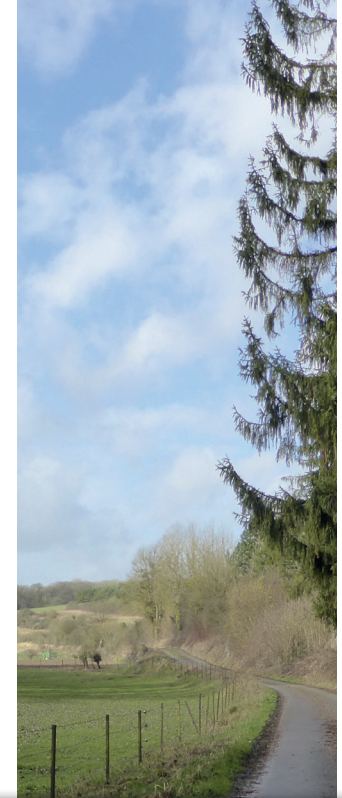
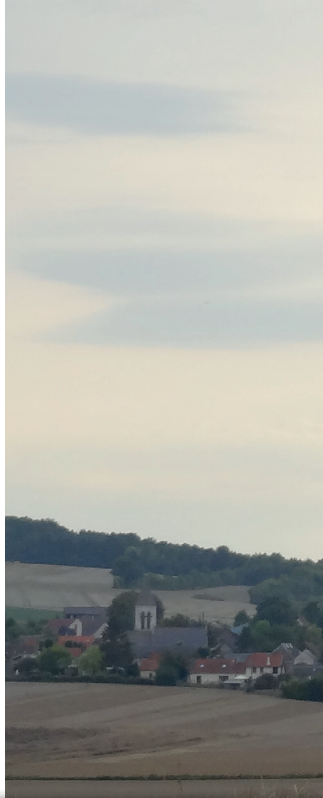


# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU CONTYNOIS



## 1-RAPPORT DE PRESENTATION - Diagnostic du territoire



Conty



Namps-Maisnil



Essertaux



Lœuvilly



Prouzel



Thoix

# SOMMAIRE ///

## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

### **1/ Un territoire rural dans l'image, périurbain dans le fonctionnement**

Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

Un territoire à vocation majoritairement résidentielle avec une forte mobilité professionnelle, une offre commerciale peu développée

Des niveaux de revenu qui baissent en s'éloignant à Amiens

Un accès inégal aux réseaux numériques et mobiles

Des extensions urbaines qui impactent le paysage (banalisation/mutation) et modifient la morphologie de certains villages

p8

p9

p19

p22

p23

p24

### **2/ Une campagne urbaine globalement attractive mais qui ne semble pas accessible à tous**

Une croissance démographique lente et continue, hétérogène sur le territoire

Un solde migratoire dont la tendance s'est inversée, et un gain de population observable

Un taux de vacance en augmentation constante depuis 1999

Un parc de logements caractéristique du « rural périurbain », qui ne semble pas répondre à tous les besoins

Une offre locative assez peu développée

Un parc social peu développé et concentré en majorité sur Conty

Des niveaux de prix parmi les plus élevés du Grand Amiénois

p30

p31

p33

p34

p36

p39

p40

p42

### **3/ Des identités fortes et multiples, expressions du socle géographique et historique**

Le socle physique du territoire, entre vallées et plateaux

Le couvert végétal, entre boisements et grandes cultures

La trame viaire, un élément qui structure et donne à voir le territoire

Les identités paysagères majeures et différenciantes qui composent le territoire

Une morphologie des villages qui diffère, résultat de dynamiques résidentielles variées et d'héritages historiques

Des atmosphères particulières offertes selon les communes

p44

p45

p47

p49

p54

p59

p61

### **4/ Deux axes et des systèmes pluricommunaux ouverts sur l'extérieur**

Un axe Nord/Sud devenu dense en équipements et en déplacements, historiquement dense en population

Un axe Est/Ouest qui donne accès à deux pôles complémentaires à Conty et qui est aussi un axe de transit entre l'A16 et l'A29

Un pôle majeur, Conty, au rayonnement contrasté

Des systèmes pluricommunaux qui forment des micros bassins de vie et ouvrent le territoire vers l'extérieur

p64

p65

p68

p69

p71

## **5/ Un patrimoine monumental et domestique diversifié et reconnu**

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire  
Un attachement aux patrimoines les plus emblématiques, difficiles à entretenir et à valoriser

**p74**  
p75  
p76

## **6/ Un espace sportif et de loisirs à ciel ouvert**

La proximité de grands bassins de population (Ile-de-France / Amiens / Métropole lilloise) comme atout  
Des infrastructures et associations sportives et de loisirs qui contribuent à l'animation du territoire  
De nombreuses possibilités de parcours de randonnées de tous types, plus ou moins balisés  
Deux éléments singuliers : le bois de Frémontiers et la coulée verte  
Un territoire propice à la chasse et surtout à la pêche

**p89**  
p90  
p91  
p93  
p94  
p96

## **7/ Une ambition économique qui cherche ses leviers**

Un territoire qui offre globalement peu d'emplois  
Mais une population composée en majorité d'actifs  
Un nombre d'emplois sur le territoire en baisse  
Un tissu économique quasi-essentiellement composé de très petites entreprises  
Une majorité de création d'entreprises dans le domaine des services aux particuliers  
Deux zones d'activités, deux potentialités pour le développement économique  
Les besoins des entreprises évoqués, les transformations à opérer  
Une agriculture plutôt déconnectée du bassin local de consommation  
Un potentiel touristique à exploiter

**p97**  
p98  
p99  
p100  
p101  
p102  
p104  
p106  
p107  
p108

## **8/ Une mobilité contrainte**

Comment se déplace-t-on dans le Contynois?  
Une accessibilité qui repose quasi exclusivement sur la route  
L'absence d'alternative crédible à la voiture (transports collectifs, covoiturage, liaisons douces structurantes, etc.)  
Une omniprésence de la voiture dans les centre-bourgs  
Une mobilité douce peu fonctionnelle et lisible  
Zoom sur le plan de mobilité rurale Somme Sud-Ouest

**p115**  
P116  
p119  
p122  
p124  
p125  
p126

## **SYNTHESE DES ENJEUX**

**p127**

## Présentation du territoire



### Historique :

La Communauté de communes du canton de Conty, qui succède à un SIVOM et un SIVU compétents en matière de voirie et de service aux personnes âgées datant de 1989, est créée par un arrêté préfectoral du 23 décembre 1996, et s'est substituée aux syndicats préexistants tels que le SIVOM et le SIVU de la coulée verte.

À la suite de la disparition du canton de Conty dans le cadre du redécoupage cantonal de 2014 en France, la communauté a décidé de se renommer Communauté de communes du Contynois.

Dans le cadre des dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015, qui prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre doivent avoir un minimum de 15 000 habitants, la préfète de la Somme propose en octobre 2015 un projet de nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) qui prévoit la réduction de 28 à 16 du nombre des intercommunalités à fiscalité propre du Département.

Ce projet prévoit la « fusion des communautés de communes du Sud Ouest Amiénois, du Contynois et de la région d'Oisemont », le nouvel ensemble de 37 412 habitants regroupant 120 communes. À la suite de l'avis favorable de la commission départementale de coopération intercommunale en janvier 2016, la préfecture sollicite l'avis formel des conseils municipaux et communautaires concernés en vue de la mise en œuvre de la fusion le 1er janvier 2017.

La Communauté de communes Somme Sud-Ouest (CC2SO) est ainsi créée au 1er janvier 2017.

Le Contynois fait partie de la communauté de communes Somme Sud-Ouest qui a la compétence de l'élaboration des documents d'urbanisme. Elle pilote ainsi la réalisation de 3 plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) dont celui qui porte sur les 21 communes de l'ancienne communauté de communes du Contynois et qui a été initié en 2015 par celle-ci.

Le Contynois est situé au Sud de la métropole amiénoise, en limite avec le département de l'Oise. 21 communes composent ce territoire, il s'agit des communes de :

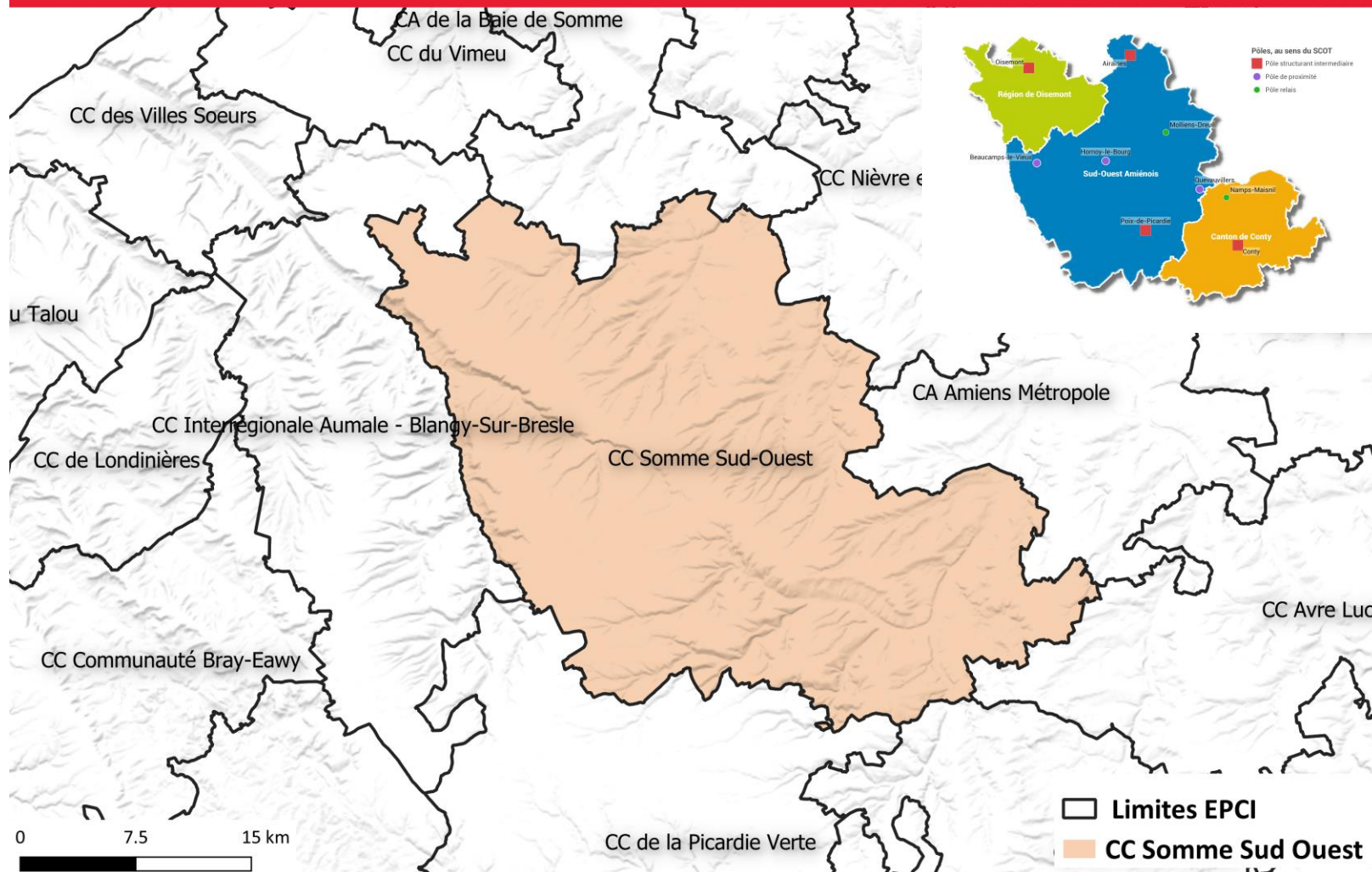
- Conty
- Bacouel-sur-Selle
- Belleuse
- Bosquel
- Brassy
- Contre
- Courcelles-sous-Thoix
- Essertaux
- Fleury
- Fossemanant
- Frémontiers
- Monsures
- Namps-Maisnil
- Nampty
- Ô-de-Selle (fusion de Lœuilly, Neuville-lès-Lœuilly et Tilloy-lès-Conty au 01/01/19)
- Oresmaux
- Plachy-Buyon
- Prouzel
- Sentelie
- Thoix
- Velennes

L'intercommunalité de la CC2SO totalise une population de 38 755 habitants en 2016 (INSEE). Il s'agit d'un territoire rural avec une densité de 43 habitants par km<sup>2</sup>. Le Contynois totalise 9533 habitants en 2016, soit 25% de la population de l'EPCI.

La commune la plus peuplée dans le Contynois est Conty, avec une population de 1 722 habitants (2016).

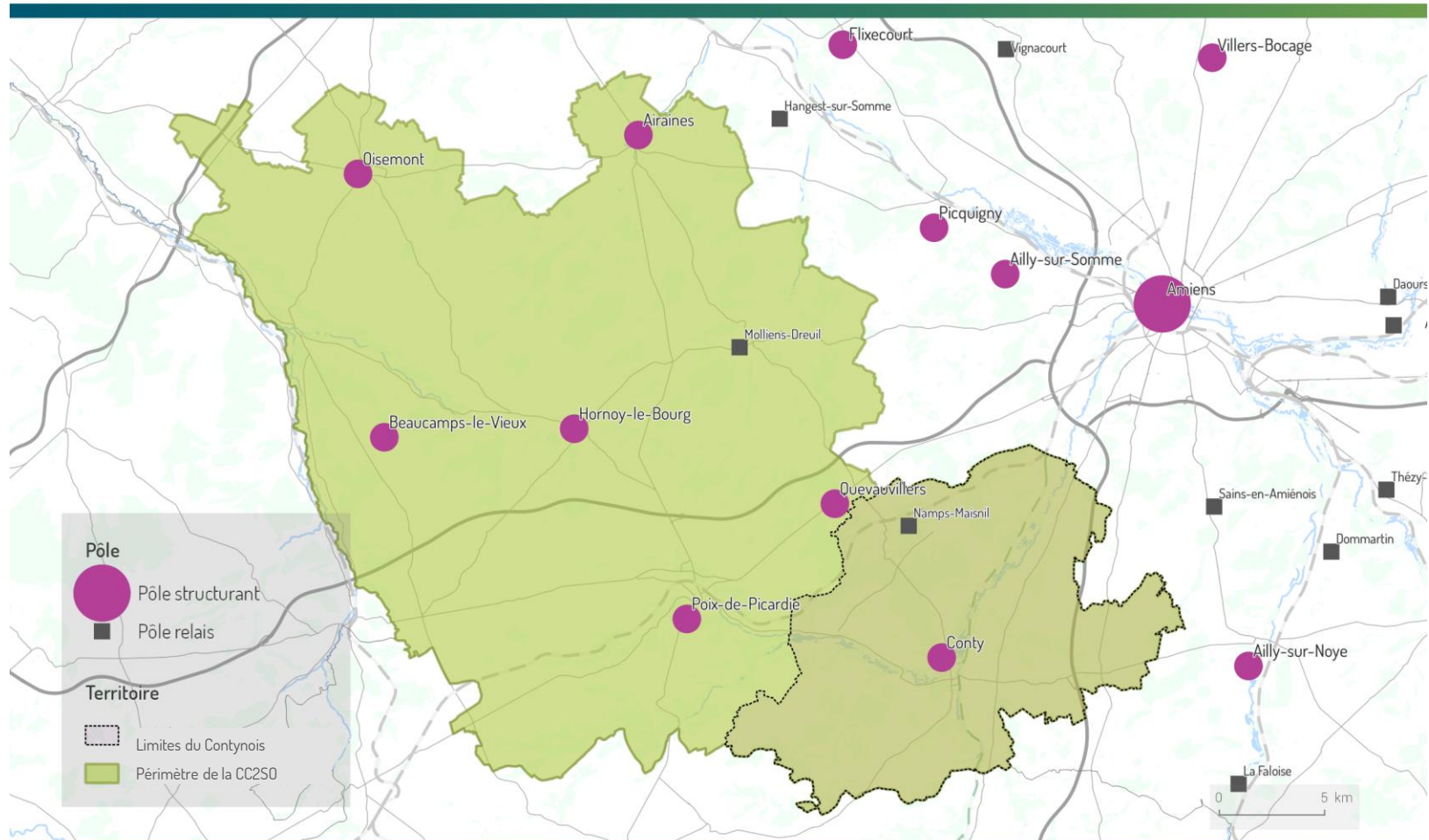
### CC Somme Sud-Ouest

### Contexte territorial

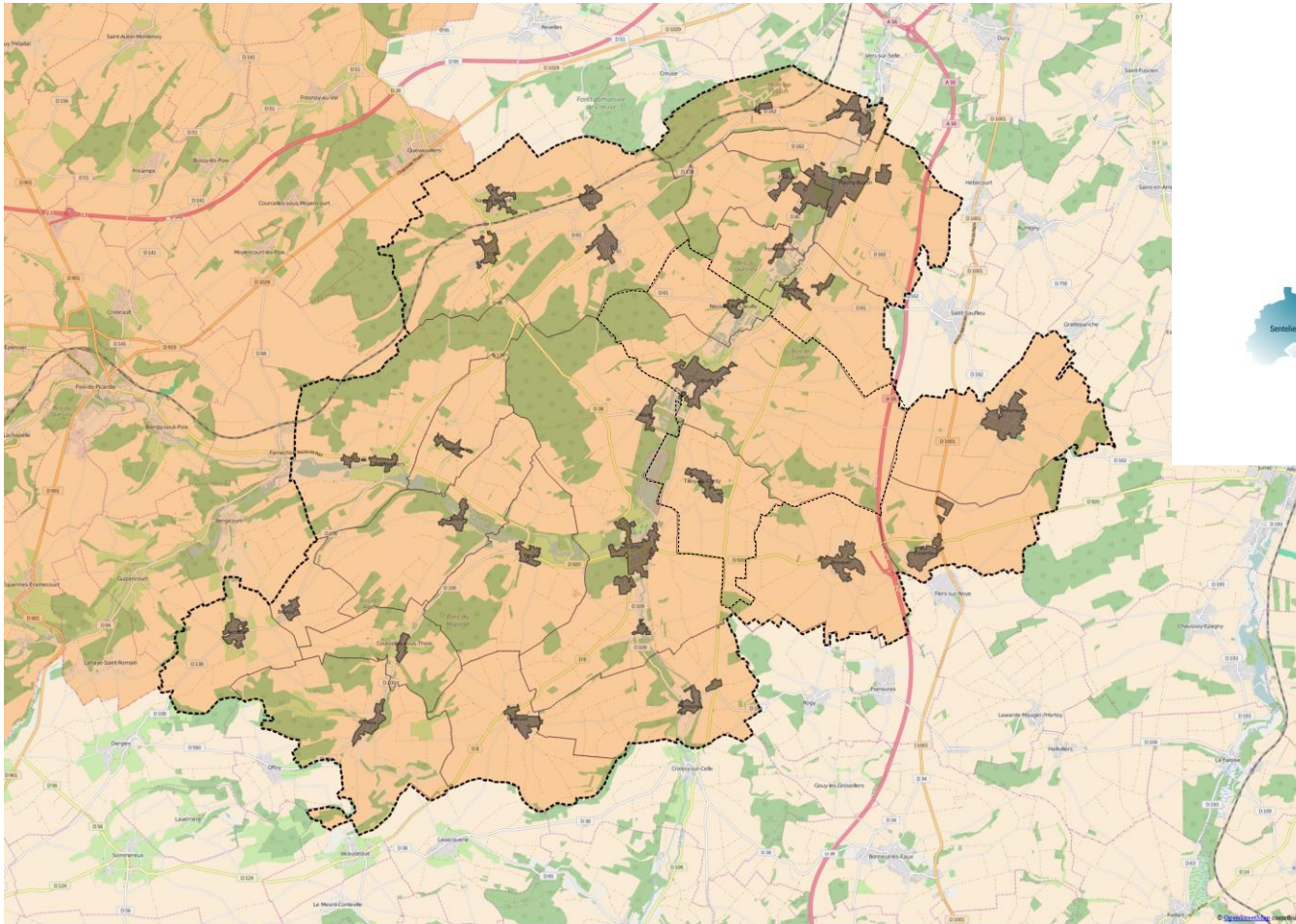


PLUi du Contynois

### Une organisation en réseau de pôles



### Le territoire du Contynois et ses 21 communes



Superficie : 205,21 km<sup>2</sup>

Le territoire est situé sur 3 vallées :

- La vallée de la Selle : axe nord sud (de Monsures à Bacouët-sur-Selle)
- La vallée des Évoissons : axe ouest est (de Frémontiers à Conty)
- La vallée des Parquets : axe sud ouest/nord est (de Thois à Fleury).

1

« Un territoire rural dans l'image, périurbain dans le fonctionnement »



Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

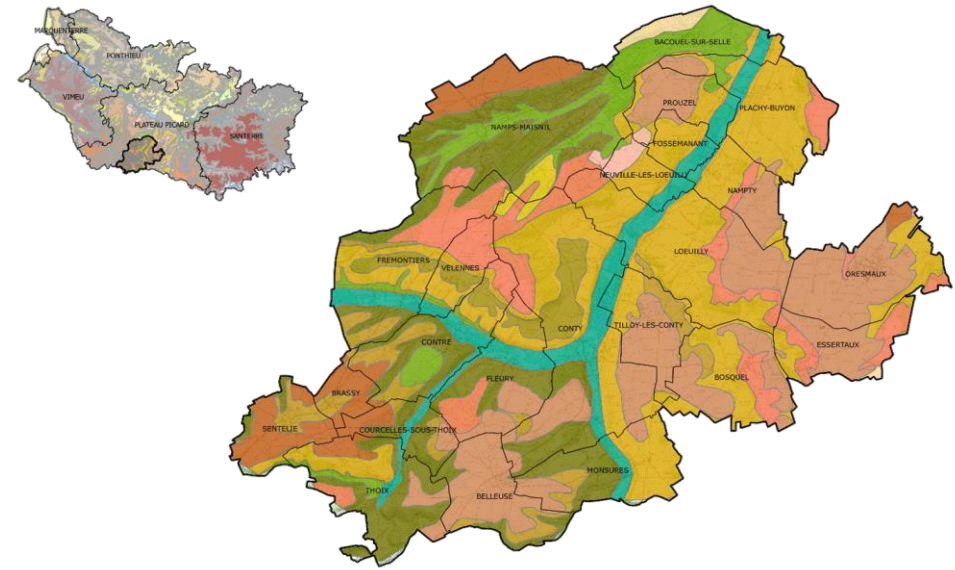
## COMMENT L'ACTIVITÉ AGRICOLE OCCUPE-T-ELLE LE TERRITOIRE DU CONTYNOIS ?

Le territoire du Canton de Conty est fortement marqué par la présence des bois (17% de superficie cantonale) et de la vallée de la Selle qui constituent son identité singulière. Cependant, l'identité agricole est centrale tant par l'occupation du sol (69 % du territoire sont des terres cultivées) que du point de vue de l'occupation des centres bourgs des communes. Si l'agriculture a besoin des terres pour cultiver, elle a également besoin de bâtiments pour stocker du matériel, des productions, mais également pour exercer son activité d'élevage et de loisirs (centres équestres)... Elle permet également la mise en valeur des milieux naturels.

### Une utilisation du sol liée à sa qualité

Le Contynois regroupe des conditions agro-pédologiques hétérogènes. En effet, certains sols présentent de fortes contraintes agronomiques (cailloux, faible profondeur, argile) notamment sur les pentes et d'autres sur les plateaux ont un haut potentiel agronomique. Appartenant à la petite région naturelle du plateau Picard sud, ce territoire présente une dichotomie en matière de couverture pédologique. A l'ouest de la Selle, on peut y distinguer globalement des sols à potentiel agronomique moyen qui s'avèrent néanmoins favorables au développement des cultures céréalières et oléo protéagineuses. Localement, la texture biefteuse des terres et la profondeur moyenne de la couverture pédologique (faible réserve en eau) peuvent être handicapantes les années sèches, ce qui n'empêche pas toutefois les éleveurs d'y cultiver du maïs comme sur les territoires de Sentelie et Brassy au sud. Les pastilles limoneuses rendent possible les cultures industrielles (notamment la betterave...) comme sur Belleuse, Conty et Velennes ce qui tend à montrer le potentiel moyen à bon des terres sur ces communes. On retrouve les mêmes conditions au nord, sur les versants de vallées sèches peu escarpées, comme à Namps Maisnil et Bacouel sur Selle. Cependant, le secteur de Prouzel présente une certaine particularité où la couverture limoneuse relativement importante est de qualité pour mettre en valeur la culture de pommes de terre ou de légumes.

Enfin, à l'est de la Selle notamment sur les plateaux faiblement pentus, les terres limoneuses et profondes comme sur le territoire d'Oresmaux, Essertaux, Tilloy les Conty permettent des cultures à plus haute valeur ajoutée (pommes de terre, betteraves).



### Types de sols

- 611 - Sols des bordures de plateaux, profonds, limoneux, sains, sur argile à silex, du Plateau Picard Sud
- 612 - Sols des bordures de plateaux, profonds, limoneux à limono-argileux, sur craie, du Plateau Picard Sud
- 613 - Sols des plateaux et bordures de plateaux, moyennement profonds, limoneux à limono-argileux, sur craie, du Plateau Picard Sud
- 614 - Sols des bordures de plateaux, à pente faible, peu profonds, limoneux, sur craie, du Plateau Picard Sud
- 615 - Sols des plateaux, profonds, limoneux à limono-argileux, localement caillouteux, sur argile, du Plateau Picard Sud
- 617 - Sols des plateaux, superficiels à moyennement profonds, limoneux, sur craie, du Plateau Picard Sud
- 621 - Complexe de sols des versants continus à pente moyenne à forte, d'épaisseur variable, du Plateau Picard Sud
- 622 - Sols de versants continus à pente modérée, moyennement profonds, limoneux, du Plateau Picard Sud
- 623 - Sols de bas de versants, sur colluvions saines limoneuses à limono-argileuses, de vallons secs, du Plateau Picard Sud
- 624 - Sols de replats peu profonds, limoneux à limono-argileux, sains, du Plateau Picard Sud
- 625 - Complexe des sols de vallées et vallons étroits, superficiels, calcaires, du Plateau Picard Sud
- 631 - Sols de vallées et vallons affluents de la Somme, à alluvions hydromorphes, limoneux à limono-argileux, organique, calcaires, du Plateau Picard Sud

# « Un territoire rural dans l'image, périurbain dans le fonctionnement »

Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

## Une occupation productive des sols

Aujourd'hui plus de 14 463 ha2 sont mis en valeur par l'agriculture. Les cultures principales sont les céréales, Oléagineux et Protéagineux (près de 80 % ce qui est supérieur à la moyenne départementale). Les cultures industrielles occupent une faible place dans la sole du territoire puisqu'elles couvrent moins de 8 % de la SAU (ce sont principalement les betteraves sucrières avec 7% et les pommes de terre de consommation 1%).

Une exploitation a développé la culture de safran (1ha50 sans débouché actuellement). On dénombre peu de forages sur le territoire, ils sont utilisés en vue de la consommation humaine ou animale (cas de fermes isolées) principalement.

## Les exploitations s'agrandissent et restent majoritairement sous le statut du fermage

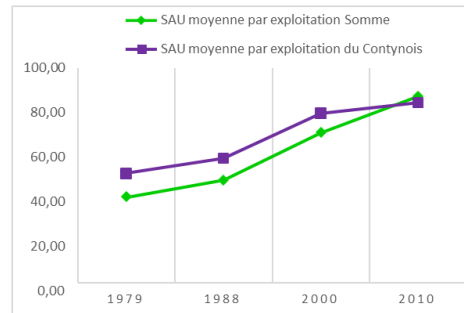
La surface moyenne par exploitation est de 110 ha selon « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 » la fourchette étant très large : surface maximum de plus de 400 ha, surface minimum nulle, avec la présence d'une pisciculture (la production est destinée au commerce de gros). En 2010, la surface agricole moyenne sur le Contynois avoisinait les 84 ha (selon le RGA 2010) Cette surface était sensiblement inférieure à celle du département qui était de 87 ha (RGA 2010). (Graphique 1, tableau 1).

La surface agricole totale du territoire varie en fonction des sources de données. Le Recensement général agricole, qui permet une comparaison entre les années 1979 et 2010, prend en compte les surfaces agricoles cultivées par les structures dont le siège d'exploitation se situe sur le territoire. Il prend donc en compte des surfaces extérieures au territoire.

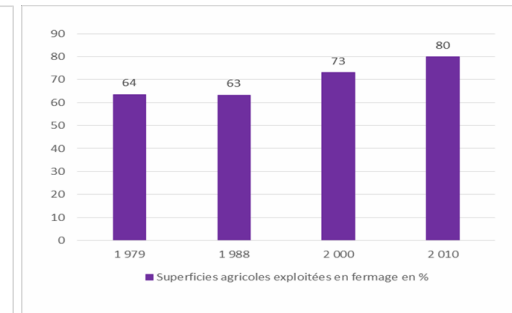
Les fluctuations observées entre 1979 et 2010 (tableau 1) ne peuvent donc pas être interprétées comme une perte de foncier agricole. Toutes les terres cultivées bénéficient d'une situation foncière stable (graphique 2). Les terres sont exploitées soit en faire valoir direct (31% ce qui est supérieur à ce qui est observé sur le département), soit en fermage.

Le RGA de 1979 à 2010 montre une augmentation significative des surfaces exploitées en fermage (à noter la présence de secret statistique pour cette donnée pour 3 communes, ce qui peut fausser les résultats obtenus et expliquer l'évolution entre 1979 et 2010). Aucune évolution significative n'est constatée : plus de 30% des terres cultivées sont en faire valoir direct. Ces données sont bien supérieures à celles de l'ensemble du département. Les agriculteurs ne maîtrisent qu'un ha sur 5ha des surfaces qu'ils exploitent. (Graphique 3)

Graphique 1. Comparaison de l'évolution de la SAU moyenne des exploitations entre le département et le territoire du Canton de Conty



Graphique 2. Evolution des superficies exploitées en fermage dans le Canton de Conty



Source RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

Tableau 1. Définition des surfaces agricoles selon les sources de données

Type de surface	Définition	Valeur pour la CCC			
		Année 1979	Année 1988	Année 2000	Année 2010
Surface de la CCCC (source RGA)	Superficie totale de la communauté de communes	20 521 ha			
SAU CCCC (source RGA)	Surfaces des exploitations ayant leur siège sur le territoire même si les parcelles concernées sont en dehors du territoire. (Ces surfaces peuvent comprendre des jardins familiaux et des exploitations « non professionnelles » et ne prennent pas en compte les communes sans siège d'exploitation)	15 106	14 994	14 517	14 154
SAU CCCC (RPG 2013, SIG)	Surface calculée par logiciel de cartographie à partir des surfaces déclarées à la PAC en 2011 par les agriculteurs cultivant sur le territoire de la CCBH	14 463 ha			
SAU issue de « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 »	Surfaces des exploitations ayant leur siège sur le territoire. Les parcelles concernées peuvent être en dehors du territoire.	12 455ha			

# « Un territoire rural dans l'image, périurbain dans le fonctionnement »

Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

## Un bâti agricole encore fortement regroupé dans les bourgs

Suite à « l'enquête agricole PLUi 2015 », le territoire regroupe 134 sièges d'exploitations répartis sur 23 communes, soit environ 5 exploitations par commune, 478 bâtiments agricoles, qui représentent une surface cumulée d'environ 23 ha.

Dans le Contynois, la concentration des bâtiments agricoles dans les centres bourgs est encore une réalité. Ils sont majoritairement regroupés à proximité de la commune (Loeuilly, Tilloy les Conty, Contre...). Il existe peu de fermes isolées (Ferme du Campreux à Thois, Ferme de saint Hubert à Brassy, Ferme de l'hirondelle à Contre...) et peu de délocalisation sur le territoire (Ferme de la famille Corniquet à Fleury, Ferme de la famille Hermant à Loeuilly...).

Plus du tiers du bâti agricole est consacré à l'activité d'élevage et plus de 37% au stockage du matériel. Moins de 10 % du bâti agricole sert au stockage des productions (essentiellement de céréales). Assez peu de bâtiments ont été signalés comme pouvant changer de destination (gîtes, chambres d'hôtes, locatifs...). Plus de 15 % des bâtiments ont été identifiés comme dépendances (stockage de petits matériels, débarras, garages...) car leur taille n'est plus adaptée à l'activité agricole. Le changement de destination n'est pas envisagé aujourd'hui mais la question de la fonctionnalité se pose.

Les exploitants agricoles rencontrés au cours du diagnostic ont de nombreux projets (51% des exploitants ont au moins un projet). En majorité, il s'agit des bâtiments de stockage pour le matériel (33 projets) ou la production (23 projets : céréales, ...) mais aussi de 23 bâtiments d'élevage (projets dont 10 en lait et 5 en bovins « viande », 2 en élevage porcin). 17 exploitations ont un projet de diversification.

>>> **A RETENIR :** Le Contynois présente des conditions agro-pédologiques favorables aux céréales et oléo-protéagineux. Les sols sont variables, limoneux à limono-argileux (sols de plateaux et de pente). Les cultures principales sont les céréales, Oléagineux et Protéagineux (80%). On dénombre 134 sièges d'exploitations. La surface moyenne cultivée par exploitation est de 84 ha sensiblement équivalente à la moyenne départementale. (RGA 2010), Les exploitants agricoles bénéficient d'une situation foncière stable. Près de 31% des terres cultivées sont en faire valoir direct. Le bâti agricole est encore fortement regroupé dans les bourgs.



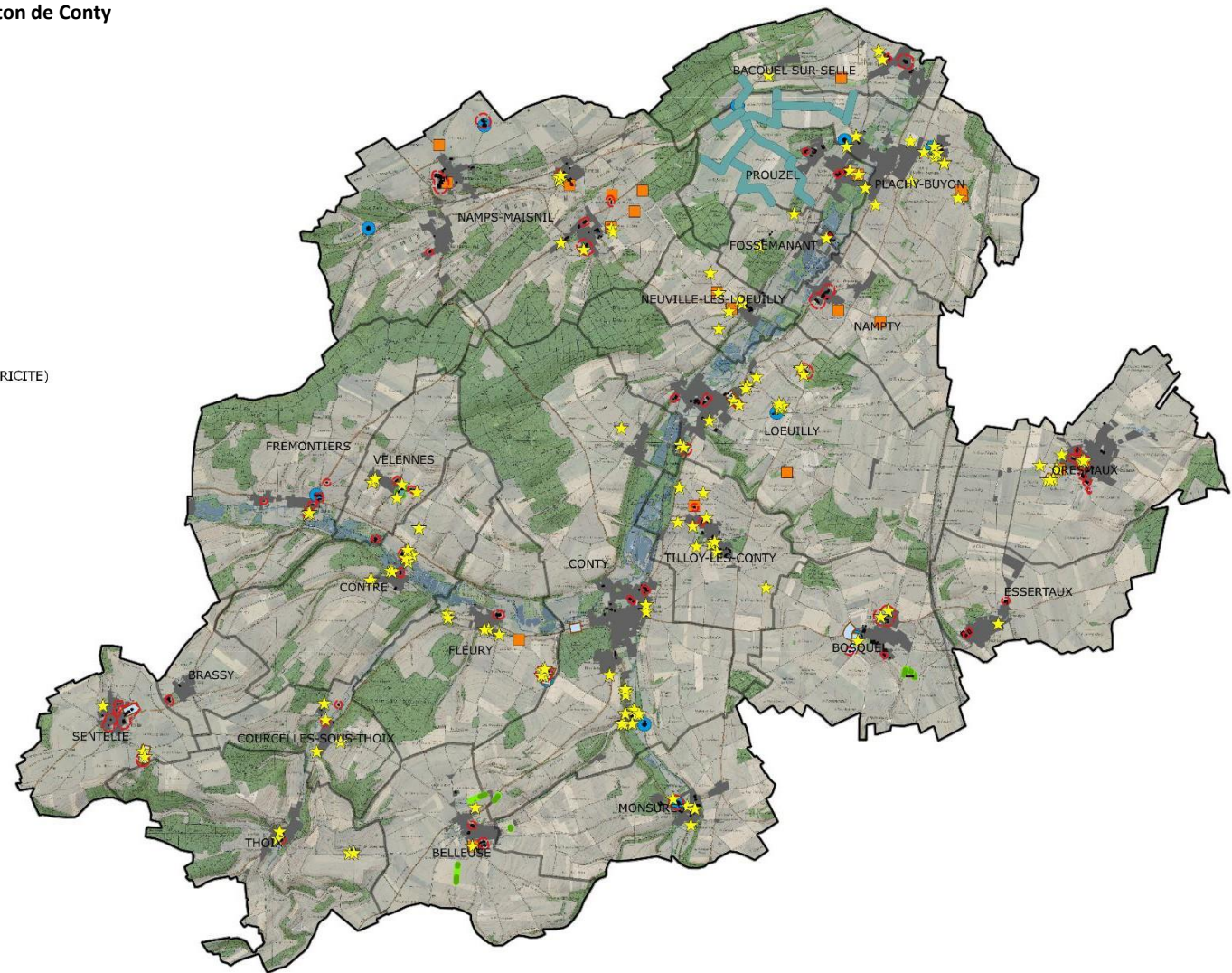
Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

Carte 1. Pédopaysages du territoire du canton de Conty

Carte de localisation du bâti agricole, des périmètres de réciprocity, des aménagements et des projets des exploitations

### Légende

- ★ projetsdesexploitations
- PR21METRE RECIPROCITE
- Bati\_agri
- Aménagements agricoles
  - HAIE
  - RESEAU D'IRRIGATION
  - RESEAU ENTERRE POUR ELEVAGE (EAU ET/OU ELECTRICITE)
  - FORAGE
  - PLATEFORME STABILISEE



Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

## QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ?

### Un territoire orienté économiquement vers les grandes cultures

Le Contynois (comme une grande partie du territoire du Grand Amiénois, région agricole du Plateau Picard) est historiquement un territoire de grandes cultures où les céréales prédominent largement. Les surfaces fourragères et notamment les superficies toujours en herbe sont aujourd'hui inférieures (5,78%) à la moyenne départementale (9,3%).

- Un système céréalier et oléagineux :

Les surfaces emblavées en céréales et oléo-protéagineux sont prépondérantes puisqu'elles représentent plus de 80% de la SAU, ce qui est supérieur à la moyenne départementale qui est de 73%. Ces cultures alimentent l'industrie d'agrofourmure (semences, coopératives).

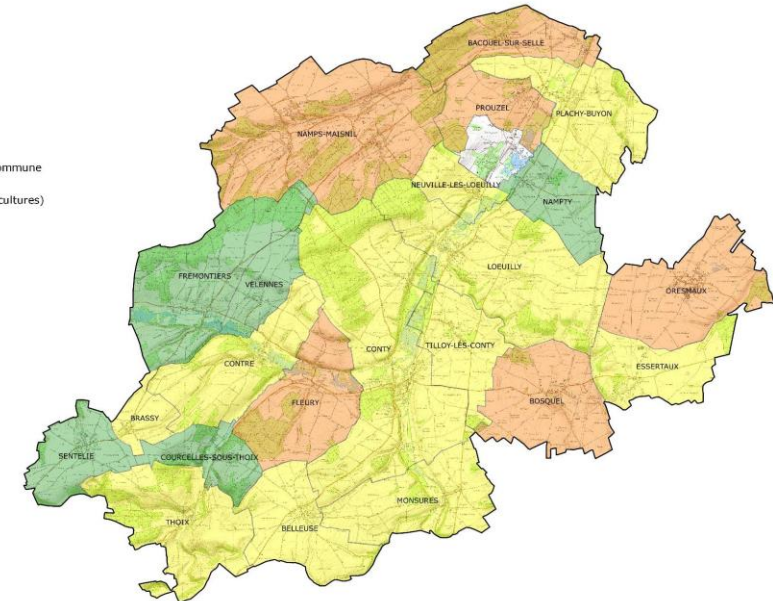
Les betteraves sucrières ne représentent que 7% des surfaces cultivées (9% pour le département de la Somme). Elles sont stockées à la récolte en « bout de champ » à l'automne pour être acheminées en sucrerie au plus tard début janvier. Cette production est acheminée vers deux sucreries : la coopérative sucrière « TEREOS » à BOIRY (Pas de Calais) et Saint Louis Sucre à ROYE (Somme). Les surfaces emblavées ont diminué du fait de l'éloignement des sucreries et des coûts induits par le transport. Le principal problème posé par cette culture aujourd'hui est le stockage en bout de champs qui doit permettre un accès sécurisé pour les camions, en dehors des routes départementales, et stabilisé. L'enlèvement ayant lieu en parallèle de la récolte, les chemins ruraux d'exploitation ne garantissent pas un accès facile en raison des conditions climatiques aléatoires.

Les fourrages représentent 3% de la sole cultivée, soit 4% de moins que le département de la Somme. Les prairies ont fortement diminué puisque leur surface est passée de 1874 ha en 1979 à 932 ha en 2010, soit une diminution de la moitié des surfaces (graphique 4), alors que pour le département de la Somme la diminution a été de 43%. Ces prairies sont localisées aujourd'hui en fond de vallée (en zones humides) et dans les villages (en centre bourg ou à proximité immédiate). Cette évolution est à rapprocher de la diminution du nombre d'élevages bovins qui est passé de 192 élevages en 79 à 50 en 2010 avec un effectif total moyen par exploitation qui a augmenté de 40% entre 1979 et 2010. La diminution du nombre d'élevages et donc de la surface en prairie a profité aux cultures céréalières et oléagineuses.

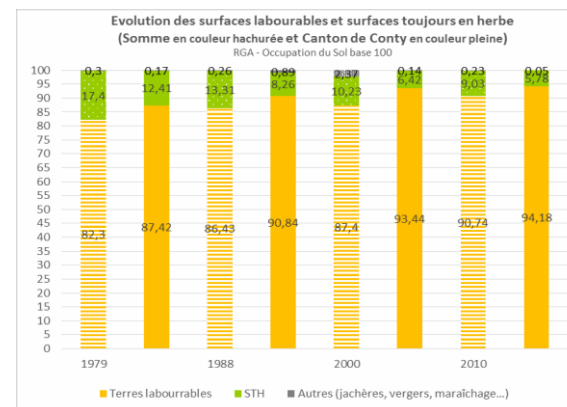
Orientation technico-économiques dominantes par commune

#### Légende

- Orientation technico-économique de la commune
- Céréales et oléoprotéagineux (COP)
- Cultures générales (autres grandes cultures)
- Polyculture et polyélevage



Réalisation : Chambre d'agriculture de la Somme - Juillet 2015.  
Source : Carte réalisée à partir du RGA 2010 par la Chambre d'agriculture.



# « Un territoire rural dans l'image, périurbain dans le fonctionnement »

## Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

- Un territoire d'élevages extensifs :

39% des exploitations ont un élevage sur le territoire du Contynois contre 53% pour le département de la Somme. Il s'agit majoritairement d'élevages bovins (35 élevages bovins sur 51 éleveurs) et plus particulièrement élevage allaitant (20 exploitations). L'atelier élevage dans les exploitations est de taille modeste puisque les ¾ d'entre eux relèvent du régime sanitaire départemental.

### L'élevage bovin plutôt orienté lait de taille modeste

Aujourd'hui, le territoire compte 35 élevages bovins enquêtés (42 identifiés). Les élevages présents sur le territoire sont plutôt de petite taille. Les troupeaux des exploitations laitières se composent de 32 vaches laitières tous niveaux de production contre 60 pour le département de la Somme. Les troupeaux allaitants sont sensiblement inférieurs (24) à la moyenne départementale (30). En effet la présence de troupeaux allaitants s'explique par son adaptation aux conditions de pâturage en zone humide (Vallée de la Selle). Le nombre d'exploitations ayant un élevage bovin a été divisé par un peu moins de 4 entre 1979 et 2010 alors que pour la Somme, le nombre d'exploitations ayant un élevage bovin a été divisé par 2. Parallèlement le Cheptel par exploitation a été multiplié par 1,40 pour le Contynois.

### Un ancrage certain de l'activité équine

L'activité équine est particulièrement présente : 8 exploitations recensées ont une activité équine. 5 réalisent de la pension de cheval ou centre équestre et 2 ont une activité commerciale et d'élevage. Cette activité relève du régime agricole depuis 2006, les installations en activité avant cette date ne se sont pas forcément référencées auprès des organismes agricoles. La liste de la Chambre d'agriculture n'est pas exhaustive. L'activité équestre relève bien souvent d'une activité commerciale (centre équestre et pension notamment) et non d'élevage comme sur le territoire.

### Des catégories d'élevages marginales : porcin, avicoles, ovins, caprins et aquaculture

2 élevages porcins ont été recensés par « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 ». L'élevage porcin a quasiment disparu du Contynois entre 1979 (36 élevages) et 2010 (0 élevages porcins, RGA et 2 identifiés par « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 »). Sur 114 exploitations rencontrées en 2015, seul un élevage avicole subsiste (Velennes).

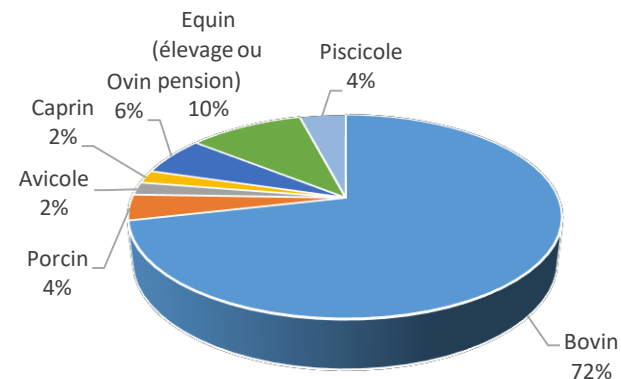
On dénombre aujourd'hui 3 élevages ovins de petite taille et un élevage caprin. Deux piscicultures sont présentes sur le territoire dont une est spécialisée dans l'élevage de truites commercialisées en gros et une a développé des parcours de pêche et accueil du public.

**Tableau 2. Evolution des effectifs moyens par élevage dans le Contynois (en violet) et dans la Somme**

	1979		1988		2000		2010	
Total Bovins	45	42	50	49	55	75	63	99
Total Volailles	107	256	69	290	504	122	184	NC?
Total Porc	52	51	110	98	0	246	12	648
Total Ovin	27	38	31	32	29	44	29	81

Source RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

**Graphique 8. Répartition selon le type d'élevage dans le Contynois**



Sources : Enquête agricole « PLUi CCCC » 2015

Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

## Un territoire orienté économiquement vers les grandes cultures

**Le maraîchage : une activité en développement :** L'activité maraîchère est peu développée sur le secteur puisque 1 seule exploitation a développé cette activité (légumes). Il commercialise principalement en vente directe sur son exploitation.

**Une diversification assez peu tournée vers l'hébergement touristique mais sur l'accueil à la ferme (loisirs) :** 16 exploitants, soit 12% des exploitants, ont développé une activité de diversification sur leur exploitation (de type vente directe, accueil à la ferme, centres équestres ou pension de chevaux, ou reconversion de bâtiments agricoles en logements locatifs). Pour certains il s'agit de leur activité principale, notamment les centres équestres (4 recensés à Prouzel, Essertaux, ...). Pour d'autres il s'agit de valoriser le bâti qui n'est plus fonctionnel pour l'activité agricole, notamment par la location de salle pour des séminaires/mariages, gîtes et chambres d'hôtes, ou encore pension pour chevaux (Bacouel sur selle). Concernant la valorisation de la production, 8 agriculteurs seulement ont déclaré réaliser de la vente directe soit de légumes, viande, poissons, cidre, pomme, farine.

**La pluriactivité pour conforter la viabilité de l'exploitation :** La pluriactivité concerne 40 exploitants (plus du quart des exploitations). Les personnes rencontrées exercent principalement des activités para-agricoles. Certains réalisent de la prestation de services pour d'autres agriculteurs au sein de structures à part entière (entreprises de travaux agricoles) ; d'autres sont salariés dans d'autres exploitations agricoles, coopératives agricoles et enfin d'autres ont une activité différente de l'agriculture (professeurs, banquiers....). Les motifs sont variables : maintien du patrimoine familial, superficie trop faible pour en vivre, simplification des cultures,...

*>>> A RETENIR : La polyculture a un poids économique prépondérant par rapport à l'élevage, même si deux exploitations sur cinq possèdent un élevage. Les cultures sous contrat (betteraves, pommes de terre, légumes...) sont minoritaires par rapport aux productions de céréales, d'oléagineux et de protéagineux. L'activité d'élevage, et parallèlement les surfaces fourragères, ont diminué plus fortement dans le Contynois que dans la Somme, et le cheptel moyen par exploitation augmente comme partout, toutes productions animales confondues. La diversification agricole est relativement peu présente sur le territoire. Par contre, la pluriactivité est importante, avec 28% des exploitants agricoles concernés.*



Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

### Activités de diversification agricole

#### Légende

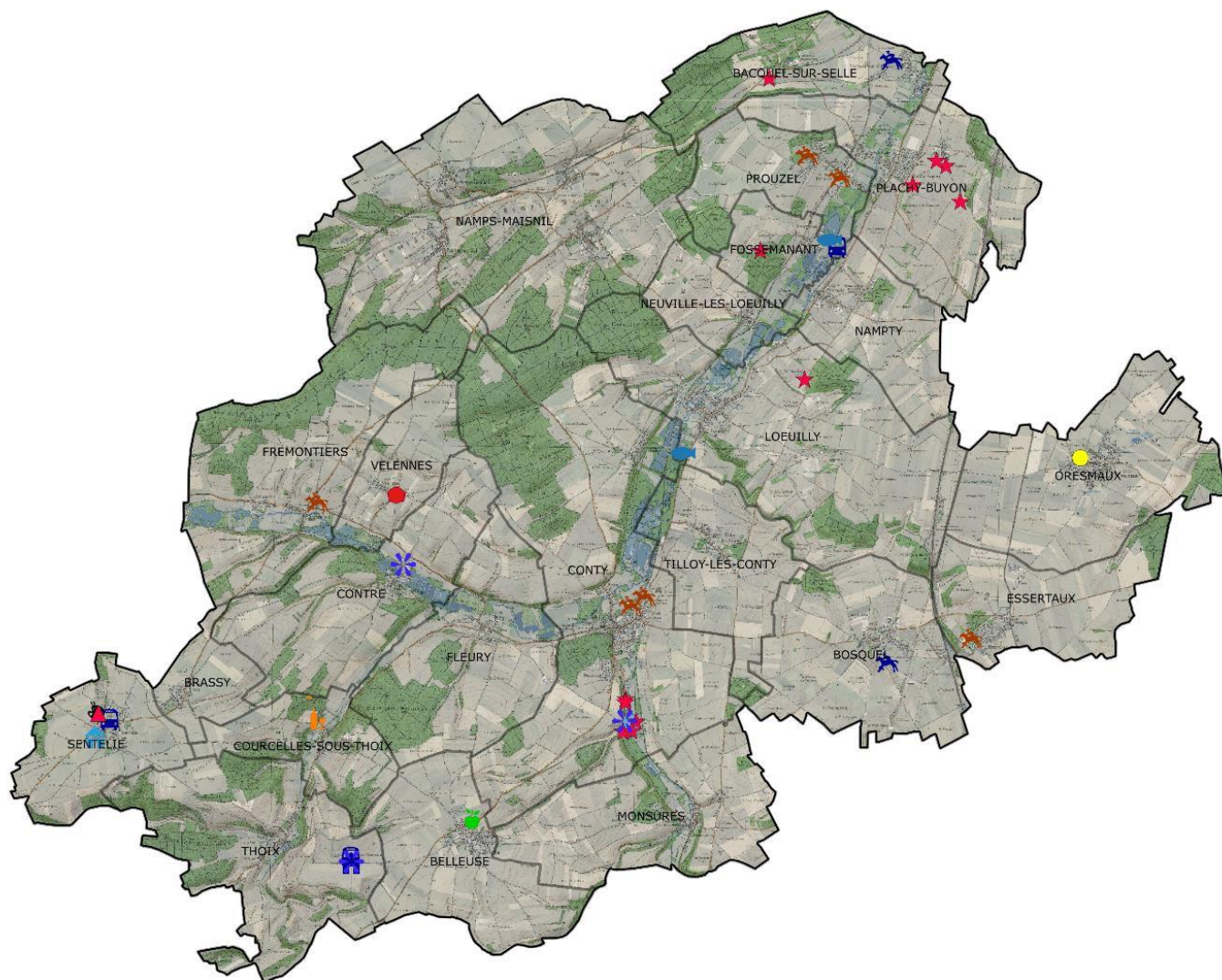
Différentes activités de diversification

-  Accueil de public
-  Centre équestre
-  Chambre d'hôtes
-  Gîte
-  Pension de chevaux
-  Pisciculture
-  Vente directe de cidre
-  Vente directe de farine
-  Vente directe de légumes
-  Vente directe de pomme
-  Vente directe de pommes de terre
-  Vente directe de viande bovine
-  Vente directe d'escargots

Projets de diversification

-  Construction diversification
-  Extension diversification
-  Transformation diversification de locatif, gîte...

 communes



Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

## QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES AGRICOLES ?

### Des exploitations qui s'agrandissent

Le territoire du Contynois enregistre une diminution des exploitations entre 1979 et 2010, de 297 à 170, soit une diminution de 42%. Cette baisse est légèrement inférieure à celle du département de la Somme. Cependant, durant cette même période la surface moyenne a augmenté de 40% pour passer de 50 ha à 84 ha sur le Canton de Conty. « L'enquête agricole PLUi CCCC 2015 » a révélé 134 entités dont le siège d'exploitation se situe sur l'intercommunalité. Par contre, 296 exploitants ou structures, du territoire et extérieur cultivent sur le territoire (RPG 2013).

### Des structures encore familiales

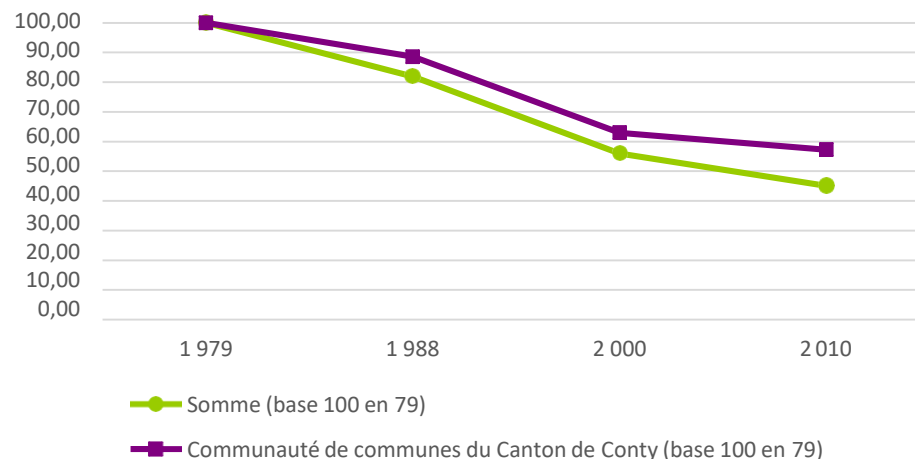
Selon le RGA 2010, 75% des exploitations dont le siège se trouve sur le territoire sont encore sous forme individuelle et 24 % sous forme de structures sociétaires, avec une prépondérance pour les structures de type EARL unipersonnelles (16%), les GAEC (3 %) en majorité des éleveurs et des SCEA ou autres entreprises (5%). Or « L'enquête agricole PLUi CCCC 2015 » démontre que 58% des exploitations sont sous forme individuelle et 42 % en société dont 25% d'EARL, 9% SCEA et les SARL 4%.

Sur le département de la Somme, en 2010, les exploitations individuelles représentent 63,8% des exploitations agricoles contre 75,5% en 2000. Les sociétés agricoles représentent 36,2% en 2010 contre 24,5% en 2000. Le glissement sensible des exploitations individuelles vers les EARL ou les sociétés civiles et commerciales est une mutation avant tout d'ordre juridique et fiscal car six sociétés sur dix sont unipersonnelles, c'est-à-dire que seul l'exploitant agricole gère la société (graphique 11).

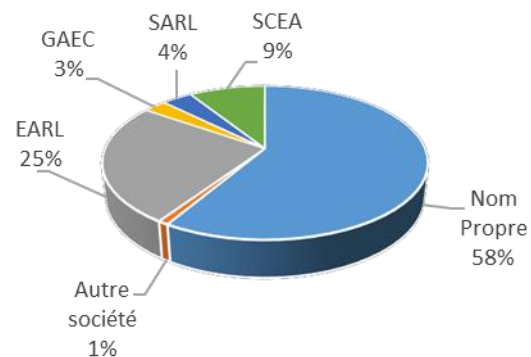
### Des chefs d'exploitations relativement âgés mais dans la moyenne départementale

D'après « l'enquête agricole PLUi CCCC 2015 », la moyenne d'âge des exploitants atteint 49 ans (cela ne prend pas en compte les associés non exploitants des structures de type EARL, SCEA, SARL). Les moins de 40 ans représentent 19% des chefs d'exploitations, les 40-55 ans représentent 35%. Les plus de 55 ans représentent 46% (RGA 2010). Au sein de ces structures, on peut présumer d'un renouvellement de génération d'ici 10 ans pour 1 exploitation sur 2 (seul 2,5% ne connaissent pas leur successeur). En 2010, la Somme compte 6 815 chefs d'exploitations et co-exploitants. 61% d'entre eux ont entre 40 et 60 ans. La part des moins de 40 ans (17%) reste faible. Les plus de 60 ans représentent 22%. L'âge moyen des exploitants s'élève à 51 ans. Le Contynois présente une population agricole dans la moyenne d'âge départementale mais peu de jeunes installés...

Evolution du nombre d'exploitations dans le Contynois et dans la Somme (Base 100 en 1979)



Graphique 11. Structure juridique des exploitations



Sources : Enquête agricole « PLUi CCC C » 2015

Une agriculture encore très présente, qui façonne le territoire et contribue à son socle économique

## L'agriculture, un vecteur d'emploi

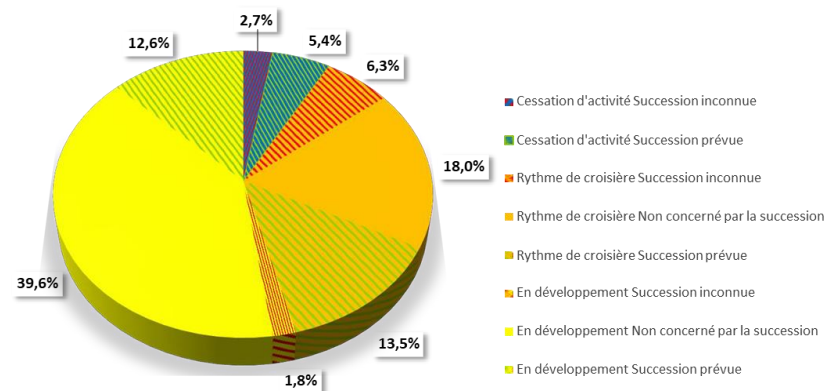
En 2010, le territoire comptabilisait 179 Unités de Travail Annuel en Agriculture (UTA) 8. En 10 ans la part des UTA a diminué : les UTA familiales de 11% et les UTA salariées de 19%. Cette évolution peut être imputée à la modernisation, à la baisse du nombre des exploitations et au développement de la pluriactivité (l'agriculteur est reconnu à titre secondaire sur son exploitation). Dans la Somme, 11 260 actifs agricoles permanents travaillent dans les exploitations agricoles en 2010, représentant 8 550 UTA. En 2010, la main d'œuvre familiale assure 68 % du travail. L'emploi agricole a baissé de 23 % en 10 ans mais le nombre « d'UTA salarié » se stabilise.

## Des exploitations fondées sur des reprises familiales

90% à 95% des exploitations rencontrées se sont constituées à partir d'une reprise familiale. « L'enquête agricole PLUi CCCC 2015 » a révélé que dans 87% des exploitations rencontrées le travail est assuré par le chef d'exploitation, son conjoint ou de la main d'œuvre familiale. La main d'œuvre familiale est difficilement quantifiable. En effet, le chef d'exploitation peut recevoir de l'aide ponctuelle de ses parents retraités, de l'aide régulière ou épisodique du conjoint bien que travaillant à l'extérieur ou encore une aide saisonnière des enfants. Les enfants qui reviennent travailler sur l'exploitation familiale en attendant la retraite des parents, sont soit cogérants d'une société soit salariés. Au cours de l'enquête agricole les exploitations rencontrées ont été classées en 3 catégories (graphique 13) : en développement, en rythme de croisière et en cessation prochaine d'activité. Ces catégories ne sont pas forcément liées à l'âge des exploitants agricoles. En effet, il s'agit plus de stratégie d'entreprise. Par exemple, une société ayant un gérant de 60 ans et l'autre de moins de 40 ans, aura une stratégie différente d'une exploitation individuelle sans successeur connu. Ainsi, 52% des exploitations se disent en développement, 33,3% en rythme de croisière et seulement 14,40% en attente de cessation. Sur les 14,4% en cessation d'activité prochaine, 2,7% n'ont pas un reprenneur connu.

>>> **A RETENIR :** Le nombre d'exploitations sur le Contynois a diminué de 42% entre 1979 et 2010. 296 entreprises agricoles cultivent le territoire, 134 entités juridiques y ayant leur siège d'exploitation. Les structures individuelles, à 58% du total, sont fortement représentées sur le territoire. L'âge moyen des exploitants et co-exploitants est de 49 ans. D'ici 10 ans, 1 exploitation sur 2 devrait présenter un renouvellement de génération. 14% des exploitations sont en phase de cessation d'activité, dont 2,7% n'ont pas de reprenneur connu.

Graphique 13. Vision des exploitants agricoles sur l'état d'évolution de leur exploitation et de leur succession



Sources : Enquête agricole « PLUi CCCC » 2015

### Les principaux enjeux agricoles identifiés sur le territoire:

- Maintenir les volumes de production pour maintenir les filières et les emplois,
- Préserver les prairies pour l'élevage, les paysages, la biodiversité et lutter contre le ruissellement,
- Maintenir des systèmes de production diversifiés pour favoriser la biodiversité et préserver la valeur ajoutée,
- Créer des partenariats locaux pour les fournitures de produits et de services afin de répondre aux attentes de la population,
- Accompagner les engagements en faveur de l'environnement,
- Maintenir la mixité et la cohésion agri-urbaine,
- Maintenir la cohérence des espaces consacrés aux installations agricoles : concilier le développement de ces installations avec le respect du patrimoine.

Un territoire à vocation majoritairement résidentielle avec une forte mobilité professionnelle, une offre commerciale peu développée

## Une forte mobilité professionnelle, peu d'emplois

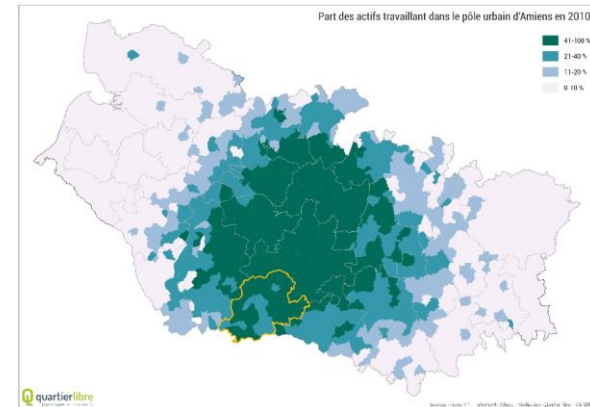
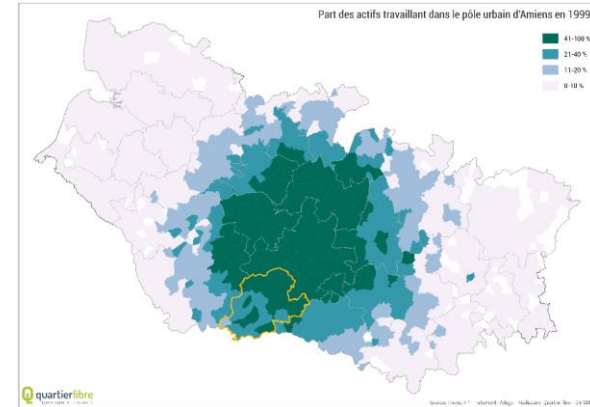
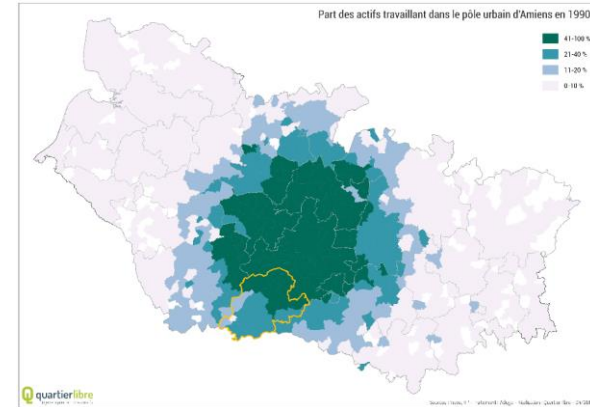
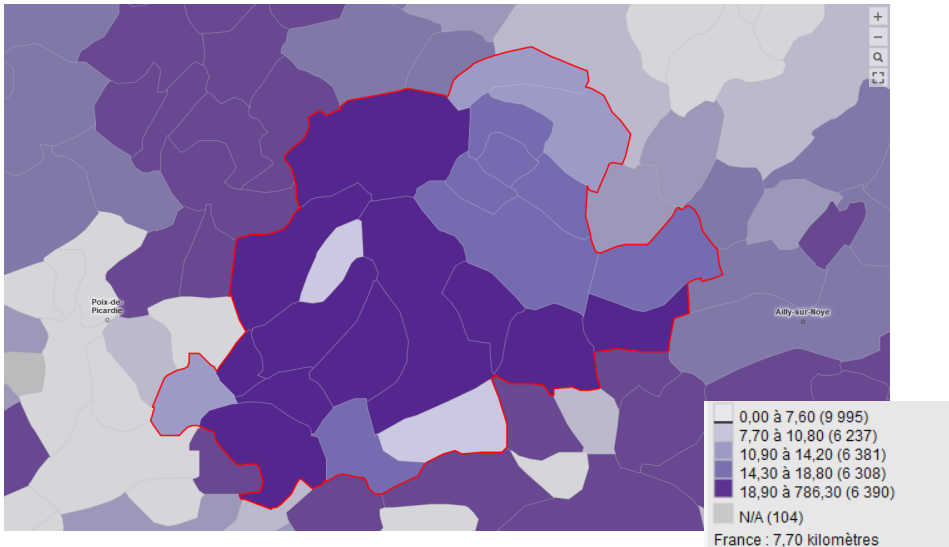
Presque 70 % des emplois du département se situent dans la zone d'emploi d'Amiens, dans laquelle 41 % des postes relèvent du secteur tertiaire non marchand. Les principaux établissements de ce territoire sont le centre hospitalier d'Amiens et la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole qui emploient plus de 8 000 personnes.

Sans surprise, l'évolution (qu'il convient de considérer dans sa globalité) de la part des actifs travaillant dans le pôle urbain d'Amiens entre 1990 et 2010 illustre la dépendance croissante des communes du Contynois à l'agglomération en termes d'emplois. C'est en effet plus de la moitié des actifs qui se rend chaque jour dans le pôle urbain d'Amiens pour travailler.

Avec 1656 emplois dans la zone en 2016 pour 4197 actifs en emploi résidant sur le territoire, le Contynois présente un indice de concentration de l'emploi assez faible (39,5), caractéristiques des territoires à la vocation résidentielle marquée.

En termes de déplacements, cela se traduit par des distances parcourues supérieures à 20km pour les actifs de la majorité des communes.

Distance médiane des trajets domicile-travail (kilomètres) 2014 – Observatoire des territoires



# « Un territoire rural dans l'image, périurbain dans le fonctionnement »

Un territoire à vocation majoritairement résidentielle avec une forte mobilité professionnelle, une offre commerciale peu développée

## Un territoire, quatre bassins de vie

Le découpage en bassins de vie (Insee) illustre quant à lui la dépendance des communes du territoire aux pôles d'équipements et de services extérieurs.

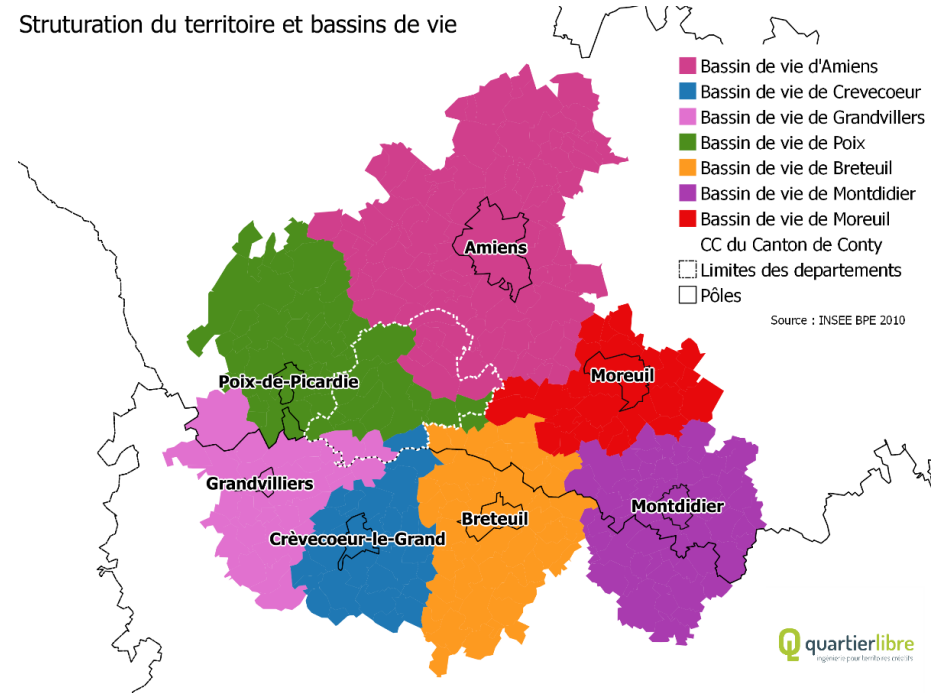
Le périmètre des bassins de vie correspond au plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Ce zonage repose sur l'accessibilité aux commerces et services. Il s'agit des zones d'influence des pôles de services disposant d'au moins 16 équipements intermédiaires (police/gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation).

Dans le cas du Contynois, le territoire est concerné par quatre bassins de vie.

Au-delà de la dépendance à Amiens, cette structuration particulière du territoire se traduit par des liens étroits entre les communes du Contynois et les pôles extérieurs, à savoir Grandvilliers, Ailly-sur-Noye, Crèvecœur-le-Grand, Poix.

	Pôle proche	Distance	temps (min)	Distance à Conty	temps (min)	Distance à Amiens
1. Bacouel-sur-Selle	Amiens	11 km	18	13 km	16	11
2. Belleuse	Grandvilliers	15 km	20	5,5 km	8	28
3. Bosquel	Ailly sur Noye	11 km	13	5 km	6	22
4. Brassy	Grandvilliers	11 km	14	9,5 km	13	27
5. Contre	Conty	-	-	5 km	6	24
6. Conty	Conty	-	-			23
7. Courcelles-sous-Thoix	Grandvilliers	14 km	19	6 km	8	29
8. Essertaux	Ailly sur Noye	9,5 km	12	8 km	11	18
9. Fleury	Grandvilliers	18 km	24	2,5 km	3	25
10. Fossemanant	Amiens	15 km	22	9km	12	15
11. Frémontiers	Poix de Picardie	7 km	9	6,5 km	8	23
12. Lœuilly	Amiens	17 km	25	4,5 km	6	17
13. Monsures	Crevecoeur le Grand	15 km	20	4,5 km	6	24
14. Namps-Maisnil	Poix de Picardie	12 km	13	9 km	11	20
15. Nampty	Amiens	15 km	22	7,5 km	10	15
16. Neuville-lès-Lœuilly	Amiens	16 km	24	7km	10	16
17. Oresmaux	Ailly sur Noye	7 km	9	11 km	14	15
18. Plachy-Buyon	Amiens	11 km	17	11 km	13	11
19. Prouzel	Amiens	13 km	22	10 km	15	13
20. Sentelie	Grandvilliers	9,5 km	12	11 km	15	28
21. Thoix	Grandvilliers	12 km	16	8,5 km	11	31
22. Tilloy-lès-Conty	Conty	-		2,5 km	4	21
23. Velennes	Poix de Picardie	9 km	12	6 km	7	22

Struturation du territoire et bassins de vie



**Poix-de-Picardie**  
 Namps-Maisnil  
 Conty  
 Tilloy-lès-Conty  
 Sentelie  
 Brassy  
 Bosquel  
 Frémontiers  
 Contre  
 Courcelles-sous-Thoix  
 Essertaux  
 Velennes  
 Fleury

**Amiens**  
 Fossemanant  
 Prouzel  
 Lœuilly  
 Oresmaux  
 Neuville-lès-Lœuilly  
 Nampty  
 Bacouël-sur-Selle  
 Plachy-Buyon

**Grandvilliers**  
 Belleuse  
 Thoix

**Crèvecœur-le-Gd**  
 Monsures

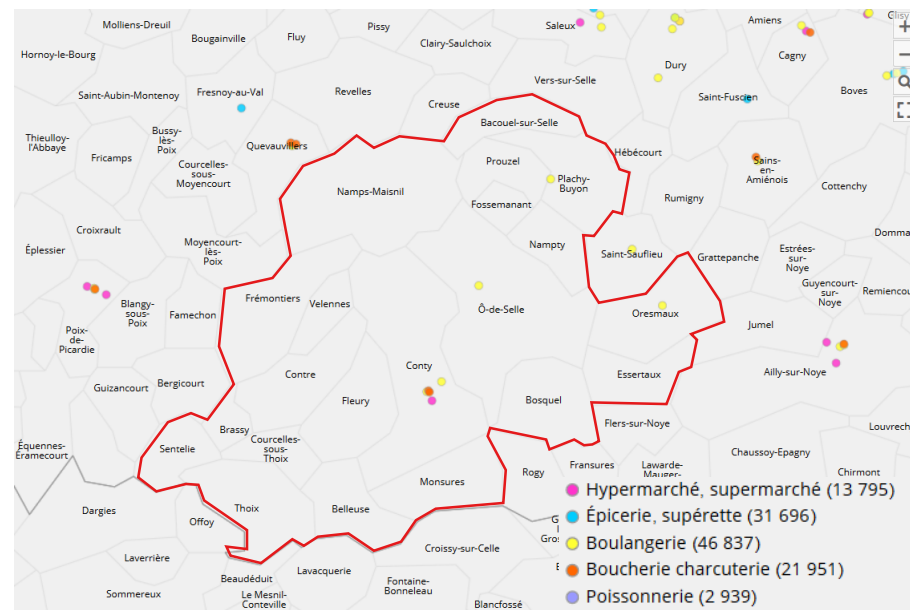
Un territoire à vocation majoritairement résidentielle avec une forte mobilité professionnelle, une offre commerciale peu développée

## Une offre commerciale peu développée

En 2014, 63,5 % des Samariens vivent dans une commune disposant d'au moins la moitié des équipements de la vie courante (banques, écoles, boulangerie, pharmacie...). C'est près de 18 points en dessous de la moyenne régionale (81,8 %). En effet, en 2013, 37,9 % des communes comptent moins de 200 habitants, regroupant 6,6 % de la population samarienne. Un bon réseau routier et la concentration de la population dans la périphérie des grands pôles d'emplois font que, malgré tout, les Samariens accèdent rapidement à ces équipements de la vie courante, à condition d'être motorisé. En 2014, 91,3 % de la population vivaient à moins de 7 minutes des 21 équipements de la gamme de proximité (banques, écoles, boulangerie, pharmacie...). Ces déplacements peuvent être couplés avec ceux liés au travail, puisque 63,9 % des ménages du département doivent quitter leur commune de résidence pour aller travailler.

Dans le Contynois, l'offre commerciale est très limitée et se concentre sur la ville centre, Conty. On y trouve des commerçants et des artisans dans les domaines suivants : alimentation, ambulance, antiquités, assainissement, automobile, assurances, artisans (maçons, couvreurs, menuisiers...), boissons, boulangerie, bureau de tabac, chaussures, équestre, fleuristes, immobilier, informatique, jardinage, médecins, opticien, pharmacie, pompes funèbres, presse, quincaillerie, restauration, salon de coiffure, spécialistes médicales et paramédicales, tapissier, tv/hifi/électroménager, vétérinaire, etc. Elle dispose aussi de structures de services dont: centre médico-social, centre de secours, Communauté de Communes, Crèche, Banque, Gendarmerie, La Poste, Notaire ...

Quelques commerces de première nécessité sont également recensés à Plachy-Buyon, Oresmaux ou encore Loeuilly.



Commerces alimentaires 2018 – Insee, Base permanente des équipements (Bpe)

Des niveaux de revenu qui baissent en s'éloignant à Amiens

## Un accroissement des inégalités territoriales

Le Grand Amiénois présente un visage très contrasté du point de vue des revenus de ses ménages. Trois types de communes peuvent être distingués :

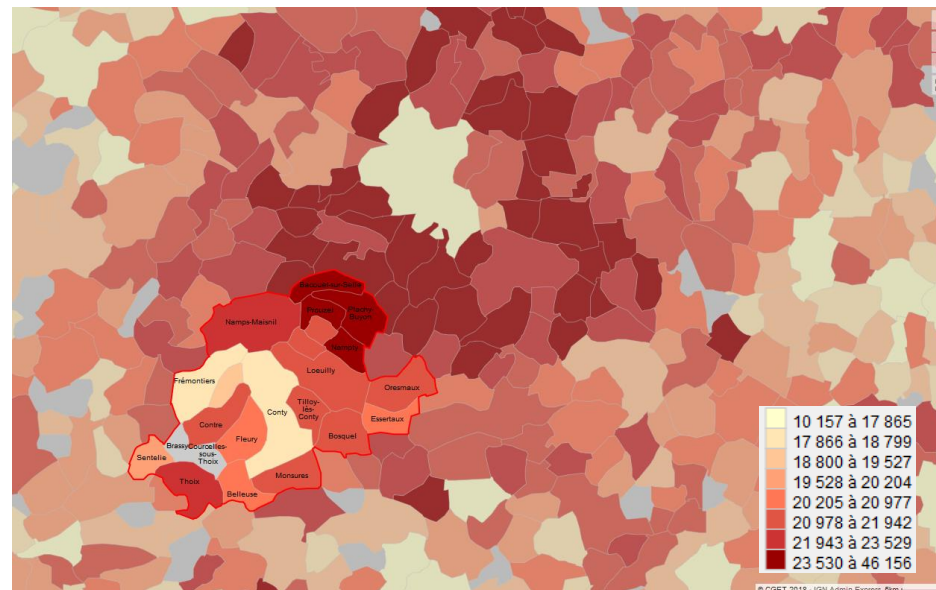
- les pôles urbains du Grand Amiénois : Amiens, Albert, Doullens, les communes de la vallée de la Nièvre, Ailly-sur-Somme, qui ont une forte proportion de ménages aux revenus modestes ;
- un ensemble de communes périphériques d'Amiens avec une large part de ménages aux revenus élevés ;
- les communes les plus éloignées du pôle urbain amiénois sont celles dont les populations ont majoritairement des revenus modestes.

Le Contynois suit ce même découpage avec :

- Conty, où le revenu disponible par unité de consommation est l'un des plus faibles.
- Une couronne amiénoise avec des communes aux populations plutôt aisées (Plachy-Buyon, Bacouel-sur-Selle, Prouzel, Nampty)
- Un niveau des revenus des ménages qui diminue plus on s'éloigne d'Amiens

L'éloignement géographique des ménages modestes vis-à-vis des lieux d'emplois et de services n'est pas sans poser question dans un contexte où les revenus d'une façon générale stagnent voire baissent et les dépenses pour l'énergie qui elles ne cessent de croître. Si cette tendance venait à durer, nul doute qu'une partie croissante de la population serait confrontée à des difficultés.

Médiane du revenu disponible par UC (euros) Insee, Filosofi 2015



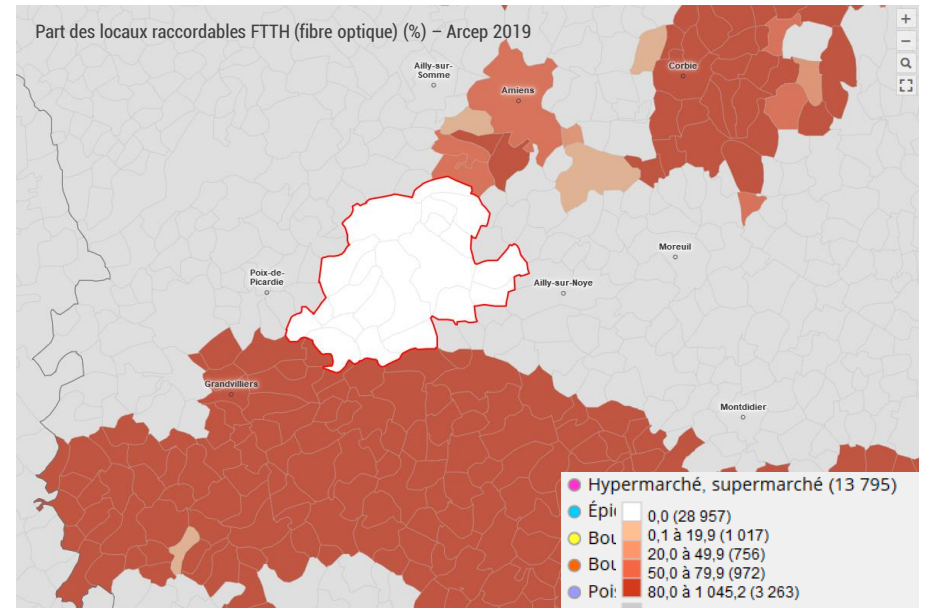
## Un accès inégal aux réseaux numériques et mobiles

Dans le Contynois la part des locaux raccordables au réseau FttH (logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique) est très faible, voire nul d'après les données disponibles et fournies par l'ARCEP en 2019.

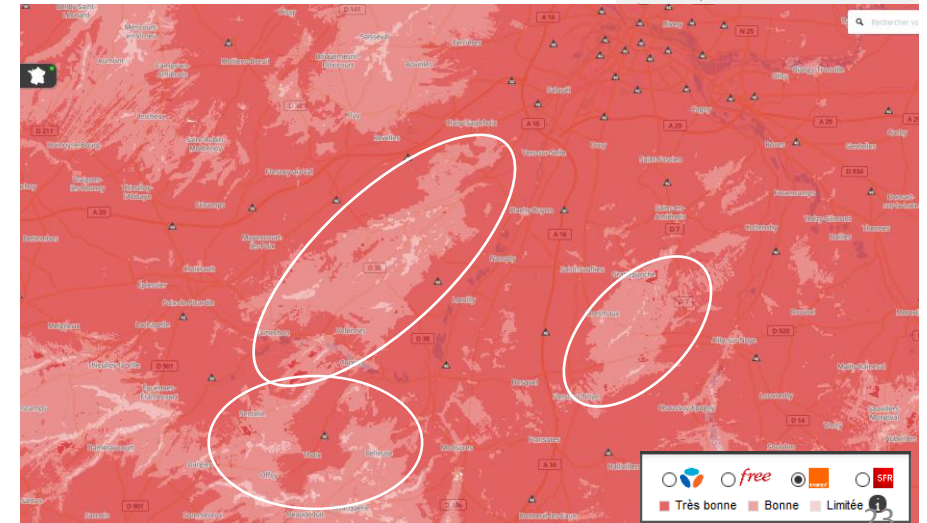
Somme Numérique, en partenariat avec le Conseil départemental et les Communautés de communes, ont révisé le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de la Somme en mars 2017. L'objectif est 100 % de lignes couvertes par la fibre optique dans tout le département à l'horizon 2024, en priorisant les territoires les moins bien desservis en très haut débit.

Concernant la part (en %) de la surface du territoire couverte en 4G par a minima deux opérateurs, seules les communes du sud (Courcelles-sous-Thoix et Thoix) présente un niveau de couverture moyen. Pour le reste, la couverture apparaît globalement de qualité. Toutefois dans les faits, le réseau mobile est limité sur certaines parties du territoire, en des points précis. Les zones où la qualité semble faire défaut par endroit sont notamment :

- le plateau est et certaines parties du territoire d'Oresmaux
- Le sud avec des secteurs sur Belleuse, Sentelie notamment
- L'ouest du territoire, au niveau du Bois de Frémontiers



Couverture mobile – monreseau mobile.fr



Fibre optique : liste des établissements publics reliés – Somme Numérique

Commune	Type	Etablissement
Conty	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
Conty	Conseil Départemental	CMS
Conty	Collège	JULES FERRY
Conty	Mairie	Mairie
Conty	Conseil Régional	MFR Conty
Croixrault	Etablissements publics	Complexe Nautique de Croixrault
Essertaux	Entreprise	TOUQUET SAVOUR

Des extensions urbaines qui impactent le paysage (banalisation/mutation) et modifient la morphologie de certains villages

## Types de de trame viaire et organisation des villages du Contynois

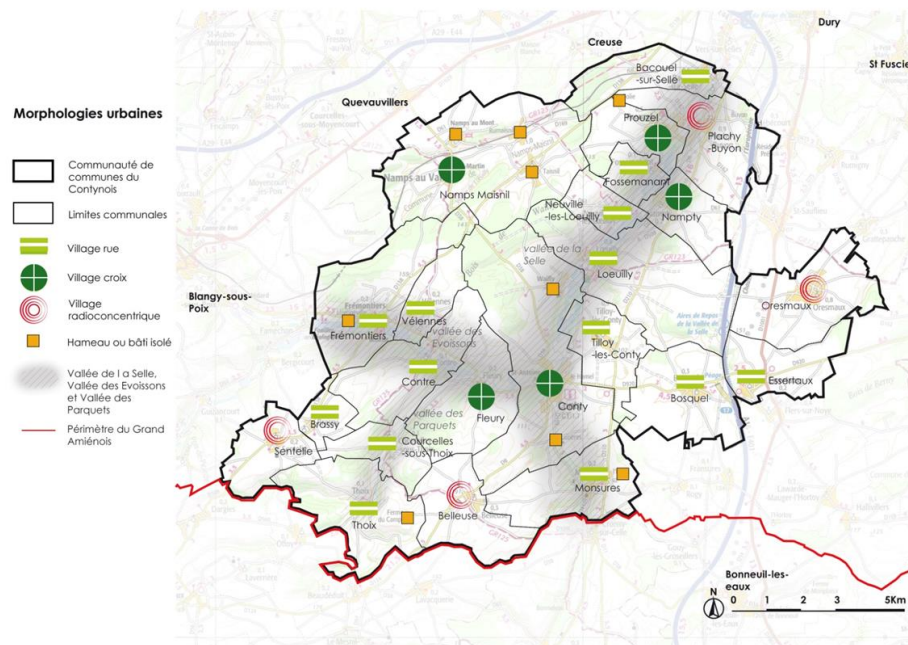
Les formes urbaines sont multiples, on distingue facilement quatre types de villages qui possèdent chacun leur mode d'urbanisation :

**Les villages radioconcentriques :** Les villages radioconcentriques se sont souvent développés par anneaux successifs autour d'une place principale où l'on trouve l'église, la mairie ou d'autres équipements. Ce type de configuration s'applique aux villages de Plachy-Buyon, Oresmaux, Belleuse et Sentelle. Dans le centre bourg, les parcelles sont petites et allongées, les habitations sont souvent accolées et implantées en limite de voirie, Plus on s'écarte du centre vers la périphérie, plus les parcelles sont grandes et les maisons sont implantées en milieu de parcelle.

**-Les villages rue :** Les villages rue se sont développés le long de l'axe de circulation principal du village. On retrouve dans cette configuration les villages de Neuville-les-Loeuilly, Loeuilly, Tilloy les Conty, Bosquel, Essertaux, Monsures, Frémontiers, Velennes, Contre, Brassy, Thois et Courcelle-sous-Thois. Ils donnent une impression d'étalement urbain laissant place à de nombreuses opportunités foncières. A Tilloy-lès-Conty par exemple, les constructions récentes de type pavillonnaire le long de la rue du Général Leclerc accentuent cette impression de village rue.

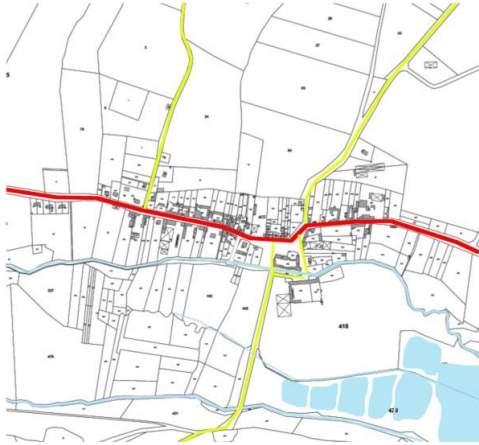
**-Les villages croix :** Les villages croix se sont souvent développés au croisement de deux axes de circulation. On retrouve cette configuration dans les villages de Prouzel, Nampty, Namps Maisnil, Conty et Fleury.

**-Les hameaux et bâtis isolés :** Ce sont de petites unités urbaines avec parfois une structure urbaine organisée ou au contraire une simple concentration et juxtaposition d'anciennes fermes ou de fermes toujours en activité. La progression de l'étalement urbain a absorbé plusieurs de ces bâtis isolés ou permis le développement de constructions aux alentours de ses lieux autrefois solitaires. On retrouve les hameaux de Luzières et de Wailly sur la commune de Conty, le hameau de Uzenneville sur la commune de Frémontiers, les hameaux de Namps au Mont, Namps au Val, Rumaisnil, et Taisnil sur la commune de Namps Maisnil, le hameau l'hirondelle sur la commune de Velennes, le lieu-dit L'estoc sur la commune de Monsures, le lieu-dit La ferme de La folie, sur la commune de Bacouel sur Selle et la ferme du Campreux à Thois.

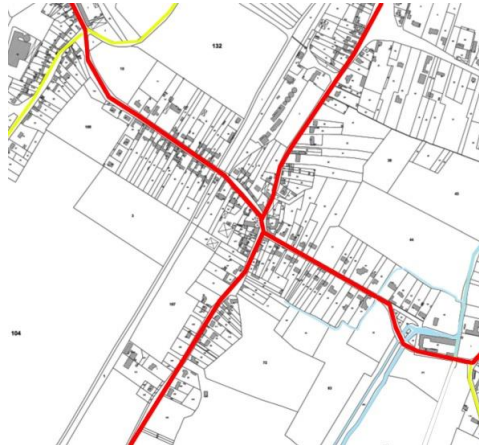


# « Un territoire rural dans l'image, périurbain dans le fonctionnement »

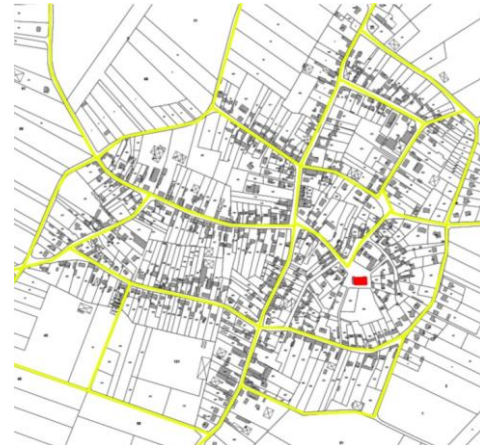
Des extensions urbaines qui impactent le paysage (banalisation/mutation) et modifient la morphologie de certains villages



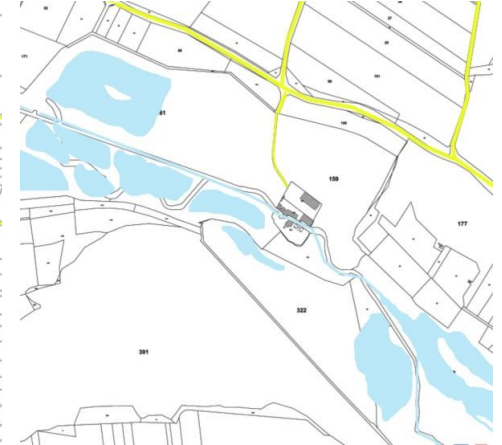
Exemple de plan de village rue : Frémontiers



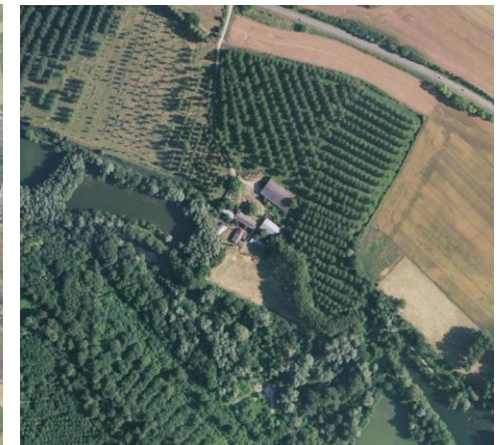
Exemple de plan de village en croix : Prouzel



Exemple de plan de village radioconcentrique : Oresmaux



Exemple de plan de hameau ou écart : Hirondelles, Commune de Velennes



Des extensions urbaines qui impactent le paysage (banalisation/mutation) et modifient la morphologie de certains villages

## Typologie d'occupation des parcelles et évolution

On retrouve généralement au centre des communes une trame parcellaire qui se caractérise par des parcelles de petites tailles et de formes irrégulières, souvent lanierées et orientées perpendiculairement par rapport à la rue.

La trame parcellaire pavillonnaire est issue d'une urbanisation récente. En effet, la conquête du terrain libre a bouleversé l'organisation traditionnelle de la trame parcellaire, conduisant à une trame parcellaire spécifique au développement du logement individuel pavillonnaire. La division d'anciennes propriétés agricoles a provoqué un découpage parcellaire normé dans la forme, qui rompt avec le parcellaire traditionnel. Les parcelles ainsi créées sont de grandes dimensions et de formes géométriques régulières.

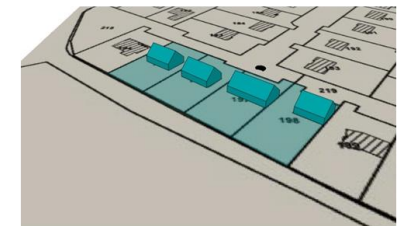
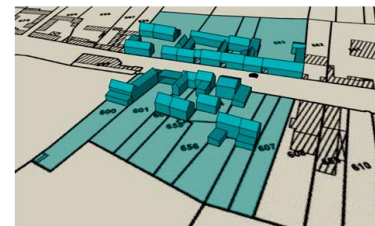
Autour du centre bourg de Plachy-Buyon par exemple, on retrouve souvent ces modes d'occupation de l'espace qui se sont principalement développés sous forme de lotissement. D'autres communes connaissent également cette architecture pavillonnaire, mais elle s'est bien souvent développée d'une manière moins organisée, plus au coup par coup et encombrant des espaces libres dans le tissu urbain existant.

**-Le bâti ancien :** dans le bâti ancien, on retrouve des modes d'occupation de la parcelle spécifiques avec un alignement du bâti à la voirie, des constructions contiguës en front de rue. Les habitations offrent généralement de bons volumes et sont souvent composées d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage. Cette architecture et ce mode d'occupation de l'espace sont bien souvent d'origine agricole et paysanne. Ils donnent un aspect très minéral aux paysages urbains. Ces éléments sont visibles dans de nombreux centres bourgs comme celui de Velennes par exemple. Ces bâtisses d'origine agricole et paysanne ont subi au cours du temps de nombreuses modifications permettant de répondre aux nouvelles attentes. Certains bâtiments agricoles ont notamment été transformés en logements. Certaines grandes bâtisses ont également été divisées afin de créer des logements de plus faible taille répondant mieux aux problématiques actuelles.

**-Le bâti récent :** les constructions individuelles les plus récemment bâties sur le territoire de l'intercommunalité prennent l'aspect de l'urbanisation pavillonnaire. Les logements pavillonnaires sont placés au milieu de la parcelle et non plus en front de rue. Les volumes sont moins importants avec des rez-de-chaussée surmonté de combles aménageables.

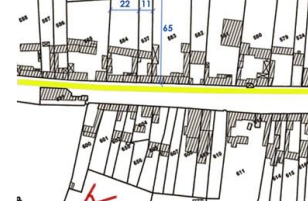
Ce mode d'urbanisation est beaucoup moins dense. Ces quartiers ont par exemple à Conty une densité moyenne d'environ 10 logements à l'hectare. Il donne une urbanisation plus aérée et plus végétale que dans le centre bourg. Dans ces quartiers les espaces privés contribuent très largement à la qualité perçue des lieux, le cadre est plus vert, et le traitement des limites joue un rôle important dans le paysage urbain.

C'est le développement de la voiture personnelle qui, en favorisant la production de logements là où les contraintes urbaines sont moins fortes, a permis l'essor de ce nouveau mode d'habiter. L'urbanisme fonctionnel, liée à l'usage de la voiture, a engendré une extension urbaine basée sur la séparation des lieux dédiés à l'habitat, au travail, aux achats et sur leur accessibilité par des infrastructures routières.



Parcelles étroites et allongées, environ 800m<sup>2</sup>

Parcelles rectangulaires de grande dimensions, environ 800 m<sup>2</sup>



Exemple de bâtis anciens : Velennes

Exemple de bâtis récents : Plachy-Buyon

Des extensions urbaines qui impactent le paysage (banalisation/mutation) et modifient la morphologie de certains villages

## Densité du bâti et place du végétal

### Le bâti ancien :

Comme nous l'avons vu précédemment, le bâti ancien que l'on retrouve en centre bourg est souvent situé en front de rue. Les constructions sont bien souvent contigües. De ce fait, les densités y sont plutôt élevées. Le centre bourg compte par endroit une densité d'environ 20 logements à l'hectare.

Dans le centre bourg, les formes et les tailles de parcelles sont très variées. La maison, organisée sur le devant de la parcelle libère des espaces intéressants sur l'arrière.

### Le bâti récent :

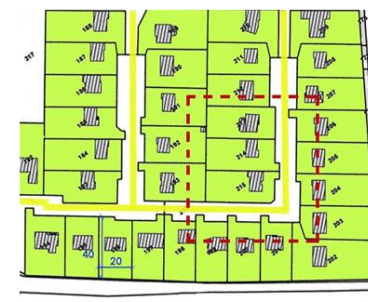
Les constructions plus récentes de type pavillon sont beaucoup moins denses. Ces constructions ont par exemple à Conty une densité moyenne de 10 logements à l'hectare. Certains quartiers comptent même seulement 5 logements à l'hectare.

Dans le bâti récent, le découpage parcellaire est dominé par des formes et des tailles uniformes. La maison implantée exclusivement en milieu de parcelle ne favorise pas la qualification des espaces libres. Les terrains situés entre les constructions et la rue sont généralement artificialisés, notamment pour accueillir le stationnement; l'arrière de la parcelle est engazonnée et compte quelques arbres. L'implantation des pavillons génère de nombreux espaces résiduels, difficiles à qualifier, et de nombreux vis-à-vis qui poussent les habitants à se refermer derrière les clôtures opaques (haies de thuyas) pour préserver leur intimité. L'espace est systématiquement clos sur la rue; les clôtures sont relativement homogènes, constituées pour la plupart d'un muret bas ou d'un grillage doublé ou non par une haie.

Le bâti ancien :



Le bâti récent :



Des extensions urbaines qui impactent le paysage (banalisation/mutation) et modifient la morphologie de certains villages

## Matériaux et traditions

Les maisons rurales traditionnelles ont souvent une architecture mixte de briques et de pierres, les plus vétustes utilisent le bois et le torchis. Les ouvertures sont plus hautes que larges.

La maison paysanne est rarement isolée. Lorsqu'une grange est située en front de rue, elle ouvre sur une cour desservant une longère en fond de parcelle utilisée comme unité d'habitation, accompagnée sur les côtés d'annexes.

Elle fait partie d'un ensemble bâti soit parce que le logis est un élément de la ferme au même titre que l'étable ou la grange, soit parce que les maisons contiguës les unes aux autres le long des rues, forment un ensemble homogène.



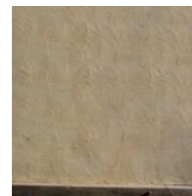
« Essentage » protection du pignon en tuile, en bois ou en ardoise.



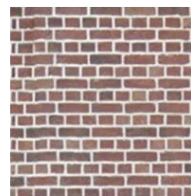
Appareillage « à couteaux ». Terminaison haute du pignon qui permet de constituer un angle régulier.



Volets persiennés en bois



1 Badigeon. Recouvre les parois de torchis, est un mélange de chaux naturelle et de pigments.



2 Brique du Nord. Sa dimension est d'environ 22 x 11 x 6 cm, sa forme et sa couleur varient selon les argiles qui la composent et la durée de cuisson.



3 Ardoise naturelle



Tuile mécanique de couleur orange



4 Lucarne, toiture à 2 pans



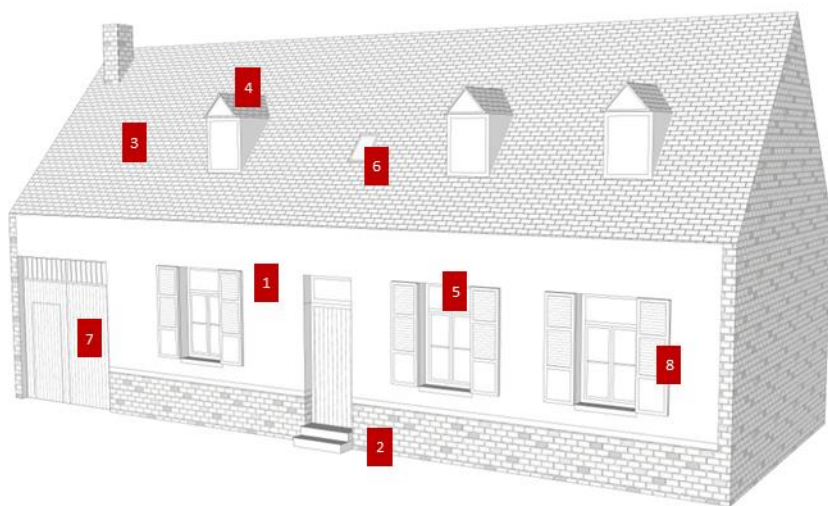
5 Fenêtre à deux vantaux. Ici surmontée d'une imposte vitrée.



6 Lucarne tabatière. Simple châssis de toit.



7 Porte « charretière » composée de deux grandes portes en bois, redivisées en partie haute à claire voie + petite porte en partie basse.



Des extensions urbaines qui impactent le paysage (banalisation/mutation) et modifient la morphologie de certains villages

## Les conséquences du développement urbain récent

En matière de paysages, les évolutions négatives constatées sur le territoire sont en grande partie dues aux extensions urbaines en périphérie des zones bâties et à la dégradation des limites entre les espaces urbanisés et le territoire agricole et naturel.

Ces dernières années, les formes urbaines produites ont en effet été bouleversées par un développement particulièrement important du logement individuel de type pavillonnaire. Celui-ci rompt avec les morphologies et les modes d'occupation historiques des villages et les uniformise, tout en fragilisant également les silhouettes des villages. Les matériaux de construction locaux tendent à être abandonnés au profit de matériaux moins coûteux (constructions standardisées). L'implantation des pavillons neufs (lotissements pavillonnaires, mitage) rompt également avec les modes de construction anciens contribuant à une perte d'identité locale. Ces évolutions concourent à l'uniformisation des paysages construits.

Si pour la plupart des communes implantées en bas de versants, les constructions restent encore majoritairement masquées par la végétation du fond de vallée, les extensions urbaines qui se développent en haut des versants marquent fortement le paysage car peu ou pas intégrés dans la végétation. C'est notamment le cas à Nampty, Tilloy-lès-Conty ou encore Plachy-Buyon.

Sur les plateaux, l'insertion des extensions pavillonnaires relève encore plus du défi lorsque la structure du village bosquet a peu à peu disparu. C'est le cas notamment à Oresmaux.

>>> *A RETENIR : Dans le Contynois s'opère une banalisation progressive des paysages de vallées et de plateaux sous l'effet conjugué de l'urbanisation mais aussi des pratiques agricoles. Une vigilance est à avoir quant à l'insertion des futurs projets d'aménagement dans le paysage afin de pérenniser les éléments qui forgent l'identité du Contynois et qui participent au cadre de vie.*



## 2 « Une campagne urbaine globalement attractive mais qui ne semble pas accessible à tous »



Une croissance démographique lente et continue, hétérogène sur le territoire

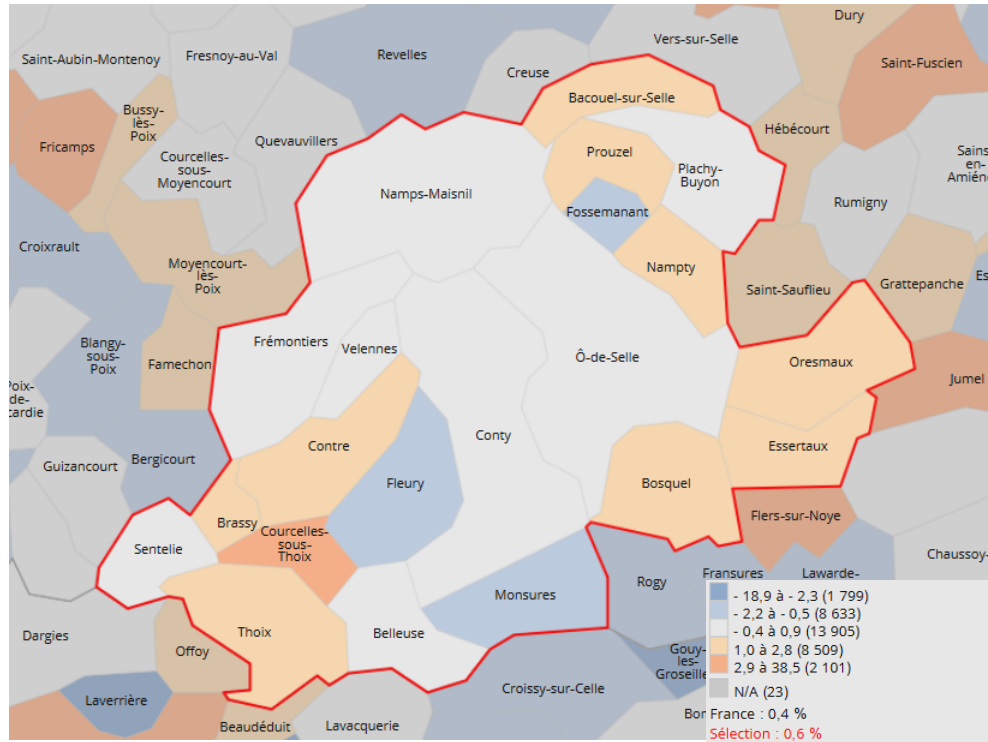
**Des dynamiques variées sur le territoire, selon les communes**

Si le territoire connaît une croissance de sa population constante et continue depuis 1968, les dynamiques observées au sein des communes sont différentes.

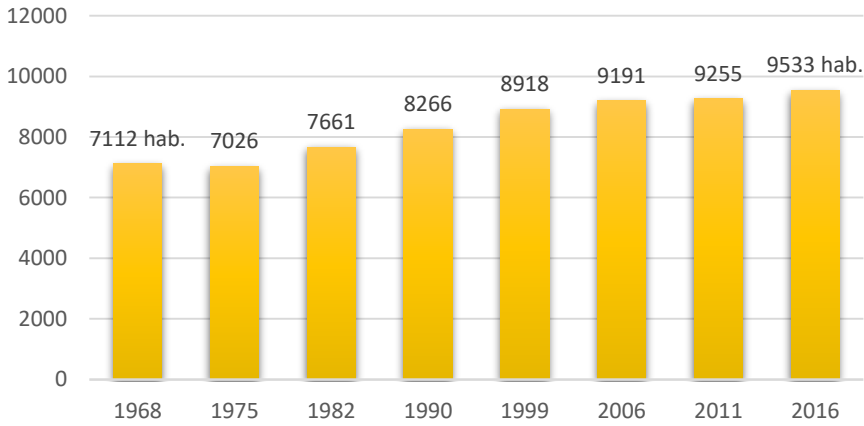
L'une des plus importante à noter est celle qui concerne le pôle majeur du territoire, Conty. Entre 1999 et 2011, le pôle a connu une croissance faible de sa population, de l'ordre de 0,2% par an, soit un gain de 76 habitants sur cette période. Fait marquant, depuis 2011, la population diminue désormais. Cette baisse n'est toutefois pas due comme on pourrait l'imaginer à un manque d'attractivité de la commune (solde migratoire de +0,9%/an), mais plutôt à un solde naturel négatif (-1,1%/an).

Sur la dernière période de recensement, d'autres communes s'inscrivent dans la même dynamique négative. C'est le cas de Namps-Maisnil, autre pôle important pour le territoire dont la population a baissé de 0,2%/an entre 2011 et 2016.

A l'inverse, les commune situées aux franges nord du territoire continue d'être attractives et de gagner des habitants avec des taux de croissance relativement élevés (Bacouël-sur-Selle +1,5/an – Oresmaux +1,7%/an – Prouzel, Nampty, Essertaux et le Bosquel +2,5%/an).



Le Continois, évolution de la population de 1968 à 2016



- Un rythme de croissance de près de 1% entre 1990 et 1999, puis un ralentissement notoire constaté jusqu'en 2011 avec une croissance établie à environ 0,3%/an.
- Une accélération de la croissance démographique entre 2011 et 2016 (+0,6%/an) avec un gain de population de 278 habitants.

Une croissance démographique lente et continue, hétérogène sur le territoire

**Le parc de logements et sa progression**

En 2016, 4233 logements ont été recensés sur le territoire dont 18% se concentre à Conty.

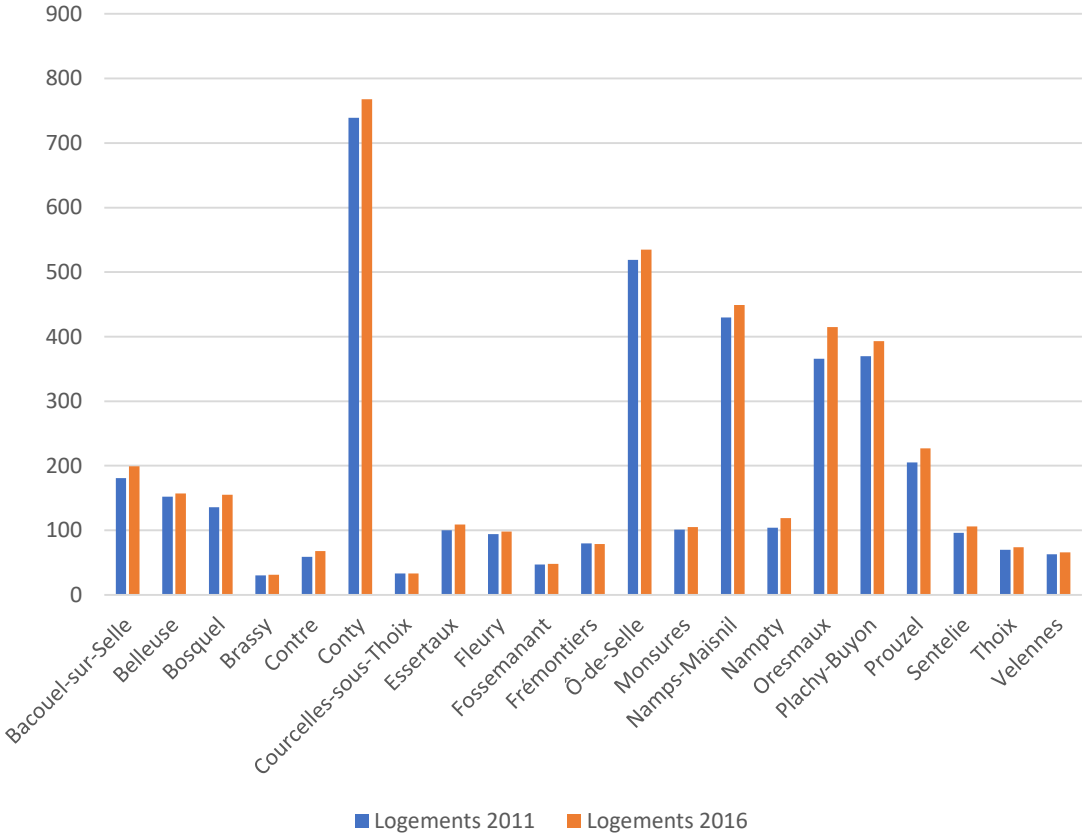
4 communes (sur 21) accueillent la moitié du parc de logements du Contynois :

- Conty
- Ô-de-Selle
- Namps-Maisnil
- Oresmaux

Entre 2011 et 2016, le nombre de logements a augmenté de 259 unités. Cette augmentation a concerné particulièrement les communes du nord du territoire (Bacouel-sur-Selle, Plachy-Buyon et Prouzel) avec 25% des nouveaux logements. Sur cette période Oresmaux a vu son nombre de logements augmenté de 49 unités, ce qui en fait la commune qui a connu la plus forte progression.

A l'inverse, 8 communes ont constaté une hausse de leur parc de logements de moins de 5 unités sur cette période : Belleuse, Brassy, Velennes, Thois, Courcelles-sous-Thois, Fleury, Fossemanant, Frémontiers et Monsures.

Répartition par commune des logements (2011-2016)



>>> **A RETENIR** : Le Contynois gagne des habitants mais les situations diffèrent selon les communes. L'attractivité est forte au nord, en périphérie amiénoise, beaucoup plus mesuré plus on s'éloigne de la métropole.

Un solde migratoire dont la tendance s'est inversée, et un gain de population observable

**Un discret regain d'attractivité**

Entre 1990 et 2006 la croissance démographique du Contynois ralentit. On constate toutefois que la croissance démographique semble s'accélérer avec une hausse de 0,6% depuis 2011.

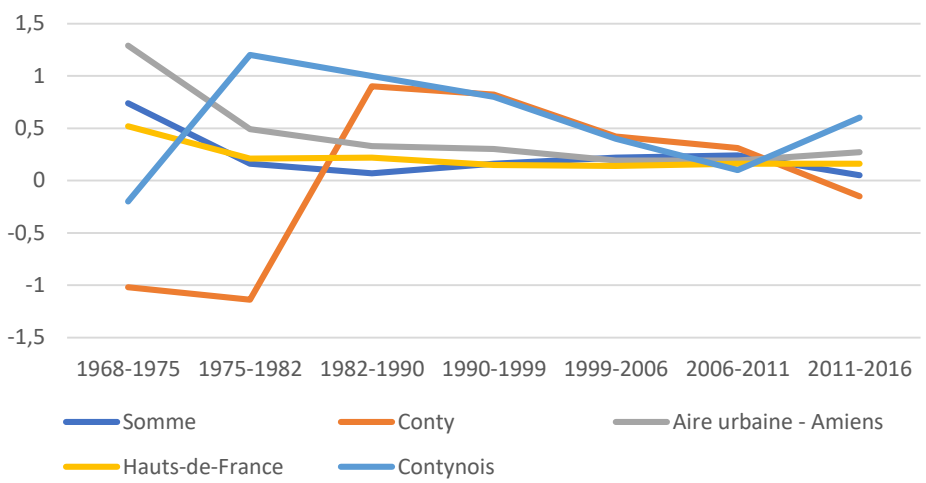
Avec un solde migratoire en décélération depuis les années 80, le Contynois continue cependant d'attirer de la population. Entre 2006 et 2011, le solde migratoire du Contynois (différence entre le nombre d'habitants qui se sont installés sur le territoire, et le nombre d'habitants l'ayant quitté) était nul et contribuait ainsi au ralentissement de la croissance démographique. On observe toutefois une inversion de la tendance début des années 2010 qui se confirme sur la période 2011-2016 avec un solde migratoire positif de 0,4%.

Le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) est positif depuis les années 80. Après une légère diminution du solde naturel entre 2006 et 2011, celui-ci remonte pour se rapprocher de 0,5%.

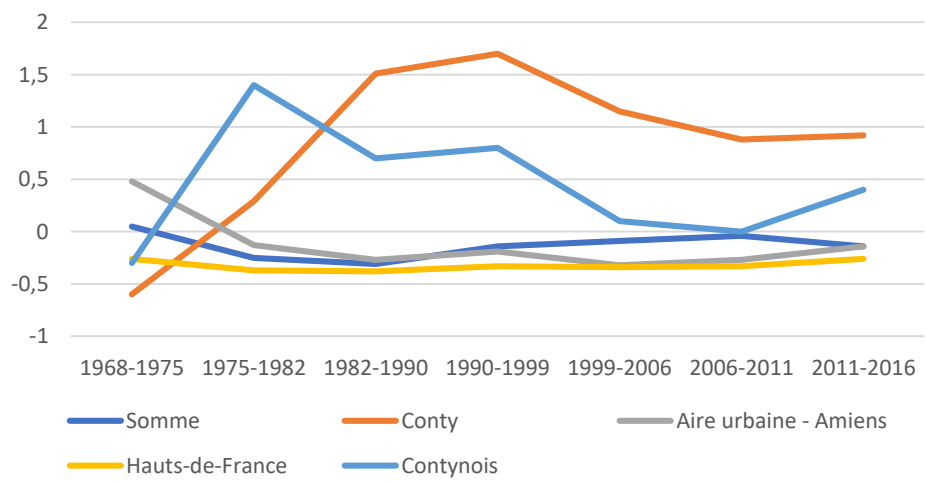
Sur la dernière période, le solde migratoire est plus important que le solde naturel. Cela indique que le territoire constate plus d'arrivées de population que de départs. Le solde migratoire positif peut s'expliquer par un regain d'attractivité du territoire, comme par exemple l'attrait pour une qualité de vie à la campagne, cumulable avec la proximité d'Amiens.

A noter que Conty se démarque avec une croissance de la population freinée par un solde naturel négatif (-1,1%) qui n'est pas contrebalancé par un solde migratoire pourtant proche 1%.

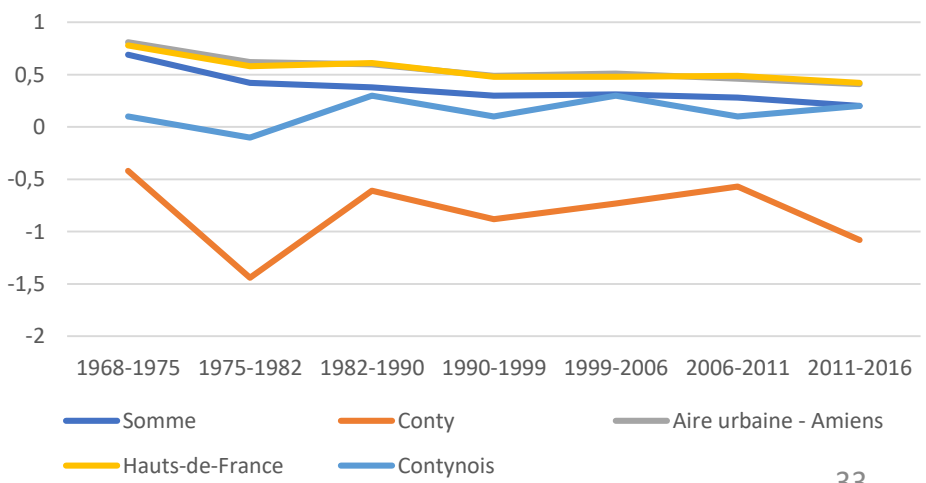
Taux d'évolution annuel de la population



... due au solde migratoire (en %)



... due au solde naturel (en %)



Un taux de vacance en augmentation constante depuis 1999

En 2016, le taux de vacance s'élève à 7,7% soit 328 logements vacants, sur un total de 4234 logements. Cela représente une hausse de 73 unités par rapport à 2011.

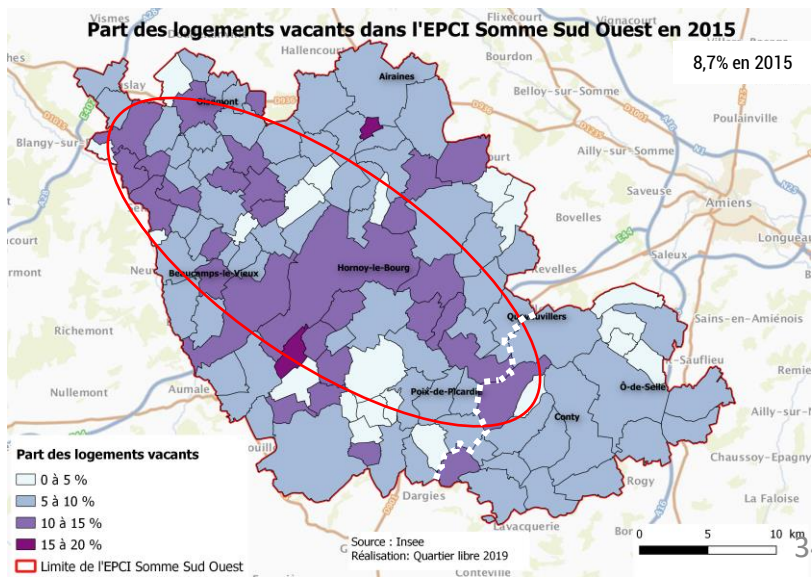
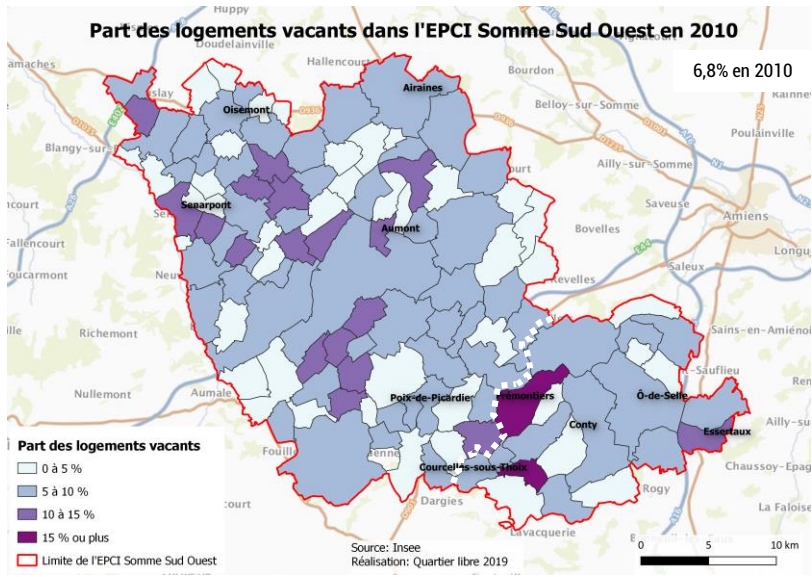
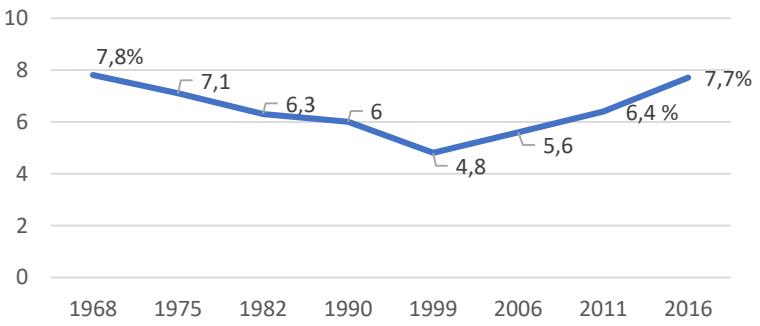
Si ce taux n'est pas inquiétant en soi et reste inférieur à la moyenne constatée à l'échelle de la communauté de communes Somme Sud Ouest (8,7%), son évolution questionne car la hausse est sensible depuis 1999 avec +2,9 points. Au regard du profil du parc de logements, de son ancienneté, l'offre de logements disponible dans le Contynois ne semble pas répondre totalement aux besoins des candidats à l'installation.

Spatialement, cette vacance est plus marquée sur certaines communes. C'est le cas à Conty où elle s'élève à 10,6% du parc de logements en 2016 (en hausse par rapport à 2015). Des taux supérieurs à 9% sont aussi observés en 2016 dans les communes situées au sud ouest (Monsures, Courcelles-sous-Thoix, Thoix et Sentelie). A l'inverse, la couronne amiénoise (Bacouel-sur-Selle, Fossemanant, Nampty, Prouzel) présente des taux faibles inférieurs à 5%, synonyme d'un marché vraisemblablement plus tendu.

Physiquement, cette vacance est aussi perceptible dans certains villages et marquent le cadre de vie en offrant des rues parfois peu avenantes avec des maisons fermées, voire à l'abandon.

>>> A RETENIR : un taux de vacance en augmentation et des situations qui questionnent à Frémontiers (13,6% de logements vacants dans le nombre total de logements), Thoix, Sentelie et Conty (10,6%),

Evolution du taux de vacance dans le Contynois entre 1968 et 2016



« Une campagne urbaine globalement attractive mais qui ne semble pas accessible à tous »

Un taux de vacance en augmentation constante depuis 1999



La vacance « visible » (Namps Maisnil, Frémontiers, Conty)

Un parc de logements caractéristique du « rural périurbain », qui ne semble pas répondre à tous les besoins

**Peu de petits logements pour des ménages de petite taille**

Globalement les résidences principales sont de grande taille dans le Contynois, supérieure à la moyenne constatée à l'échelle de l'EPCI. Le nombre de pièces par maison est de 5,1, contre 4,9 au niveau de la CC2SO.

Nombre moyen de pièces des résidences principales

Indicateurs	21 communes	CC Somme Sud-Ouest
Ensemble des résidences principales	5,0	4,8
Maisons	5,1	4,9
Appartements	2,8	3,0

2011 2016

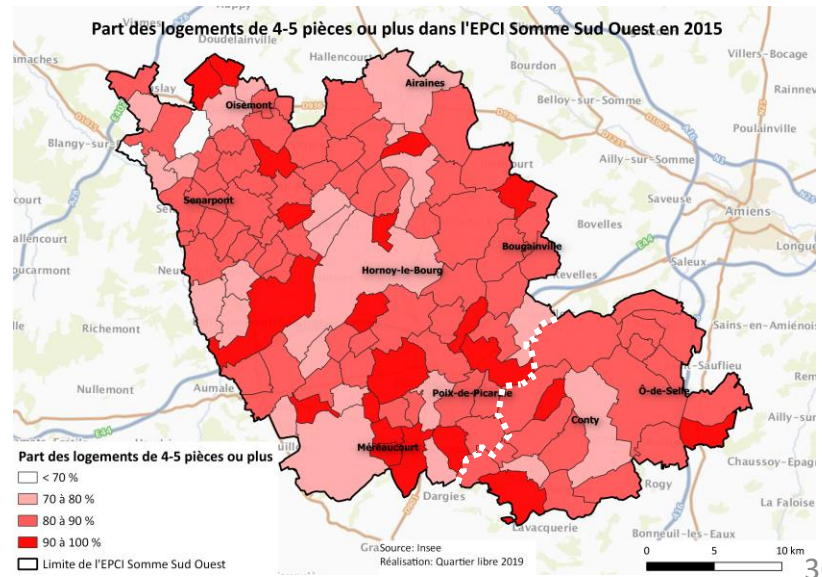
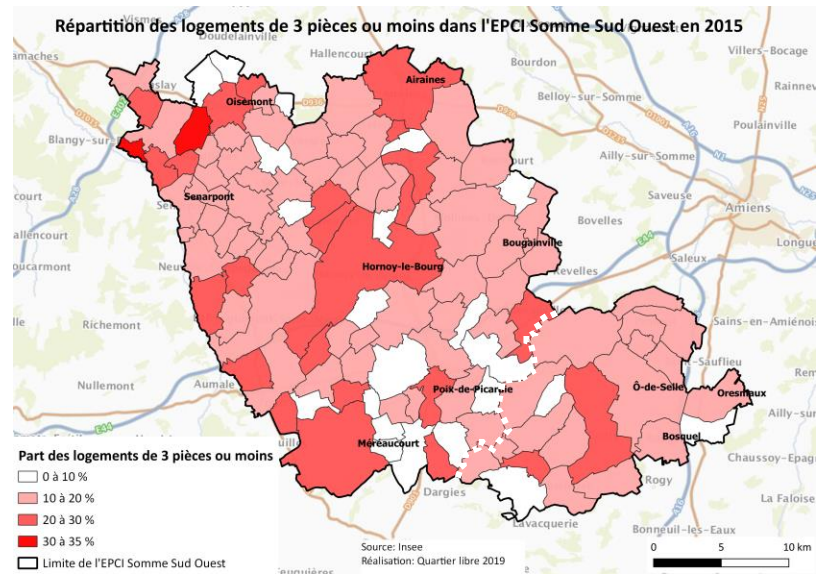
Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

On constate ainsi dans le Contynois que 60% des résidences principales ont 5 pièces ou plus, 83% ont plus de 4 pièces. Les 2 pièces ou moins ne représente que 4,1% du parc, soit moins de 150 unités.

Ce constat de la prédominance d'une offre de grands logements est à dresser sur l'ensemble des communes. Seul Conty se démarque quelque peu, comme l'ensemble des pôles de la CC2SO, avec une part des logements de 4 pièces et plus qui s'élève à 75%.

Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces - 2016

■ 1 pièce ■ 2 pièces ■ 3 pièces ■ 4 pièces ■ 5 pièces et plus



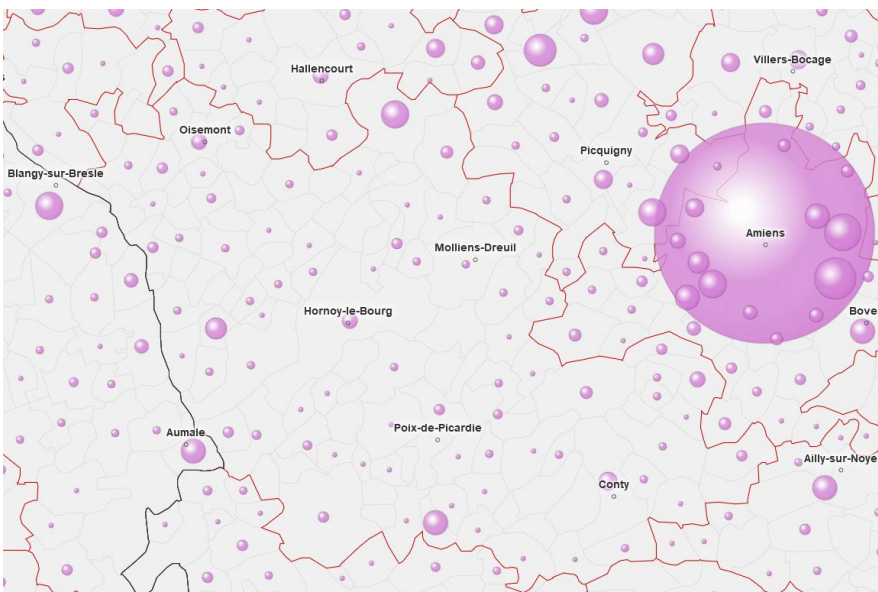
Un parc de logements caractéristique du « rural périurbain », qui ne semble pas répondre à tous les besoins

A partir du constat dressé sur la taille des logements du Contynois, la question se pose de la capacité de ce parc à répondre aux évolutions sociétales en cours, qui conduit à une tendance lourde, celle de la diminution de la taille des ménages, à laquelle n'échappe pas le territoire.

Trois phénomènes à l'œuvre dans le Contynois peuvent être pointés : l'augmentation du nombre de ménage d'une personne (+100 ménages entre 2011 et 2016, soit 917 ménages d'une seule personne), celui des familles monoparentales (+34% entre 2011 et 2016) et le vieillissement de la population.

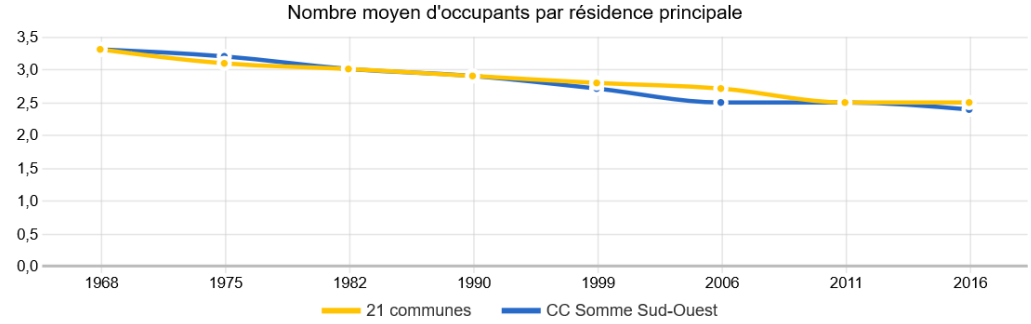
Ces ménages représentent à eux seuls plus de 3 ménages sur 10 dans le Contynois. Si le profil « familial » du Contynois, c'est-à-dire offrant un cadre propice aux ménages avec enfants désireux de s'installer à la campagne n'est pas remis en cause, il semble toutefois en perte de vitesse (39% de familles avec enfants en 2011, 36,6% en 2016). L'adéquation de l'offre de logements avec les nouveaux besoins qui apparaissent est donc un enjeu pour le territoire.

Nombre de familles monoparentales en 2015



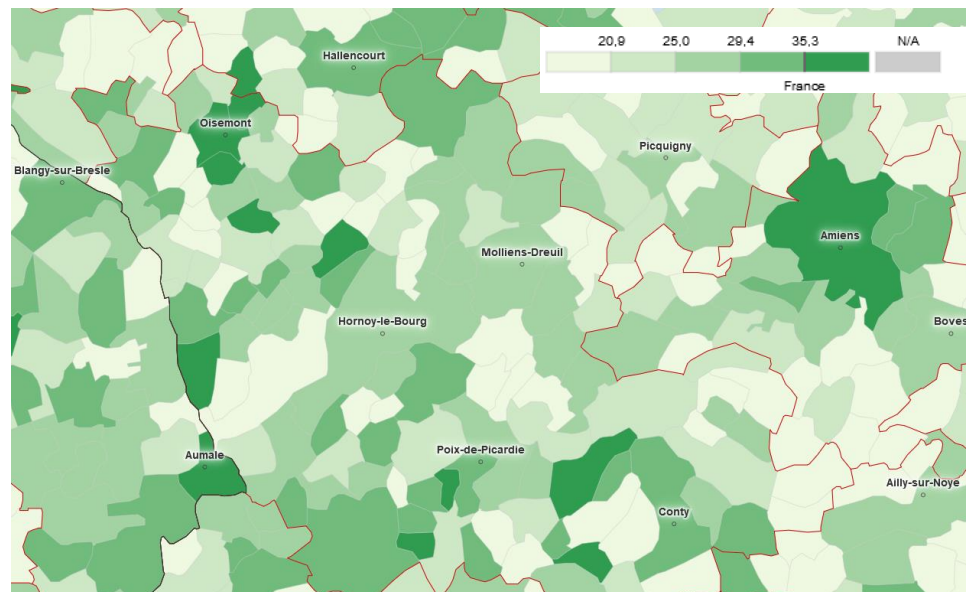
A Conty 53 familles monoparentales en 2010, contre 79 en 2015 (11% des ménages)

Évolution de la taille des ménages



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale

Part des personnes vivant seules en 2015

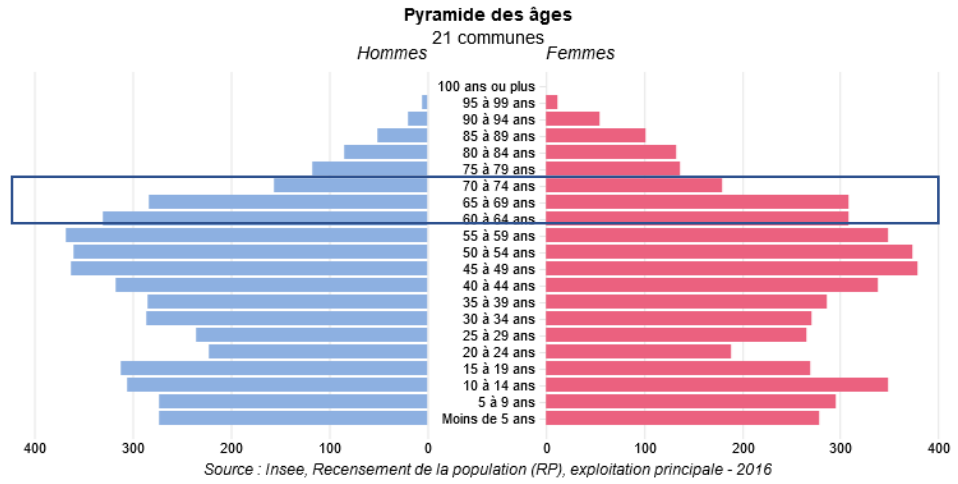


A Conty, on comptait 210 ménages d'une seule personne en 2015

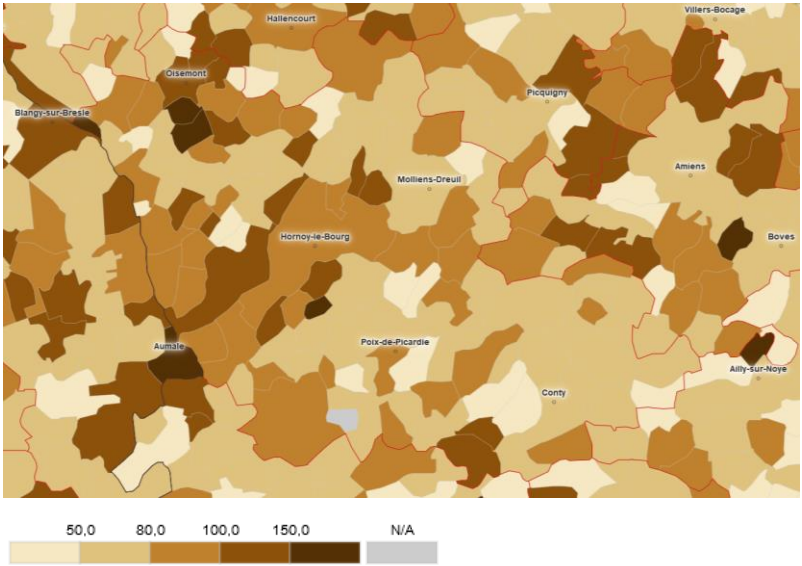
Un parc de logements caractéristique du « rural périurbain », qui ne semble pas répondre à tous les besoins

Le phénomène de vieillissement de la population concerne aussi le Contynois, même si le territoire profite encore d'une base solide que constitue la part des moins de 30 ans. Ils représentent en 2016 34,3% de la population, contre 35,4 % en 2011. Le phénomène semble plus marqué sur certaines communes où l'on constate une évolution de la classe d'âge des +65 ans entre 2010 et 2015 supérieure à la moyenne nationale. C'est le cas dans les communes du nord du Contynois, aux franges de la métropole.

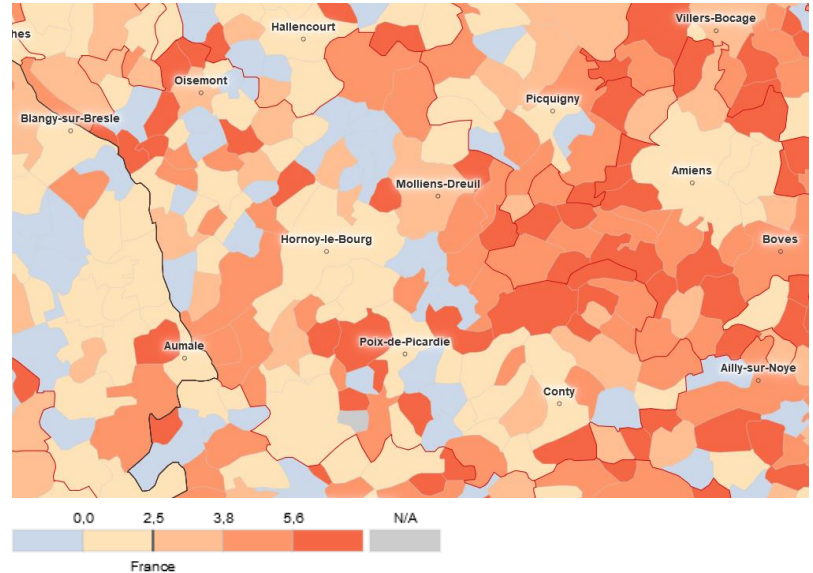
De ce phénomène en cours, découlent des besoins spécifiques en matière de logements. Au-delà de l'intérêt d'adapter la production de logements à ce phénomène en diversifiant les produits, la forte progression du nombre de personnes âgées dans les années à venir aura aussi une incidence sur l'adaptation du parc de logements existants. Cela passera par un renforcement des aides en faveur d'un maintien à domicile des propriétaires occupants modestes, le développement d'un meilleur accompagnement des retraités dans leurs démarches d'amélioration de leur logement, la mise en place d'une plus grande solvabilité pour la réalisation des travaux nécessaires ou encore l'harmonisation des instruments et conditions financières de mise en œuvre.



Rapport des +65 ans avec les -20 ans en 2015



Evolution de la classe d'âge des +65 ans entre 2010 et 2015



« Une campagne urbaine globalement attractive mais qui ne semble pas accessible à tous »

Une offre locative assez peu développée

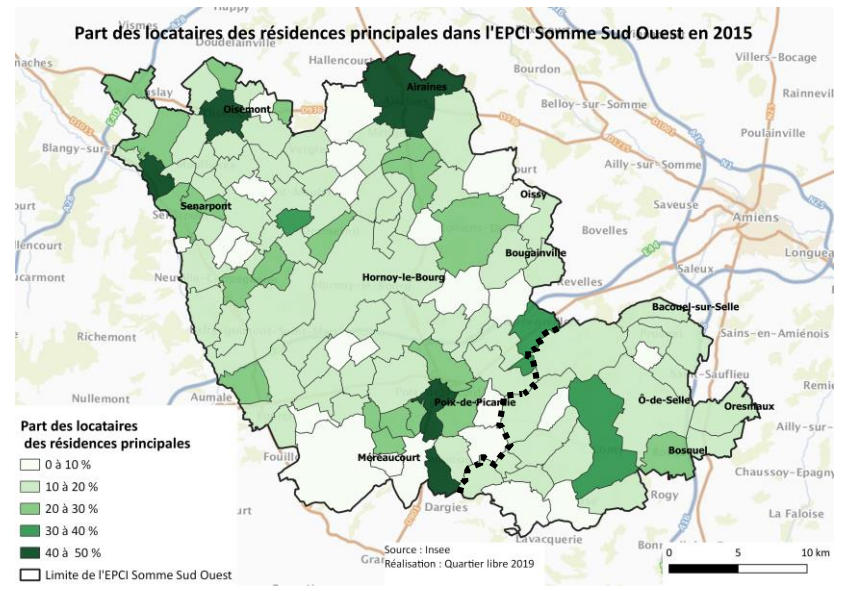
L'offre de logements locatifs, hors logement HLM loué vide, représente 16,5% du parc de résidences principales à disposition dans le Contynois. C'est en deçà de la proportion observée à l'échelle de la CC2SO (17,8%) et de la moyenne départementale (38,5% env. en 2015)

Avec 15,2 % de locatifs en 2011 dans le Contynois, ce chiffre est toutefois en augmentation de 10% sur la dernière période.

Conty, les Ô-de-Selle et le Bosquel semblent se démarquer des autres communes avec une part de locataires plus significative. Il sont 37% à Conty, 25,5% à Le Bosquel, 19% au Ô-de-Selle.

En matière d'offre et de prix proposés, on trouve en 2019 les offres suivantes (source : leboncoin) :

>>> **A RETENIR** : un parc de logements qui se caractérise par : de plus en plus de grands logements, une offre limitée de logements locatifs qui pourtant répondrait aux besoins satisfaction de parcours résidentiels des ménages, peu de petits logements susceptibles de correspondre à des profils de ménages en augmentation à savoir, les personnes seules, âgées ou non, les familles monoparentales notamment.



< 50 m <sup>2</sup>	50 à 100 m <sup>2</sup>	> 100 m <sup>2</sup>
<p><b>1 appartement</b> 400 €/mois Namps-Maisnil</p>	<p><b>5 appartements</b> De 500 à 650 €/mois Namps-Maisnil Oresmaux Conty</p>	<p><b>0 appartement</b></p>
<p><b>1 maison</b> De 600 à 650€/mois Conty</p>	<p><b>8 maisons</b> De 500 à 700 €/mois Plachy-Buyon Conty Belleuse Oresmaux Ô-de-Selle</p>	<p><b>1 maison</b> 1200 €/mois Plachy-Buyon</p>

Un parc social peu développé et concentré en majorité sur Conty

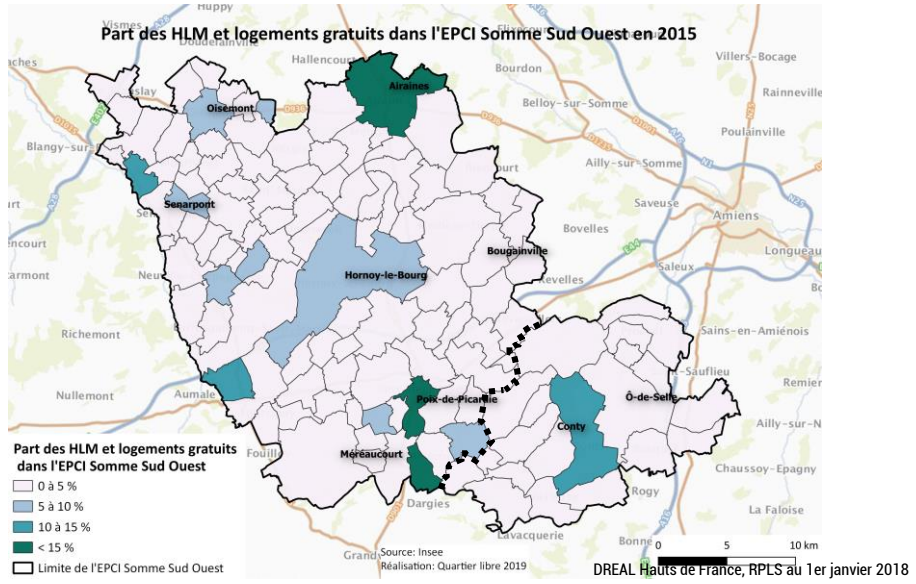
On compte aujourd'hui 100 logements aidés dans le Contynois, en comptabilisant les dernières réalisations sur Conty et Plachy-Buyon. Plus de 90% de l'offre est située à Conty. Seules les communes de Lœuilly, Plachy-Buyon et Bacouel-sur-Selle disposent aussi de logements aidés.

La part des locataires d'un logement HLM loué vide est faible. Elle est de 1,7%, bien en dessous du taux constaté à l'échelle de la CC2SO (4,5% en 2016)

Le parc existant se répartit de manière équilibrée entre logements individuels et logements collectifs. La moitié des logements ont 3 pièces ou plus. L'âge moyen du parc sur Conty, à l'inverse des autres communes est plutôt élevé. Il est supérieur à 30 années, ce qui pose la question de la rénovation du parc et la mise à niveau potentielle de certains logements.

Commune	Type de construction (en effectif)		Nombre de pièces (en effectif)				
	Collectif	Individuel	1	2	3	4	5 et plus
BACOUEL-SUR-SELLE	4	0	0	0	4	0	0
CONTY	22	55	0	35	30	6	6
LOEUILLY	0	1	0	0	0	0	1

Commune	Financement d'origine (en effectif)				
	PLAI	Plus après 1977 (*)	PLS	PLI	Plus avant 1977 (*)
BACOUEL-SUR-SELLE	0	4	0	0	0
CONTY	6	47	6	0	18
LOEUILLY	0	1	0	0	0



Commune	Répartition par mode (en effectif)							
	proposés à la location		vides	pris en charge par une association	occupés avec ou sans contrepartie financière	Ensemble du parc social	Parc non conventionné des SEM	Ensemble du parc locatif des bailleurs sociaux
	loués	vacants						
BACOUEL-SUR-SELLE	4	0	0	0	0	4	0	4
CONTY	76	1	0	0	0	77	0	77
LOEUILLY	1	0	0	0	0	1	0	1

- + 3 logements à Prouzel livrés en avril 2018 : 2 T2 et d'un T4
- + 16 logements collectifs, route de Luzière à Conty livrés en 2019

Un parc social peu développé et concentré en majorité sur Conty

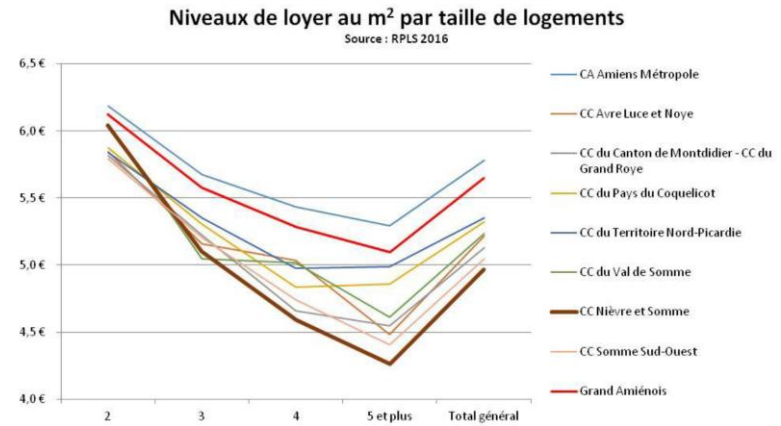
Les bailleurs présents sur le territoire sont : O.P.H. EN SOMME / OPSOM - S.A. IMMOBILIERE PICARDE / SIP HLM - APREMIS - O.P.H. D'AMIENS

L'offre proposée est attractive avec un taux de vacance quasi nul (<1% en 2018), notamment au niveau des prix de loyer proposés (env. 5€/m<sup>2</sup> contre près de 5,7€/m<sup>2</sup> au niveau du Grand Amiénois). Au niveau de la CC2SO, l'offre proposée est l'une des moins chères du Grand Amiénois (RPLS 2016).

La demande en logements aidés en 2018 au niveau de la communauté de communes s'élevait à 220 demandes déposées, ce qui témoigne d'un besoin de développer l'offre. A Conty, ce sont 55 demandes qui étaient en attente au 31/12/2017, principalement pour des T2 et T3. D'autres demandes en attente ont aussi été exprimées à Essertaux (1 demande), Plachy-Buyon (2) et Prouzel (1). A ce manque de logements disponibles, s'ajoute une faible rotation des locataires au sein du parc existant.

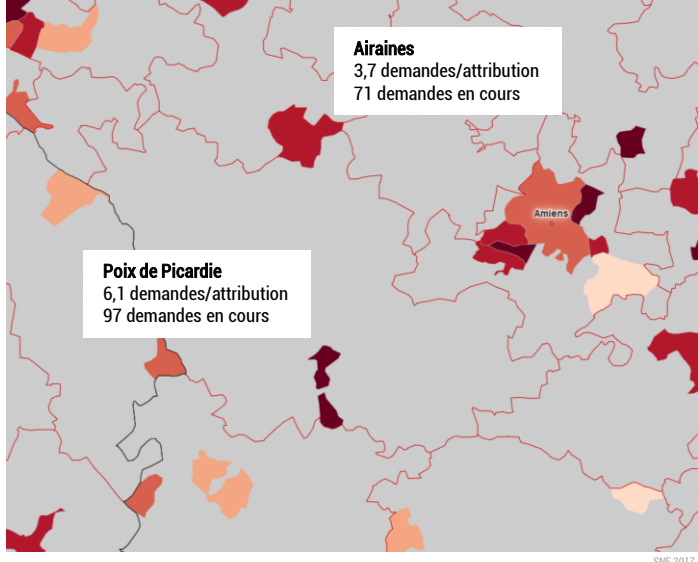
On peut souligner que la communauté de communes s'engage pour étoffer le parc en contractualisant avec les bailleurs afin de faciliter la réalisation des projets. Dans les pratiques, les communes aussi ont pour habitude de travailler avec les bailleurs. A noter que des projets sont en réflexion sur les Ô-de-Selle (Lœuilly) ou encore Oresmaux.

>>> A RETENIR : un parc social relativement restreint, concentré mais qui tend à s'accroître pour répondre à la demande.

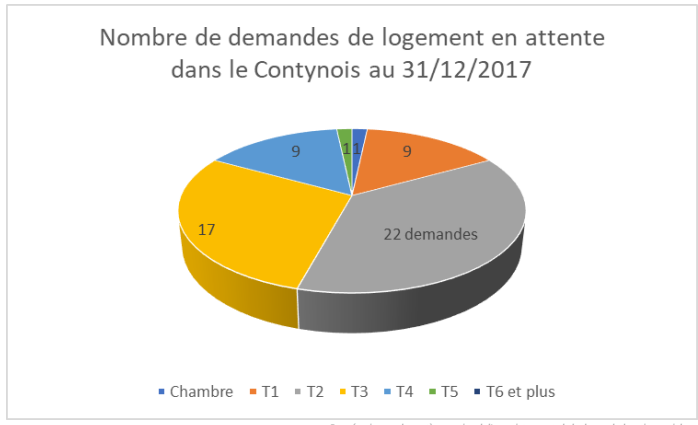


Une des offres les moins chères du Grand Amiénois.

Nombre de demandes (en cours) de logements sociaux pour une attribution



Une demande ciblée sur les petits logements (< T3)



Des niveaux de prix parmi les plus élevés du Grand Amiénois

A l'échelle du Grand Amiénois, la CC Somme sud-ouest se situe dans le peloton de tête des territoires où le foncier est le plus cher. Entre 2014 et 2016, le prix médian constaté du m<sup>2</sup> de terrain était 68€ le m<sup>2</sup> de terrain, soit un prix médian de terrain à 46 000 euros. Ce constat est aussi valable pour les bien immobiliers.

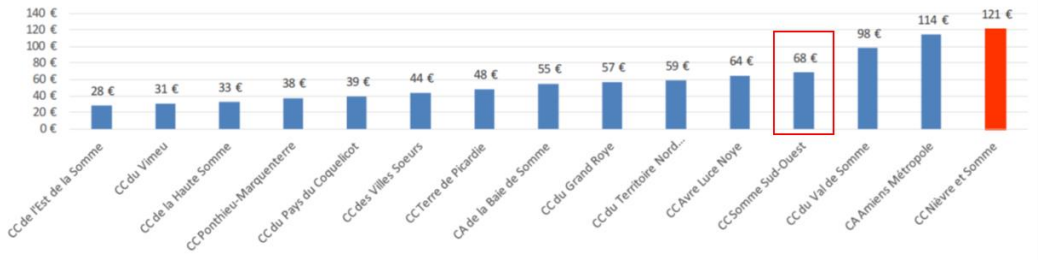
Des différences s'observent au sein du Contynois. Sur terrain nu, les prix fluctuent entre 100 euros/m<sup>2</sup> aux portes de la métropole amiénoise et environ 50 euros/m<sup>2</sup> au Sud. Le prix de l'immobilier qui peut être constaté sur certaines communes du nord avoisine quant à lui 2000 €/m<sup>2</sup>, quand il est plutôt de 1300 à 1500 m<sup>2</sup> au sud.

Concernant le niveau de prix du foncier, celui-ci peut s'expliquer par une offre restreinte de terrains constructibles couplée avec une forte rétention foncière, ce qui limite le nombre de transactions, et fait possiblement « monter les prix ».

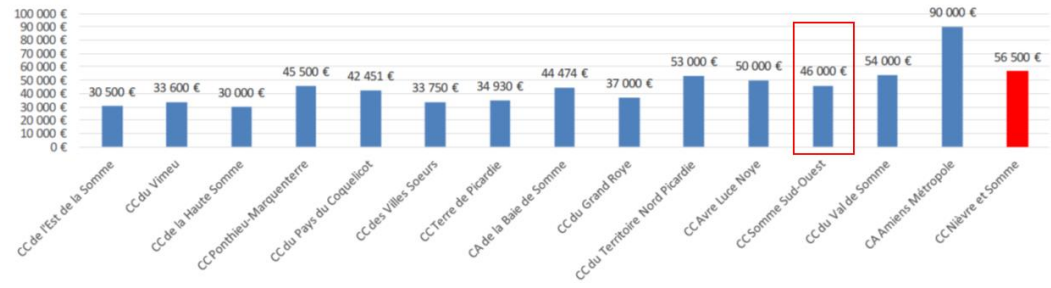
Ce niveau de prix du foncier est aussi à mettre en regard avec le profil de la demande. Selon les acteurs de l'habitat rencontrés dans le cadre des travaux sur le PLUi, le potentiel clients identifié sur le secteur du Contynois est majoritairement constitué d'habitants du Contynois, plutôt des primo-accédants, qui doivent faire face à des difficultés pour acheter. Peu de personnes venant de l'extérieur chercheraient à acquérir selon les professionnels interrogés.

Ce constat semble relativiser l'impact sur le marché du déménagement de l'hôpital au sud n'a semble-t-il finalement pas eu l'effet escompté. Pour les employés du CHU, les difficultés rencontrées pour vendre les biens immobiliers au nord de l'agglomération ont visiblement contrarié les velléités d'achat de certains au sud.

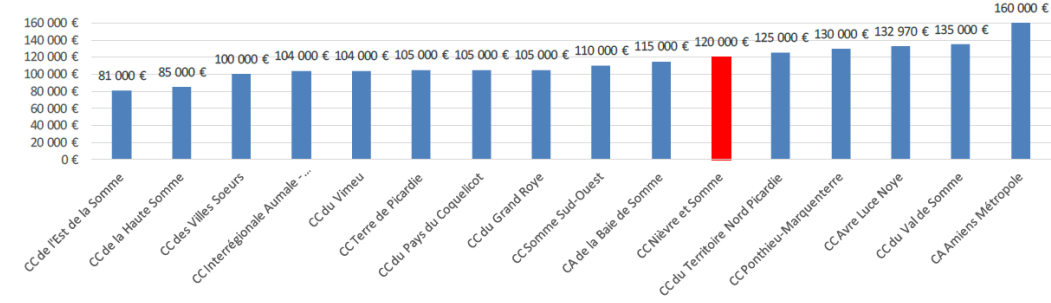
Prix médian du m<sup>2</sup> de terrain (2014-2016) // 68€ le m<sup>2</sup> de terrain



Prix médian du terrain (2014-2016) // 46 000 € le terrain



Prix médian des maisons (2014-2016) // 120 000 €



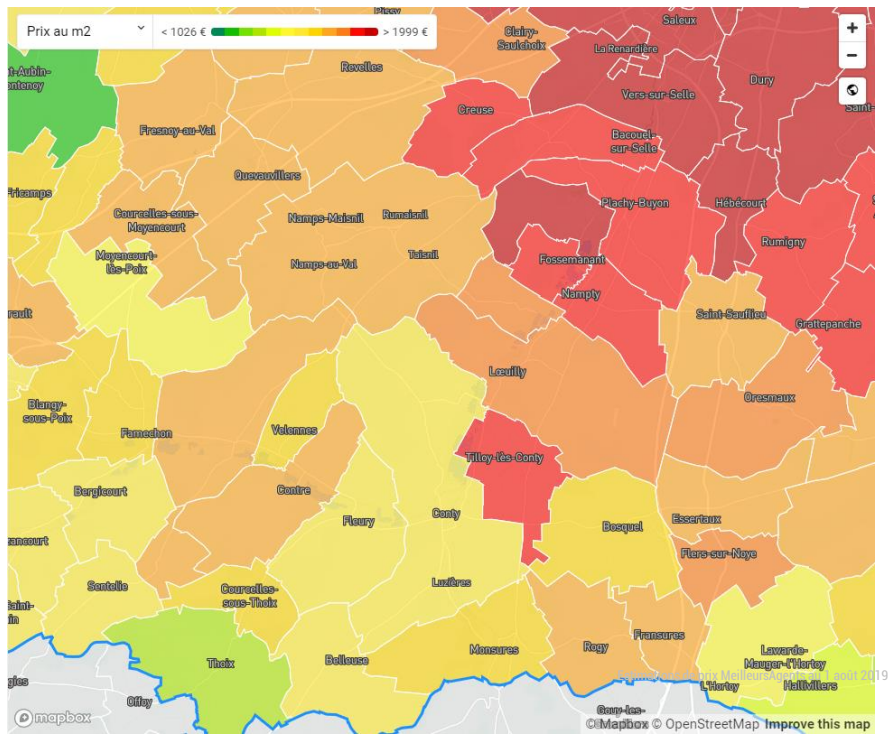
Des niveaux de prix parmi les plus élevés du Grand Amiénois

Parmi les difficultés rencontrées par les acquéreurs potentiels et cités par les professionnels rencontrés :

- En matière de terrain à bâtir, le coût plutôt élevé du foncier pose problème et conduit très souvent à diminuer la taille des parcelles recherchées, autour de 600 à 800 m<sup>2</sup>.
- Le coût de l'installation d'un système d'assainissement individuel et son entretien viennent influencer sur le montant global de l'opération et peuvent freiner certains acquéreurs. Cela peut aller de 3000 € à plus de 12 000 € pour l'investissement.
- Concernant la réhabilitation, et le potentiel qui existe sur le territoire, le coût annoncé est souvent réhibitoire par rapport au coût du neuf.

>>> A RETENIR : L'accession à la propriété qui semble contrariée par un foncier relativement cher, comme l'immobilier, une rétention foncière ressentie comme forte, des coûts souvent élevé pour la rénovation.

Une dichotomie nord-sud sur le territoire avec des prix qui s'envolent au nord, plus on approche de la métropole.



### Prix m2 Conty

Mise à jour : avril 2019

Quel est le prix moyen au m2 de Conty ?

Maison (fiabilité forte)

Prix m2 bas	Prix m2 moyen	Prix m2 haut
1 070 €	1 600 €	2 000 €

Besoin d'infos ?

ESTIMER EN LIGNE MON BIEN

### Prix m2 Airaines

Mise à jour : avril 2019

Quel est le prix moyen au m2 d'Airaines ?

Maison (fiabilité forte)

Prix m2 bas	Prix m2 moyen	Prix m2 haut
1 110 €	1 710 €	2 320 €

Besoin d'infos ?

ESTIMER EN LIGNE MON BIEN

### Prix m2 Poix-de-Picardie

Mise à jour : avril 2019

Quel est le prix moyen au m2 de Poix-de-Picardie ?

Maison (fiabilité forte)

Prix m2 bas	Prix m2 moyen	Prix m2 haut
1 000 €	1 630 €	2 020 €

Besoin d'infos ?

ESTIMER EN LIGNE MON BIEN

### Prix m2 Oisemont

Mise à jour : avril 2019

Quel est le prix moyen au m2 d'Oisemont ?

Maison (fiabilité forte)

Prix m2 bas	Prix m2 moyen	Prix m2 haut
590 €	1 110 €	1 600 €

Besoin d'infos ?

ESTIMER EN LIGNE MON BIEN

## Des niveaux de prix parmi les plus élevés du Grand Amiénois

La définition du protocole habitat de la Communauté de Communes Somme Sud Ouest a été guidée par les travaux menés dans le cadre des PLUi du Contynois, du Sud Ouest Amiénois et de la Région de Oisemont, eux-mêmes encadrés par le SCOT du Grand Amiénois adopté fin 2012.

Le protocole habitat s'intéresse également aux problématiques habitat des pôles du territoire éligibles au programme national « Petites Villes de Demain » soit Conty, Airaines, Poix de Picardie et Oisemont.

Sur la base des 3 PLUi qui devaient tous à l'origine être PLH (instrument de définition et de pilotage de la politique locale de l'habitat) mais qui ne le sont plus en raison de la fusion, et des enjeux habitat qui y sont liés, le protocole habitat vise à :

- Partager une connaissance des problématiques de l'habitat dans leurs diversités, à l'échelle du nouveau territoire ;
- La traduire en enjeux communautaires et en orientations hiérarchisés et priorités ;
- Construire sur cette base une politique locale de l'habitat adaptée et cohérente avec les besoins du territoire et de ses sous ensembles ;
- Passer outre les frustrations générées par les zonages des PLUi pour construire des outils au service de la réalisation effective de leurs objectifs.

Dans le cadre des travaux menés pour élaborer ce protocole, les enjeux identifiés pour le territoire en matière d'habitat sont

- ✓ La nécessaire caractérisation de la vacance et la reconquête des délaissés pour une mise en valeur patrimoniale du cadre bâti existant
- ✓ L'amélioration des conditions de vie des ménages fragilisés par leur logement (en locatif, chez les ménages âgés,...)
- ✓ L'amélioration des parcours résidentiels des petits ménages, des familles monoparentales, des ménages fragiles ou en situation urgente
- ✓ La prise en compte du vieillissement et de l'isolement des plus âgés
- ✓ Un meilleur accès au logement de qualité pour les populations fragiles (financièrement, socialement, en raison de leur âge)

Les orientations qualitatives du protocole habitat ont ainsi été définies :

1. Diversifier l'offre de logements produite et les modes de faire pour l'adapter à l'évolution des besoins des différents profils de ménages (mixité statutaire et/ou typologique, mixité sociale, densité, non concurrence, maîtrise foncière, mobilisation des dents creuses...)
2. Poursuivre et compléter le travail d'amélioration de l'attractivité du parc existant (requalification, réhabilitation, sortie de vacance, lutte contre l'habitat indigne, restructuration, ...)
3. Prendre en compte les enjeux du vieillissement et du handicap (maintien à domicile, mobilité, accès aux services, produits dédiés, ...)
4. Mieux répondre à l'accès à un logement de qualité pour les publics sensibles (jeunes, ménages en insertion, ménages très modestes, logement d'urgence...)
5. Calibrer et piloter la politique habitat communautaire (« compétence » habitat, observation, suivi, moyens techniques et financiers)

*>>> A RETENIR : Le protocole habitat formalise le projet habitat des PLUi, ensemble ils vont permettre de globaliser la politique du logement*

3

« Des identités fortes et multiples, expressions du socle géographique et historique »



## Le socle physique du territoire, entre vallées et plateaux

**La vallée de la Selle**

Longue de 36 km et large de 800 m en moyenne, la vallée de la Selle traverse le territoire du Nord au Sud.

Les vallées sèches qui la rejoignent témoignent d'un réseau hydrographique rapproché, causé par une nature de sol plus ou moins perméable où l'eau sculpte le paysage. Il en résulte un territoire très vallonné, où les vallées participent à une perception particulière. On note aussi la présence de l'eau sous différentes formes : beaucoup de marais, étangs, bassins de lagunage le long de la Selle ainsi que le canal de la Moricière.

Sol : limon

**La vallée des Evoissons**

La vallée des Evoissons est orientée Est-Ouest, large d'environ 500 m.

Le versant orienté Nord est abrupt et présente de nombreuses vallées sèches courtes et perpendiculaires, ainsi qu'une présence de larris. Tandis que le versant orienté Sud présente des pentes plus douces et de nombreuses vallées sèches sinueuses à ramifications. Cette dissymétrie des versants résulte du phénomène de cryoclastie.

Sol : limon argilo-sableux

**Ruisseau des parquets et les vallées sèches**

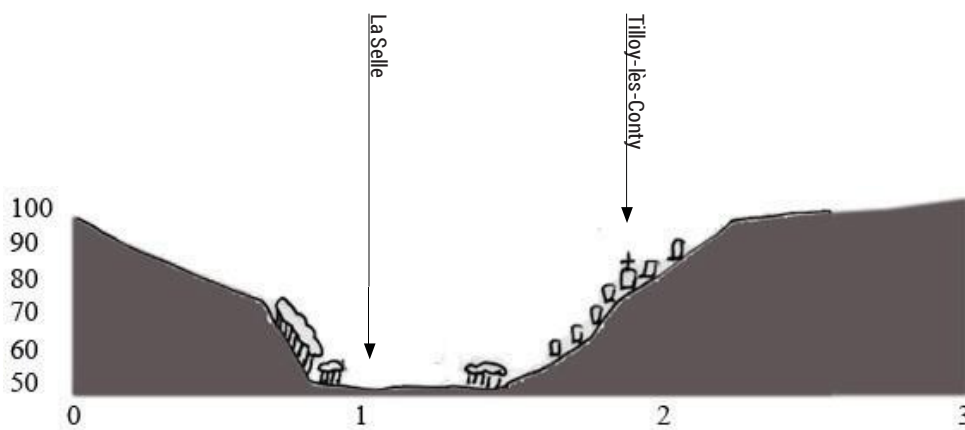
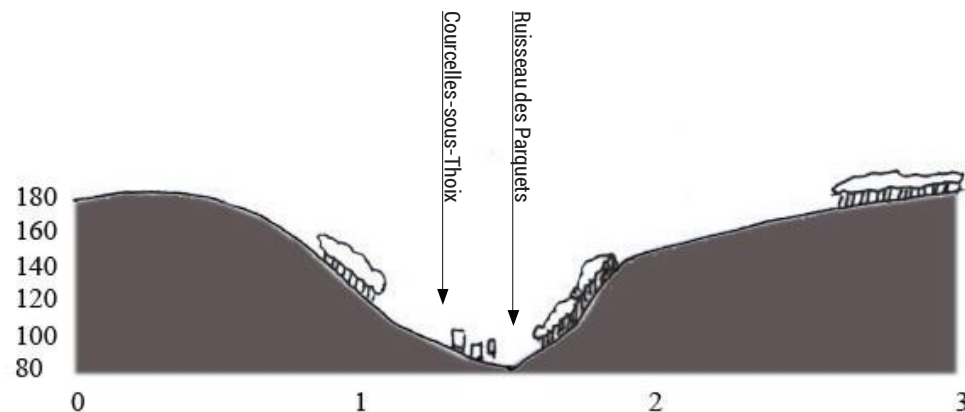
La vallée des parquets est plus étroite -250 m à Thoiry et Courcelles-Sous-Thoiry- orientée Nord-Sud et sinueuse. Elle comporte de nombreuses vallées sèches affluentes.

Ce réseau de vallées sèches, que l'on retrouve aussi sur le territoire de Namps-Maisnil plus au Nord, est une caractéristique de ce territoire.

**Les plateaux**

En comparaison au reste du département de la Somme, on ne dénombre pas de grands plateaux. Ce territoire du Contynois est donc très vallonné. Les vallées entaillent et modèlent les plateaux ; il en résulte que 50% des sols sont en pente. Ce socle offre la possibilité de vues lointaines et nombreuses sur les vallées et les plateaux.

Sol : argile en haut des pentes.



**Cryoclastie** : un processus géomorphologique d'érosion et de fractionnement des roches, provoqué par les cycles de gel et de dégel.



## Le couvert végétal, entre boisements et grandes cultures

**Boisements**

Les vallées sont caractérisées par une forte présence arborée. Simples lignes sur les versants cultivés et ensoleillés ou en franges plus épaisses sur les versants ombragés, cette végétation accompagne la topographie, dessine les contours et confère un caractère plus intime aux vallées. C'est dans la vallée des Evoissons et la vallée des Parquets que la présence de rideaux est remarquable : structure agraire arborée, témoignage d'une adaptation à la pente. Les vallées sèches de Namps-Maisnil sont les parties les plus boisées du département de la Somme avec des boisements sur les hauteurs (bois de Frémontiers, bois de Wailly...).

Composition des bois : futaies : chênes, hêtres ; taillis : frênes, charmes, et châtaigniers.

**Fond de vallée, végétation humide**

Les zones humides de fond de vallées sont composées de marais, d'anciens fossés de drainage, d'étangs... Ces espaces sont aujourd'hui enrichis ou remblayés mais appréciés et pratiqués par les randonneurs. La Coulée verte en fond de vallée de la Selle, véritable tunnel de verdure en est un bon exemple. Les canaux et petits étangs (lieux de pêche ou de pisciculture) sont accompagnés d'une végétation typique de fond de vallée : alignements de peupliers qui marquent les cours d'eau, saules têtards, prairies humides, pâtures en déclin, haies bocagères...

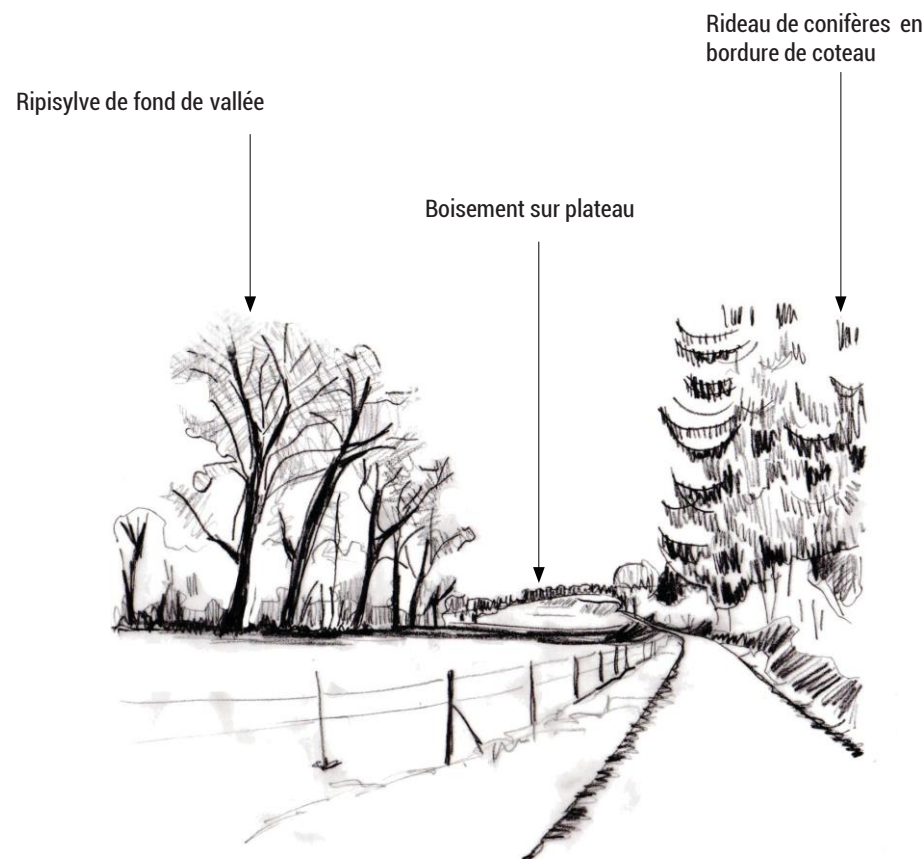
Il est à noter de nombreuses peupleraies sur les terrains communaux de fond de vallée ; parfois au dépend de la diversité végétale et paysagère.

**Les grandes cultures**

Les grandes cultures de céréales et oléoprotéagineux sur les plateaux dessinent un paysage ouvert et perméable. Cependant, ce territoire vallonné met en relation directe les fonds de vallées habités et les plateaux cultivés. Ainsi, le lessivage des terrains lors des orages impacte occasionnellement les zones urbaines. Une plantation importante de haies mixtes en haut de plateau permettant la biodiversité et ralentissant le ruissellement est observée à Prouzel.

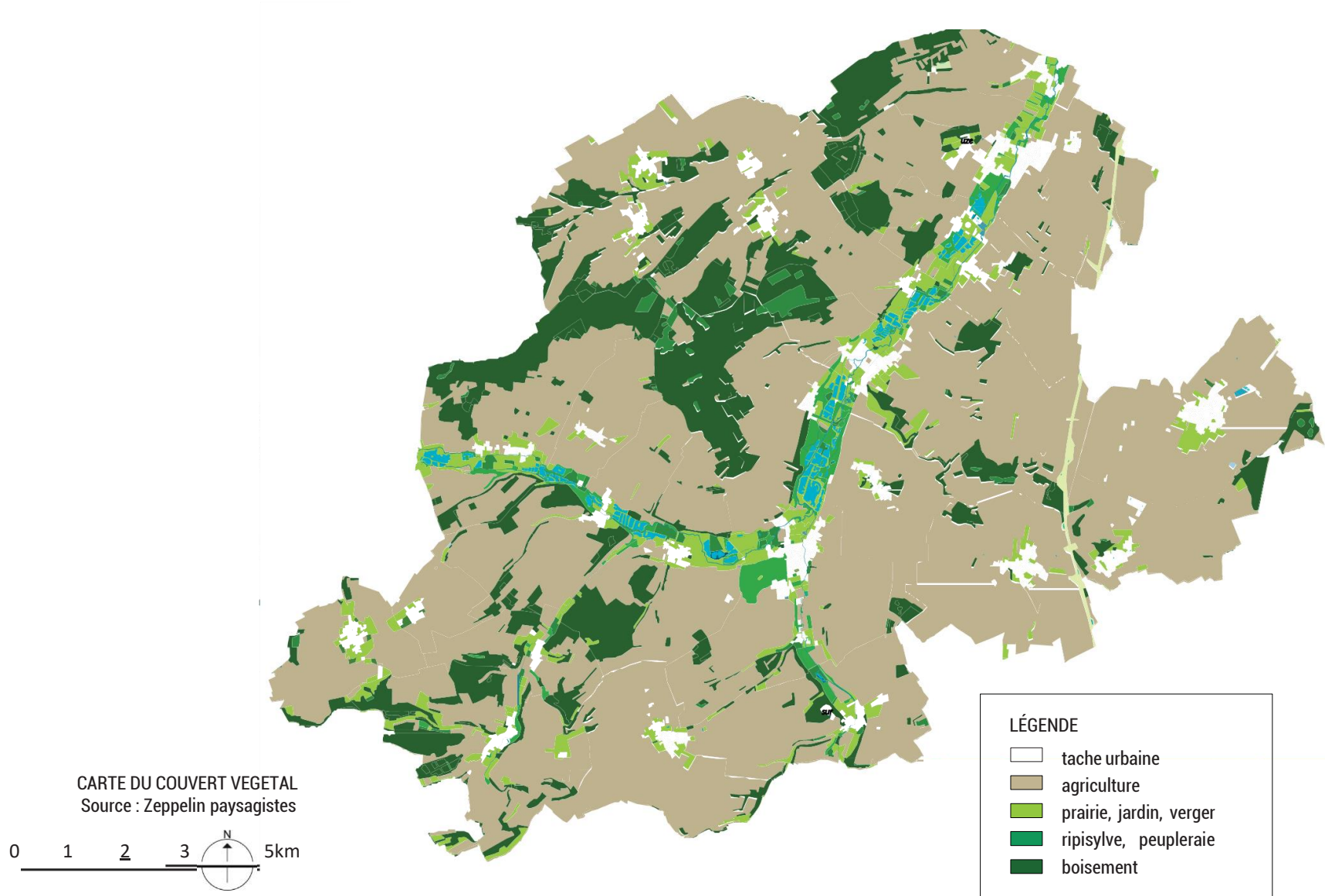
Sur les communes de plateau, nous pouvons observer des vestiges d'anciens courtils : ancienne structure paysagère composée de vergers, jardins et pâtures en limites circulaire de village (Le Bosquel, Essertaux, Belleuse).

Repères ponctuels : arbres isolés, bosquets et réserves de bois.

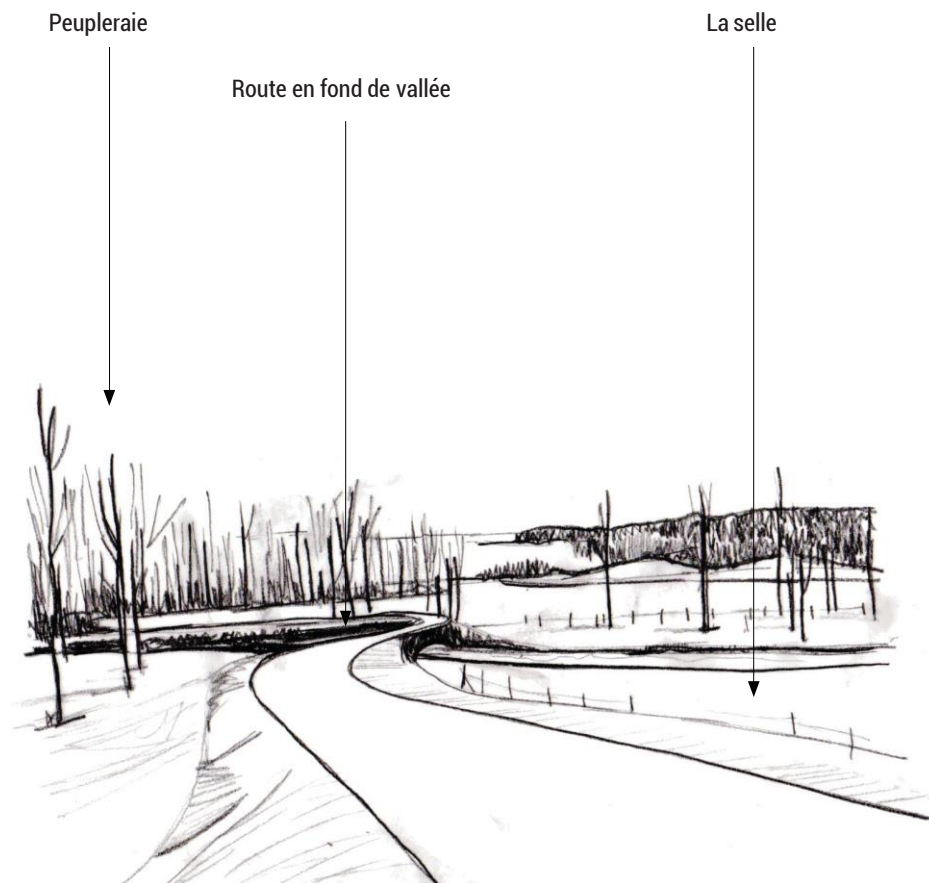


**Populiculture** : nom donné à la culture en peuplements artificiels de peupliers.

Le couvert végétal, entre boisements et grandes cultures



## La trame viaire, un élément qui structure et donne à voir le territoire



Traversée de la Selle à Nampty

**Les voies départementales**

Deux grands axes parallèles structurent le paysage à l'Est de la Selle : la D210 à flanc de coteau (Amiens - Monsures) et la D8 en fond de vallée (Amiens - Conty). Ces deux départementales enserrant les communes du Contynois de Bacouel-sur-Selle à Tilloy-lès-Conty (Ô-de-Selle). La D920, en fond de vallée des Evoissons puis remontant sur le plateau vers la A16, traverse le territoire du Contynois d'Est en Ouest. Ces axes en étoile se croisent à Conty, lieu de confluence des deux vallées principales. Seule l'autoroute A16 traverse le territoire par le plateau. Ces axes de circulation s'inscrivent dans les lignes de force de la géographie du territoire.

**Les voies de desserte communale**

Les voies de desserte communale utilisent la topographie et empruntent les vallons et vallées sèches pour relier le plateau. Encaissées dans des talus, elles offrent des vues cadrées vers le paysage.

**Les voies et chemins agricoles**

S'ils sont encore nombreux à irriguer les fonds de vallées ou à passer à travers champs, nombre d'entre eux ont disparu suite aux remembrements agricoles ayant impactés les plateaux. Goudronnés pour la majorité, ils constituent néanmoins des voies relativement appréciables pour les circulations douces (vélo et tour de village, promenade, points de vue), en parallèle des axes les plus empruntés (exemple de la route en fond de vallée de la Selle qui longe la coulée verte). Sur le plateau, le réseau secondaire est rayonnant depuis les villages pour permettre un accès facile à tout le territoire agricole de la commune.

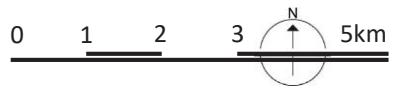
**Ancienne voie ferrée aménagée et sentiers**

La coulée verte aménagée en promenade, reprenant l'assiette d'une ancienne voie de chemin de fer reliant Amiens à Beauvais déclassée par la SNCF, est la particularité du territoire. Reliant Prouzel à Monsures, elle est largement empruntée et appréciée par les habitants et les touristes et permet de pratiquer le fond de la vallée de la Selle. Un réseaux de sentiers et de promenades de petites randonnées sont aménagés dans l'objectif de diriger les randonneurs vers les villages et le plateau en créant des boucles depuis la coulée verte. Deux GR perpendiculaires aux vallées : GR123 qui croise la coulée verte au niveau de Loeuilly (Ô-de-Selle) et le GR125 qui croise la rivière des Evoissons au niveau de Contre.

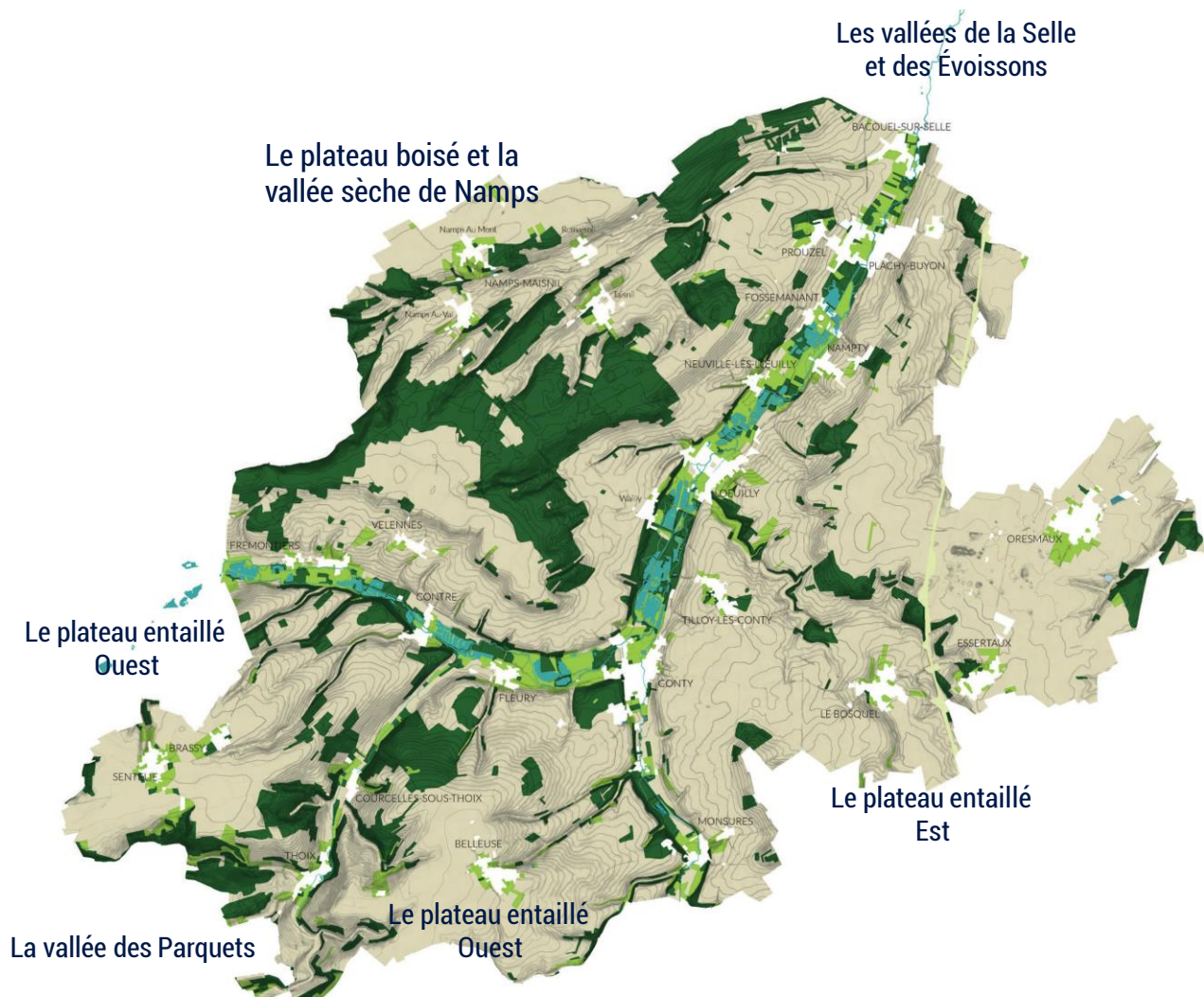
La trame viaire, un élément qui structure et donne à voir le territoire



CARTE DU RESEAU VIAIRE  
Source : Zeppelin pa ysagistes



Les identités paysagères majeures et différenciantes qui composent le territoire



## Les unités paysagères du Contynois

### 1/ Les vallées de la Selle et des Évoissons

Cette unité paysagère se caractérise par un fond de vallée large accueillant toutes les ambiances paysagères de zones humides : étangs, marais, canaux d'irrigation mais aussi haies bocagères, saules têtards et peupleraies ou encore prairie humides, ripisylves et pâtures... Les versants permettent une prise de hauteur rapide où les points de vues multiples et dégagés sur le versant opposé et la vallée s'égrènent. La circulation se fait en longeant le cours d'eau, en fond de vallée ou en traversant celui-ci, d'un versant à l'autre. Les zones urbanisées s'implantent souvent à ces points de passage, et l'extension urbaine tend à s'étaler de part et d'autre.

Cette unité paysagère s'identifie clairement. Par sa topographie prononcée et linéaire. Par sa végétation propre à son contexte, très arborée (peupleraies et alignements d'arbres) et luxuriante. Par les voies de circulation qui la longent (voie ferrée et routes). Par les formes urbaines qui lui sont propres (villages étendus de fond de vallée et villages traversants). Par une omniprésence de l'eau sous toutes ses formes...

Nous pouvons toutefois identifier trois sous-unités paysagères :

- La vallée de la Selle en amont de Conty
- La vallée de la Selle en aval de Conty
- La vallée des Évoissons

Conty faisant le lien entre ses trois sous-unités.

Les identités paysagères majeures et différenciantes qui structurent le territoire



Topographie vallonnée de la vallée de la Selle, paysage de zone humide



Cours d'eau canalisé de la Selle et entrepôts liés à son économie



Habitation en zone inondable à Neuville-lès-Loeuilly (Ô-de-Selle)

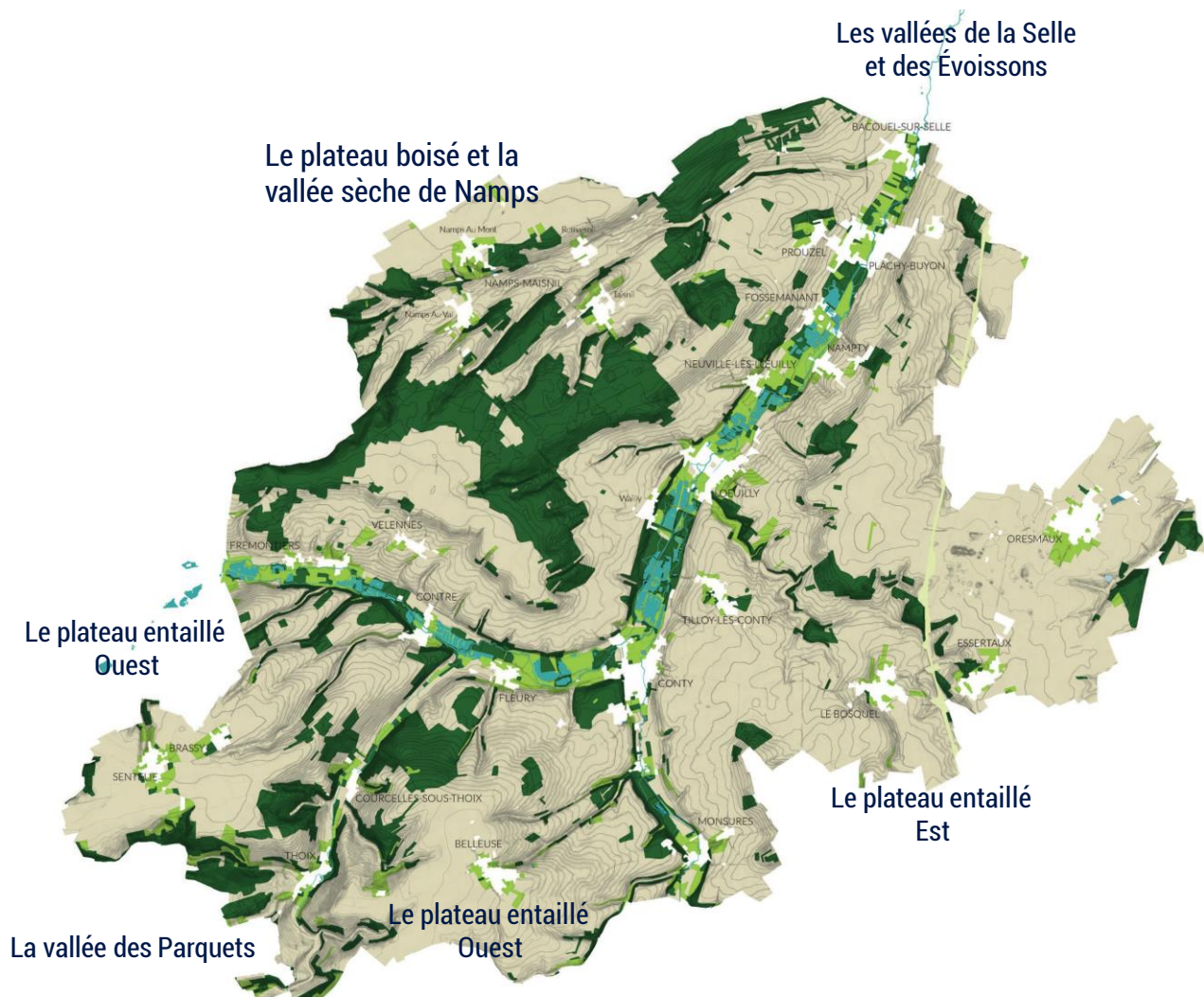


Habitations récentes en ligne de crête à Nampty



Covisibilité d'un versant à l'autre / Traversée des Évoissons à Contre

Les identités paysagères majeures et différenciantes qui composent le territoire



## 2/ Les plateaux entaillés

La première grande unité paysagère, l'unité des larges vallées, partage le territoire en 3. Les plateaux qui s'y dégagent forment une deuxième unité paysagère évidente, l'unité paysagère des plateaux entaillés.

Cette unité paysagère à dominance agraire ou boisée est particulière par sa grande présence de vallées sèches qui l'ont profondément marquée. Ainsi, les plateaux sont morcelés, entaillés de toutes parts par une topographie de vallées ramifiées coulant vers la rivière de la Selle ou des Évoissons.

Le paysage se perçoit par une alternance entre des vues dégagées sur des terres agricoles et des vues cadrées et dessinées par une végétation accompagnant la topographie plongeante des petites vallées. La forme même du parcellaire en devient courbée, contrainte par le modelé du sol.

Les communes, elles, sont situées sur les hauteurs de ces vallées sèches, en bord de plateau. Elles sont connectées aux terres hautes agraires, et aux terres du bas plus boisées. Cette position haute, moins contrainte par la topographie, leur permet de s'étendre et d'avoir un tissu urbain rayonnant.

Nous pouvons toutefois identifier trois sous-unités paysagères :

- Le plateau boisé et la vallée sèche de Namps
- Le plateau entaillé Est
- Le plateau entaillé Ouest

Les identités paysagères majeures et différenciantes qui composent le territoire



*Topographie vallonnée du plateau entaillé par une vallée sèche à Belleuse*



*Chemin de tour de village à Belleuse et vue sur le plateau*

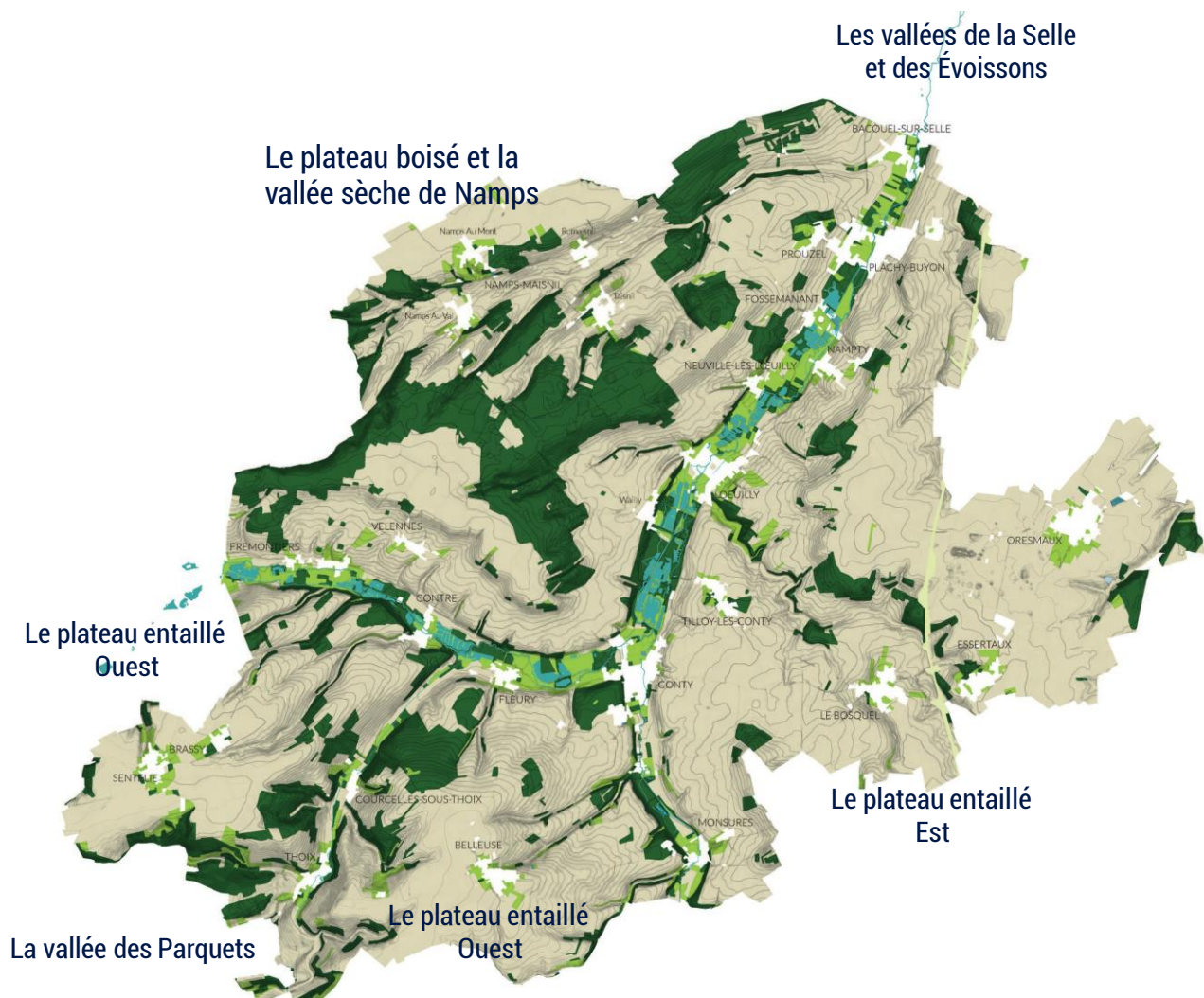


*Silhouette du village et vue sur les nouvelles constructions à Oresmaux Jardins en arrière d'habitation: transition vers les terres cultivées*



*Montée par la vallée sèche de Brassy pour accéder au plateau*

## Les identités paysagères majeures et différenciantes qui composent le territoire

**3/ La Vallée des Parquets**

La vallée des Parquets constitue la troisième unité paysagère du Contynois. Elle possède une échelle plus petite mais son socle géographique l'identifie clairement comme entité à part.

Cette unité se caractérise par une ambiance paysagère composée d'une topographie très resserrée, d'un fond de vallée étroite et marqué par une végétation linéaire, des communes confinées et un cours d'eau qui serpente. Les vues sont courtes et cadrées par la vallée.

La présence de rideaux (linéaire fin arboré en limite de parcelles cultivées) témoigne d'une adaptation de l'agriculture à la pente. Ils dessinent les courbes topographiques et nivellent le sol.

Sols têtards, grands alignements de peupliers, ouvrages de canalisation de la rivière des Parquets ou traversées, rythment le paysage du fond de vallée étroite de cette unité paysagère. Les deux communes qui s'y implantent, Thois et Courcelle-sous-Thois ont une forme allongée, sont installées dans la pente de cette vallée et au plus proche du petit cours d'eau. Ces communes gardent un caractère très rural de par leur position, difficile d'accès depuis le reste du territoire.

# 3

## « Des identités fortes et multiples, expressions du socle géographique et historique »

Les identités paysagères majeures et différenciantes qui composent le territoire



La vallée étroite des Parquets : vue sur les habitations récentes sur les hauteurs à Thoix



Végétation marquant le cours d'eau à Thoix



Rivière des Parquets en milieu urbanisé



La rivière des Parquets : enfrichement



Agriculture de fond de vallée

Une morphologie des villages qui diffère, résultat de dynamiques résidentielles variées et d'héritages historiques

### Un bâti aggloméré

D'une manière générale, l'habitat est très regroupé et peu disséminé sur le territoire. A l'exception de quelques rares fermes isolées ou hameaux (ferme du Campreux, les Proies, l'Estoc...), la grande majorité du bâti est concentrée au sein des villages. Le bâti groupé reste donc la dominante, vestige d'une structure urbaine de défense des populations dans cette zone historique de conflit.

### Implantation historique avec un accès facile à l'eau

Le bâti est principalement regroupé dans les vallées larges de la Selle et des Evoissons et, de manière moins dense, dans les vallées plus étroites (vallée des parquets) et les vallées sèches. La nature du sol des plateaux, très perméable et retenant peu l'eau, explique cette préférence d'implantation.

Pour les communes des vallées de la Selle et des Évoissons, leurs implantations sont liées à l'utilisation de la force hydraulique des cours d'eau et aux industries qui ont pu s'y développer. Cette activité a fortement marqué et modifié le paysage : exploitation des boisements de fond de vallée, aujourd'hui encore en activité, ainsi que la pisciculture, les pâtures, les étangs, les marais sont les témoins de cette économie de vallée exploitée.

Les seules communes situées sur le plateau ou en bordure de plateau comportent des mares (Tilloy-lès-Conty (Ô-de-Selle), Oresmaux...) comme accès direct à l'eau.

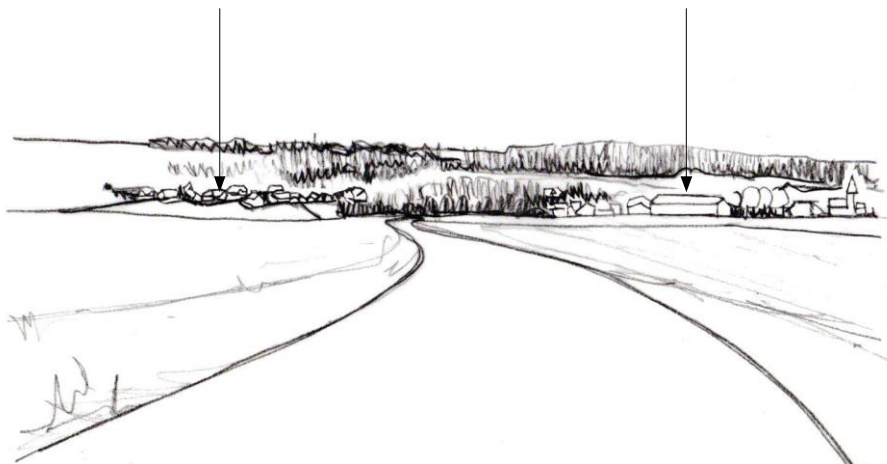
### Implantation agricole

La raréfaction de l'habitat au cœur des plateaux souligne le souci de laisser disponibles les terres les plus fertiles pour la production agricole. La proximité systématique des villages à une vallée sèche s'explique aussi comme chemin d'accès au plateau. En surplomb ou en creux de ces vallées, l'ensemble des communes trouvent donc dans leurs périphéries proches une diversité de milieux physiques et de possibilités d'exploitation agricole

### L'expansion urbaine

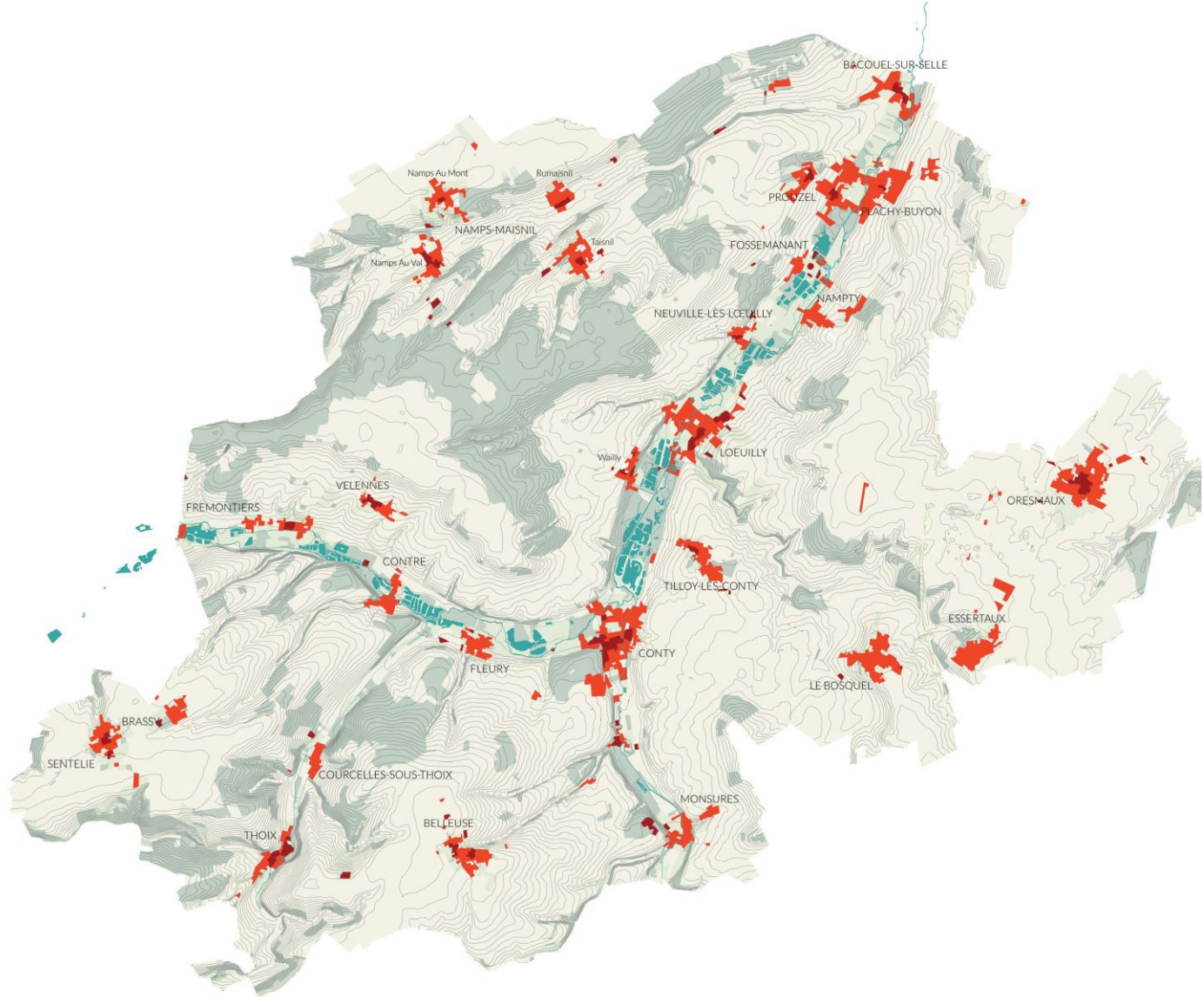
L'influence d'Amiens est très perceptible sur une partie du territoire. Ainsi, assez logiquement, les communes proches d'Amiens et du CHU Amiens-Picardie sont sensibles à la pression foncière et ont déjà subi une forte expansion en lotissements -plus ou moins bien intégrés à leur environnement- ou en pavillonnaires étalés. Conty, par sa position à la croisée des grands axes de circulation, possède un paysage urbain marqué par des constructions récentes. Les communes moins accessibles, ne sont elles pas impactées par cette influence Amiénoise.

habitat aggloméré en fond de  
vallée sèche à Namps Maisnil

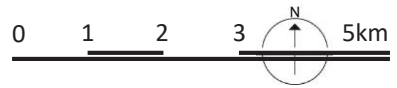


« Des identités fortes et multiples, expressions du socle géographique et historique »

Une morphologie des villages qui diffère, résultat de dynamiques résidentielles variées et d'héritages historiques



CARTE DES FORMES URBAINES  
Source : Zeppelin pa ysagistes



Une morphologie des villages qui diffère, résultat de dynamiques résidentielles variées et d'héritages historiques

CONTY



TILLOY-LÈS-CONTY



BELLEUSE



LOEUILLY



#### Les communes en bordure de plateaux

Les communes des plateaux se situent communément sur le rebord. Elles sont proches ou même à la naissance de la déclivité descendant dans la vallée sèche. Ces communes ont des formes plus concentriques et étendues que les communes de fond de vallée. Le réseau viariaire étoilé les oriente vers toutes les parties de leur territoire proche. Seule la commune d'Oresmaux se situe sur un plateau moins morcelé.

**Communes concernées :** Oresmaux, Essertaux, Le Bosquel, Belleuse, Brassy et Sentelie.

#### Les communes étendues en fond de vallées ouvertes

Les communes des fonds de vallées se situent proches du cours d'eau et légèrement à mi-pente afin de se tenir à l'abri des inondations. La forme de ces communes, bien qu'agglomérées, s'étend en fond de vallée en prenant appui sur les contreforts des versants plus abruptes. Ainsi, nous avons sur le territoire des développements urbains de part et d'autre d'un franchissement qui tendent à se rejoindre ; ces communes jouent un rôle de passage d'un versant à l'autre. La plus grande commune du territoire se trouve à la confluence des vallées de la Selle et des Évoissons. Depuis un promontoire dominant, Conty pouvait contrôler sa sécurité. On note toutefois que le développement urbain n'a pas toujours pris la mesure de son implantation en urbanisant des terrains inondables...

**Communes concernées :** Bacouel-sur-Selle, Plachy-Buyon, Fossemanant, Neuville-lès-Loeuilly (Ô-de-Selle), Loeuilly (Ô-de-Selle), Conty, Luzières, Fleury, Monsures, Contre, Frémontiers.

#### Les communes allongées en fond de vallées encaissées

Les communes situées en fond de la vallée étroite des Parquets sont plus allongées, rapidement contraintes par la topographie plus prononcée. Elles se situent à proximité d'une vallée sèche leur permettant d'accéder rapidement au plateau où elles dirigent la majeure partie de leurs activités. C'est une forme de village-rue suivant le cours d'eau et ne comportant des ramifications que lors de rencontres avec des vallées sèches.

**Communes concernées :** Courcelles-sous-Thoix, Thoix

#### Les communes sur versants

La topographie des vallées larges de la Selle et des Évoissons offre la possibilité d'une implantation sur des versants doux. En règle générale, ces communes ont une forme allongée. Le linéaire urbain est perpendiculaire à la pente sur les versants ensoleillés et moins abruptes. Il est parallèle à la pente pour les communes situées sur les versants où la topographie est plus prononcée. Ces communes bénéficient de vues exceptionnelles sur les vallées et les versants opposés mais sont aussi visibles de très loin.

**Communes concernées :** Nampty, Prouzel, le hameau de Wailly, Tilloy-lès-Conty (Ô-de-Selle), Velennes. Les communes de Plachy-Buyon et de Loeuilly (Ô-de-Selle), précédemment citées, comportent aussi ces caractéristiques pour une partie de leurs formes urbaines.

Une morphologie des villages qui diffère, résultat de dynamiques résidentielles variées et d'héritages historiques



1. Les communes étendues en fond de vallées ouvertes / exemple de Plachy-Buyon et Prouzel



2. Les communes sur versants / exemple de Tilloy-lès-Conty (Ô-de-Selle)



3. Les communes allongées en fond de vallées encaissées / exemple de Thoix



4. Les communes en bordure de plateaux/ exemple de Namps-Maisnil

# 3

## « Des identités fortes et multiples, expressions du socle géographique et historique »

Des atmosphères particulières offertes selon les communes

### La vie au fil de l'eau



Bacouel sur Selle



Fossemanant



Ô-de-Selle



Contre



Nampty



Plachy-Buyon

Des atmosphères particulières offertes selon les communes

Des territoires résidentiels attractifs



Bacouel-sur-Selle



Essertaux



Namps-Maisnil



Conty



Le Bosquel



Oresmaux

Des atmosphères particulières offertes selon les communes

Conty, une image de centralité



## 4 « Deux axes et des systèmes pluricommunaux ouverts sur l'extérieur »



Un axe Nord/Sud devenu dense en équipements et en déplacements, historiquement dense en population

**Un axe historique, la Vallée de la Selle**

En 2016, la population du territoire s'élevait à 9378 habitants dont 5655 habitent le long de la Vallée de la Selle, soit environ 60%.

Cette vallée structure fortement le paysage du Contynois et, comme tout territoire hydraulique, fut pendant des siècles un espace privilégié pour l'implantation des populations, des équipements. En effet, elle présente toutes les caractéristiques qui ont permis de contribuer au développement d'une urbanisation et à l'installation d'activités.

Ainsi, on constate aujourd'hui une hyper-présence des villages longeant la Selle. Cette urbanisation a transformé la vallée et contribué par endroit à une privatisation de l'espace.

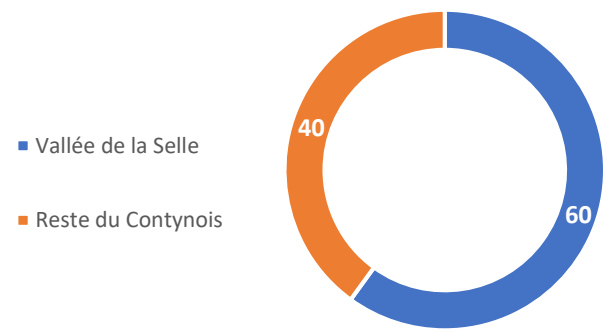
Autrefois, la rivière servait au fonctionnement des moulins, et progressivement, elle se mit au service des tissages de toile à sac, des papeteries (par exemple, la papeterie de Prouzel). Ce sont notamment ses chutes d'eau qui ont favorisé l'implantation et le bon fonctionnement de nombreuses usines le long de la Selle. Les établissements vont ainsi se multiplier sur les rives, principalement de Conty à Amiens. A la fin du XIXe siècle, la Selle alimente 29 moulins et usines devenant de ce fait l'une des rivières les plus actives du Bassin de la Somme. Quelques éléments de patrimoine demeurent et sont à préserver.

La vallée de la Selle et celle des Eivoissons ont été aussi de tout temps, des centres producteurs de matériaux non négligeables de l'agglomération amiénoise.

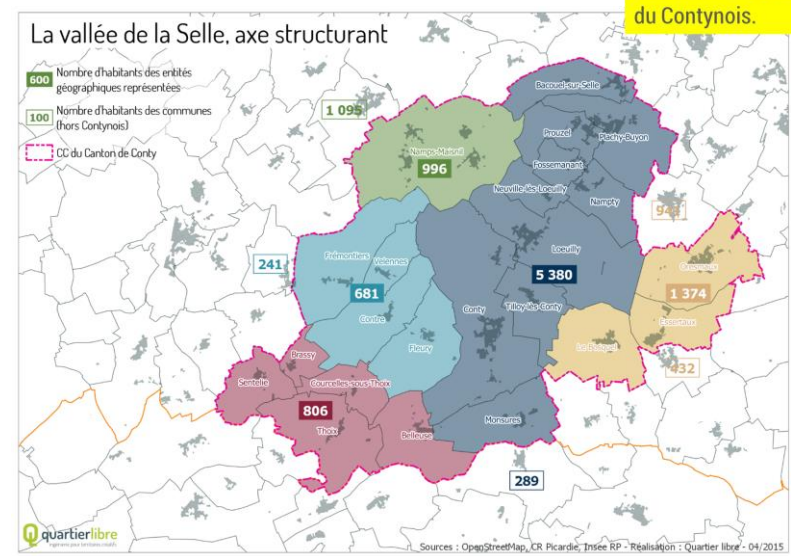
Si la Vallée de la Selle constitue aujourd'hui l'ossature principale de l'organisation territoriale du Contynois, elle n'est pas sans présenter un certain nombre de contraintes/freins au développement de son urbanisation. Au-delà de concentrer la majorité de la population, mais aussi les axes principaux de circulations permettant de relier les communes de la vallée à Amiens, la vallée de la Selle sur sa partie nord est concernée par un risque inondation et ruissellement. Elle est aussi identifiée dans le SCOT comme un site à enjeux majeur dans le cadre de la préservation des continuités écologiques. La Selle est également entourée de nombreuses zones en eau et zones humides qui se révèlent fragiles et sensibles à toutes variations.

*L'ensemble de ces caractéristiques cumulées font de ce secteur du territoire l'un des sites à enjeu majeur pour lequel le développement de l'urbanisation doit être pensé en tenant compte de la fragilité des milieux.*

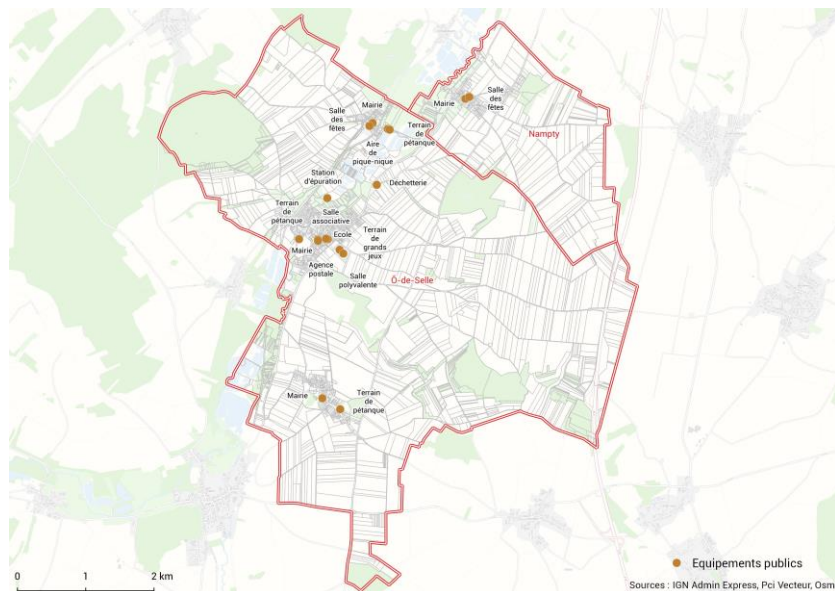
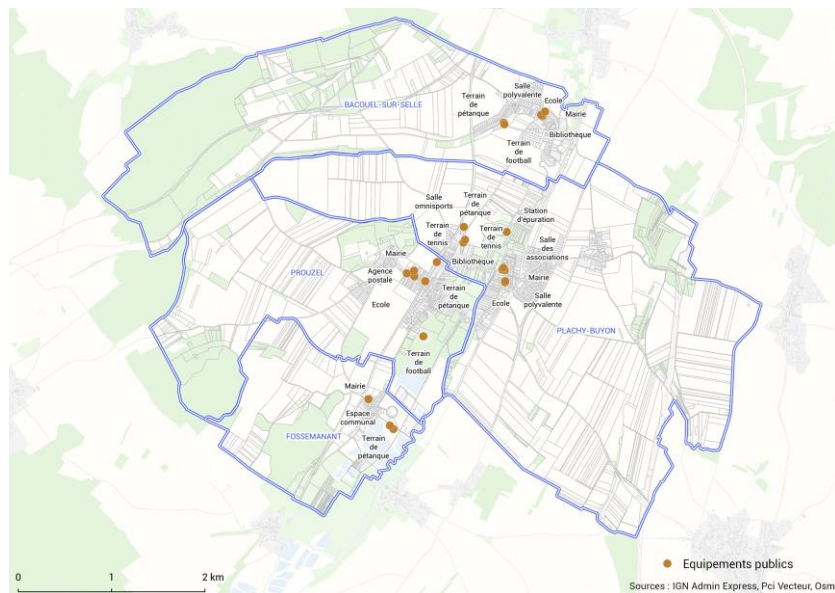
Répartition de la population - 2016



Les 10 communes de la vallée de la Selle concentrent un peu plus de 58 % de la population du Contynois.



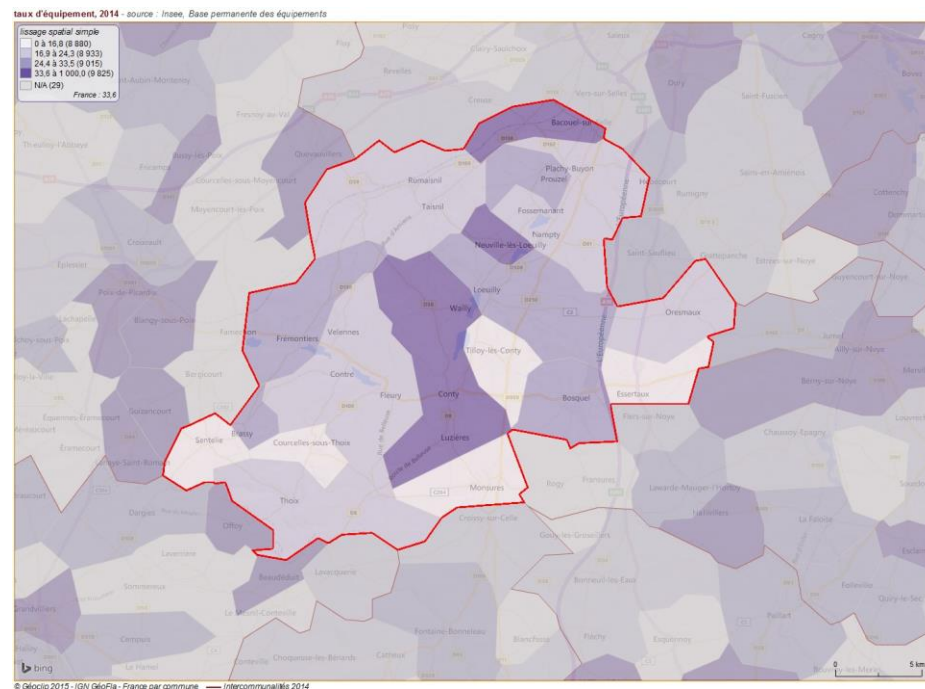
Un axe Nord/Sud devenu dense en équipements et en déplacements, historiquement dense en population



La Vallée de la Selle concentre également une grande partie des équipements du territoire. Au-delà de Conty, pôle majeur du territoire qui présente une offre étoffée d'équipements (scolaires, administratifs, sportifs, etc.), les communes de Lœuilly (Ô-de-Selle), Plachy-Buyon, Bacouel sur Selle ou encore Prouzel disposent d'une offre relativement étoffée.

L'offre commerciale est plus présente dans la vallée de la Selle avec quelques commerces recensés dans les communes au nord de Conty. La seule déchetterie du Contynois se situe sur le territoire de Lœuilly, maintenant Ô-de-Selle. En plus du collège situé à Conty, ce sont 5 communes de la vallée (dont Ô-de-Selle) qui disposent d'une école.

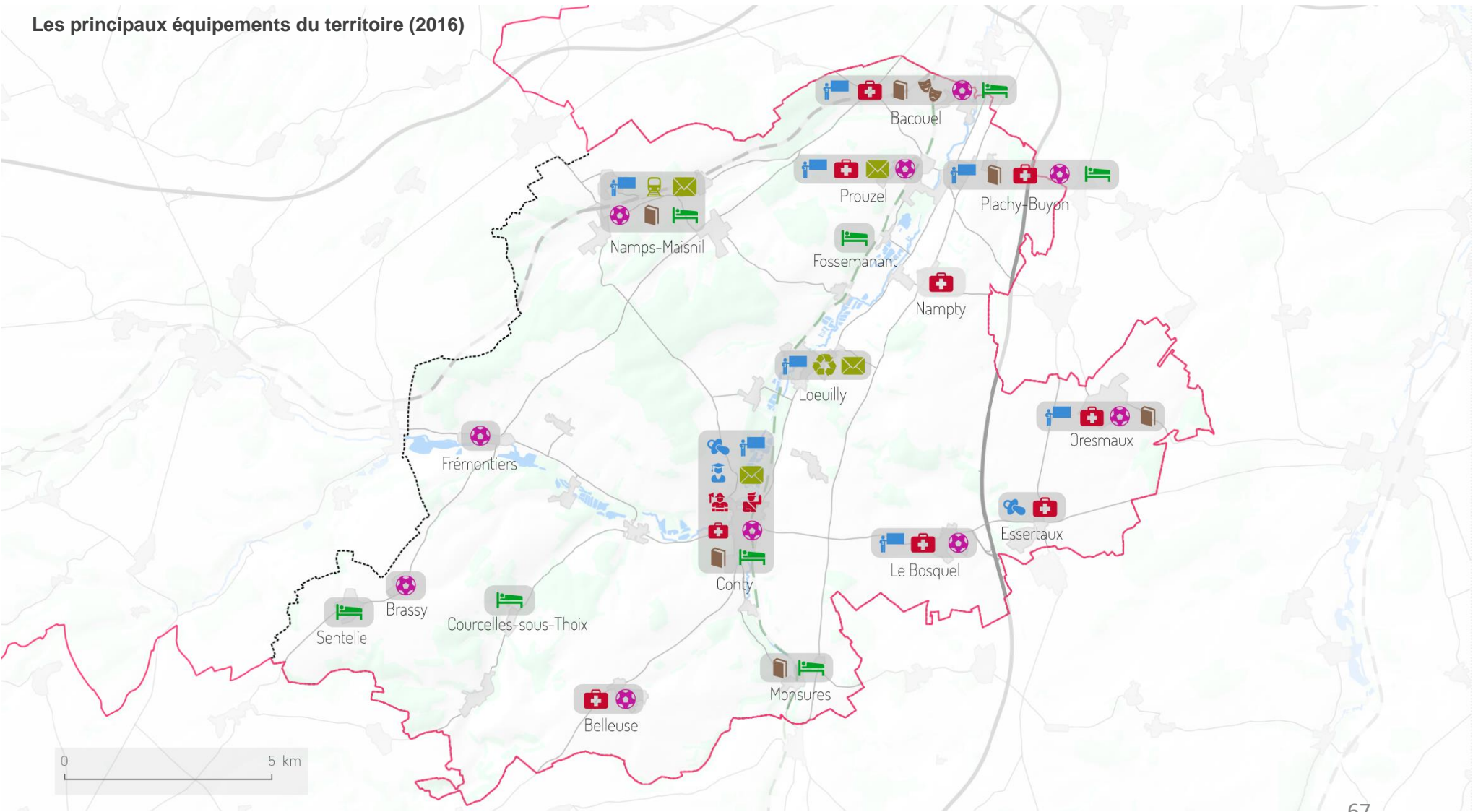
Cela se traduit par des taux d'équipements globalement supérieurs sur ces communes accrochées à la vallée, par rapport à celles du reste du territoire.



# 4 « Deux axes et des systèmes pluricommunaux ouverts sur l'extérieur »

Un axe Nord/Sud devenu dense en équipements et en déplacements, historiquement dense en population

Les principaux équipements du territoire (2016)



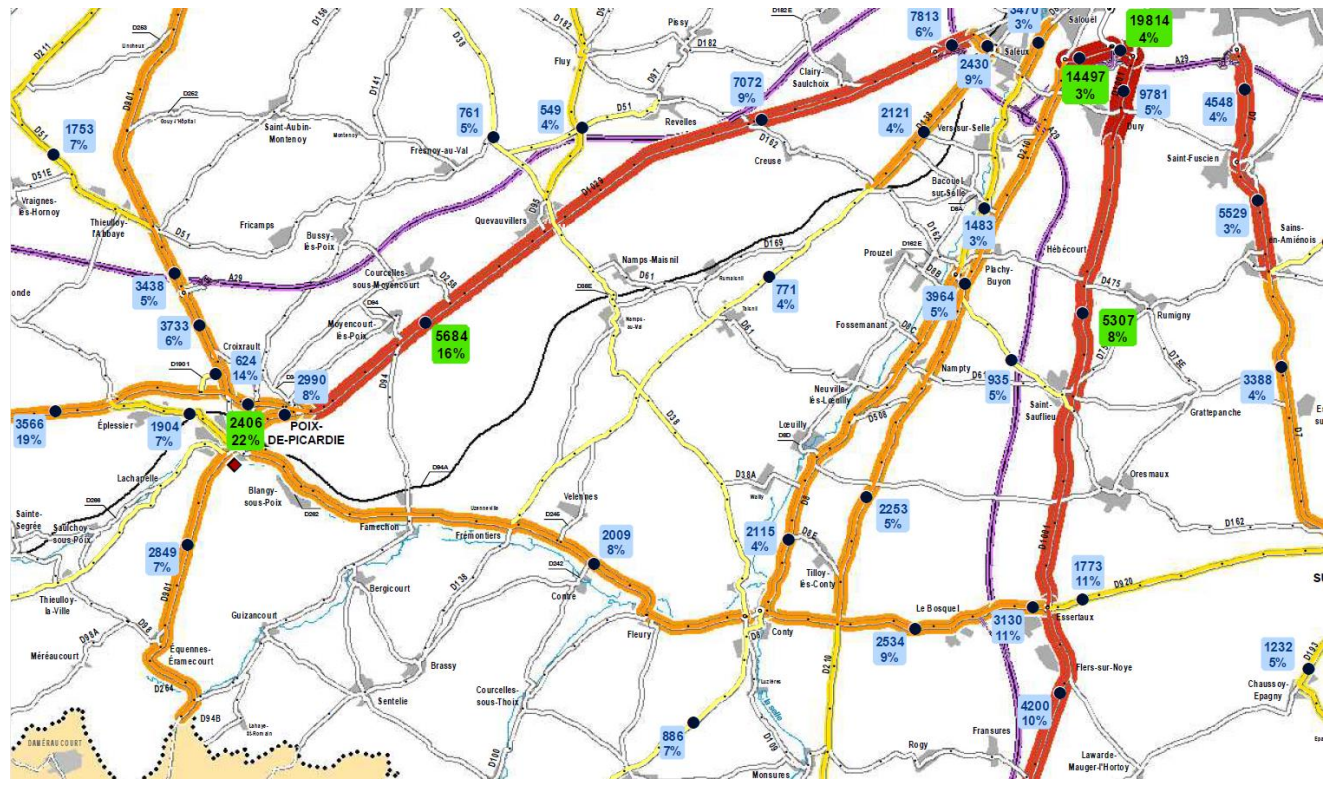
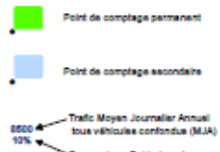
# « Deux axes et des systèmes pluricommunaux ouverts sur l'extérieur »

Un axe Est/Ouest qui donne accès à deux pôles complémentaires à Conty et qui est aussi un axe de transit entre l'A16 et l'A29

### TRAFFIC MOYEN JOURNALIER ANNUEL, BENS CONFONDUS



### POINT DE COMPTAGE



### Les voies de circulation Est/Ouest :

Les traversées Est/Ouest du territoire se font plus rares que les traversées Nord/Sud.

Pour autant la RD920 joue un rôle majeur dans le fonctionnement du territoire. Son rôle est aujourd'hui renforcé également par la modification des limites des intercommunalités, et la proximité entre Poix-de-Picardie et Conty, désormais réunis au sein de la CC2SO, devient un enjeu.

Axe reliant les communes limitrophes de Poix-de-Picardie et d'Ailly-sur-Noye, la RD920 supporte un trafic important, de 1 800 à 2 800 véhicules/jours, dont de nombreux poids-lourds qui empruntent quotidiennement cet axe reliant les deux autoroutes (l'A29 à l'Ouest et l'A16 à l'Est), via Conty.

La RD920 est la seule voie de circulation Est/Ouest dont le trafic journalier est important. Ce n'est pas sans générer des nuisances au sein des bourgs traversés.

Moins densément peuplé que l'axe de la vallée de la Selle, l'axe est-ouest structure malgré tout l'organisation du territoire et dispose d'un potentiel de développement, touristique notamment, intéressant.

Si Conty, pôle principal du Contynois, est implanté au carrefour des axes principaux du territoire et a pu bénéficier de cette situation pour se développer, d'autres communes sont accrochées à la RD 920 : Essertaux, le Bosquel, Fleury, Contre, Frémontiers.

Pour les premières citées, situées sur le plateau, la proximité de la RD1001 et de l'A16 a notamment contribué à leur développement (résidentiel et économique), Pour celles situées à l'ouest de Conty, il s'agit de petites communes qui du fait de leur situation en vallée des Evoissons ont connu un développement moins important, car notamment plus contraint.

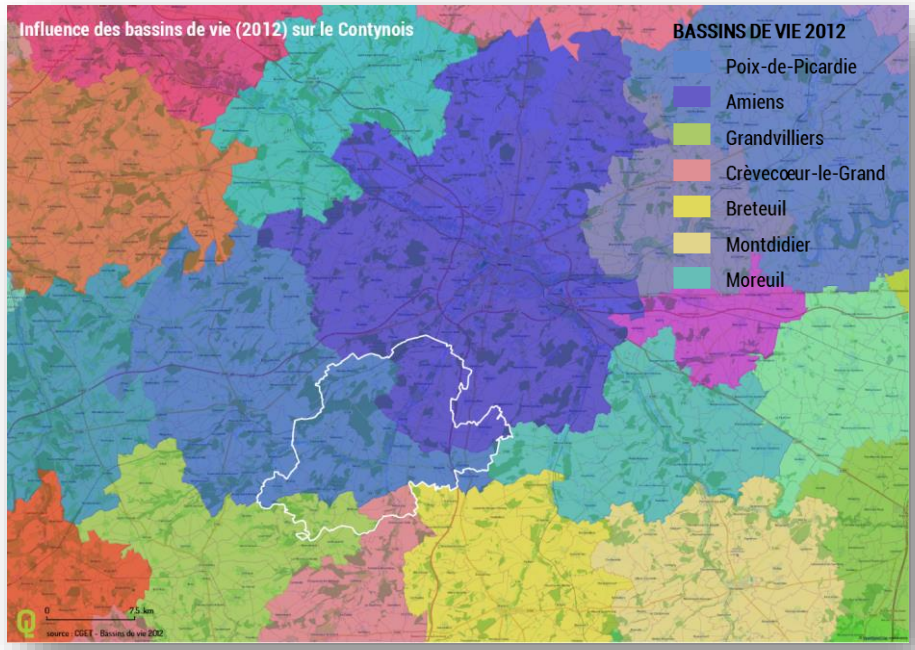
Un pôle majeur, Conty, au rayonnement contrasté

Un territoire aux multiples influences extérieures

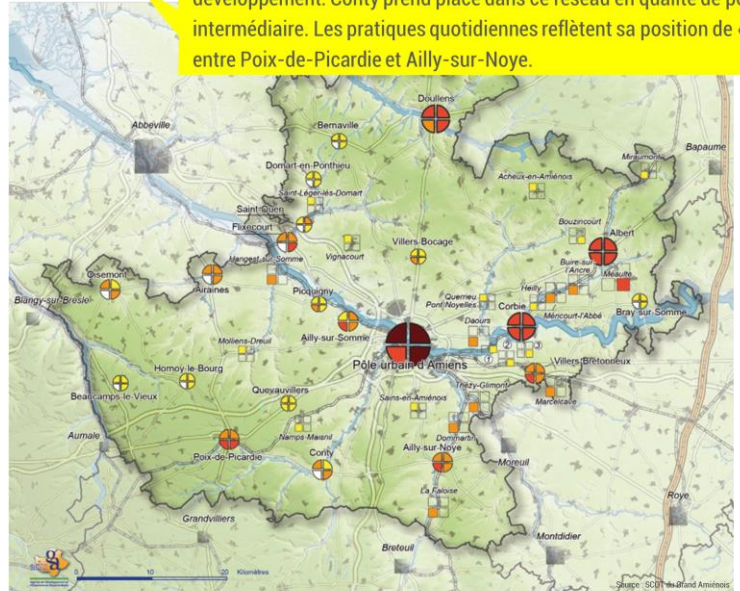
A l'échelle du Contynois, la commune de Conty s'impose comme le pôle majeur du territoire. Son poids de population, son niveau d'équipements et de services, le nombre d'emplois qu'elle concentre justifient ce statut.

Toutefois, on constate que le rayonnement de Conty sur son territoire se trouve fortement concurrencé par les pôles qui lui sont limitrophes. Le Contynois est en effet sous l'influence principale des bassins de vie de Poix-de-Picardie et Amiens, et plus secondairement sous celle des bassins de vie de Grandvilliers et Crèvecœur-le-Grand. Ce positionnement peut expliquer l'attractivité limitée de la commune (+83 habitants seulement depuis 1999 et +20 emplois seulement entre 2006 et 2016).

Pour autant, il participe, au même titre qu'Ailly-sur-Noye et Poix de Picardie notamment, à l'organisation et au fonctionnement du territoire situé au sud de la vallée de la Somme.



Par l'intermédiaire du SCOT, le Grand Amiénois a identifié les pôles structurants sur lesquels prendre appui pour organiser son développement. Conty prend place dans ce réseau en qualité de pôle intermédiaire. Les pratiques quotidiennes reflètent sa position de « relais » entre Poix-de-Picardie et Ailly-sur-Noye.



**CRITÈRES DE QUALIFICATION DES PÔLES**

**Indicateurs observés**

- Niveau d'offre d'équipements et de services
- Niveau de desserte en transports collectifs

**NIVEAUX**

Proximité, Intermédiaire, Majeur, Métropolitain

**TYPES DE PÔLES**

- Pôles structurants
- Pôles relais
- Emplois
- Transports collectifs
- Équipements et services

**NIVEAU GLOBAL DE CHAQUE PÔLE**

Métropolitain, Majeur, Intermédiaire, Proximité

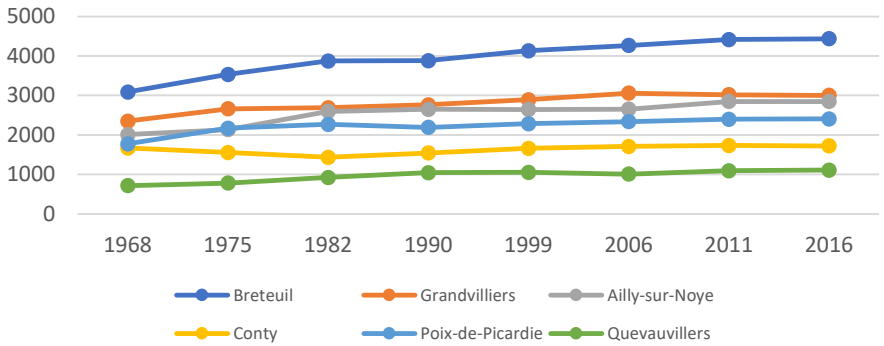
① Vecquemont ② Aubigny ③ Fouilloy

L'un des enjeux identifié dans le SCOT est de conforter Conty comme pôle d'équilibre du Grand Amiénois et de lui permettre de jouer pleinement son rôle moteur au sein du territoire. S'il ne s'agit pas d'imaginer concurrencer l'influence de la métropole sur les communes du nord, le rayonnement de Conty sur le sud du territoire mériterait d'être conforter.

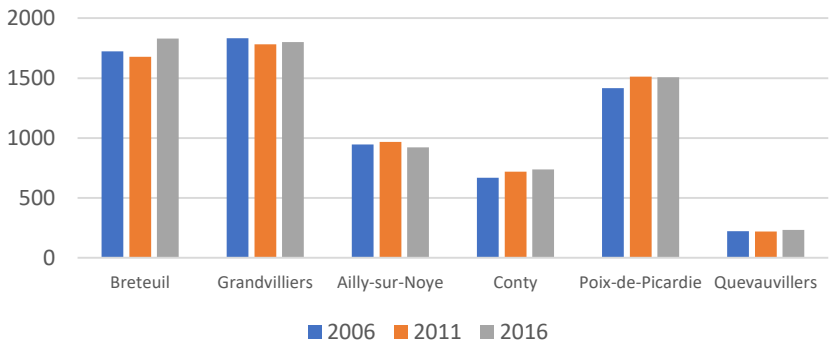
Un pôle majeur, Conty, au rayonnement contrasté

Une polarité en perte de vitesse, dont le dynamisme démographique et économique apparaît au ralenti depuis plusieurs années.

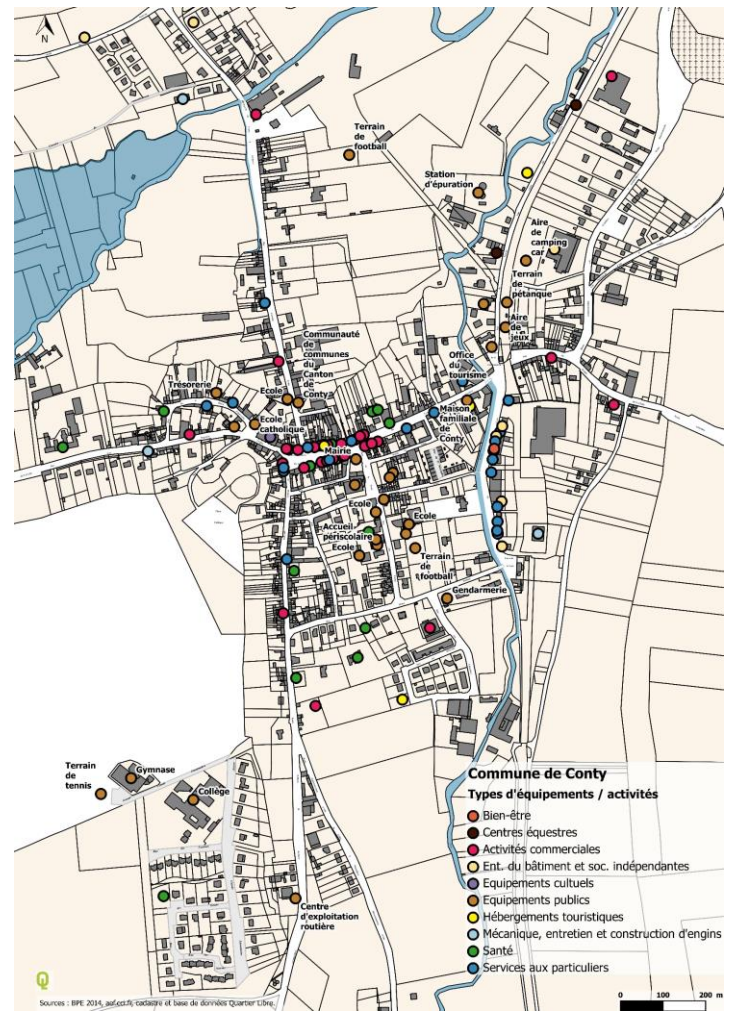
Dynamiques démographiques : Conty et ses pôles limitrophes



Evolution du nombre d'emplois : Conty et ses pôles limitrophes - 2006/2016



Un niveau d'équipements à maintenir sur Conty, une offre commerciale à conserver au risque de limiter encore un peu plus le rayonnement du centre-bourg sur le territoire.



Des systèmes pluricommunaux qui forment des micros bassins de vie et ouvrent le territoire vers l'extérieur

### Des micros bassins de vie qui maillent le territoire

Dans le SCOT du Grand Amiénois, la carte « Systèmes et maillage territorial » propose une approche des coopérations à envisager entre chaque pôle et les communes avec lesquelles il est en interaction dans l'organisation des fonctions qu'il porte (résidentielle, économique, servicielle, etc.). Il est rappelé que cette carte a valeur de recommandation.

Sur la base de celle-ci, en mettant en avant le caractère rural du territoire (7 communes ont plus de 500 habitants, 2 plus de 1000 habitants), les caractéristiques des bourgs et villages, leur fonctionnement, le socle paysager qu'ils partagent et les liens qui les unissent (organisation scolaire notamment) ou ceux qui pourraient être tissés demain, des systèmes pluri communaux ont été déterminés dans le Contynois.

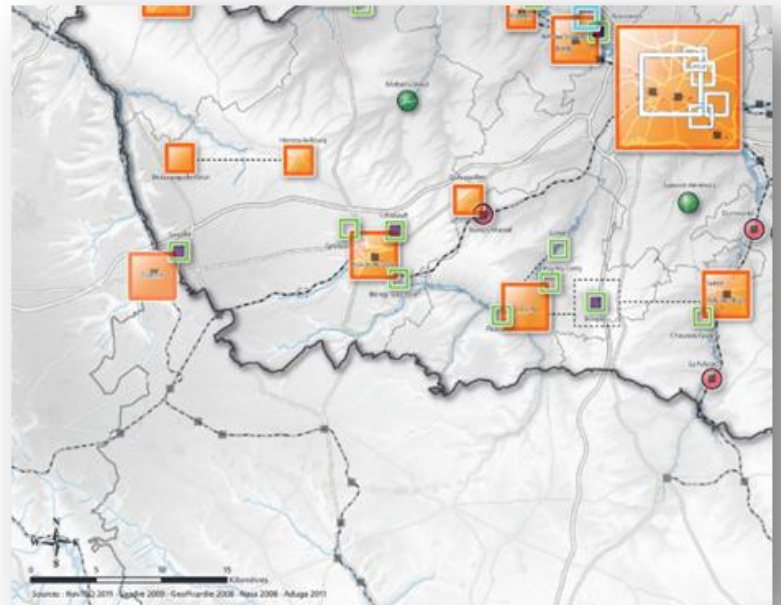
L'identification de ces « bassins de vie d'hyper-proximité » répond à un objectif : offrir un cadre propice pour mutualiser ambitions et moyens à l'échelle des espaces collaboratifs de réflexion et d'action (« grappes ») mais aussi organiser le développement résidentiel du territoire.

Maillage territorial des communes de plus de 500 habitants



Au-delà des pôles structurants et relais considérés à l'échelle du SCOT - lesquels correspondent peu ou prou aux communes de plus de 1 000 habitants représentées ici - le poids démographique de certaines communes, mais aussi leur typologie (résidentielle, résidentielle avec équipements et services, résidentielle avec équipements, services et commerces...) interroge leur rôle à jouer dans le maillage du territoire demain?

- Plus de 1000 habitants
- Plus de 500 habitants



**Coopérations et complémentarités à affirmer ou à créer**  
(en matière de développement de l'habitat, des équipements et services, de développement économique, de transport collectif, etc.)



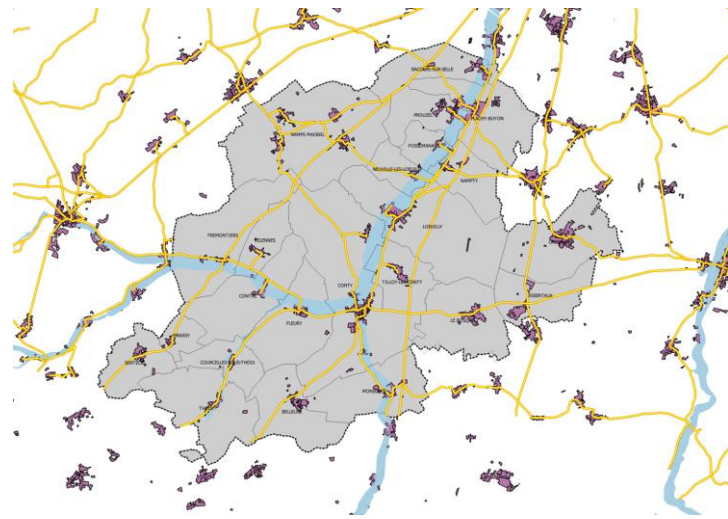
**Échelle de réflexion à privilégier**  
(en matière de développement de l'habitat, des équipements et services, de développement économique, de transport collectif, de réalisation de document de planification, etc.)

Pôles structurants	Pôles relais	Communes rurales	Bourgs

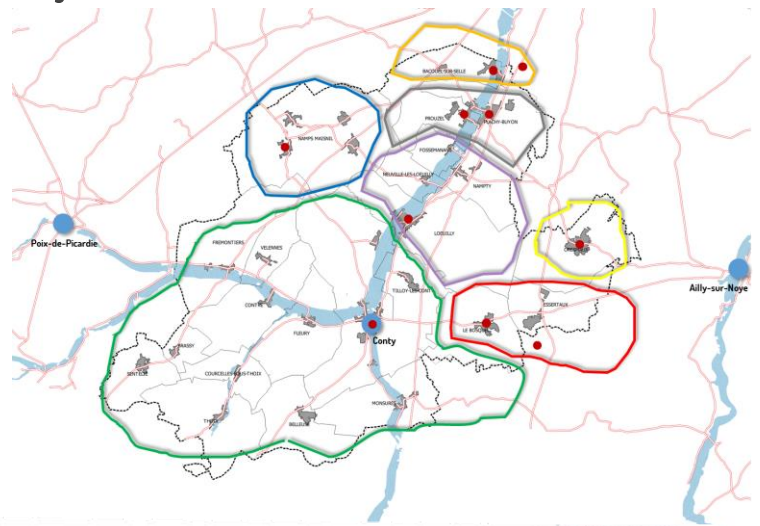
Des systèmes pluricommunaux qui forment des micros bassins de vie et ouvrent le territoire vers l'extérieur

Les fondements qui ont servi à la délimitations des grappes de communes sont les suivants :

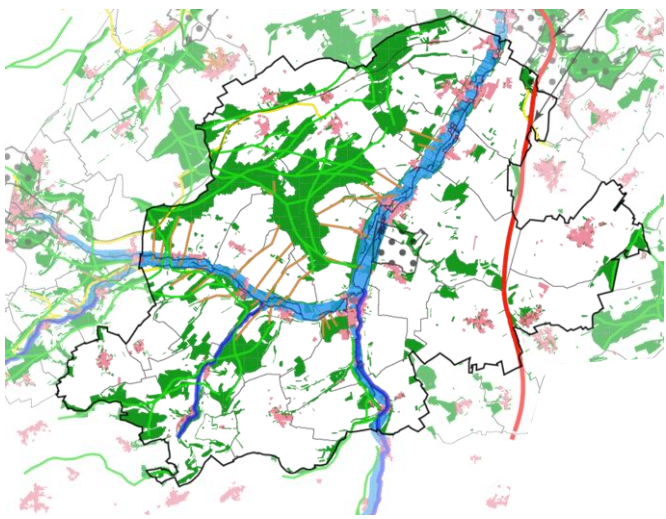
>> Des axes routiers qui rapprochent



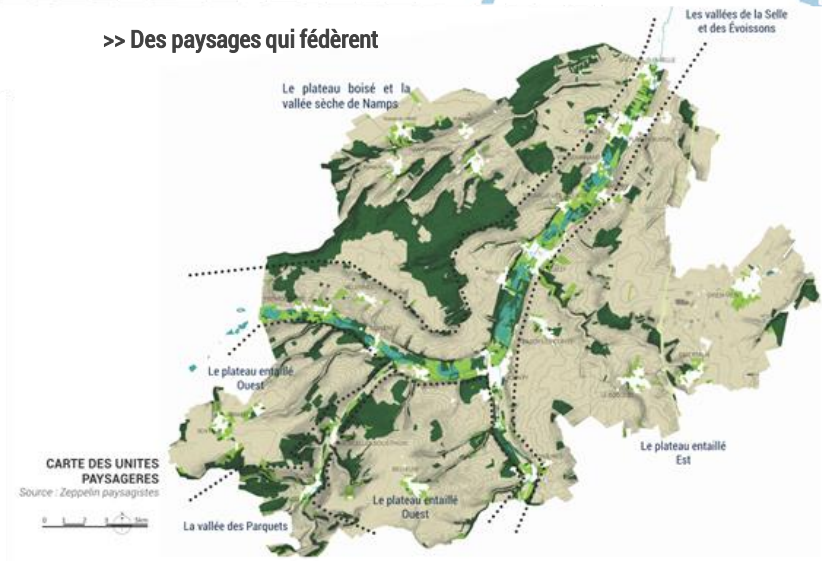
>> L'organisation scolaire comme socle commun



>> Des espaces naturels et des continuités écologiques qui unissent



>> Des paysages qui fédèrent

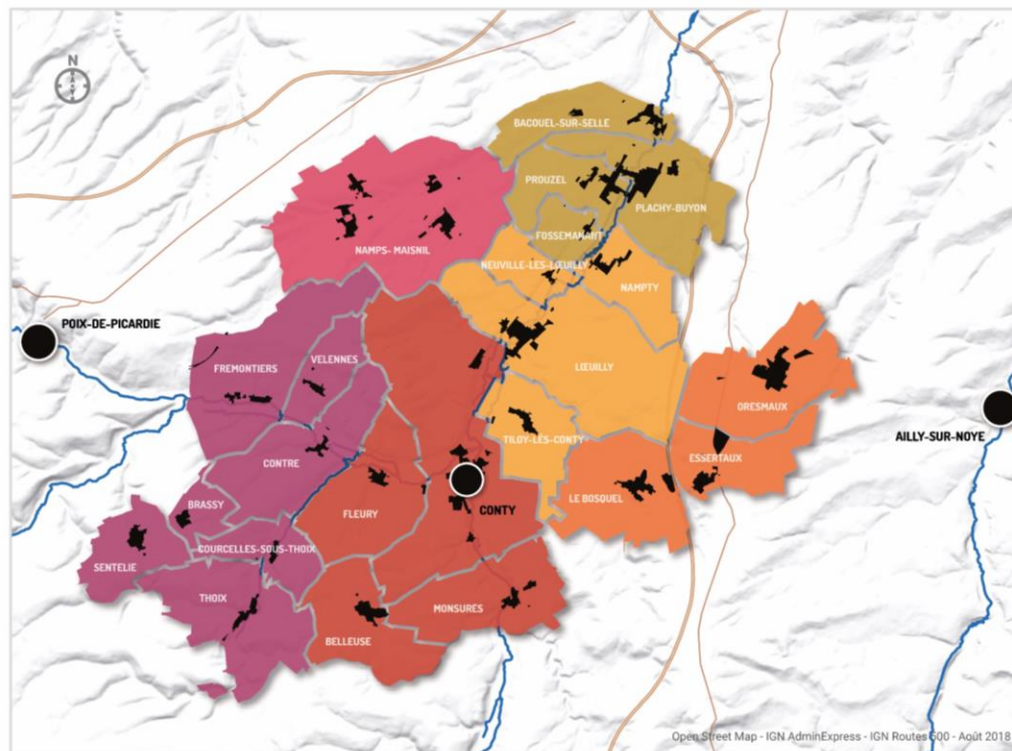


Des systèmes pluricommunaux qui forment des micros bassins de vie et ouvrent le territoire vers l'extérieur

### Des micros bassins de vie qui maillent le territoire

Au total, ce sont 6 micros-bassins (grappes) qui ont été délimités sur le territoire du Contynois.

- **Grappe Bacouel-sur-Selle, Plachy-Buyon, Prouzel et Fossemanant** : accrochées à la vallée de la Selle, ces communes sont fortement tournées vers le pôle urbain d'Amiens. Fossemanant exceptée, elles sont toutes dans la typologie du SCOT identifiées en tant que couronne amiénoise.
- **Grappe Nampty et Ô-de-Selle** : organisées autour de Lœuilly, qui avec ses équipements s'affirme comme une polarité secondaire à l'échelle du territoire, bien que non identifiée comme un pôle structurant du Grand Amiénois dans le SCOT, ces communes occupent une position intermédiaire entre la métropole et le pôle majeur du territoire Conty.
- **Grappe Oresmaux, Le Bosquel et Essertaux** : situées sur le plateau, elles partagent en commun un paysage bien différent de celui de la Vallée de la Selle. Adossée à l'A16 et la RD1001, elles bénéficient d'un accès assez rapide au pôle d'Amiens. Oresmaux se distingue des autres communes par son développement résidentiel récent et son niveau d'équipements et de services, ainsi que ses quelques commerces, qui lui confèrent comme Lœuilly une fonction de pôle secondaire à l'échelle du territoire. Cette fonction est toutefois quelque peu à nuancer au regard du positionnement excentré de la commune.
- **Grappe Velennes, Frémontiers, Contre, Brassy, Courcelles-sous-Thoix, Sentelie, Thoix** : Situées entre Poix et Conty, en limite avec l'Oise, ces communes forment un ensemble de villages aux caractéristiques rurales et agricoles marquées. Leur niveau d'équipements et de services est en phase avec leur faible poids de population. Elles partagent en commun un environnement naturel de qualité.
- **Namps-Maisnil** : Sa gare lui confère le statut de pôle relais TC dans le SCOT, bien que sa desserte soit à ce jour très limitée. Composée de 4 bourgs réunifiés, la commune occupe une position périphérique sur le territoire, et se trouve autant tournée vers Amiens ou vers Poix, plutôt que Conty.



- **Grappe Conty, Fleury, Monsures, Belleuse** : les trois dernières communes ont une grande proximité avec le pôle majeur du territoire, Conty, via les axes de circulations qui les relient. Compte tenu de cette proximité, qui peut être source de projets, elles disposent d'une offre restreinte d'équipements et services, de commerces. L'essentiel des besoins étant satisfaits en se rendant à Conty, voire dans les pôles limitrophes de l'Oise.

# 5 « Un patrimoine monumental et domestique diversifié et reconnu »



Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire

Le Contynois est riche d'un patrimoine remarquable reconnu d'intérêt national, qui bénéficie d'une protection au titre des Monuments Historiques. Au-delà de ce dispositif, il nous semble pertinent de répertorier d'autres éléments qui, s'ils ne disposent pas d'une reconnaissance légale, n'en sont pas moins remarquables.

### Un patrimoine classé et inscrit dense et varié

La protection d'un monument historique témoigne d'une reconnaissance de l'intérêt supérieur d'un bien immobilier (édifices, jardins et parcs, réserves archéologiques, etc.), et constitue une servitude d'utilité publique qui s'applique pour les monuments du Contynois dans un périmètre de 500m autour du monument (aucun de ces périmètres de protection n'ayant pour le moment été adapté au contexte propre à chacun de ces monuments).

Il existe deux niveaux de protection au titre des Monuments Historiques : l'inscription - pour le bâti présentant un intérêt à l'échelle régionale -, et le classement - lorsqu'il présente un intérêt à l'échelle nationale.

19 éléments sont recensés par les Monuments Historiques dans le Contynois :

Eglise St-Martin de Namps-au-Val à Namps-Maisnil	Classée	1846
Eglise Saint-Antoine à Conty	Classée	1908
Château d'Essertaux	Inscrit	1926
Chapelle Saint-Lambert à Sentelie	Inscrite	1926
Calvaire à Thois	Classé	1942
Château et parc de Prouzel	Inscrits	1963
Eglise Saint Jacques le Majeur à Essertaux	Inscrite	1969
Château de Monsures	Inscrit	1970
Chateau de Wailly à Conty	Classé	1974
Château de Namps-au-Mont à Namps-Maisnil	Inscrit	1976
Moulin de Frémontiers	Inscrit	1990
Château et parc des Croÿ à Tilloy-lès-Conty	Inscrits	2004
Eglise Saint-Vaast de Wailly	Classée	2004
Eglise Saint-Pierre à Frémontiers	Classée	2005
Espanade du château d'Essertaux	Inscrite	2008
Parc du château d'Essertaux	Inscrit	2009
Demeure et parc de chasse à Loeuilly (Ô-de-Selle)	Inscrits	2010



*Le château d'Essertaux...*



*...et l'église Saint Jacques le Majeur*



*Le parc arboré du château de Prouzel*



*Le moulin de Frémontiers*

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire



*D'anciens sites industriels toujours occupés par une activité économique : sur les rives des Evoissons à Conty, et au bord de la Selle à Loeuilly (Ô-de-Selle)*



*Une église datant de la Reconstruction à Oresmaux*



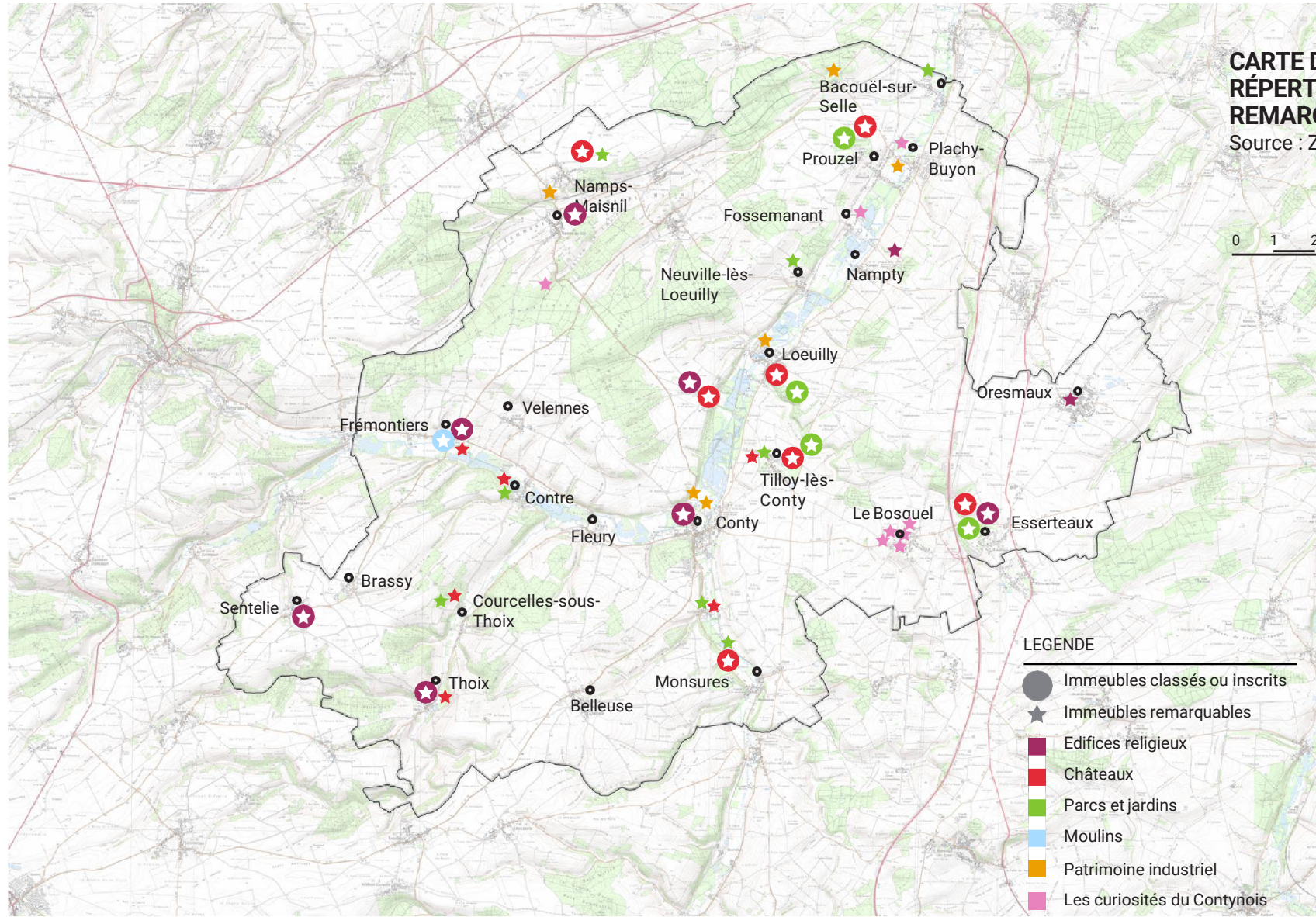
*Une ancienne motte castrale à la géométrie parfaite, à Fossemanant*

### Un patrimoine classé et inscrit dense et varié

Il existe d'autres éléments de patrimoine qui, sans être protégés au titre des Monuments Historiques, n'en sont pas moins dignes d'intérêt :

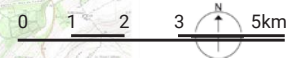
- Il s'agit d'abord des éléments d'intérêt local, qui viennent compléter les thématiques patrimoniales (châteaux, parcs, églises, moulins...) déjà répertoriées par l'Etat.
- Il s'agit ensuite des éléments de patrimoine d'intérêt majeur, mais qui ne bénéficient pour le moment d'aucune protection particulière de l'Etat : c'est notamment le cas du patrimoine industriel présent tout le long de la Selle, ou du 20<sup>e</sup> siècle (Le Bosquel).
- Il s'agit enfin d'éléments qui se démarquent d'abord par l'originalité du témoignage qu'ils constituent à l'échelle départementale, voire régionale : c'est le cas tout particulièrement de la «ferme ronde» (ancienne motte castrale à la géométrie parfaite) de Fossemanant, ou encore de la maison forestière de Frémontiers et les chênes qui l'accompagnent.

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire



CARTE DU PATRIMOINE RÉPERTORIÉ OU REMARQUABLE

Source : Zeppelin+IGN+DRAC



- LEGENDE
- Immeubles classés ou inscrits
  - ★ Immeubles remarquables
  - Edifices religieux
  - Châteaux
  - Parcs et jardins
  - Moulins
  - Patrimoine industriel
  - Les curiosités du Contynois

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire

### Le petit patrimoine architectural

Les constructions du Contynois présentent une grande homogénéité, tant dans l'organisation que dans les matériaux utilisés. Des typologies formelles découlent néanmoins des spécificités propres aux usages ou époques auxquelles sont rattachés ces bâtiments.

### **Le bâti rural traditionnel**

#### > Une organisation

Si la ferme à cour fermée avec grange en façade et maison d'habitation dans la cour est emblématique du plateau crayeux picard et reste le type dominant, la forme architecturale de base est la ferme de polyculture constituée de l'habitation, de granges, d'étables, d'écuries ainsi que de quelques dépendances. Selon la configuration du parcellaire, ces éléments fondamentaux sont soit agencés autour d'une cour fermée (pour les plus grosses exploitations), d'une cour ouverte sur la rue (parcellaire large) ou alignés bout à bout perpendiculairement à la rue (parcelle étroite).

#### > Des matériaux

La construction en torchis et ossature de bois, avec soubassement de brique et couverture en panne flamande domine.

Le torchis à ossature de bois est particulièrement menacé car il est globalement plus fragile de par sa constitution que de la pierre du Valois ou du Soissonnais par exemple. Cependant, lorsqu'il est régulièrement surveillé et entretenu, il supporte très bien les outrages du temps. La façade peut également être protégée par des lattes de bois ou, plus récemment, par des tôles.

Le torchis donne une couleur et un aspect tout particulier à l'intérieur des villages. A partir de la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, les constructions de brique intégrales se généralisent.

La construction traditionnelle picarde est à la fois d'une unité et d'une diversité remarquables. Elle est l'héritière de pratiques et de techniques utilisées depuis le Néolithique jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En cela, et parce qu'elle parvient encore à imposer sa marque dans son environnement, elle constitue un patrimoine historique.



*Palettes de matériaux de couleurs et de formes, dans l'architecture du Contynois*

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire

### Les pigeonniers

Édifices stratégiques dans le fonctionnement d'une exploitation agricole, ils constituent une typologie du bâti rural suffisamment complexe et récurrente pour former une typologie à part entière. On parlera ainsi de colombiers lorsqu'ils sont rattachés à un château ou, plus généralement, lorsqu'il s'agit d'un bâtiment indépendant, plus imposant, du type d'une tourelle spécifiquement dédiée à cet usage. On parlera encore de fuies lorsque les boulins (les niches) n'utilisent qu'une partie du bâtiment (le reste étant à usage de grenier, poulailler, entrepôt ou de passage), ou de volets, lorsqu'il s'agit de petits refuges établis en étage ou en toiture.

A 4 pans, octogonaux ou ronds, leurs formes sont autant variées que leurs matériaux, mêlant le torchis, le bois, la brique voire la pierre.

> Rumaisnil, Fleury, Thoix

### Les puits

Le Contynois compte un grand nombre de puits encore relativement bien préservés. Nombre d'entre eux sont composés de grandes dalles de calcaire taillées et assemblées, figure suffisamment originale et récurrente pour constituer l'une des singularités patrimoniales du Contynois. Même si leur présence est plus anecdotique, on peut par ailleurs mentionner quelques lavoirs préservés -voire réhabilités- sur le territoire.

> Prouzel, Nampty, Namps-Maisnil, Le Bosquel

### Les chapelles et oratoires

Au-delà des Monuments Historiques et de l'église paroissiale, quelques chapelles et oratoires viennent ponctuer ça et là le tissu urbain des villages.

> Frémontiers, Bacouël-sur-Selle, Namps-au-Val, Monsures



Pigeonnier à Rumaisnil, puits au Bosquel et chapelle à Bacouël-sur-Selle

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire

### Le village, un petit patrimoine en soi

L'organisation du village est l'un des témoignages légués par les sociétés ayant occupé et aménagé le Contynois, et constitue une forme de patrimoine à part entière.

### Les places publiques

Les places des villages sont bien souvent plus anciennes que les bâtiments qui les encadrent. Lieux traditionnels de rassemblement et de récréation, elles assurent également les liaisons, organisent les flux et définissent les centralités. Usant d'un vocabulaire et de matériaux caractéristiques, elles contribuent à la matérialisation de l'identité locale, et constituent à ce titre un patrimoine précieux pour le Contynois.

Si on trouve encore dans quasiment chaque village les vestiges d'un mail (espace dégagé bordé d'un alignement) dédié au ballon au poing, le reste de ces places est bien souvent arboré.

> Taisnil, Thoix, Rumaisnil, Essertaux

### Les calvaires

Si c'est quelques rares fois la croix qui en fait la valeur patrimoniale (à Thoix par exemple), l'intérêt des calvaires est plutôt à chercher dans la composition d'ensemble qu'ils forment : la structure végétale (souvent des tilleuls) qui les accompagne, leur mise en scène et, surtout, leur lieu d'implantation, qui sont des informations aussi importantes que l'objet pieux en lui-même. Utilisés généralement pour borner le limite du village ou les carrefours des chemins, les calvaires nous renseignent ainsi sur les points d'articulation entre village et territoire, parfois brouillés par les extensions les plus récentes.

> Oresmaux, Fleury, Loeuilly (Ô-de-Selle), Rumaisnil

### La mare

La gestion des eaux de pluie est l'une des fonctions essentielles de l'espace public. La tradition locale est riche en la matière de tout un répertoire de noues, fossés et autres caniveaux. Si dans les fonds de vallée ces ouvrages visaient d'abord à évacuer l'eau, ils avaient pour but de la retenir et de la collecter sur le plateau. La mare devient alors un élément polarisant dans le village, autour de laquelle viennent s'agglomérer les habitations.

> Namps-au-Val, Rumaisnil, Namps-au-Mont, Le Bosquel



Les places de Tilloy-lès-Conty (Ô-de-Selle) et de Taisnil



Calvaire à la croisée des chemins, Rumaisnil



Bien que son usage ait évolué, la mare reste un élément qui structure la place à Tilloy-lès-Conty (Ô-de-Selle)

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire

### Rues et usoirs

La rue est, aujourd'hui encore, le premier espace public, et les volumes bâtis qui la bordent sont la base de l'image interne des villages du Contynois.

Si on y retrouve la plupart du temps une alternance de granges et de maisons, elles sont toujours systématiquement alignées au plus près de la rue. Il arrive parfois que des façades de granges dites « aveugles » s'alignent et se juxtaposent sur des rues entières, les bâtiments serrés les uns contre les autres ne laissant apparaître la maison d'habitation que par son porche d'entrée.

Ce schéma est parfois complété de larges accotements qui s'étendent entre la voirie et les habitations. Qualifiés d'usoirs, ils étaient utilisés par les habitants comme espaces de stockage (de bois, de charrettes, de fumier...), et sont aujourd'hui principalement occupés par le stationnement.

Si les rares cas où ils sont enherbés ou plantés d'alignements laissent entrevoir la contribution essentielle qu'ils peuvent apporter à la qualité du cadre de vie des villages, ils laissent la plupart du temps la voiture occuper le devant de la scène.

> Frémontiers, Namps au Mont, Essertaux

### Le courtil

Ces ceintures végétales caractéristiques des villages de plateau picards ont connu des sorts variés sur la communauté de communes, mais ont dans de rares cas été remarquablement préservées (à Sentelie notamment).

Leur origine est lointaine, et liée au système cultural qualifié d'openfield. Ce système repose notamment sur un assolement imposant une vaine pâture à l'ensemble de la communauté villageoise.

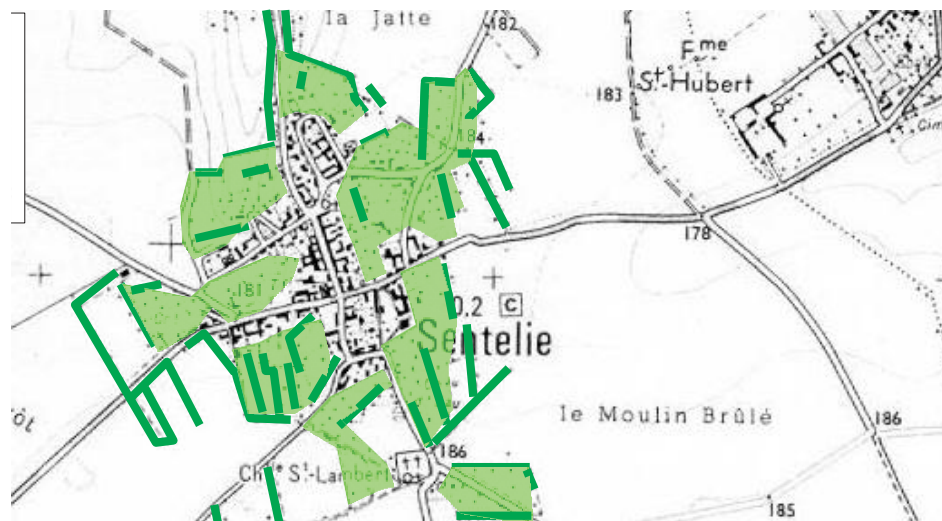
Around du village groupé sur le plateau, derrière les maisons, le jardin (courtil) est le seul terrain privatif. Il est entouré de haies boisées aux fonctions multiples : protection du jardin contre les intempéries et le troupeau, parcage du même troupeau ou encore réserve de bois de chauffe.

Un chemin circulaire vient souligner la délimitation entre les parcelles du courtil et les parcelles emblavées. Il est desservi par d'autres axes le reliant au centre du village au travers du courtil. Si la ceinture bocagère a la plupart du temps disparu, cette organisation reste cependant d'actualité (à Oresmaux par exemple).

> Sentelie, Oresmaux

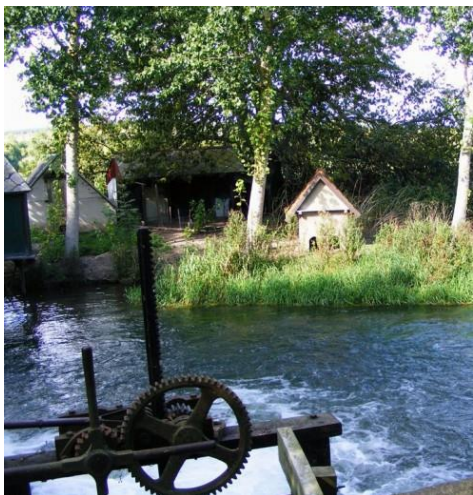


La commune d'Essertaux est dotée d'usoirs particulièrement importants, supports de tout type de circulations...et d'occupations



Le bourg de Sentelie reste entouré d'une couronne bocagère relativement bien préservée (Inventaires des paysages de la Somme, DIREN 1998)

Un nombre important d'éléments patrimoniaux, publics et privés, inégalement répartis sur le territoire



Système de vannes à Conty



Moulin de Plachy



Retenue à la papeterie de Prouzel



La Coulée verte en sortant de Conty

### Le patrimoine paysager et environnemental

La notion de petit patrimoine peut également recouvrir des éléments relevant davantage de l'aménagement du territoire que de l'aménagement urbain, et témoigner avant tout de l'intelligence des interactions entre l'homme et son environnement.

### L'infrastructure hydraulique

L'utilisation de l'énergie hydraulique a permis à la rivière de compter jusqu'à 34 moulins au XVII<sup>e</sup> siècle, et l'activité du Contynois dans les domaines de la papeterie et du textile a alors profondément façonné les paysages. La Selle sera réputée être la plus industrielle des vallées de l'Amiénois jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle.

Au-delà du moulin classé de Frémontiers, d'autres anciens moulins restent visibles : à Uzenneville, Contre, Nampty, Loeuilly (Ô-de-Selle), Conty, Prouzel ou Plachy. Et c'est tout un système de régulation du débit qui assure la préservation de cette ressource : vannes, biefs et autres canaux viennent compléter ce maillage complexe et constituer un patrimoine remarquable. Outre l'absence d'entretien de toute cette infrastructure hydraulique, l'arasement de ces obstacles visant à la restauration des continuités aquatiques menace également ce patrimoine.

### La « Coulée verte »

Elle reprend l'assiette d'une ancienne voie de chemin de fer reliant Amiens à Beauvais, déclassée par la SNCF. Elle suit le fond de vallée de la Selle et traverse huit communes du Contynois (de Bacouël-sur-Selle à Monsures) avant de se poursuivre jusqu'à Crèvecœur-le-Grand, dans l'Oise.

Sans constituer un patrimoine civil extraordinaire (peu de ponts et autres ouvrages d'arts y sont rattachés), c'est un patrimoine important pour le territoire à en voir l'usage intensif qu'en font les habitants.

Outre qu'elle permet de fédérer les communes autour d'une infrastructure collective, son succès est principalement dû aux parcours qu'elle offre au contact de l'environnement préservé du fond de vallée et des nombreux étangs qui la ponctuent. Cependant, l'obstruction progressive des fenêtres paysagères qui ponctuent le linéaire par le végétal restreint petit à petit l'ouverture de la Coulée verte sur les sites traversés.

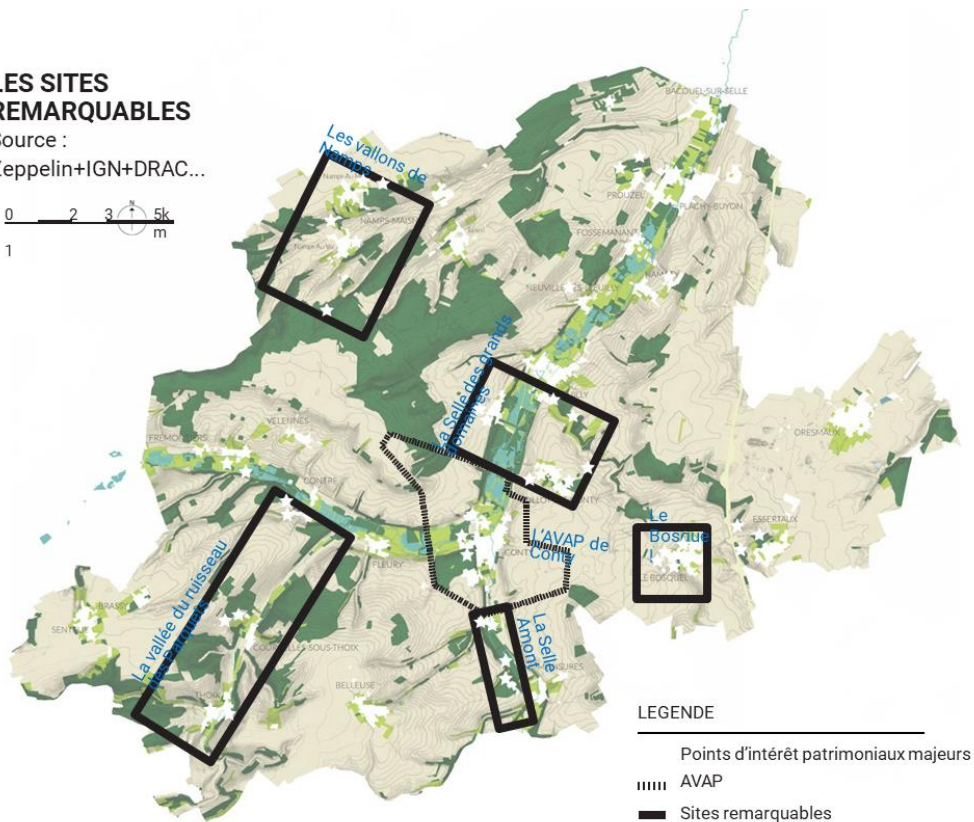
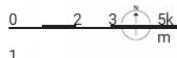
Un attachement aux patrimoines les plus emblématiques, difficiles à entretenir et à valoriser

## Les sites remarquables

### LES SITES REMARQUABLES

Source :

Zeppelin+IGN+DRAC...



Au-delà de l'approche thématique effectuée précédemment, il nous semble important d'analyser la répartition spatiale du patrimoine.

En additionnant patrimoine remarquable et petit patrimoine, et en intégrant également les secteurs d'intérêt naturel (ZNIEFF, Zones Humides, Natura2000...) ou paysager à la réflexion, on constate que l'essentiel des éléments assurant la valeur patrimoniale du territoire se trouve concentré au sein de périmètres finalement relativement restreints et identifiables.

A l'intérieur de ce qu'on peut alors qualifier de « sites remarquables », les éléments de patrimoine dépassent la valeur intrinsèque précédemment mentionnée, pour atteindre un niveau d'intérêt supérieur en étant mis en réseau et en perspective (dans la forme comme dans le fond) avec les éléments voisins.

La hiérarchisation ainsi proposée de la valeur patrimoniale de chaque site reflète une appréciation globale de la densité (notion de fréquence / dénombrement), de la représentativité (par rapport aux caractéristiques du Contynois) et de la qualité (état de dégradation, de préservation) des différents éléments constituant le patrimoine. S'y ajoutent des indications sur la facilité et la qualité des perceptions (routes panoramiques, obstacles visuels, entrées de villes et villages).

Un attachement aux patrimoines les plus emblématiques, difficiles à entretenir et à valoriser

### L'AVAP de Conty

L'Aire de Valorisation Architecturale et Paysagère est la servitude d'utilité publique mise en place lorsqu'une collectivité souhaite « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces paysagers » (Article L. 642-1 du Code du patrimoine).

La commune de Conty dispose sur l'ensemble de son territoire communal de 3 bâtiments protégés au titre des monuments historiques : le régime de protection de droit commun s'applique dans un périmètre de rayon de 500 mètres autour de ces monuments.

Afin d'adapter ces périmètres aux réalités locales, la commune de Conty s'était dotée d'un outil de protection réglementaire ajusté aux enjeux patrimoniaux des espaces concernés : la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), créée par arrêté du préfet de Région en date du 2 février 2007.

Dans le cadre particulier de la mise en place d'un projet touristique à Conty, la volonté de la Commune est de faire évoluer la Z.P.P.A.U.P. existante vers une A.V.A.P. (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) qui intégrerait ce nouveau projet.

Il s'agit de transformer la Z.P.P.A.U.P. en AVAP en reprenant les principaux éléments de la Z.P.P.A.U.P. sans remettre en cause les fondements de la Z.P.P.A.U.P. mais de redéfinir le périmètre de l'A.V.A.P. afin de ne plus couvrir la totalité du territoire de la Commune, tout en intégrant les enjeux de développement durable de la loi Grenelle.

Le périmètre de l'AVAP regroupe 3 secteurs patrimoniaux révélés dans le diagnostic. Les secteurs historiques qui comprennent :

- L'enveloppe dense et historique du centre-bourg,
- L'enveloppe bâtie de Luzières
- L'enveloppe bâtie de Wailly en y intégrant le château,

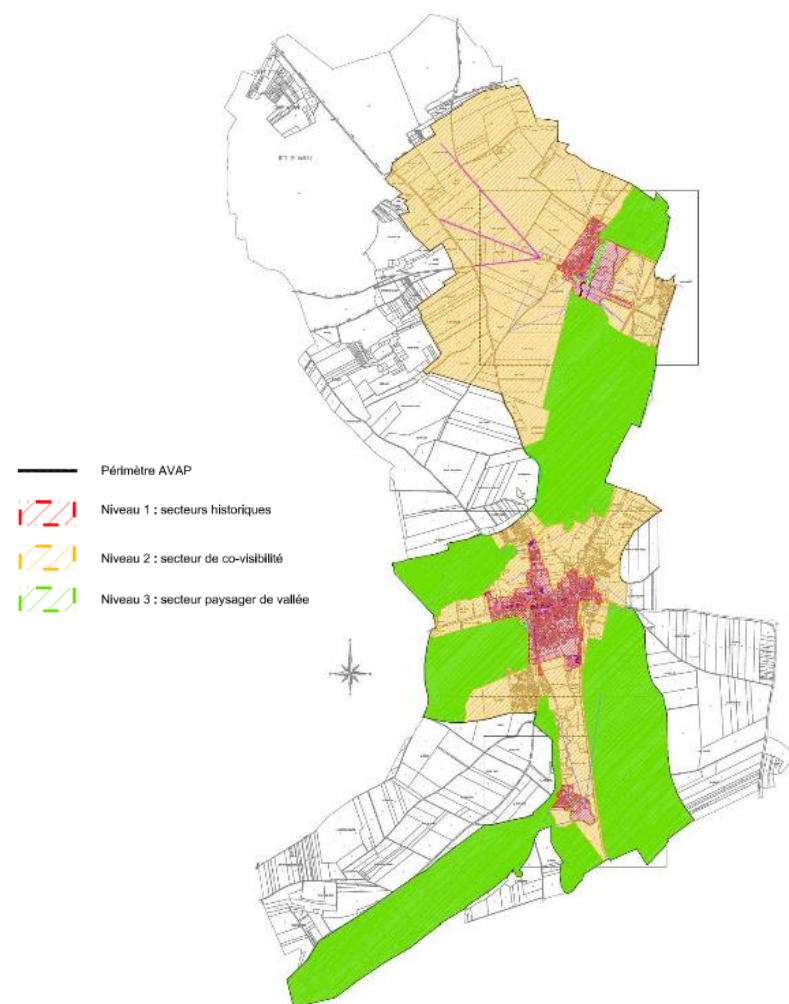
Les secteurs de co-visibilité qui participent à la valorisation du secteur historique des monuments auxquels il se rattache. Ils comprennent :

- Les extensions récentes en limite du centre-bourg et les zones d'extensions prévues
- La vallée de Luzières
- Les espaces de plateau et une partie de la vallée (dans l'axe du château) de Wailly,

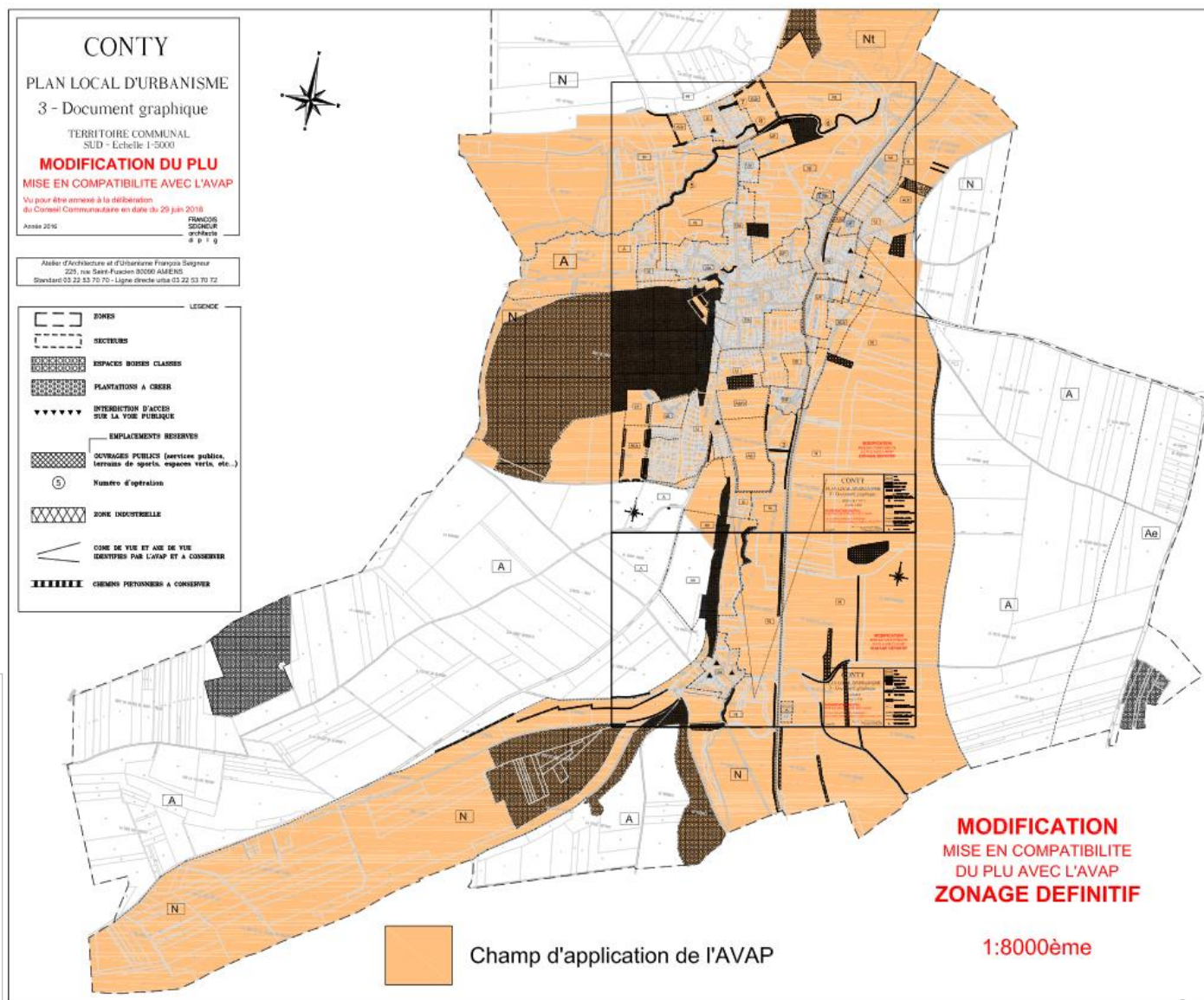
Les secteurs paysagers des vallées qui participent à la continuité paysagère support de l'identité communale. Ils comprennent :

- La vallée humide de la Selle et des Evoissons
- La vallée sèche de Luzières

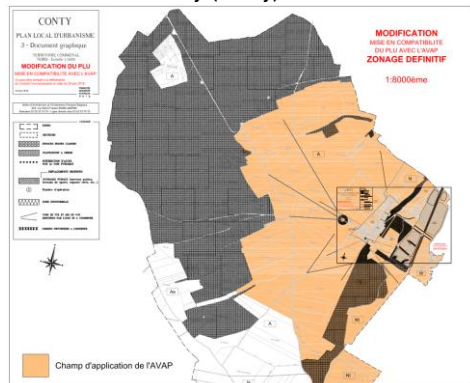
Il englobe ainsi les secteurs de vallées et les coteaux : la limite est fixée alors par la cote IGN qui marque la fin du plateau.



Un attachement aux patrimoines les plus emblématiques, difficiles à entretenir et à valoriser



Partie nord de Conty (Wailly)



Un attachement aux patrimoines les plus emblématiques, difficiles à entretenir et à valoriser



Thoix



Courcelles-sous-Thoix



En bordure des  
Evoissons



Fenêtre paysagère sur la vallée depuis les hauteurs de Courcelles-sous-Thoix

### La vallée du ruisseau des Parquets

Sur à peine plus de cinq kilomètres de longueur et seulement deux communes, la vallée rassemble la plupart des éléments qui justifient le qualificatif de remarquable : profil caractéristique, structures naturelles et agraires diversifiées, patrimoine bâti (traditionnel ou monumental) préservé.

En aval de Courcelles-sous-Thoix, la vallée associe la dissymétrie des vallons secs (la couleur sombre et les cimes des résineux y tranchent avec l'ondulation naturelle des forêts de feuillus) et le fond plat et ouvert des vallées alluviales, où les arbres sont seulement épars, et les peupliers se limitent à quelques alignements.

En amont, elle retrouve les ambiances typiques des Evoissons (vallée étroite mais ouverte, versants très présents mais cultivés, animés par les rideaux et bosquets) avec quelques voies qui descendent du plateau, offrant des points de vue privilégiés.

Si quelques constructions s'implantent en hauteur ou en sortie de bourg sans tenir compte de leur environnement, le style des ensembles bâtis est authentique, et offre une succession de maisons picardes et de granges en torchis, restaurées dans les règles de l'art. Le réemploi des techniques et matériaux traditionnels (ocre du torchis et pierre blanche, bleu violacé des toitures en ardoises ou rouge-orangé de la panne flamande) est d'autant plus perceptible que les alignements sont stricts et le front bâti dense.

C'est finalement la qualité des espaces publics et l'intégration du ruisseau au sein des villages qui assurent la cohérence de cet ensemble patrimonial remarquable.

Un attachement aux patrimoines les plus emblématiques, difficiles à entretenir et à valoriser



Chapelle sur les hauteurs de Loeuilly (Ô-de-Selle)



Fenêtre paysagère sur la vallée sèche en arrivant sur Namps-au-Val

### La Selle des grands domaines

Le paysage de la Selle en aval de Conty est celui d'une large vallée alluviale, peu marquée mais très évasée. Bien que tendant à se refermer, le fond de vallée entre Tilloy, Wailly et le sud de Loeuilly (Ô-de-Selle), conserve un intérêt paysager fort, en lien avec les espaces paysagers et boisés des grandes propriétés implantés sur les versants.

Le site de Wailly (le village, son château et la forêt qui les enserme) constitue à lui seul un cas remarquable. Le relief du site dicte un plan tout en longueur de rues parallèles aux courbes de niveau, auquel se conforme également le parc du château.

Rigoureusement alignés, les bâtiments se distinguent par leurs matériaux : la pierre de taille est ici communément utilisée. Les anciennes écuries du château ont largement contribué à cette édification originale.

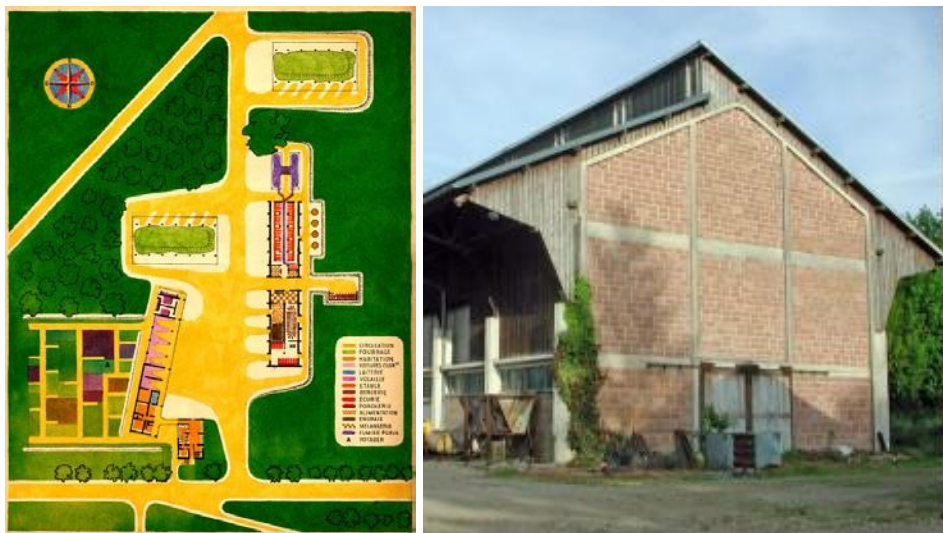
Si sur le versant opposé, l'environnement de Tilloy-les-Conty (Ô-de-Selle) est nettement moins marqué et diversifié, les vues sont plus larges et rendent particulièrement sensibles les entrées et la silhouette du village (notamment à l'Est, au carrefour avec la route où les pavillons et le château d'eau). Comme à Wailly (mais dans une moindre mesure), la pierre est abondante et remplace souvent la brique dans les soubassements ou les murs de clôture, qui viennent souligner les contours des espaces publics généreux qu'on trouve aux extrémités du village. A Tilloy comme à Loeuilly (Ô-de-Selle), les frondaisons boisées des parcs des grandes demeures qui s'avancent sur le haut des versants dédiés aux grandes cultures, constituent un patrimoine écologique et paysager précieux, qui fait écho au fond de vallée.

### Les vallons de Namps

L'environnement des 4 bourgs que compte Namps Maisnil est formé de vastes dépressions allongées aux fonds ouverts et cultivés. Il est principalement marqué par les bois et forêts qui s'étendent généreusement sur les sommets et les pentes les plus raides. L'accès à ces dépressions se fait par de petites routes sinueuses qui semblent avoir toutes les difficultés à se frayer un chemin dans les forêts et les reliefs, les villages n'apparaissant que soudainement, au détour d'une lisière boisée.

Les petites routes qui parcourent les points hauts autant que les fonds de vallons permettent d'offrir une grande variété de panoramas étendus, où les villages viennent souligner les lignes de force du paysage. La cohérence du bâti est pourtant moins évidente en vue rapprochée, et c'est seulement au centre du vieux village, autour de l'église ou du château, que subsistent les constructions et espaces publics d'intérêt patrimonial.

Un attachement aux patrimoines les plus emblématiques, difficiles à entretenir et à valoriser



Plan de recomposition et pignon de béton de terre, au Bosquel



Le chateau de Luzières, dans son parc

### Le Bosquel

Ce village, totalement rasé lors de l'offensive allemande des 6 et 7 juin, est emblématique des souffrances endurées dans la région au cours des combats de 1940.

La reconstruction fut conduite par l'architecte Paul Dufournet entre 1943 et 1945. Il proposait de faire table rase du passé, d'ouvrir l'espace bâti - et notamment les fermes - vers l'extérieur du village (contrairement à la tradition picarde de la cour fermée sur la rue centrale) et d'adapter les constructions à la révolution technique de la mécanisation (rassemblement de l'ensemble des fonctions au sein de bâtiments monumentaux). La pénurie de matériaux obligea par ailleurs le concepteur à faire appel à des modes de construction particulièrement novateurs, tels que l'utilisation de béton de terre crue.

Il en résulte un paysage résolument original et décalé, qui entérine les aspirations sociales d'une époque (le logement est organisé en petits immeubles collectifs ou pavillons), tout en préservant la logique séculaire d'implantation dans la géographie du site (en surplomb de la voie romaine et ouvert sur les vallées sèches attenantes).

Même si le modèle a perdu de sa lisibilité (certains enduits cassent l'harmonie des couleurs originelles et les constructions récentes et standardisées ont mité la périphérie) et que la valeur de ce patrimoine est peu reconnue localement, le village reste un exemple rare d'expérimentation de la Reconstruction, tant urbaine et architecturale, que sociale et idéologique.

### La Selle amont

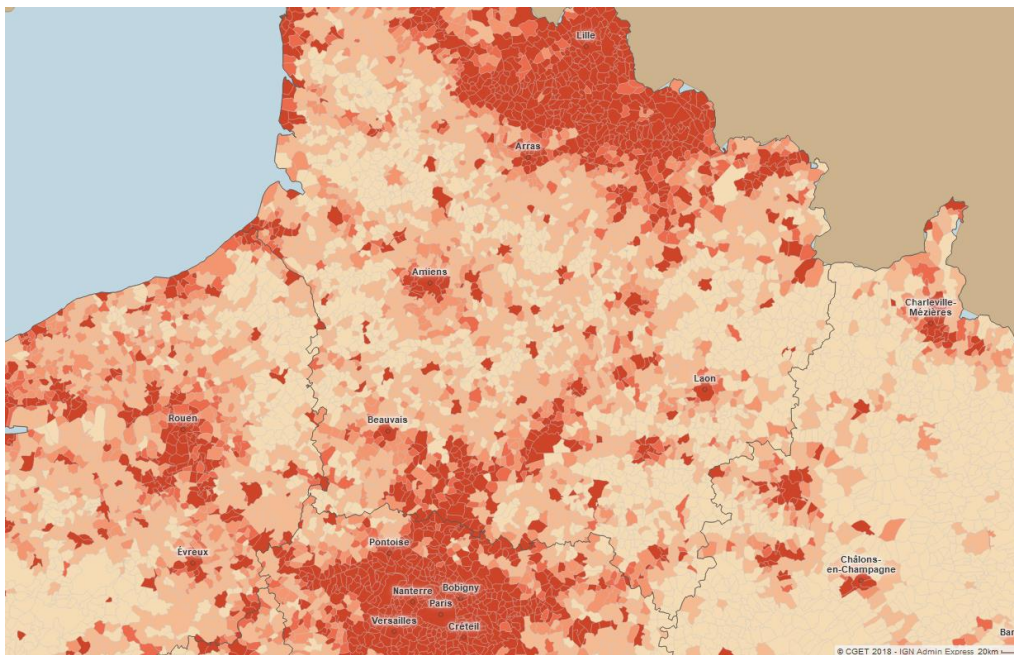
Au Sud de Conty, la Selle change complètement de physionomie. Un peu comme les vallées voisines des Parquets ou des Evoissons, c'est une petite vallée étroite et encaissée qui entaille le plateau. Les versants, plus raides que dans la Selle aval, délimitent un petit paysage intime et resserré.

Dans le fond plat alluvial, de nombreuses prairies humides restent ouvertes à l'approche de Monsures et de Luzières. Même s'il n'y est pas forcément mis en valeur, ces villages ont conservé un patrimoine bâti (briques et torchis, église en pierre) qui s'accorde bien avec l'environnement. Monsures et le hameau de l'Estoc constituent un ensemble cohérent, où les pavillons les plus récents ont su rester discrets et respectueux du site en s'intégrant dans le sens du petit vallon et en prolongeant la structure originelle du hameau.

## 6 « Un espace sportif et de loisirs à ciel ouvert »



La proximité de grands bassins de population (Ile-de-France / Amiens / Métropole lilloise) comme atout



### Un cadre naturel et des activités à proposer, des flux à capter

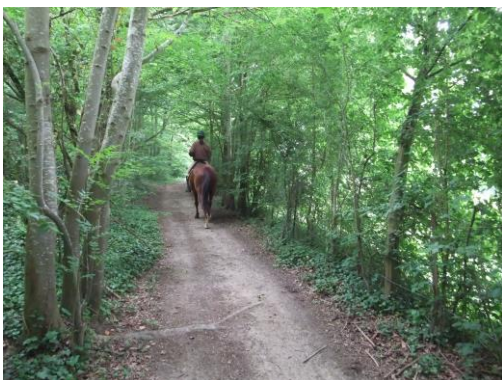
À mi-chemin entre les aires urbaines de Lille (à 1h45 de Conty) et Paris (à 1h30 de Conty) qui comptent respectivement plus d'un million et plus de 12 millions d'habitants, aux portes de la métropole amiénoise accessible en moins de 30 min, le territoire du Contynois doit pouvoir miser sur ces proximités pour attirer.

Alors que l'on constate depuis les années 1990 qu'un nouvel intérêt pour le tourisme vert apparaît, modifiant les usages et le regard porté sur les paysages picards, le Contynois dispose de nombreux atouts à mettre en avant.

Son potentiel en matière de sports et de loisirs peut aussi devenir un point d'appui où un cinquième de l'emploi touristique était consacré aux activités de sports et de loisirs, soit deux fois plus que la moyenne métropolitaine. Ce secteur s'affirme donc bien comme un important moteur du tourisme au niveau régional.

La visibilité des nombreux atouts du Contynois est un des enjeux identifiés. Aujourd'hui, ces atouts sont plutôt confidentiels alors qu'ils méritent d'être mis en avant. Pour autant, miser sur ce qui fait l'attractivité du territoire doit se faire sans engendrer un tourisme de masse qui ne tiendrait pas compte de la fragilité des lieux et de la tranquillité souhaitée par les habitants. Pour mieux communiquer sur ses « pépites », la mise en réseau de l'offre et des acteurs du territoire est également à renforcer.

Conscient de son potentiel, le territoire doit s'organiser pour en tirer profit et faire du développement touristique un générateur de retombées économiques. Les atouts du territoire ont potentiellement une valeur marchande à exploiter, sans toutefois dénaturer l'image bucolique du Contynois qui contribue à le rendre attractif auprès de ceux qui s'y installent. Derrière cette idée, c'est celle d'un tourisme de nature de qualité qu'il convient de développer.



## Des infrastructures et associations sportives et de loisirs qui contribuent à l'animation du territoire

La visibilité des nombreux atouts du Contynois est un des enjeux identifiés. Aujourd'hui, ces atouts sont plutôt confidentiels alors qu'ils méritent d'être mis en avant. Pour autant, miser sur ce qui fait l'attractivité du territoire doit se faire sans engendrer un tourisme de masse qui ne tiendrait pas compte de la fragilité des lieux et de la tranquillité souhaitée par les habitants. Pour mieux communiquer sur ses « pépites », la mise en réseau de l'offre et des acteurs du territoire est également à renforcer.

**La base nautique de Lœuilly**

Nichée au cœur de vallée de la Selle, la base nautique de Lœuilly est la seule référencée au sud d'Amiens. Elle attire chaque année de plus en plus de familles adeptes des sports nature. Que ce soit juste pour profiter du plan d'eau, des terrains de pétanque, des tables de pique-nique à l'ombre ou pour partir en randonnée sur la rivière, le programme des activités est long. Outre ces balades, les familles peuvent aussi y pratiquer pédalo, course d'orientation, javelot picard, combats de sumo, circuits dans un château gonflable, mais aussi faire des balades à vélo

Le club de Lœuilly canoë-kayak est particulièrement dynamique et fait vivre la base. Chaque année le club s'agrandit, grâce à la venue des pratiquants d'autres clubs et l'adhésion de nouveaux licenciés, il atteignait en 2016 les 111 adhérents, ce qui en fait le plus grand club de la Somme. Au total 5 108 personnes ont été accueillies en 2016 contre 4 411 en 2013.

**L'aérodrome**

Lœuilly dispose d'un terrain d'aviation où l'on pratique avant tout l'ULM. L'association qui gère l'aérodrome a été créée le 5 décembre 1982 afin de pratiquer le vol moteur sous toutes ses formes. L'Aéro-club est situé à 20 minutes au sud d'Amiens et 35 minutes au nord de Beauvais. Le terrain se situe entre la commune de Lœuilly et Oresmaux. C'est un aérodrome privé accessible aux avions sur autorisation. La piste en herbe de 540m x 30m orientée 01 (Nord) / 19 (Sud) est parallèle à l'autoroute A16.

L'association compte une vingtaine de membres actifs. C'est la seule base de décollage d'ULM située au sud d'Amiens, avec celle de Montdidier.



Base nautique de Lœuilly



Aérodrome de Lœuilly



### Les Ateliers du Val de Selle

L'établissement est situé sur la commune de Conty sur le site d'une ancienne fromagerie « Gervais ». Au fil des années, les terrains ont été aménagés pour constituer aujourd'hui un parc de 10 hectares accueillant des événements équestres d'envergure (Championnat du Monde d'Attelage à 1 cheval (2002) et du futur Championnat du Monde d'Attelage en Paire (2011)). L'ESAT possède également en délégation de service public un bâtiment constituant le cœur de l'activité touristique.



Géré par l'Association « LES ATELIERS DU VAL DE SELLE », l'ESAT de Conty (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) est un établissement médico-social qui accueille 60 adultes orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Les Adultes sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire qualifiée, issue de milieux professionnels divers, d'une vingtaine de personnes.

L'ESAT est simultanément une structure de mise au travail, comme une véritable entreprise, et une structure médico-sociale dispensant des soutiens qui conditionnent les activités professionnelles.

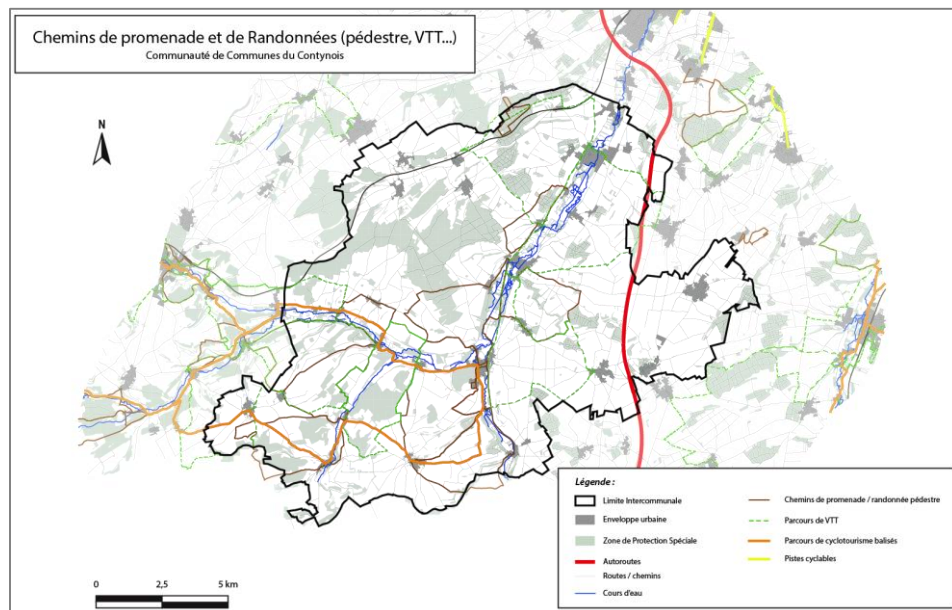
La mission d'un tel établissement est de :

- Faire accéder à une vie professionnelle des personnes momentanément ou durablement dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle dans les secteurs ordinaires de production.
- Permettre à certaines d'entre elles d'accéder au milieu ordinaire de travail ou, à défaut, d'améliorer leurs capacités grâce à un suivi permanent qui leur permet d'acquérir une plus grande autonomie et de plus grandes capacités de travail. Les ESAT sont des établissements sous tutelle des ARS (Agences Régionales de Santé).

Les ateliers de travail organisés par équipes de cinq ou six personnes sont répartis sur quatre grands axes :

- Le pôle Artisanat : Menuiserie, peinture, espaces verts
- Le pôle Service à la Personne et aux Entreprises : Repassage, Cuisine, Sous-traitances, Prestation de service
- Le pôle Tourisme : Restaurant (salle de 40 couverts), accueil de groupes, ferme pédagogique, gîte de groupes (37 lits)
- Le pôle Equestre : Ecole d'Attelage, école d'équitation, centre de formation, organisation de concours

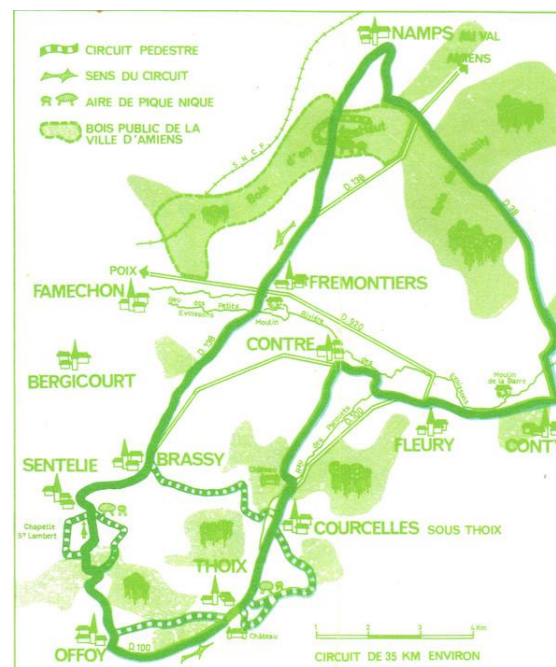
De nombreuses possibilités de parcours de randonnées de tous types, plus ou moins balisés



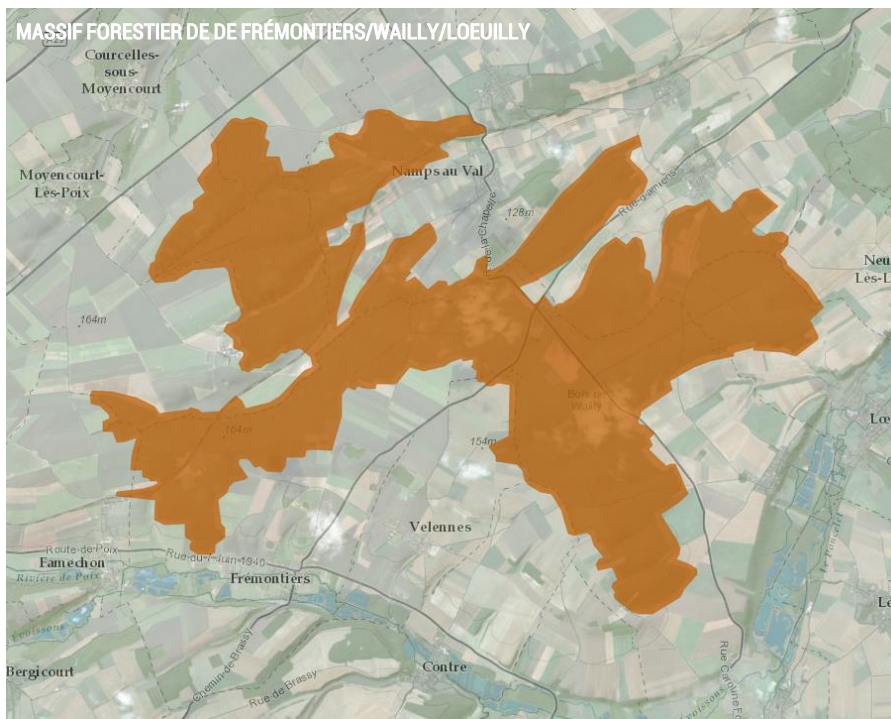
Pour pérenniser et valoriser les espaces, sites et itinéraires, et développer encore davantage les sports et loisirs de nature, le Conseil départemental de la Somme a entamé en 2016 l'élaboration du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) 2017-2021. Il a été adopté par l'Assemblée départementale en février 2017.

Avec ses deux GR, ses boucles de randonnées, sa coulée verte et son circuit vélo référencé à la découverte de vallées de Poix et des Evoissons, le Continois figure en place bonne place au niveau du département en matière d'offre de loisirs de nature, notamment de randonnée.

D'autres chemins de randonnées à l'échelle des villages existent et forme un réseau dense même s'ils ont un caractère plus confidentiels. Pour autant ils participent aussi à la qualité du cadre de vie offert sur le territoire et permettent sa découverte.



## Deux éléments singuliers : le bois de Frémontiers et la coulée verte

Le bois de Frémontiers

Le bois de Frémontiers est un ensemble de 240 ha avec une topographie variée. Il est inclus dans un massif privé qui couvre plus de 1 000 hectares, deuxième espace boisé du département après la Forêt de Crécy. C'est une forêt dite « mixte » qui comprend une grande variété d'espèces : chênes, hêtres, châtaigniers, charmes... Elle abrite aussi de nombreux animaux de la forêt tels que des sangliers, des blaireaux, des pics...

Il est géré par Amiens Métropole se situe à 18 km d'Amiens. Il s'étend sur plus de 240 hectares.

Le chalet de chasse sert tout au long de l'année à des animations pédagogiques sur le thème de la forêt. Le Bois de Frémontiers comprend un réseau de chemins développé qui permet de belles promenades. L'entrée principale se situe le long de la route entre Namps au Val (commune de Namps-Maisnil) et Frémontiers via la D 138 à 18 kilomètres d'Amiens.

Le bois de Frémontiers fait partie d'un ensemble naturel exceptionnel du Sud-Amiénois. Bordés au sud par la vallée des Evoissons et à l'est par la vallée de la Selle, les « Bois de Frémontiers », « Bois de Wailly » et « Bois de Lœuilly » composent, avec les bois avoisinants (« Bois de la Réserve », « Bois de la Chapelle », « Bois de Rot », « Bois d'en bas », « Bois des jardins », « Bois de Taisnil »), un des plus vastes ensembles forestiers du département de la Somme (environ 2 500 hectares).

A noter que le Bois de Frémontiers est aujourd'hui menacé par la chalarose, un champignon originaire d'Asie, qui fait dépérir inéluctablement les frênes qui représentent « 10 % des arbres du bois de Frémontiers ». Après avoir fait beaucoup de dégâts dans l'Aisne et l'Oise, il risque de les faire disparaître une partie du bois de Frémontiers.

## Deux éléments singuliers : le bois de Frémontiers et la coulée verte

La coulée verte à Bacouël-sur-Selle



La coulée verte est excentrée du tissu villageois.



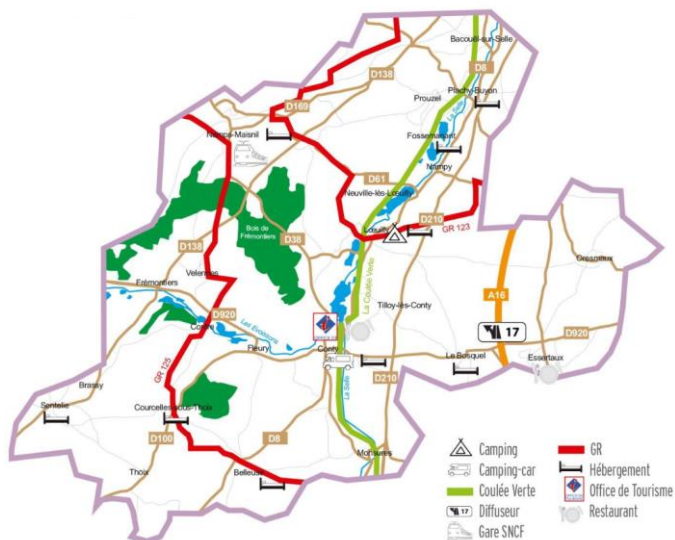
Ambiance végétale de la coulée verte et espaces publics aménagés.



Elle forme un couloir vert offrant des cadrages sur le paysage.



Vue depuis le promontoire que constitue le passage au dessus de la route de Creuse.

La coulée verte

La coulée verte est un chemin de promenade aménagé sur une ancienne voie de chemin de fer reliant Amiens à Beauvais déclassée par la S.N.C.F.

Elle suit le fond de la Vallée de la Selle et traverse 8 communes de la Somme, entre Bacouël-sur-Selle et Monsures, sur une distance de 17 km. Elle se poursuit jusqu'à Crévecœur-le-Grand, dans l'Oise. Son point de départ, Bacouël-sur-Selle, n'est qu'à 8 km d'Amiens.

Cet axe majeur du territoire offre des vues vers la vallée à travers les pâtures en proximité des villages et est composée majoritairement de frêne, de prunellier et d'aubépine.

Dès sa création, la Coulée Verte avait pour ambition d'être non seulement un chemin de randonnée agréable, mais également un Sentier Nature offrant aux visiteurs la possibilité de découvrir les milieux naturels traversés, le patrimoine de la Vallée. Des panneaux ont donc été créés et posés le long de l'axe. Le Sentier Nature peut également servir de support aux classes de découvertes et sorties pédagogiques.

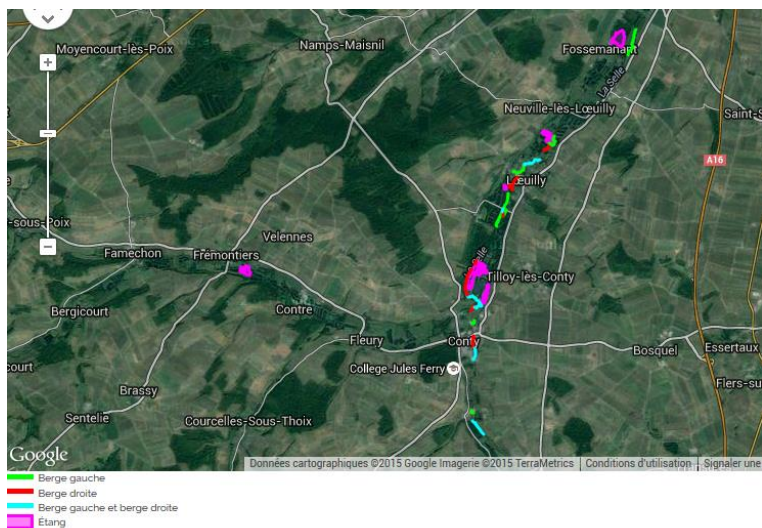
Elle est accessible à tous les types de randonnée (pédestre, VTT et équestre) à l'exception de la randonnée motorisée. Des « fenêtres » ont été créées dans les haies afin de ménager des vues sur un paysage ou un patrimoine. Elle est ouverte au public depuis l'été 1997.

Il est étonnant comme la Coulée Verte semble peu participer à l'ensemble du dispositif perceptif du village ; elle n'est pas centrale dans le village, et sa présence à partir des espaces urbains est peu lisible ; que ce soit au croisement de la rue d'Outreleau, ou même le long de la rue Didier Lucet en direction de Neuville--lès--Loeuilly. Enfin, la Coulée Verte est traitée de façon très uniforme tout au long de son trajet et, à Loeuilly les espaces qui présentent une grande diversité paysagère (étang, pâture, voie adjacente, urbanité, etc) sont peut-être traversés de façon trop indifférente.

Dès sa création, la Coulée Verte avait pour ambition d'être non seulement un chemin de randonnée agréable, mais également un Sentier Nature offrant aux visiteurs la possibilité de découvrir les milieux naturels traversés, le patrimoine de la Vallée.

Des panneaux ont donc été créés et posés le long de l'axe. Le Sentier Nature peut également servir de support aux classes de découvertes et sorties pédagogiques.

## Un territoire propice à la chasse et surtout à la pêche

**Un potentiel de « Destination pêche »**

La Somme compte de nombreux étangs et rivières qui ont toujours fait de la pêche un des loisirs les plus populaires du département. En effet, les 900 kms de cours d'eau et les 6000 hectares de marais et plans d'eau, offre un cadre idéal pour cette pratique.

Le Contynois n'est pas en reste et dispose de plusieurs sites pour la pratique de la pêche. S'il ne s'agit pas à ce jour d'une « destination pêche » à proprement parler, le territoire présente de nombreux atouts pour attirer les pêcheurs, qu'ils soient professionnels ou de loisirs.

Sur les douze parcours de pêche labellisés par la Fédération Nationale pour la Pêche en France et recensés dans les Hauts de France, 7 sont présents sur le Contynois.

**2 parcours "Famille"**

- Le Lac du Val Joly à Eppe-Sauvage (59)
- L'étang "n°2 Vallée Boidin" à Conty (80)

**10 parcours "Passion"**

- Le Lac d'Armbouts-Cappel (59)
- L'étang de la Fréneuse à Pimprez (60)
- 3 parcours sur la Selle à Conty (80)
- Les Evoissons à Conty (80)
- L'étang "n°1 Saint-Ladre" à Conty (80)
- L'étang "n°3 Carpodrome" à Tilloy-lès-Conty (80)
- L'étang "n°4 Truites" à Conty et Tilloy-lès-Conty (80)
- L'étang "n°5 Carpodrome" à Tilloy-lès-Conty (80)

Pour développer l'offre d'hébergement dédié à la pratique de la pêche autour des étangs de Conty, le territoire souhaite concrétiser un projet de village pêche avec 4-5 chalets et en faire l'une des pierres angulaires de la politique touristique du Contynois.

Le territoire est aussi propice à la pratique de la chasse, que ce soit sur les plateaux ou à la hutte.

# 7 « Une ambition économique qui cherche ses leviers »



## Un territoire qui offre globalement peu d'emplois

Le territoire du Contynois est un territoire résidentiel avant tout. Le nombre d'emplois est faible et en baisse, quand dans le même temps la démographie évolue à la hausse, preuve en est que l'on habite ce territoire plutôt qu'on y travaille.

L'indicateur de concentration d'emploi, qui est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone, est de 39,5 en 2016, loin derrière celui de la CC2SO qui s'établit à 53,3.

Hormis Conty (ses entreprises, ses commerces, ses administrations) et Essertaux (sa zone d'activités), les autres communes ont un indice de concentration de l'emploi très faible (<30) pour la plupart.

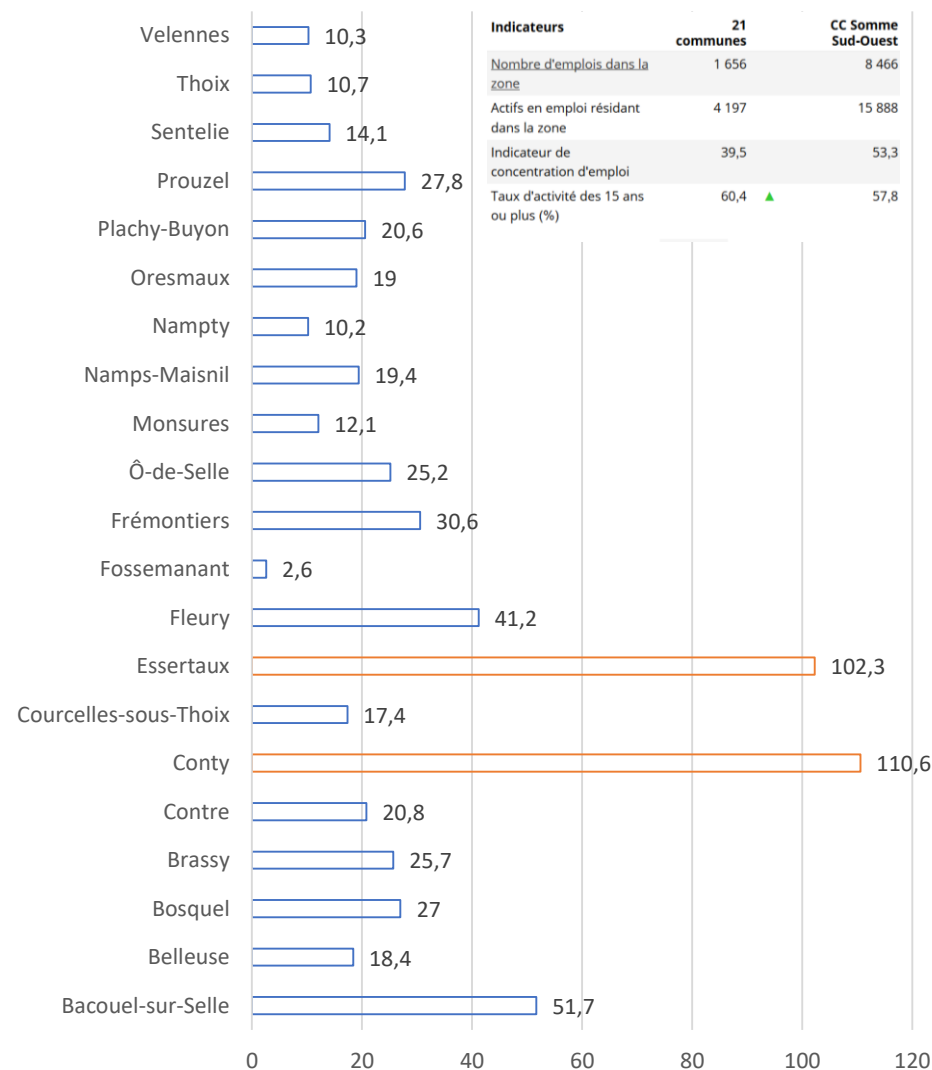
## Une population active homogène

Le taux d'emploi en 2016 sur le Contynois avoisine les 70%. Quand on s'intéresse au détail de ce chiffre, l'on s'aperçoit que le taux d'activité était de 75,8% en moyenne sur le territoire. La part des actifs de sexe féminin est moins importante que celles des hommes (-5 points) mais ne traduit pas d'une disparité spécifique au territoire. Dans l'ensemble, la part des actifs ayant un emploi est de l'ordre de 90% quelque que soit le sexe.

La part d'inactivité est de 24%. En comparaison, à l'échelle du département de la Somme, ce chiffre atteint les 29,1%. La part des demandeurs d'emploi est en 2017 de 5,4% chez les moins de 25 ans. En comparaison avec les chiffres du département de la Somme, le taux d'inemploi chez les jeunes est moindre (-10 points). Pour les personnes en fin de carrière (50 ans et plus), la demande en emploi est dans la moyenne du département avec 21,8% en 2017. Ce profil de « population active » se traduit notamment par une mobilité plus importante des actifs qui quittent leur commune de résidence pour aller travailler. Ils sont plus de 80% à quitter leur commune quotidiennement pour aller travailler (+20 points par rapport à la moyenne départementale). La position du territoire aux franges de l'Oise se traduit également par des navettes domicile-travail vers le département voisin. En 2011 déjà, à Courcelles-sous-Thoix, Sentelie et Thoix, près d'un quart des actifs quittait la Somme pour aller travailler dans les départements voisins (Oise et Aisne).

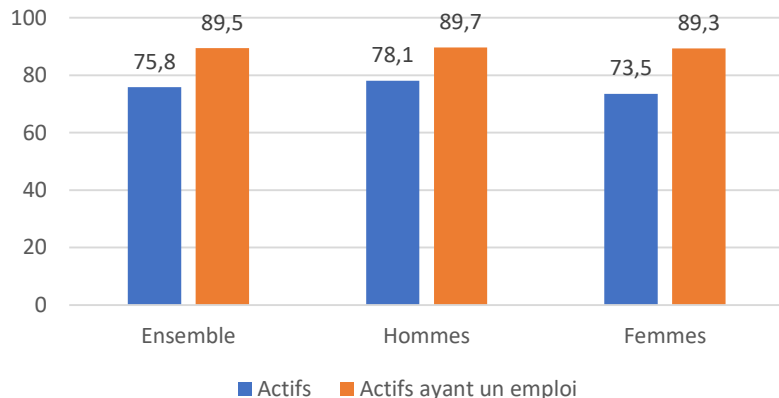
Au total, plus de la moitié des actifs occupés de la 4C sont des employés ou exerce une profession intermédiaire. Viennent ensuite les ouvriers et les cadres. Cette répartition explique en grande partie le niveau de revenu moyen par foyer fiscal supérieur à la moyenne départementale. Et c'est en grande partie les communes du nord du Contynois qui portent ce niveau de revenu relativement plus élevé.

## Indice de concentration de l'emploi - 2016

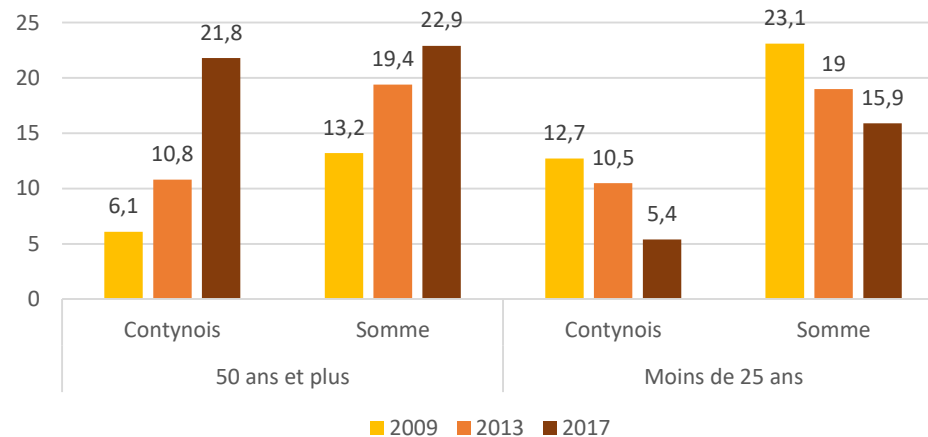


Mais une population composée en majorité d'actifs

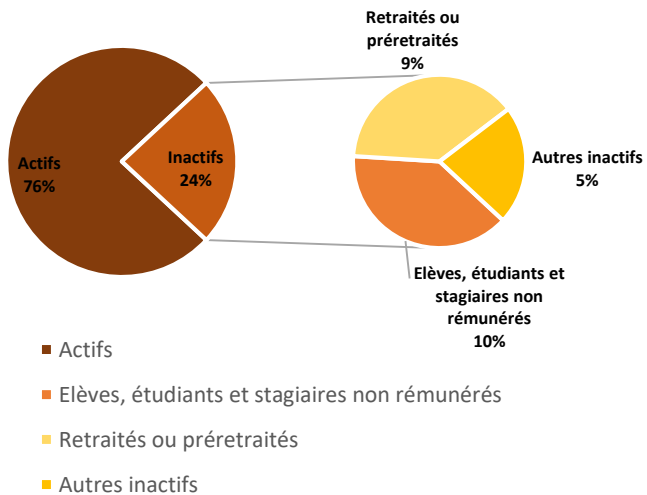
Part des actifs du Contynois selon le sexe - 2016



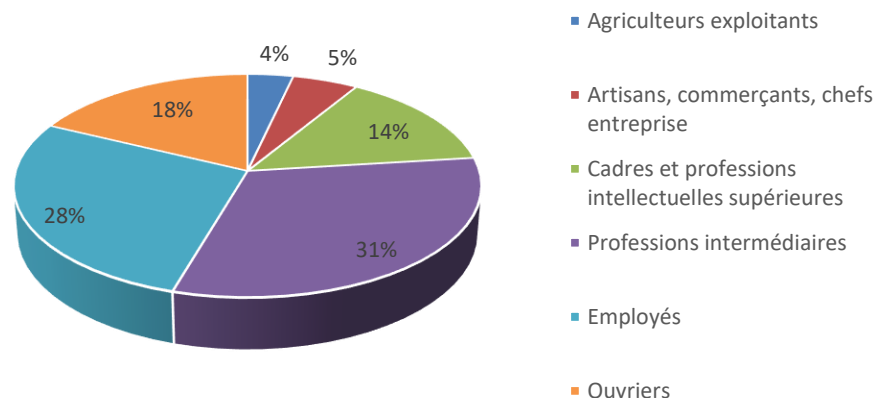
Part des demandeurs d'emploi du Contynois aux franges de la population (en %) - 2009/2013



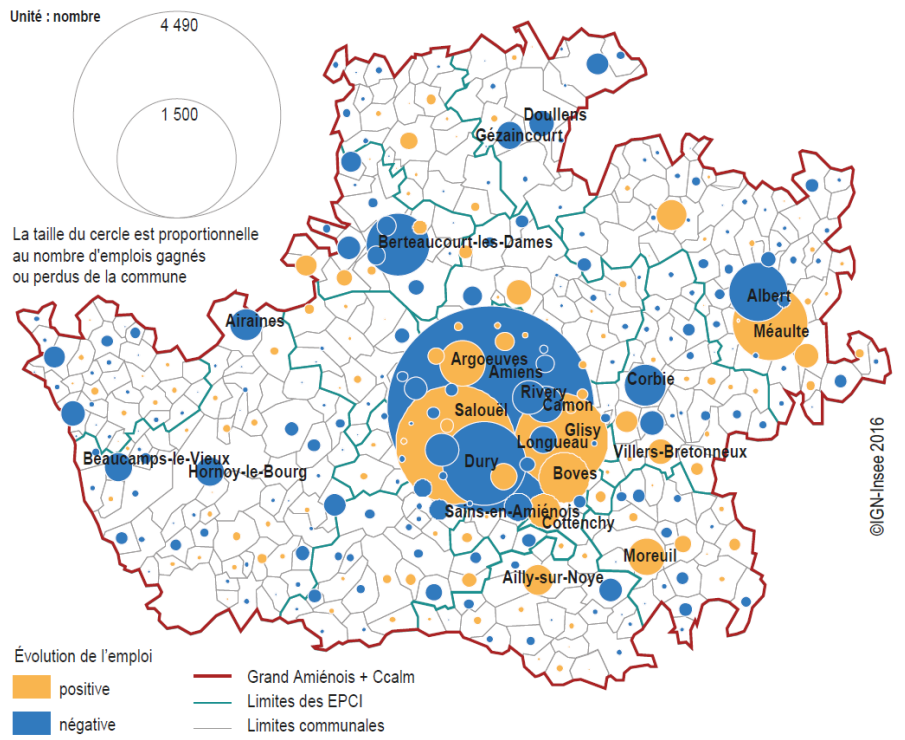
Part des inactifs dans le Contynois- 2016



Population active des 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



## Un nombre d'emplois sur le territoire en baisse



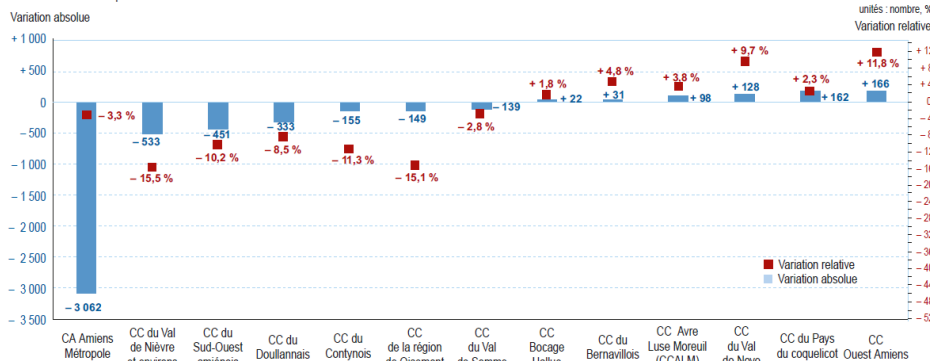
Depuis la crise économique de 2008, l'emploi dans le Grand Amiénois (élargi à la communauté de communes Avre Luce Moreuil – CCALM, comprenant ainsi l'ensemble de l'aire urbaine d'Amiens) a diminué de 3,3 %. Cette évolution a renforcé le caractère tertiaire de la structure de l'emploi du territoire puisque les pertes ont principalement touché l'industrie, la construction et le commerce tandis que l'administration et les services, tant administratifs que destinés aux particuliers, ont gagné des effectifs. Mais ces variations sont contrastées au sein du Grand Amiénois, Amiens et une partie des communes limitrophes ont connu une évolution défavorable, notamment les principales communes au nord et au sud-ouest du Grand Amiénois, tandis que le sud et l'est du territoire restent sur une dynamique positive.

Dans le Contynois, on comptait 1 750 emplois au lieu de travail en 2011, contre 1 656 en 2016, soit une baisse de près de 5,5%, et la disparition de 64 emplois. Ces données s'inscrivent dans la lignée des tendances observées entre 2008 et 2014 avec une variation de l'emploi salarié de -11,3%, ce qui positionnait le Contynois en queue de peloton aux côtés de l'ex-Région de Oisemont, l'ex Sud ouest amiénois, aujourd'hui réunis au sein de la CC2SO, et l'ex CC du Val de Nièvre.

Seul Conty a vu le nombre d'emplois évoluer « significativement » à la hausse (+20 emplois au lieu de travail entre 2011 et 2016).

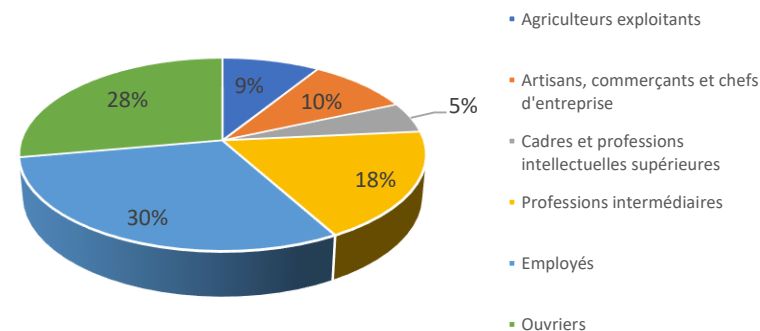
Dans le Contynois, 70% des emplois sont dans le secteur « Commerce, transports, services divers » et « Administration publique, enseignement, santé, action sociale », 60% appartiennent à la CSP « employés » ou « ouvriers ».

Variation de l'emploi salarié dans les intercommunalités du Grand Amiénois en 2008 et 2014



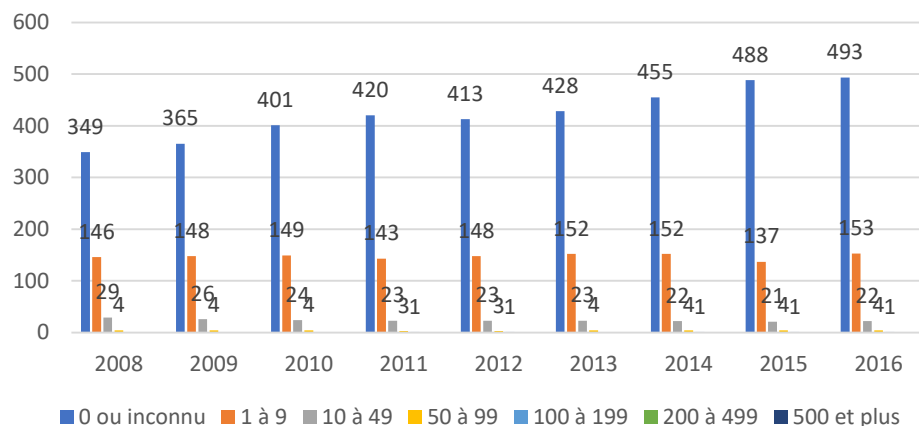
Source : Insee, Clap 2008 et 2014.

Emplois au lieu de travail selon le secteur d'activité



Un tissu économique quasi-essentiellement composé de très petites entreprises

### Nombre d'établissements par effectif salarié - 2008/2016



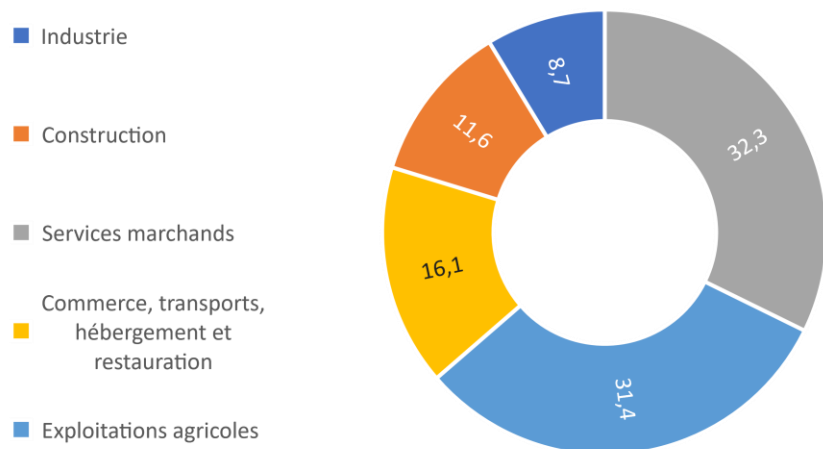
### Une prédominance des TPE/PME dans le tissu d'entreprises

A la lecture des données économiques du territoire, l'on s'aperçoit que l'intégralité des établissements économiques renseignés en 2016, sont des TPE/PME. Sur le territoire, on ne trouve aucune entreprise de plus de 200 salariés en 2016.

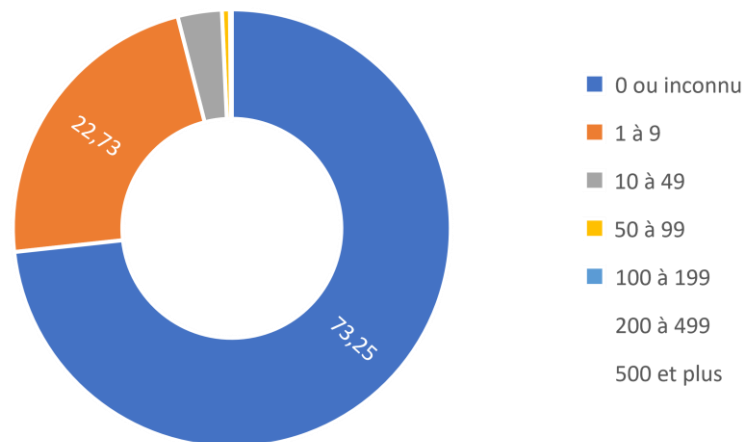
En 2016, 73,25% des établissements du Contynois n'avaient aucun salarié. Deux secteurs d'activité prédominent sur le Contynois. Le secteur d'activité prédominant est celui des services marchands avec 32,3% de part des entreprises. Le second poste dépend de la sphère agricole.

En comparaison au niveau du département de la Somme, la part des postes de l'agriculture est de 2%.

### Part des entreprises selon le secteur d'activité (en %) - 2017



### Part des établissements par effectif salarié - 2016



Les plus importantes entreprises du territoire sont concentrées au Nord-Est. La proximité de l'A16 est un des facteurs de cette concentration. De plus la métropole amiénoise située au Nord du territoire joue aussi sur la localisation des entreprises.



68 emplois  
Essertaux



31 emplois  
Loeuilly

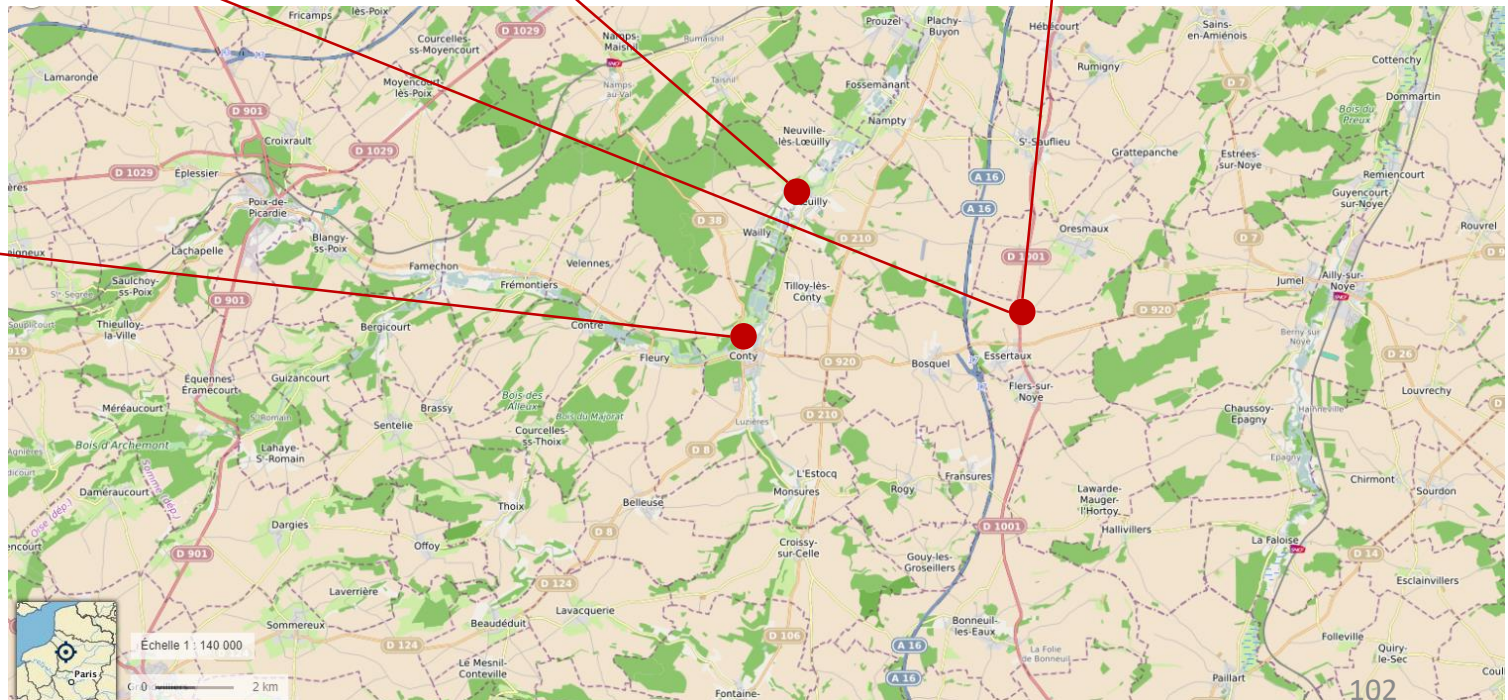


30 emplois  
Essertaux

Le 1<sup>er</sup> employeur :  
L'ex 4C et maintenant la

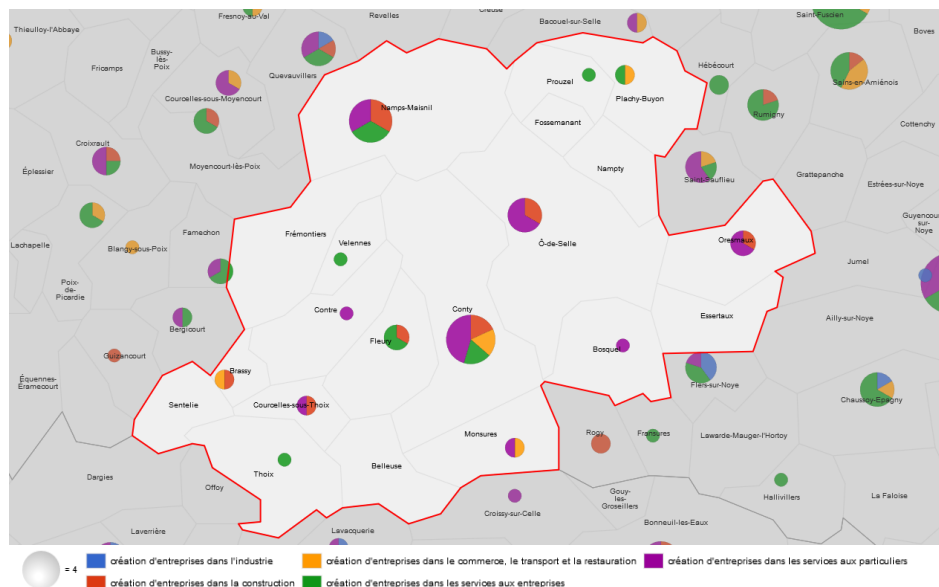


151 emplois (2014)  
Conty



## Une majorité de création d'entreprises dans le domaine des services aux particuliers

Création d'entreprises en 5 secteurs en 2018 (INSEE)

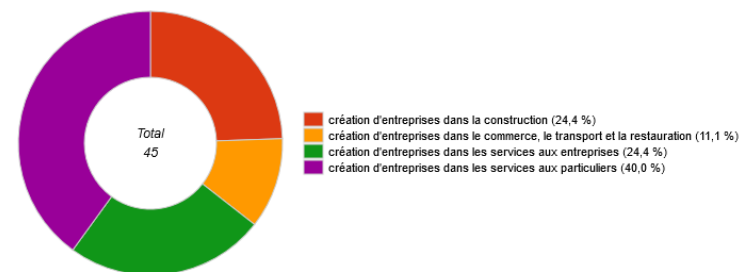


## Une certaine dynamique de création d'entreprises constatée

On constate sur le territoire que le taux de création d'entreprises est supérieur à celui constaté à l'échelle de la CC2SO, signe que le territoire, s'il possède peu d'emplois n'est pas pour autant atone.

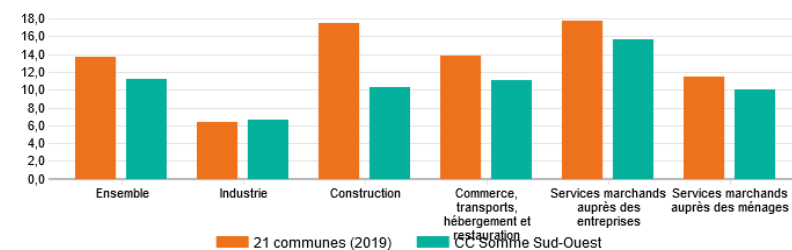
La majorité des créations constatées le sont dans le secteur des services aux particuliers.

Création d'entreprises en 5 secteurs en 2018 (INSEE)



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

Taux de création d'entreprises en 5 secteurs en 2017 (INSEE)



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE) - 2017

## Deux zones d'activités, deux potentialités pour le développement économique

**Du foncier disponible au sein de zones d'activités :**

Dans le Grand Amiénois, hors agglomération, chaque intercommunalité traversée par une autoroute bénéficie d'un diffuseur sur son territoire ou à proximité immédiate, à une distance de 10 à 20 km de la rocade amiénoise. Des zones d'activités ont été créées à proximité de chacun d'eux, à Flixecourt (ZAC des Hauts du Val de Nièvre en 1999 et ZAC des Hauts Plateaux en 2006), Villers-Bretonneux (ZAC du Val de Somme en 2007), Croixrault (ZAC du Sud-Ouest amiénois en 2005), la ZAC d'Essertaux (en 2008) et la ZAC du Bosquel (en cours).

Au-delà du tissu d'entreprises implantées en diffus et représentant la majorité de l'économie locale, le Contynois dispose de deux zones d'activités qui misent sur la proximité de la RD1001, de l'échangeur sur la A16 et des bassins de population proches (Amiens, Beauvais, Hauts de France, Ile-de-France) pour se développer. Il s'agit de :

- La ZA d'Essertaux : elle accueille notamment Touquet Savour, un négociant conditionneur de pommes de terre ainsi que l'entreprise Verbeke, un transporteur.
- La ZAC du Bosquel : programmée et inscrite dans le SCOT en tant que zone d'intérêt interterritorial.

**La ZAC du Bosquel :**

La décision de créer un parc d'activités au Bosquel est le fruit d'une coopération entre les deux anciennes Communautés de Communes du Canton de Conty et du Val de Noye, ainsi que de la Chambre de Commerce et d'industrie d'Amiens. Le projet d'aménager une zone d'activités sur le territoire émane d'un double constat socio-économique : le manque de foncier au sud d'Amiens et le manque d'adéquation géographique entre l'offre et la demande d'emploi. La volonté des collectivités était par ailleurs d'assurer un développement économique cohérent sur un site phare et d'éviter la multiplication des petites zones d'activités sur les deux ex communautés de communes.

L'arrivée de l'A16 et de l'échangeur Le Bosquel/Essertaux permettent à la commune un accès direct sur un axe régional et marque une limite à l'urbanisation à l'est de la commune. L'aménagement de la zone envisagée permet de répondre à ces critères en comblant une enclave agricole contrainte par l'A16 et les servitudes liées à la ligne aérienne ERDF et en offrant à la ville une entrée de ville plus lisible, depuis la RD920. La situation des terrains du de la Z.A.C. à l'est du centre bourg et en limite de la zone agricole nécessite qu'une réflexion particulière soit menée tant sur le contenu du programme, que sur l'organisation du projet afin que l'espace soit aménagé comme un véritable quartier du Bosquel. L'aménagement d'une Z.A.C. dédiée aux activités doit être compatible avec l'environnement urbain et les zones agricoles et naturelles paysagères qui bordent l'ouest du site.

**ZAC du Bosquel**

Sites intégrés à l'offre d'intérêt interterritorial :

Nom de la zone	Commune(s) d'implantation	Offre nouvelle inscrite dans le SCOT urbanisable à long terme (constructible après procédure de modification du document d'urbanisme)	Rappel de l'offre disponible à court-moyen terme (hors secteurs destinés au commerce)
Montières Activités	Amiens		30 ha (reconversion de friches)
Zone du Rouval	Doullens		20 ha (commercialisation du lotissement)
ZAC du Val de Somme	Villers-Bretonneux, Marcelcave	18 ha (extension de la ZAC sur Marcelcave)	32 ha (commercialisation de la ZAC hors secteur commercial)
ZAC des Hauts Plateaux	L'Étoile, Mouflers (hors Grand Amiénois)		82,5 ha (aménagement de la ZAC hors secteur commercial)
ZAC des Bornes du Temps 2	Saint-Sauveur		53 ha (aménagement de la ZAC)
ZAC du Bosquel	Le Bosquel		46 ha (aménagement de la ZAC)
Parc Henri Potez	Albert	13 ha (extension)	17 ha
Poix-de-Picardie	Poix-de-Picardie		15 ha
<b>TOTAL</b>			<b>31 ha</b> / <b>295,5 ha</b>

## Deux zones d'activités, deux potentialités pour le développement économique

La Z.A.C. du Bosquel fait partie des zones destinées à accueillir des activités privées non directement induites par la population locale, à savoir la production industrielle et artisanale, le commerce de gros et les services privés.

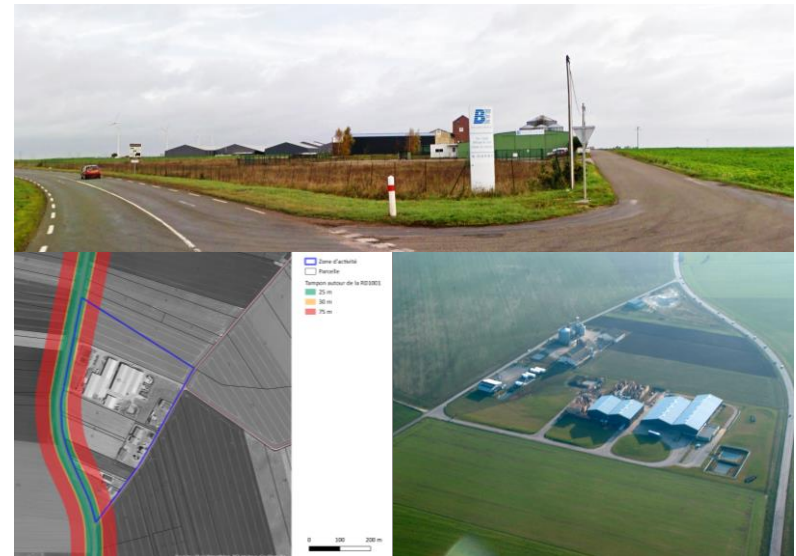
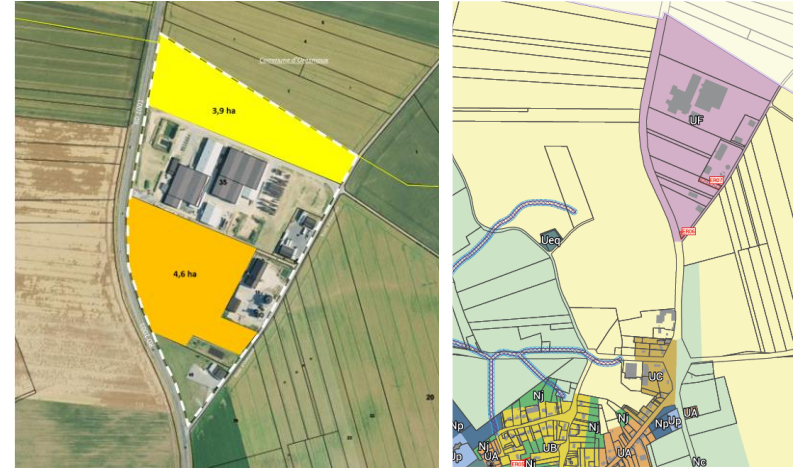
**La ZA d'Essertaux :**

La commune d'Essertaux a cette particularité pour une commune rurale de posséder une zone d'activité à l'extérieur du bourg, le long des axes de desserte (RD 1001 et RD 920). Cette zone a été initiée par l'ancienne communauté de communes de Conty avec un embryon existant, silos à grain, etc... qui s'est vu renforcer par l'arrivée sur le site de Touquet Savour, du transporteur Verbeke. La zone a bénéficié d'un renforcement de réseau pour permettre le développement de ces activités. Dans un souci de limiter les transports et de développement durable il semble plus intéressant de permettre aux entreprises de poursuivre leur développement sur le site que de les délocaliser sur une autre zone d'activité. La poursuite du développement économique passe aussi par la possibilité de permettre aux sous-traitants existants et futurs de s'implanter sur un même site et de réduire ainsi les coûts de transports et de déplacements industriels.

Le site d'Essertaux possède déjà tous les avantages à son développement :

- Un site existant avec une centaine d'emplois
- Des activités sur place dynamique et pérenne, avec des besoins d'extension à court ou moyen terme (Touquet Savour)
- Des axes de circulation importants A16, échangeur et RD 1001 et RD 920 axe vitrine des entreprises
- Un site n'ayant pas d'impact sur l'environnement : habitat à l'écart au sud du territoire communal, richesse faunistique et floristique aux extrémités Ouest et Est de la commune, un passage faune en extrémité ouest de territoire.
- Un site ayant peu d'impact sur le paysage, se trouvant sur le plateau nord le parc éolien d'Oresmaux, les bâtiments et silos des activités existantes, les pylônes de la ligne haute tension.

Si cette zone ne figure pas dans l'offre foncière fléchée dans le SCOT du Grand Amiénois, il convient d'assurer aux entreprises en place les conditions de leur maintien. Cela passe par une extension limitée de la zone au nord, pour permettre le développement de Touquet Savour, et par la réduction de la marge de recul imposée par le classement de la RD 1001 en tant qu'axe de grande circulation.

**ZA d'Essertaux**

## Les besoins des entreprises évoqués, les transformations à opérer

On constate que bien souvent le tissu d'entreprises local gagnerait à mieux se connaître pour renforcer les synergies entre les acteurs. Il ressort des temps d'échanges avec les élus et les entreprises du Contynois que ces dernières se connaissent en effet souvent assez mal et n'ont pas toujours une vision globale de l'écosystème dans lequel elles gravitent (sous-traitants, clients, compétences des unes et des autres), ni des ressources du territoire sur lequel elles sont installées. Par ailleurs, il n'existe pas toujours « d'interface » territoriale qui permette aux acteurs économiques et publics d'avoir une vision satisfaisante de l'écosystème local et des opportunités économiques qu'il peut générer.

Pour mieux répondre aux besoins des entreprises existantes sur le territoire et être en mesure d'offrir les conditions d'accueil optimales à celles qui souhaiteraient s'installer dans le Contynois, des outils améliorant la connaissance du tissu d'entreprises et des capacités d'accueil du territoire mériteraient d'être élaborés. La réalisation d'un annuaire des entreprises contynaises, un recensement des locaux et terrains disponibles, la réalisation d'une enquête auprès des entreprises pour évaluer leurs besoins et identifier les pistes de projets éventuelles pour la collectivité sont autant de pistes à creuser pour créer un environnement favorable et attractif pour les entreprises.

Aujourd'hui les entreprises sont de plus en plus exigeantes en termes de fonciers mais aussi de services (accessibilité par les transports, accès au très haut débit, sécurité, mutualisation de moyens, proximité de services urbains, qualité paysagère du site, etc.). Elles n'hésitent pas à mettre en concurrence les territoires. Il y a donc très souvent nécessité de prioriser et de valoriser l'offre foncière en concentrant les moyens des collectivités pour proposer une offre attractive, qualitative et compétitive.

Qualifier les zones d'activités du territoire peut consister à mettre en avant les atouts du Contynois. Cela reviendrait à valoriser l'offre foncière à destination des entreprises en insistant sur de nombreux atouts : une image « nature », de « grands espaces » donnant de la valeur ajoutée au territoire en terme de marketing territorial, un territoire touristique à potentiel, une bonne connexion aux infrastructures routières, autoroutières ainsi que la proximité des marchés et donneurs d'ordre d'Ile de France notamment, etc. Autant d'arguments qui s'ils sont parfois trop confidentiels, peuvent une fois mis en avant contribuer à attirer des entreprises.

Caractériser l'offre foncière disponible dans les zones d'activités peut également consister à affirmer pour celles-ci un nouveau profil environnemental et paysager à forte valeur ajoutée, dont l'image rejaillira sur les entreprises qui viendront s'installer. Une zone estampillée « développement durable » par exemple ou disposant d'un label comme une ZA THD (très haut débit) peuvent aussi permettre de se démarquer de l'offre des territoires alentours.

Le « tout numérique » avec la numérisation de la société et de l'économie, l'étalement des agglomérations et l'accroissement des temps de déplacement domicile-travail mais aussi les aspirations des nouvelles générations transforment en profondeur le monde du travail. Et de nouvelles formes de travail apparaissent : coworking, télétravail, travail collaboratif, bureaux mobiles, tiers lieux, etc.

Dès lors, la généralisation des outils numériques et leur extension progressive à l'ensemble du territoire national permettent d'envisager le développement de ces nouvelles formes de travail. Cela peut contribuer à réduire le nombre de déplacements, notamment aux heures de pointe, et offrir en zones rurales des opportunités de créations d'emploi, sans pour autant supprimer la nécessité de se déplacer (en général, les télétravailleurs n'effectuent qu'une partie de leurs activités professionnelles sous la forme de télétravail).

Permettre aux actifs de pratiquer de nouvelles formes de travail peut ainsi contribuer à renforcer l'attractivité du Contynois et lui donner l'opportunité d'attirer de nouvelles populations, de nouveaux actifs attirés par le cadre de vie de qualité par exemple. Le projet de territoire porté par la PLUi peut donc être l'occasion d'affirmer un positionnement allant dans ce sens : celui d'accompagner l'émergence de nouvelles formes de travail.

Plusieurs possibilités existent pour le territoire pour créer un écosystème favorable aux nouvelles formes de travail mais aussi à l'entrepreneuriat. Il peut s'agir de valoriser des locaux existants (locaux municipaux ou intercommunaux) ou d'envisager de nouvelles constructions pour offrir une réponse à ces nouveaux besoins et être attractif.

## Une agriculture plutôt déconnectée du bassin local de consommation



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Diagnostic Agricole  
Communauté de communes du Canton de Conty

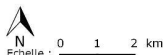
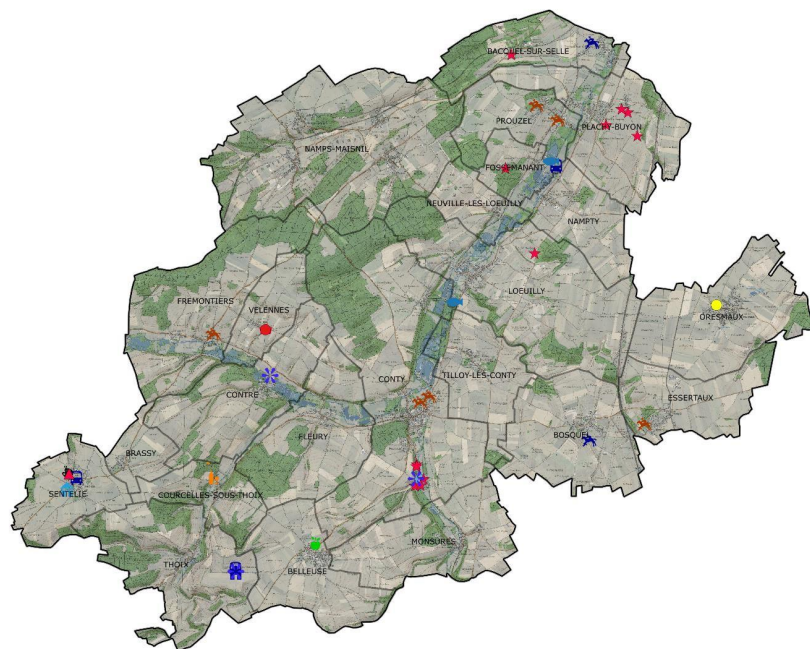
### Activités de diversification agricole

#### Légende

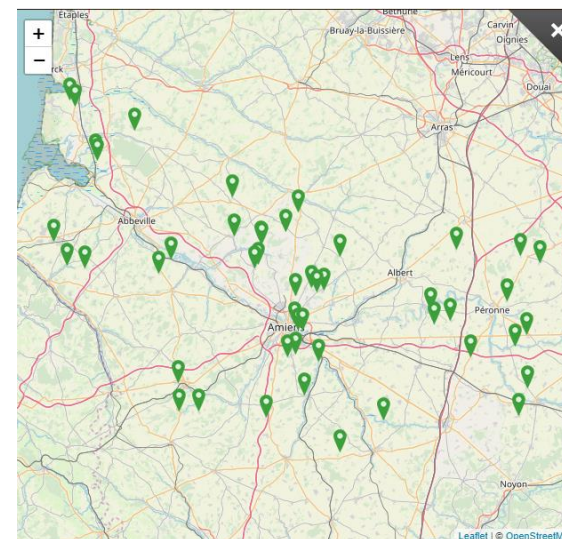
Différentes activités de diversification

- Accueil de public
- Centre équestre
- Chambre d'hôtes
- Gîte
- Pension de chevaux
- Pisciculture
- Vente directe de cidre
- Vente directe de farine
- Vente directe de légumes
- Vente directe de pomme
- Vente directe de pommes de terre
- Vente directe de viande bovine
- Vente directe d'escargots
- Projets de diversification
- Construction diversification
- Extension diversification
- Transformation diversification de localité, gîte...

communes



Réalisation : Chambre d'agriculture de la Somme - Juillet 2015.  
Source : Carte réalisée à partir du RPG 2011 et "l'enquête agricole PLU CCCC 2015" par la Chambre d'agriculture.



Circuit court : 48 établissements dans la Somme à ce jour font de la vente directe.

Le développement des circuits-courts constituent aujourd'hui une opportunité économique non négligeable que ce soit pour le producteur (sécurisation de son modèle économique), le consommateur (prix ajusté au coût réel) ou un territoire (création d'emplois locaux). Valoriser le travail des agriculteurs en achetant leur production de main à main, c'est ce qui s'appelle opter pour les circuits courts. Plusieurs sortes d'intermédiaires équitables sont apparus ces dernières années créant ainsi de l'offre emploi, et facilitant la consommation de produits sains, tout droit sortis de la ferme, en entretenant des liens avec les producteurs. La qualité est ainsi valorisée et les agriculteurs trouvent en leur clientèle directe un marché fiable.

La situation géographique du Contynois, aux portes d'Amiens, son potentiel agricole important, le profil de sa population sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'un développement d'une agriculture de proximité, complémentaire au profil agricole actuel du territoire.

A ce jour seuls 8 agriculteurs du territoire seulement ont déclaré réaliser de la vente directe soit de légumes, viande, poissons, cidre, pomme, farine.

## Un potentiel touristique à exploiter

Une absence d'image touristique lisible et pleinement communicante

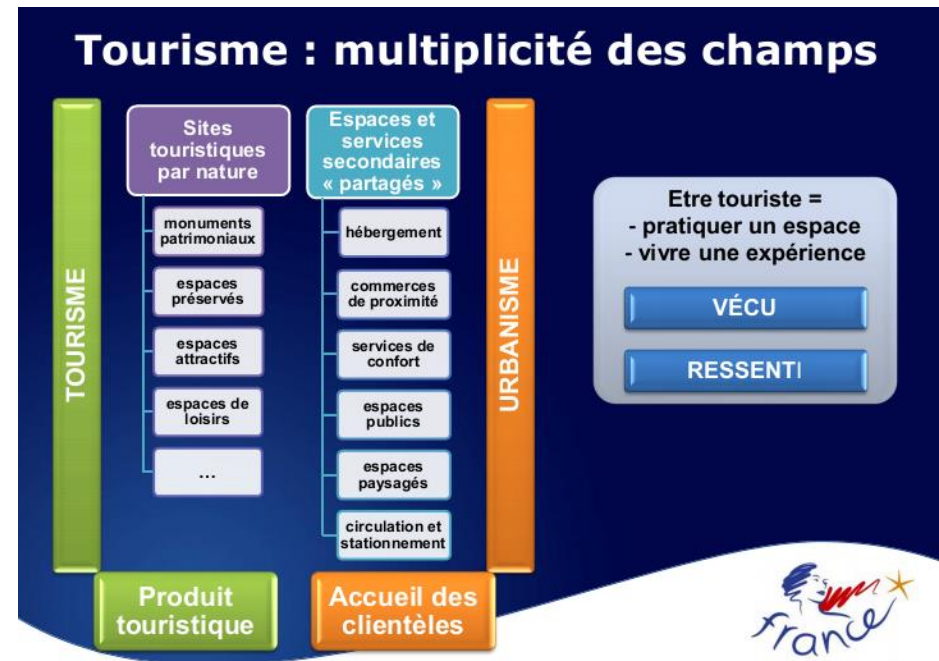
Forte de ses 2 millions de touristes annuels, la Somme a compris l'intérêt de la promotion de son patrimoine et notamment des 150 millions d'euros de recette que le tourisme génère tous les ans. De manière non exhaustive, par mi les sites les plus attractifs, on peut citer la cathédrale d'Amiens, les hortillonnages, Samara, le Parc du Marquenterre, le chemin de fer de la Baie de Somme, le Circuit du Souvenir, etc.

A l'échelle du Contynois, des atouts peuvent constituer des points d'appui pour faire du développement touristique, de proximité notamment, une des composantes de l'économie locale. Cela passe par la valorisation des attraits du territoire qui participent à son attractivité touristique, en premier lieu ses espaces naturels remarquables qui constituent la base de nombre d'activités touristiques actuelles et futures.

Le développement touristique semble pouvoir devenir un vecteur de développement économique pour le Contynois, en s'appuyant sur les identités spécifiques du territoire. Cela passera par l'amélioration de l'offre et de sa mise en réseau, en repositionnant le territoire dans son environnement extérieur, de mieux le faire connaître, par son économie, son offre touristique, la qualité de son cadre de vie...

Conscient de son potentiel, le territoire souhaite avant tout favoriser la mise en tourisme de son offre aujourd'hui relativement éclatée, des lieux et structures à valoriser, et ainsi faire du tourisme l'un des piliers du développement territorial pour les années à venir. Le territoire souhaite aller dans ce sens en s'appuyant sur le développement d'un certain éco-tourisme respectueux des ressources locales, mais aussi en le préservant des effets négatifs associés à un tourisme de masse.

Le développement de l'accueil des touristes en matière d'hébergement doit être envisagé pour assurer le déploiement des activités de pêche et équestres sur le territoire. Cela passe par une mise à niveau de l'offre en nombre de structures et en qualité.



Pourquoi le tourisme peut-il devenir un axe de développement dans le cadre du projet de territoire du Contynois ?

- C'est un secteur économique à potentiel
- Il constitue un levier d'aménagement qui peut permettre de justifier la protection des espaces naturels sensibles et des éléments de patrimoine, de développer des infrastructures, des équipements et des services
- C'est un accompagnateur social qui apporte des compléments de revenu à d'autres secteurs (commerce, agriculture..) et maintient une vie économique et sociale
- Il s'agit d'un outil de solidarité : il « casse » l'isolement et désenclave les communautés, car dans le tourisme, le « faire ensemble » est la condition du succès
- Il peut véhiculer une image qui rejailit sur toutes les activités, de l'envie d'y venir en vacances à l'envie de s'y installer.

## Un potentiel touristique à exploiter

**Des potentiels d'attraction et points d'intérêt touristiques nombreux et dispersés**

L'un des atouts territoire réside dans la diversité des patrimoines qu'il abrite. Patrimoine religieux, industriel, agricole, naturel, etc. Les éléments d'intérêt sont disséminés sur le territoire et ne sont pas toujours valorisés.

Le Contynois dispose également de plusieurs sites pour la pratique de la pêche. S'il ne s'agit pas à ce jour d'une « destination pêche » à proprement parler, le territoire présente de nombreux atouts pour attirer les pêcheurs, qu'ils soient professionnels ou de loisirs. En ce sens, la communauté de communes réaffirme son souhait de proposer un type d'hébergement dédié à la pratique de la pêche autour des étangs de Conty. L'ambition pour ce projet de village pêche est d'en faire l'une des pierres angulaires de la politique touristique du Contynois.

En plus de la présence de l'eau, le territoire bénéficie d'espaces naturels de qualité qui peuvent être supports de pratiques sportives et de loisirs, parmi lesquelles le VTT ou encore la randonnée. Si la coulée verte est l'infrastructure la plus connue, le territoire peut compter sur d'autres itinéraires attractifs comme le circuit des châteaux et celui des moulins.

Au-delà des championnats du monde d'attelage et des épreuves internationales qui se déroulent à Conty et qui constituent une vitrine pour le territoire, même si les retombées semblent minimes, l'équitation est aussi et surtout pratiquée dans les centres équestres recensés sur le territoire intercommunal.

La position géographique du Contynois en fait une étape possible dans le cadre de séjours touristiques en région ou pour des touristes en transit. Certains touristes louent un hébergement dans le Contynois et gravitent ensuite autour (Amiens, Baie de Somme, Circuit du Souvenir, etc.). Des manifestations comme le Souffle de la Terre amènent également de la clientèle localement. Concernant la clientèle de camping, elle est pour partie composée d'étrangers qui font étape sur la route des vacances.

Au-delà de son utilisation par les habitués, la base ULM de Lœuilly est aussi une porte d'entrée sur le territoire pour les engins et leurs pilotes en provenance d'autres aérodromes. C'est une étape dans les plans de vol.

**La fiche d'identité du touriste/visiteur :**

La clientèle étrangère qui fréquente les hébergements touristiques du Contynois vient généralement de loin. On compte notamment des Australiens, Néo-Zélandais, Américains, Canadiens. Les pays voisins ne sont pas en reste avec des Anglais, Belges, Allemands ou encore Italiens. Le territoire accueille aussi des touristes résidant dans les grands centres urbains, notamment l'Île de France, qui viennent chercher le calme et pratiquer les sports de nature. Et puis bien sûr on retrouve une clientèle plus locale, avec des Amiénois. Le camping de Lœuilly accueille de son côté des travailleurs mobilisés sur des chantiers ainsi qu'une clientèle à l'année.

Pour toutes ces catégories, il s'agit majoritairement de courts séjours, voire très courts séjours. La tendance est d'ailleurs à une diminution de la durée des séjours pour les scolaires hébergés au Val de Selle. Les normes imposées et les contraintes organisationnelles sont pointées du doigt pour expliquer cette évolution.

Parmi les attentes exprimées par les touristes :

- Un niveau de desserte internet à améliorer.
- Un réseau de téléphonie mobile qui pose parfois des problèmes.
- Des hébergements de groupe haut de gamme qui complèteraient l'offre actuelle de qualité.
- Plus de possibilités de restauration.
- Des sites et informations traduits en anglais, a minima.

## Un potentiel touristique à exploiter

Quelques équipements et lieux phares sur le territoire :



Sportif ou amateur, la base nautique des Ô-de-Selle, à 17 km d'Amiens, offre de nombreuses activités : activités nautiques comme le canoë kayak sur plan d'eau et rivière, le stand-up paddle et le pédalo. Des VTT sont aussi à disposition pour partir en balade à la découverte de la vallée de la Selle.



L'aérodrome est situé à Loeuilly il est accessible aux aéronefs sur autorisation. La piste en herbe de 540m x 30m est parallèle à l'autoroute A16. le stockage et l'hébergement sont possibles sur site.



La coulée verte est la colonne vertébrale du Contynois ; elle le traverse sur son axe Nord Sud et offre une magnifique desserte touristique des structures existantes. Cette ancienne voie ferrée est aujourd'hui très fréquentée par les touristes et visiteurs qui, en la parcourant, à pied, en vélo ou à cheval, peuvent notamment découvrir les étangs où l'on pratique la pêche, les ateliers du Val de Selle qui offrent de nombreuses activités équestres, les villages traversés situés sur la Selle.



Les nombreux châteaux qui ponctuent le territoire (ici celui de Wailly- XVIIème siècle)



De nombreux sites de pêche réputés sont situés le long de la Selle et des Evoissons, rivières de première catégorie et peuplées de truites naturelles et d'ombres communs. Dans les Hauts de France 12 parcours sont labellisés par la Fédération Nationale pour la Pêche, dont 8 dans le Contynois :

- L'étang "n°2 Vallée Boidin" à Conty (80)
- 3 parcours sur la Selle à Conty (80)
- Les Evoissons à Conty (80)
- L'étang "n°1 Saint-Ladre" à Conty (80)
- L'étang "n°3 Carpodrome" à Tilloy-lès-Conty (80)
- L'étang "n°4 Truites" à Conty et Tilloy-lès-Conty (80)
- L'étang "n°5 Carpodrome" à Tilloy-lès-Conty (80)



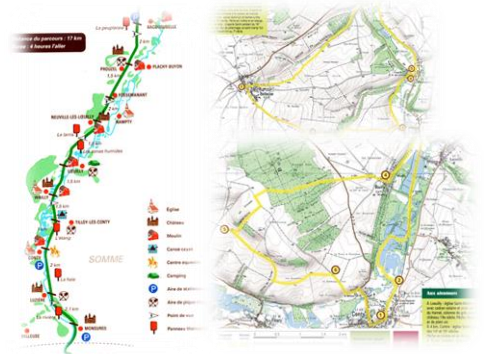
Ouverte toute l'année, l'aire de camping-cars propose 70 emplacements. Elle accueille davantage de touristes de mai à fin septembre.

Agréable et spacieuse, cette aire est très appréciée des camping-caristes qui s'y posent volontiers quelques jours le temps d'une halte avant ou après la traversée de Paris. A proximité du centre bourg, elle permet un accès facile aux commerces locaux, si diversifiés qu'ils constituent un critère de choix supplémentaire. Le site favorise les promenades aux étangs ou sur les proches chemins de randonnées.

# 7 « Une ambition économique qui cherche ses leviers »

## Un potentiel touristique à exploiter

Des potentiels d'attraction et points d'intérêt touristiques nombreux et dispersés :



## Un potentiel touristique à exploiter

## L'offre d'hébergement touristique, diversifiée mais assez peu étoffée :

Le territoire dispose d'une offre d'hébergement diversifiée mais assez peu développée compte tenu des atouts dont il dispose pour capter les touristes. On recense :

- **Hébergements de loisir, individuels ou de groupe**  
14 hébergements (dont 6 classés : 5 gîtes+ 1 ch.)  
169 lits (7,5% du Grand Amiénois)
- **Hébergements de plein air**  
2 équipements (Loeuilly/camping 2 étoiles et Conty/aire de camping car)  
140 emplacements (70+70) soit 5,2% du GA
- **Hôtellerie classée**  
1 hôtel 1 étoile à Conty (5 chambres).

A l'échelle de la CC2SO, le Contynois contribue de manière assez significative à l'offre d'hébergement en camping (1 sur les 2 dans le Contynois et 43% des emplacements).

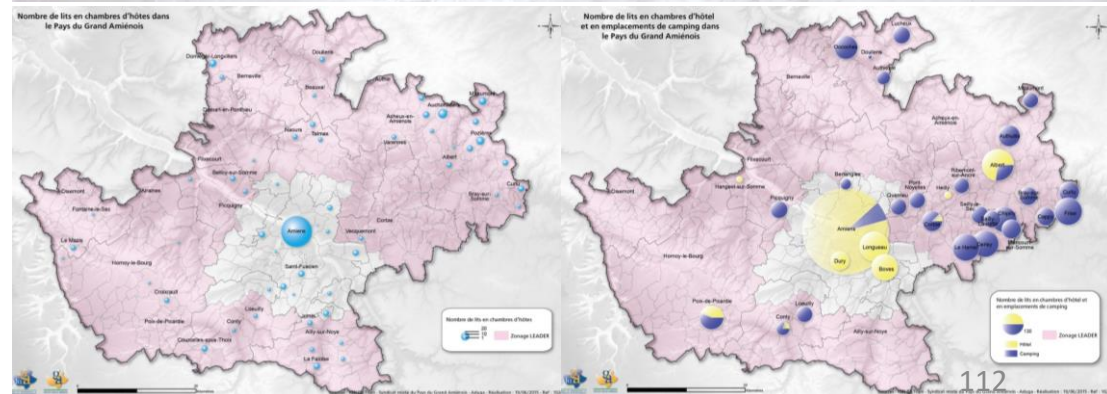
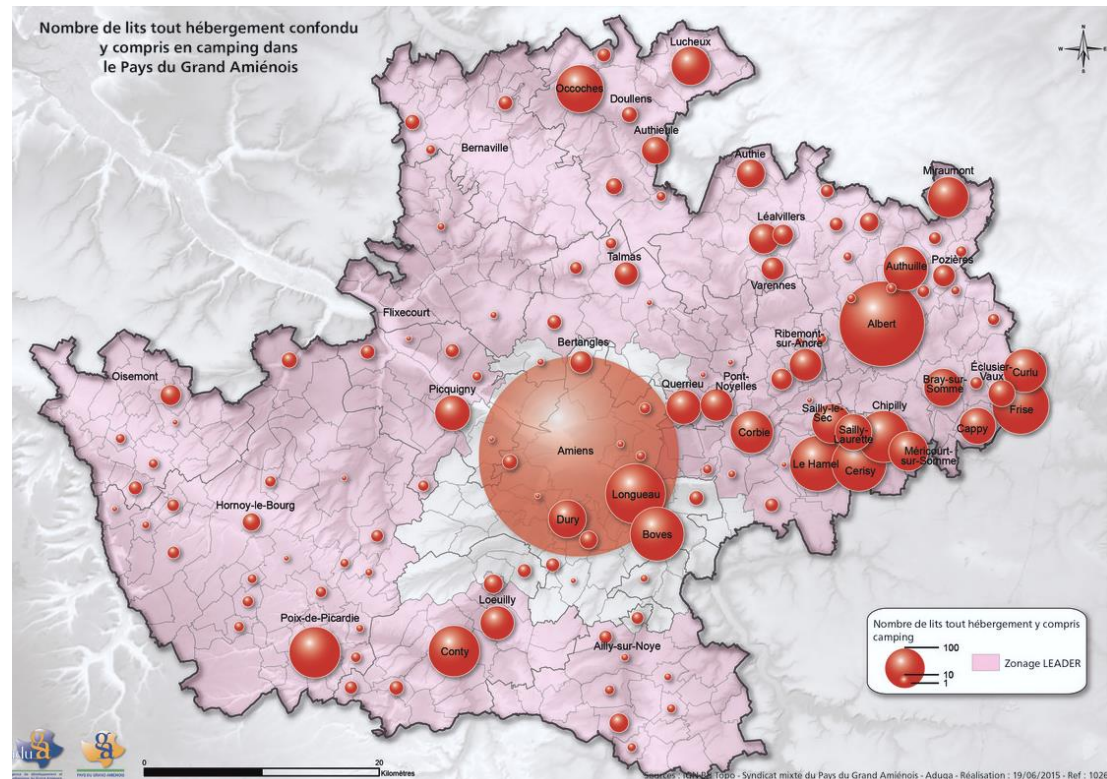
## Nombre et capacité des hôtels

Catégories	Hôtels		Chambres	
	21 communes	CC Somme Sud-Ouest	21 communes	CC Somme Sud-Ouest
Non classé	0	0	0	0
1 étoile	1	1	5	5
2 étoiles	0	1	0	34
3 étoiles	0	0	0	0
4 étoiles	0	0	0	0
5 étoiles	0	0	0	0
Ensemble	1	2	5	39

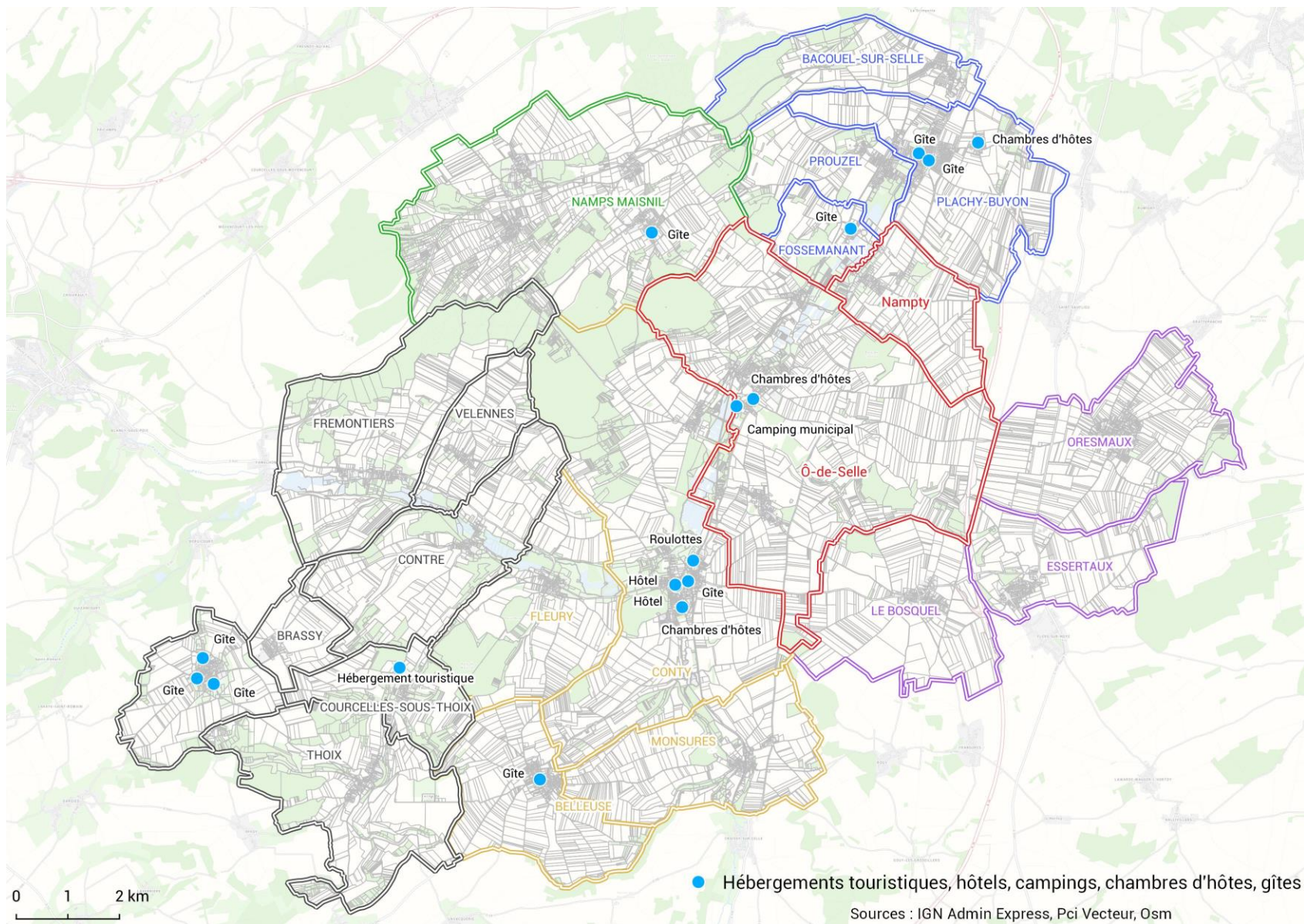
## Nombre et capacité des campings

Catégories	Terrains		Emplacements	
	21 communes	CC Somme Sud-Ouest	21 communes	CC Somme Sud-Ouest
Non classé	0	0	0	0
1 étoile	0	0	0	0
2 étoiles	1	1	70	70
3 étoiles	0	1	0	90
4 étoiles	0	0	0	0
5 étoiles	0	0	0	0
Ensemble	1	2	70	160

Source : Insee, en partenariat avec la Direction Générale des Entreprises (DGE) et les partenaires territoriaux - 2019



## Un potentiel touristique à exploiter



## Un potentiel touristique à exploiter

## Un nombre de résidences secondaires, en retrait par rapport à celle constatée à l'échelle de la CC2SO

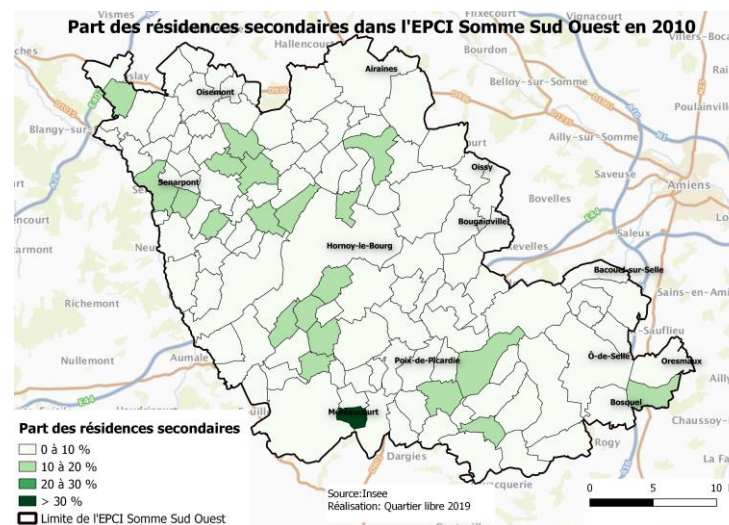
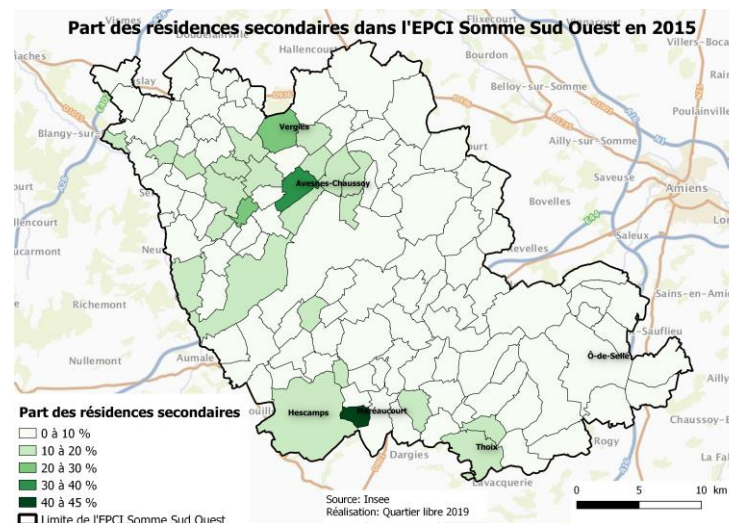
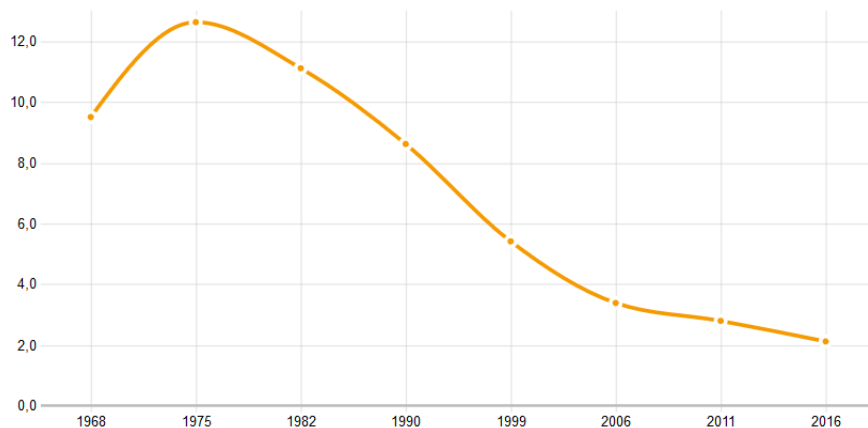
Les résidences secondaires sont une source d'enrichissement pour l'économie d'un territoire. Elles constituent une part importante de la construction neuve et sont une composante substantielle de l'activité touristique.

En 2016, on comptabilisait 2,1% de résidences secondaires dans le parc de logements du Contynois, contre 3,4% dix ans plus tôt en 2006.

A l'échelle de la Communauté de communes Somme sud-ouest, la part des résidences secondaires est de 4,6% et suit la même tendance à la baisse.

Afin de développer une économie touristique dans le Contynois et d'accroître les retombées économiques du territoire, la question du développement des résidences secondaires, de la qualité du parc existant, son attractivité se pose. Le positionnement géographique du territoire à proximité de bassin de population important, ses atouts liés à son cadre de vie semblent plaider en faveur d'un accroissement du parc, a minima pour s'établir au même niveau que celui constaté à l'échelle de la CC2SO.

## Evolution de la part des résidences secondaires dans le parc de logement du Contynois



# 8

## « Une mobilité contrainte »



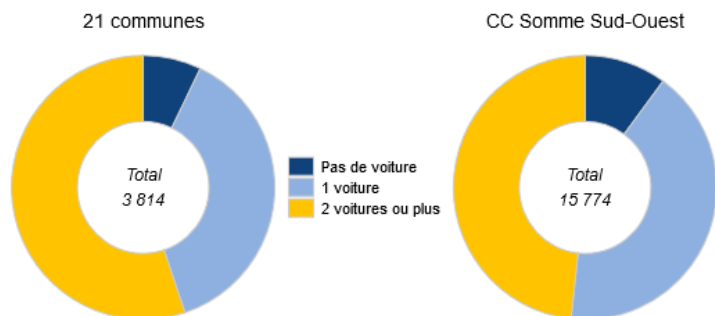
## Comment se déplace-t-on dans le Contynois?

Au sein du territoire, 9 ménages sur 10 possèdent au moins une voiture. En 2016, 92,8% des ménages disposait d'au moins une voiture et 55% de deux voitures au moins. Ces chiffres sont supérieurs à ceux constatés à l'échelle de la CC2SO (89,9% des ménages ont au moins une voiture, 48,6% au moins deux véhicules).

Cette proportion importante de ménages motorisés se traduit par un usage presque systématique de la voiture dans les déplacements : 87,4 % des déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture en 2016, soit près de 10 points de plus que la part observée à l'échelle de la CC2SO. On note par ailleurs que cette dépendance s'accroît dans temps puisque les déplacements domicile-travail s'effectuent en voiture représentaient 85,3% en 2006.

Dans le même temps l'utilisation des transports en commun pour les déplacements diminue. La part des déplacements domicile-travail en transports en commun en 2016 était de 2,8 %, contre 2% en 2006. A l'échelle de la communauté de communes, cette proportion est légèrement plus faible (2,3% en 2016) mais suit une tendance à la hausse de puis 2006 (1,8%).

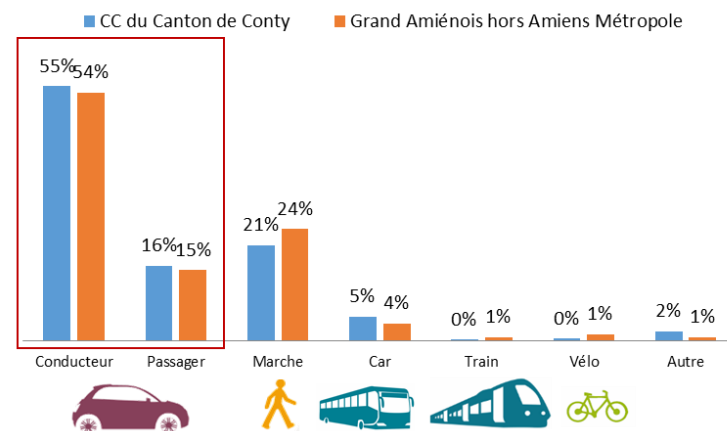
## Équipement automobile des ménages



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016

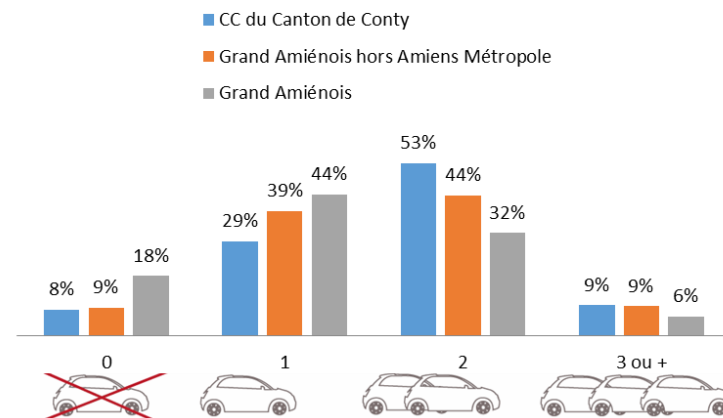
## Répartition des déplacements selon le moyen de locomotion et le lieu de résidence

Source : EDGT du Grand Amiénois 2010 - Exploitation ADUGA



## Répartition des ménages selon le nombre de voitures à disposition et le lieu de résidence en 2010

Source : EDGT du Grand Amiénois 2010

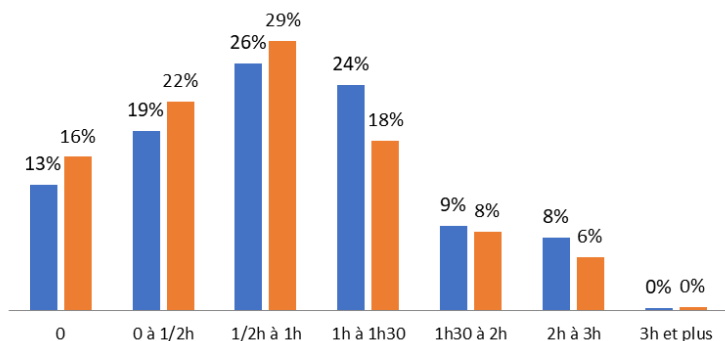


## Comment se déplace-t-on dans le Contynois?

Combien d'habitants\* se déplacent  
combien de temps par jour ?

Source : EDGT du Grand Amiénois 2010 - Exploitation ADUGA

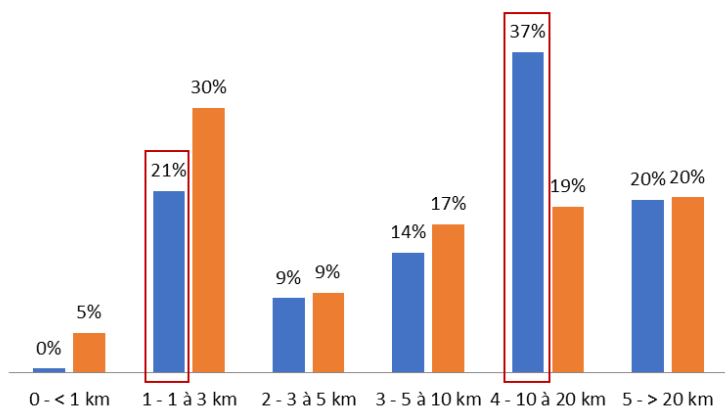
■ Canton de Conty et Val de Noye ■ Grand Amiénois hors Amiens Métropole



## Combien de déplacements en voiture font quelle distance ?

Source : EDGT du Grand Amiénois 2010 - Exploitation ADUGA

■ CC du Canton de Conty ■ GA hors AM



La place prépondérante de la voiture dans les déplacements se caractérise également par son utilisation sur des courtes distances. Ainsi, 20% des déplacements effectués en voiture se font sur une distance inférieure à 3 km (EDGT 2010) Sur cette distance, des modes alternatifs à la voiture pourraient pourtant être privilégiés dans certains cas.

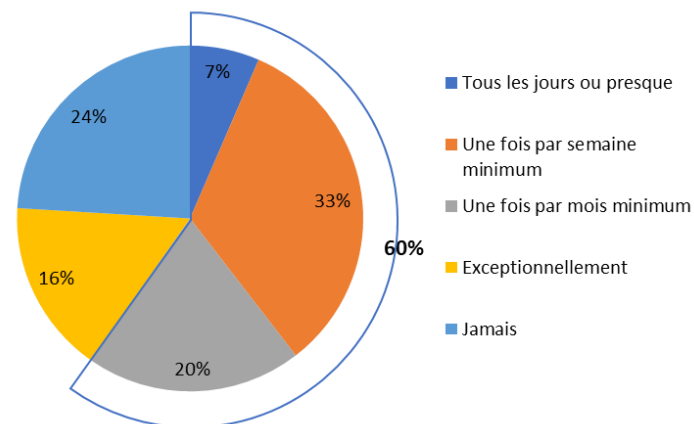
On constate toutefois que près de 40% des déplacements effectués en voiture sont réalisés sur une distance de 10 à 20 km, ce qui reflète pour partie la dépendance du territoire vis-à-vis de sa périphérie, notamment l'agglomération amiénoise, à la fois pourvoyeuse d'emplois et lieu de consommation et d'achats.

Cette mobilité des habitants du territoire se traduit par un temps passé à se déplacer relativement important. 40% de la population passent ainsi plus d'une heure par jour en déplacement. Cela s'explique notamment par le fait que 54% des déplacements effectués par les habitants se font vers un autre territoire que la 4C.

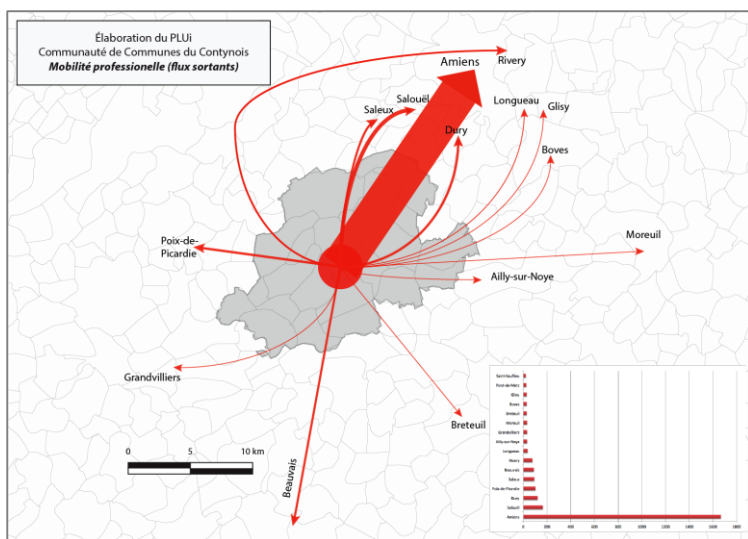
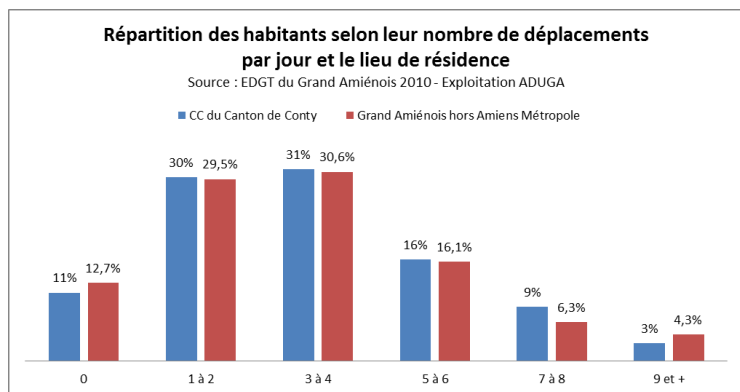
Enfin, l'attraction d'Amiens et de son centre-ville semble avérée puisque 70% des habitants indiquent le fréquenter régulièrement. 7% s'y rendent même quotidiennement. Dans la majorité des cas, ces déplacements sont réalisés pour y effectuer des achats (70%).

Répartition des habitants de la CC du Canton de Conty selon la  
fréquence de fréquentation du centre-ville d'Amiens

Source : EDGT du Grand Amiénois 2010 - Exploitation ADUGA



## Comment se déplace-t-on dans le Contynois?



**Des habitants plus mobiles que la moyenne du Grand Amiénois**

Un jour moyen de semaine, seulement 11% des habitants du Contynois restent chez eux. Ils sont 9% à effectuer 7 à 8 déplacements dans la journée.

Enquête PLUI auprès des habitants 2015-2016 (160 répondants)

75% estiment que l'offre de transports collectifs n'est pas adaptée à leurs besoins

35% estiment que leur souhait de réduire les temps de déplacement pourrait les faire partir

Seulement 23% identifient comme objectif prioritaire d'ici 2030 de favoriser l'utilisation des transports collectifs

52% des répondants parcourent plus de 20 km par jour pour aller travailler

60% pensent qu'il faudrait plus de cars pour améliorer l'offre en TC  
22% souhaitent un développement du covoiturage

Les achats et le travail sont les deux motifs de déplacement les plus cités

### Une accessibilité qui repose quasi exclusivement sur la route

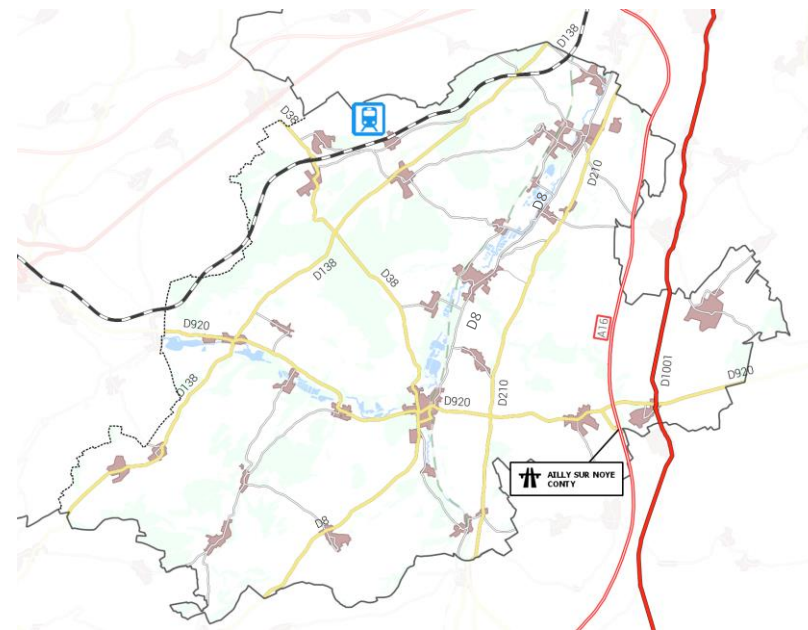
Le positionnement géographique du Contynois est un atout qui reste à révéler. Territoire traversé, au carrefour de grands axes, les contraintes et nuisances (nuisances sonores, insécurité routière, etc.) sont aujourd'hui parfois plus perceptibles que les attraits que ce positionnement doit générer, pour Conty notamment.

#### L'axe vallée de la Selle, la concentration des infrastructures

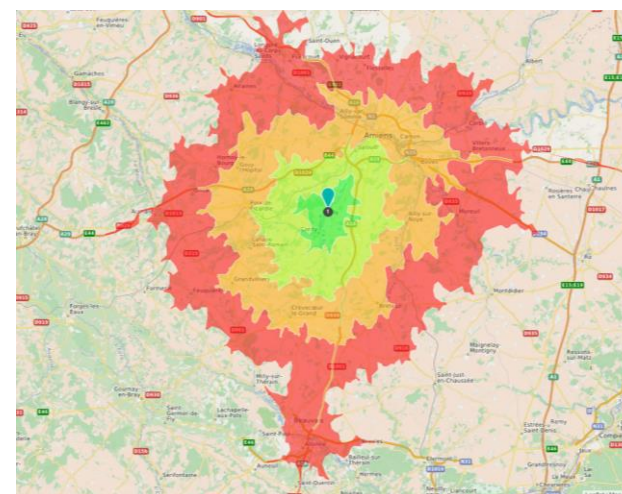
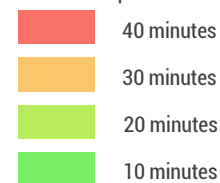
Emprise stratégique en matière de déplacements et de mobilité pour le territoire et ses usagers, la vallée concentre près de 60% de la population du Contynois, dix communes et trois axes de circulation :

- **la D210**, dite « route du haut », itinéraire reliant Amiens (sud de l'agglomération, secteur CHU) à l'Oise (D930 : axe Crèvecœur-le-Grand – Breteuil) ; Cet axe, appelé aussi route de Beauvais, permet d'accéder à Amiens, au CHU et aux facultés via Salouël et l'Avenue du Golf. Dans sa portion traversant le Contynois, cette route offre de belles percées visuelles sur le grand paysage. Axe roulant et fréquenté, la RD 210 a pour intérêt de parcourir le territoire du Nord au Sud en évitant la plupart des traversées de villages. Situé sur le plateau, à l'est de la vallée de la Selle, cet itinéraire ouvre sur un paysage non habité, à l'exception du hameau de la Vierge de Nampty, du hameau de l'Estoc à Monsures, et les lotissements de Plachy Buyon implantés à l'Est.
- **la D8**, dite « route du bas », itinéraire reliant Amiens (sud de l'agglomération, secteur CHU) à Conty/Belleuse et trouvant son prolongement dans l'Oise par la D124 (vers Grandvilliers) ; Située dans le fond de vallée, la RD8 assure la liaison de Conty à Amiens et permet elle aussi un accès direct au CHU. Sillonnant les villages de la vallée, Loeuilly, Nampty, Bacouël-sur-Selle notamment, cet axe présente une alternance de paysages urbains et de vues imprenables sur la vallée. Fréquentée en grande partie par les navetteurs se rendant dans la Métropole pour le travail, la RD8 n'est toutefois pas sans générer des nuisances et des problèmes de sécurité pour les riverains et usagers des centres-bourgs traversés.
- l'itinéraire formé par **les routes communales** reliant les communes entre elles.

Avec la coulée verte, infrastructure de promenade (pédestre, cyclable, équestre) se prolongeant jusqu'à Crèvecœur-le-Grand, la vallée est également un site propice pour les pratiques de loisirs. C'est enfin le support d'une ligne TC départementale laquelle dessert chaque commune de la vallée. L'ensemble de ces vocations qui cohabitent les unes avec les autres sont sources d'enjeu pour améliorer le fonctionnement et l'attractivité du territoire.



Distance-temps en voiture à partir de Conty @openrouteservice



Une accessibilité qui repose quasi exclusivement sur la route

### L'axe est-ouest, trait d'union entre Ailly-sur-Noye et Poix-de-Picardie

La RD920 qui relie Moreuil/Ailly-sur-Noye/Conty/Poix-de-Picardie constitue un lien potentiel entre l'A16 et l'A29. Accrochés à cet axe, Poix-de-Picardie et Ailly-sur-Noye se positionnent en tant que pôles permettant aux habitants du Contynois d'accéder à des équipements marchands et non marchands indisponibles à Conty (piscine, gares SNCF par exemple). En fonction de là où l'on se trouve sur le Contynois, ces pôles peuvent même se révéler plus accessibles que Conty.

S'inscrivant, entre Conty et Poix-de-Picardie, dans la vallée des Évoissons, la D920 ne se limite pas à relier ces deux pôles à Conty mais offre également un itinéraire de découverte du territoire particulièrement attrayant mais confidentiel.

### Un axe délaissé par les transports collectifs

A ce jour, aucune ligne départementale n'assure de liaison transversale. La mise en place d'une desserte en TC, complémentaire à TISOA, irait pourtant dans le sens d'une amélioration de l'accès aux commerces, équipements, services présents à Ailly et Poix-de-Picardie, en complément de l'offre accessible sur Conty. C'est aussi un moyen d'accroître le potentiel d'usagers du train en gare de Poix et d'Ailly en organisant un rabattement en TC.

### Un itinéraire de transit source de nuisances

Une part du trafic poids lourds semble correspondre à l'évitement du passage par la rocade d'Amiens dans la jonction entre l'A16 et l'A29. Source de nuisances sonores et d'accidentologie, le transit des PL impactent les communes traversées en utilisant des axes réservés à la desserte locale. L'aménagement des traversées de bourgs, au-delà de la (re)valorisation du cadre de vie, permettrait de dissuader une partie du transit d'emprunter certains itinéraires.

### Un potentiel axe touristique à développer

L'amélioration de cet axe doit être l'occasion de compléter les possibilités de parcourir le Contynois à vélo, notamment dans une perspective touristique et de valorisation des potentialités de la vallée des Évoissons, en offrant des alternatives aux déplacements motorisés entre Conty et les communes les plus proches – et par extension vers Poix.



#### **BASSINS DE VIE 2012**

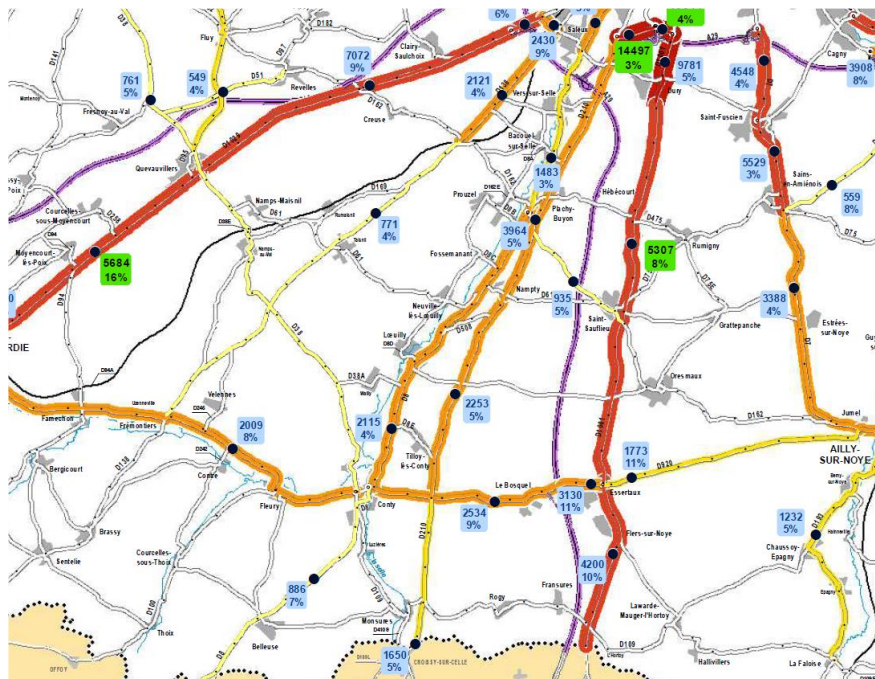
- Poix-de-Picardie
- Amiens
- Grandvilliers
- Crèvecœur-le-Grand
- Breteuil
- Moreuil

## Une accessibilité qui repose quasi exclusivement sur la route

Au-delà des axes de la vallée de la Selle et de l'axe est-ouest reliant Ailly à Poix, trois autres axes ont un caractère structurant sur le territoire.

- La présence de l'**autoroute A16** L'Isle d'Adam – Dunkerque est un atout majeur pour l'intercommunalité puisqu'il offre une connexion directe au réseau routier national via l'échangeur d'Essertaux, créée en 1996. Son positionnement aux franges du territoire permet au Continois de bénéficier d'une bonne accessibilité sans avoir à subir les contraintes de ce genre d'infrastructure.
- La **RD 138**, à l'ouest du territoire qui dessert Sentelie, Brassy, Frémontiers et Namps-Maisnil. Prolongée par la RD 108, elle permet de rejoindre au sud Grandvilliers et au nord Amiens.

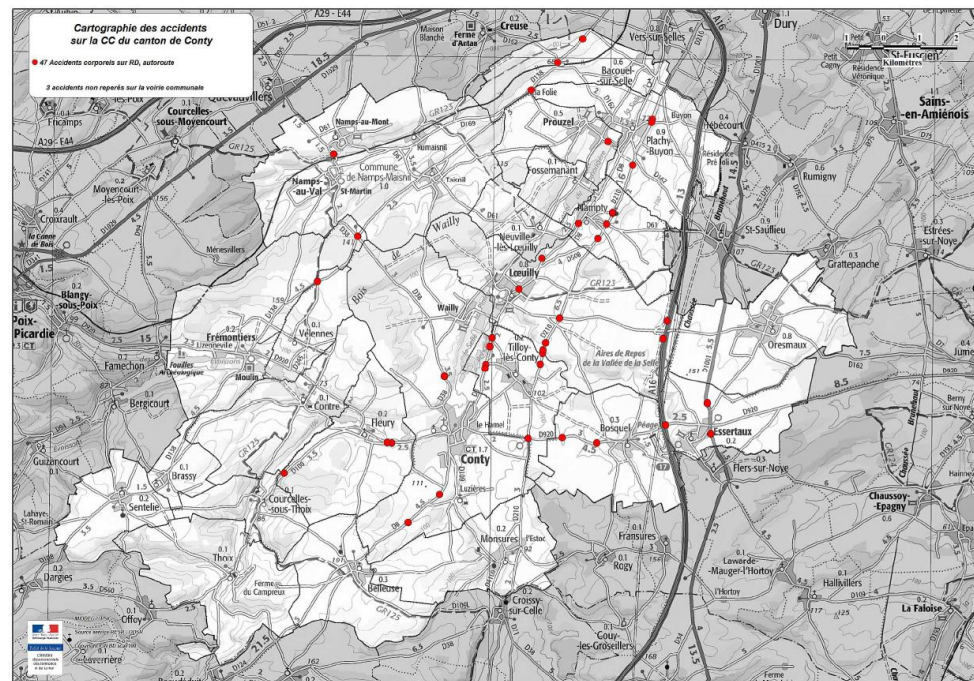
Trafics routiers 2018 – CD80



- La **RD 1001**, ancienne route nationale N1 reliant Calais à Paris via notamment Breteuil et classée route à grande circulation, passe à l'extrême est du territoire de l'intercommunalité. Cet axe fréquenté dessert Essertaux et la zone d'activité intercommunale du même nom, ainsi que la commune d'Oresmaux, sans pour autant la traverser.

Au final, si le réseau viarie offre de bonnes conditions de desserte favorisant l'accessibilité du territoire et les migrations quotidiennes domicile-travail de ses habitants et usagers, il n'y a pas d'alternatives crédibles proposées sur le territoire pour faire évoluer les pratiques en matière de mobilité des habitants et diminuer la part de la voiture.

Avec cette formule du « tout voiture », la problématique de la sécurité routière se pose en filigrane. Les données sur l'accidentologie pointent en effet les axes de la vallée comme ceux étant les plus accidentogènes, justifiant à nouveau que soit mis en place d'autres modes transport.



L'absence d'alternative crédible à la voiture (transports collectifs, covoiturage, liaisons douces structurantes, etc.)

### Une offre en transport collectif qui reste restreinte

L'offre de transports collectifs routière n'est à ce jour pas suffisamment attractive pour pouvoir concurrencer l'utilisation de la voiture individuelle. Son organisation répond davantage à une logique de couverture territoriale fine induisant de longs détours au détriment d'une vitesse commerciale et des fréquences de passage élevées. Outre sa faible attractivité, elle impose de surcroît un coût écologique et économique élevé lorsque les bus circulent à vide, notamment aux heures creuses.

### Une offre ferroviaire minimal et peu attractive

Le Contynois possède une gare SNCF dans la commune de Namps-Maisnil. Concernant les horaires pendulaires, il n'existe pas de train pour relier Amiens mais un car TER qui effectue la distance Amiens / Namps-Quevauvillers en 35 minutes.

Deux cars TER sont disponibles, un à 7h41 au départ de Namps-Quevauvillers, et un retour à 16h30 au départ d'Amiens.

Pour ce qui est du trajet Namps-Quevauvillers / Poix-de-Picardie, là aussi, pas de train mais un car TER qui nécessite de rallier Amiens pour changer de car et ainsi rejoindre Poix de Picardie. Départ 7h41, arrivée à 11h06.

### Un système de bus fonctionnel mais pas suffisamment concurrentiel par rapport à la voiture individuelle

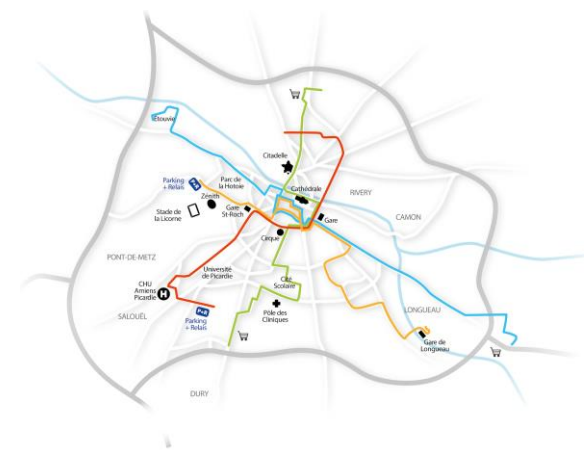
Le Contynois possède plusieurs systèmes de transport en bus.

**TISOA** – Mis à disposition par la CC Somme-Sud-Ouest dans le cadre de la fusion des intercommunalités, le service de transport collectif à la demande TISOA permet actuellement aux usagers non motorisés de la CCSOA d'accéder aux services et commerces présents dans les pôles du territoire communautaire mais également d'Amiens. Mis en service le vendredi, et le mercredi, ce système ne permet pas d'assumer la charge pendulaire des actifs du territoire car il relie Amiens depuis Poix de Picardie uniquement.

**TRANS80** – Transports régionaux. Assurant principalement le transport scolaire, certaines lignes sont mises à disposition du grand public.

La ligne 29 permet de se déplacer à Amiens. Disponible tous les jours de la semaine, des départs sont assurés à Conty aux alentours de 6h50 pour une arrivée à Amiens à 7h45. Dans le sens retour des départs sont assurés à Amiens jusque 18h35 pour une arrivée à Conty à 19h20. Le réseau TRANS80 est le seul réseau permettant un déplacement pendulaire domicile-travail de manière quotidienne.

**AMETIS** – Réseau de transport en commun d'Amiens Métropole. Connecté jusqu'aux communes de Revelles et de Creuse, situées à 20 minutes en voitures depuis Conty, 50 minutes à Vélo, ce réseau est une alternative à l'emploi de la voiture. Mais il est toutefois nécessaire d'emprunter sa voiture pendant 20 minutes pour le rejoindre. Le BHNS arrive également à proximité du territoire, au niveau de l'hôpital sud et l'IUT. Un parking relais y est à disposition.



**TISOA**  
Transport Intercommunal du Sud-Ouest Amienois

L'absence d'alternative crédible à la voiture (transports collectifs, covoiturage, liaisons douces structurantes, etc.)

### Des pratiques de covoiturage existent mais elles ne sont encore pas suffisamment organisées, incitées

Dans le Contynois comme dans les territoires ruraux en général, la voiture particulière, qui reste et restera au cœur des mobilités pour de nombreuses années encore, peut être partagée (covoiturage, système d'auto-stop renouvelé, etc.). Cet usage partagé, s'il est organisé peut s'inscrire comme une réelle alternative à l'usage de la voiture individuelle ou à un réseau TC que ne révélerait pas suffisamment attractif.

A ce jour, des pratiques existent sur le territoire mais on ne recense à l'échelle de la CC Somme Sud Ouest que 5 aires de covoiturage. Dans le Contynois, du covoiturage spontané s'organise à Nampty, Conty et Le Bosquel au niveau de l'échangeur, sur des sites non prévus à cet effet. Encourager dans le Contynois le développement du covoiturage consiste en particulier à organiser les conditions de son utilisation pour accroître le nombre d'utilisateurs. Cela passe notamment par la matérialisation d'aires de covoiturage (possiblement sur des parkings existants) qui soient organisés au sein d'un réseau, prioritairement en lien avec des arrêts de transports en commun, maillés et bien identifiés visuellement (totem, panneau, site internet).

Si la nécessité de structuration d'un réseau d'aires de covoiturage ne concerne pas exclusivement l'axe « vallée de la Selle », il trouve particulièrement sa place ici du fait de la densité des flux de déplacements (D210/D8) et des connexions à trouver avec d'autres modes (en particulier au sud du pôle urbain d'Amiens – connexion avec le BHNS).

#### SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE

##### Poursuivre la matérialisation d'aires de covoiturage dans les bourgs et villages

★ Aire existante, matérialisée

★ Aire à matérialiser ou créer

##### Créer ou matérialiser des aires de covoiturage pour la moyenne et longue distance

★ Aires Principales

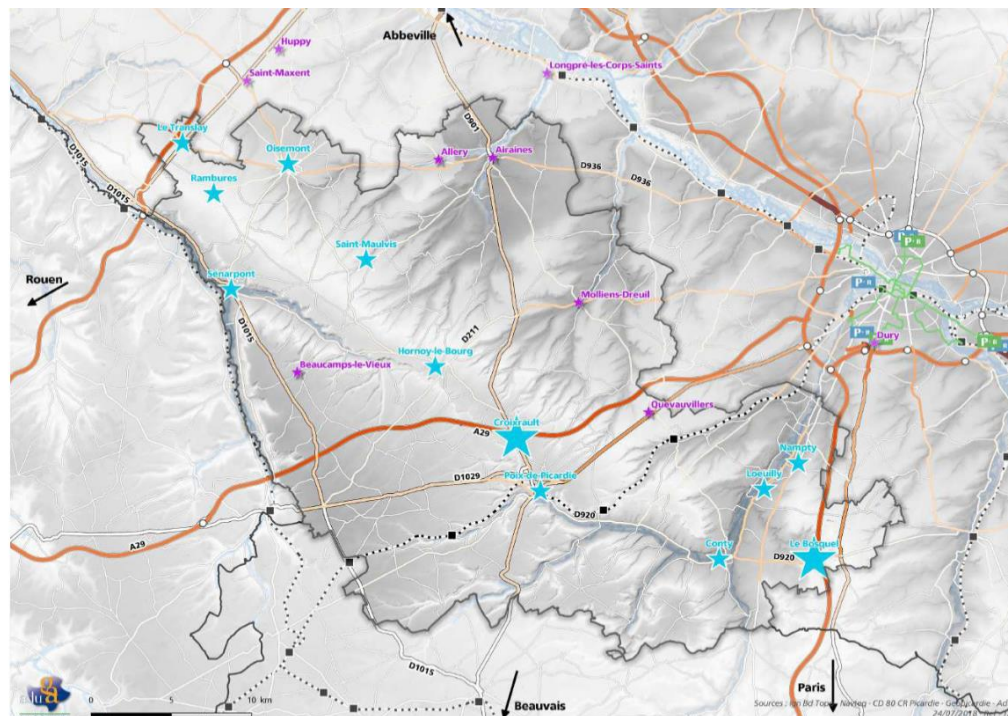
##### Trafic moyen journalier annuel VL 2015

De 0 à 2000  
De 2000 à 5000  
De 5000 à 9000  
De 9000 à 13000  
13000 et plus

○ Diffuseur autoroutier  
■ Gare ferroviaire

##### Projet de BHNS

— Ligne de BHNS  
■ Parc relais à créer  
■ Parc relais d'opportunité



Dans le plan de mobilité rurale (PMRu) élaboré sur le territoire de la communauté de communes Somme Sud-Ouest, sous maîtrise d'ouvrage du Pôle métropolitain du Grand Amiénois (approuvé fin 2019) il est prévu d'«Étendre le réseau d'aires de covoiturage en le hiérarchisant et jalonnant les aires ».

Quatre sites sont retenus sur le Contynois :

- > Conty
- > Nampty
- > Le Bosquel
- > Lœuilly

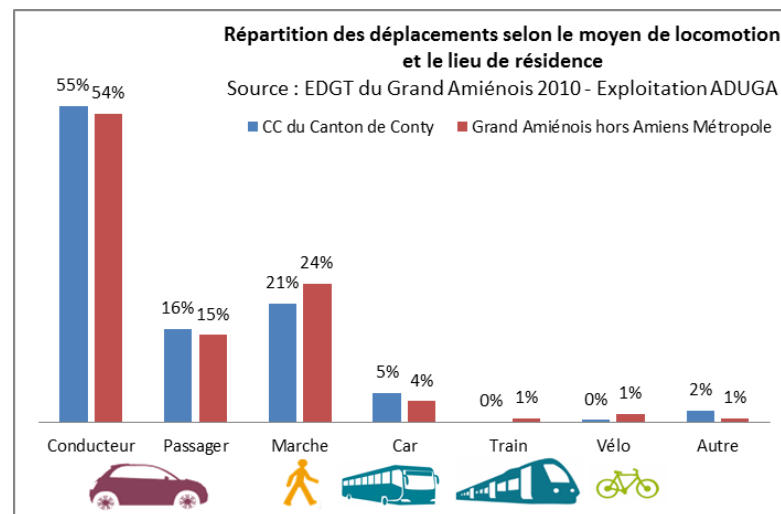
## Une omniprésence de la voiture dans les centre-bourgs



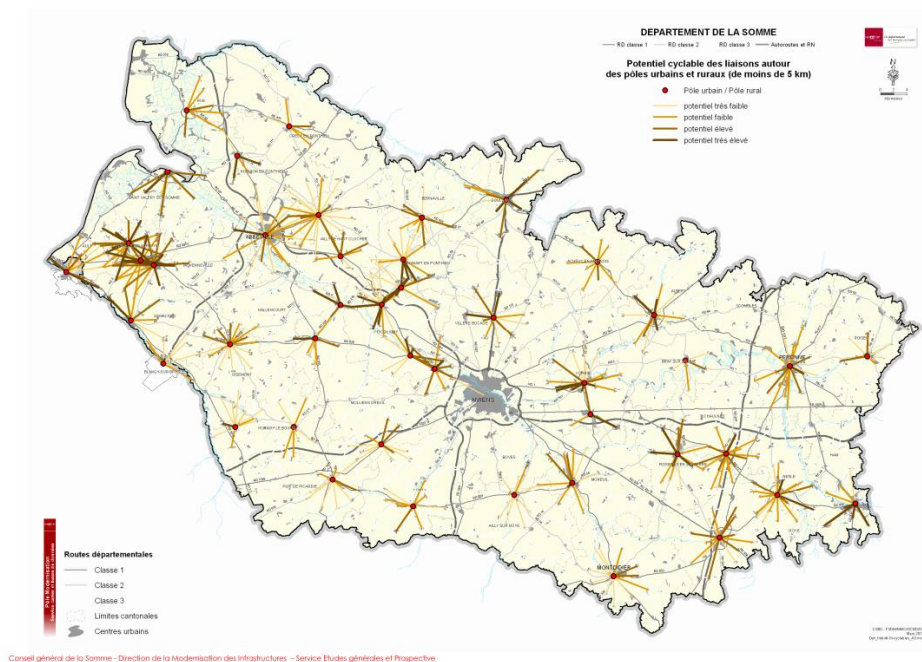
Des centre-bourgs encombrés par la voiture. Ici Oresmaux, Conty, Velennes, Prouzel

Dans la plupart des villages, à certaines heures de la journée, généralement en dehors des heures de travail classiques, l'omniprésence de la voiture est le premier constat que l'on peut dresser. Voitures stationnées sur la rue ou sur les trottoirs, gêne occasionnée pour l'automobiliste voire pour l'engin agricole qui emprunte l'artère, image du centre-bourg qui tend à se dégrader, etc. les conséquences négatives de l'omniprésence de la voiture et des stationnements sont nombreuses. Ce qui marque aussi est l'importance de la place donnée à la voiture et au stationnement par rapport à celle laissée au piéton dans la plupart des centres-bourgs.

Si bien souvent, les aménagements urbains des centres-bourgs favorisent l'usage de l'automobile et le stationnement "sauvage" (trottoirs), l'utilisation quasi systématique de la voiture individuelle pour se déplacer congestionne les bourgs.



## Une mobilité douce peu fonctionnelle et lisible



69



## Etat des lieux de la carte cyclable

Sur le Contynois, il existe une voie verte située dans la Vallée de la Selle. Ouverte aux randonneurs, cavaliers, cyclistes à VTT uniquement, celle-ci se termine dans la commune de Bacoüel-sur-Selle.

On constate aussi que les espaces publics et routes sont le plus souvent dévolus à la circulation routière et au stationnement des véhicules à moteur, donc peu propices à la pratique du vélo.

Des déplacements motorisés s'effectuent alors qu'une circulation cyclable pourrait être mise en place. Cela concerne surtout des mobilités entre bourgs et villages environnants.

## ZOOM SUR Le plan de mobilité rurale Somme Sud-Ouest

**Une stratégie de développement territorial**

Le rattachement de la 4C à la CC Somme Sud-Ouest a permis la mise en place d'une stratégie de mobilité à l'échelle du territoire.

Le Plan de mobilité rurale Somme-Sud-Ouest est la résultante d'une prise de consciences des élus locaux sur les difficultés rencontrées aux quotidiens par les habitants du territoire pour se déplacer sur et hors celui-ci.

Il s'agit d'une stratégie de mobilité rurale qui s'appuie sur un programme d'actions afin de communiquer sur la mobilité, développer la pratique des modes doux comme la pratique du covoiturage, l'usage du vélo, la marche et l'utilisation des transports collectifs. Ceci dans le but d'accompagner les habitants dans le changement de leurs habitudes de déplacements.

Ce plan est le premier du genre dans les Hauts-de-France et l'un des dix premiers de France. A ce titre, son élaboration a bénéficié d'un accompagnement financier de l'ADEME et de la Région.

**Objectifs du plan**

Le plan concerne tous les publics, locaux ou de passage sur le territoire, amenés à se déplacer sur le territoire Somme Sud-Ouest (habitants, touristes, visiteurs, employés et clients des entreprises du territoire), mais en priorité :

- Les personnes peu mobiles ou peu autonomes dans leurs déplacements, pour lesquelles le plan vise à apporter plus d'autonomie en facilitant la mobilité ;
- Les personnes actives qui utilisent la voiture seules pour aller travailler, que la mise en œuvre du plan vise à faire changer d'habitudes, ainsi que le budget consacré à leurs trajets. Le plan ne consiste pas à contraindre mais à élargir l'offre de mobilité, à la faire connaître et à la faire expérimenter.

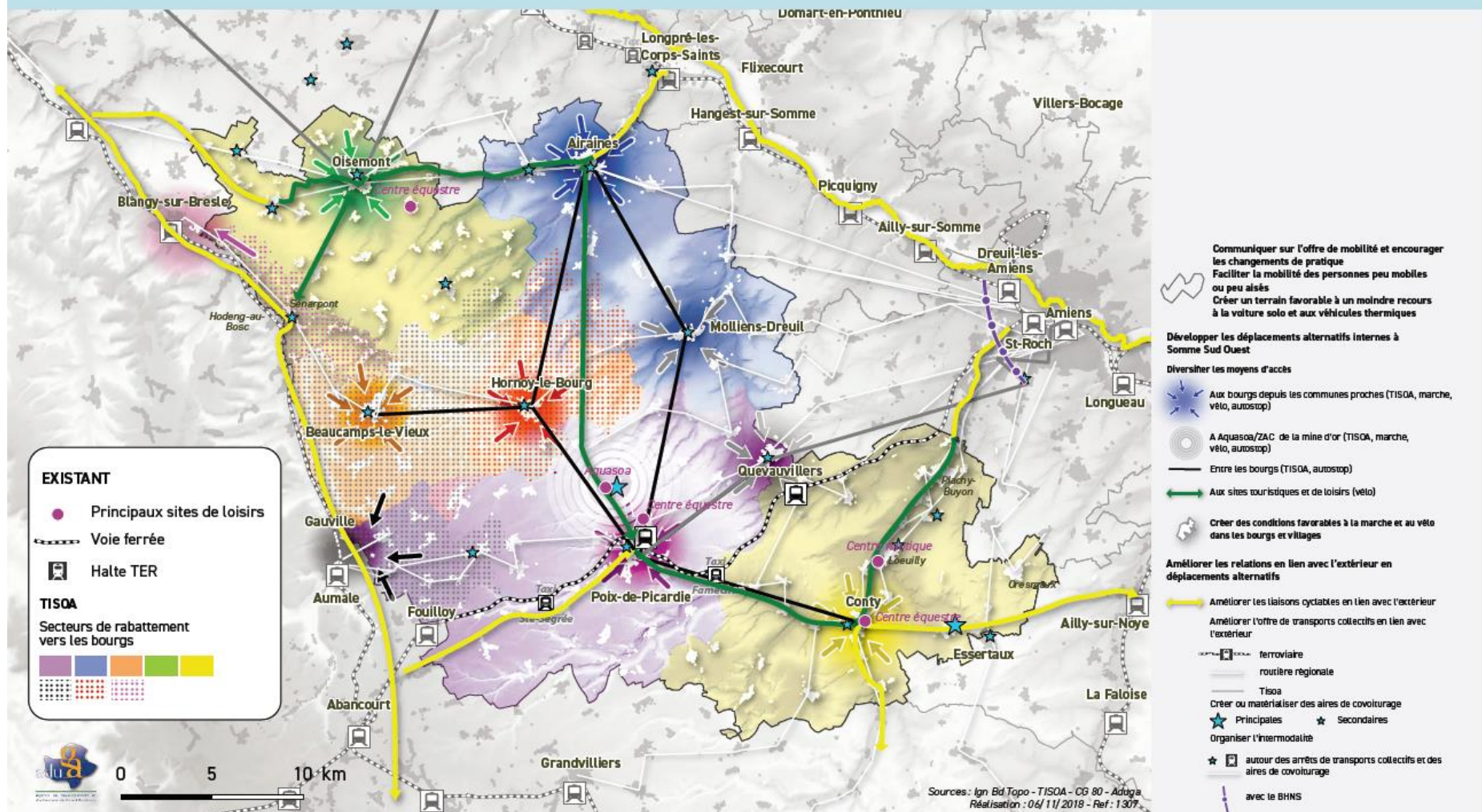
**Etat du PMRU aujourd'hui**

Une première version a été arrêtée en décembre 2018. La consultation du public s'est déroulée du 26 avril au 20 mai 2019. Après lecture des observations de la population, l'approbation du projet devrait être pour fin 2019. Tous les éléments constitutifs du plan avis du public, synthèse et motifs de la décision seront consultables au public.



## ZOOM SUR Le plan de mobilité rurale Somme Sud-Ouest

## LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE DU PMRu





## ZOOM SUR Le plan de mobilité rurale Somme Sud-Ouest

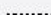
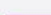
SCHEMA À LONG TERME DES ACTIONS SUR LES  
MODES DOUX

Conforter et développer les itinéraires cyclables entre communes pour les déplacements quotidiens et de loisirs





## Voies vertes à conforter

-  Aménager la Véloroute 32 et la connecter au réseau cyclable d'agglomération
-  Traiter la continuité de l'itinéraire et sa relation au centre-bourg


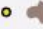

## Maillage cyclable pour les déplacements utilitaires à créer

-  du schéma cyclable départemental
-  de la CC250



## Itinéraires cyclables de loisirs à créer

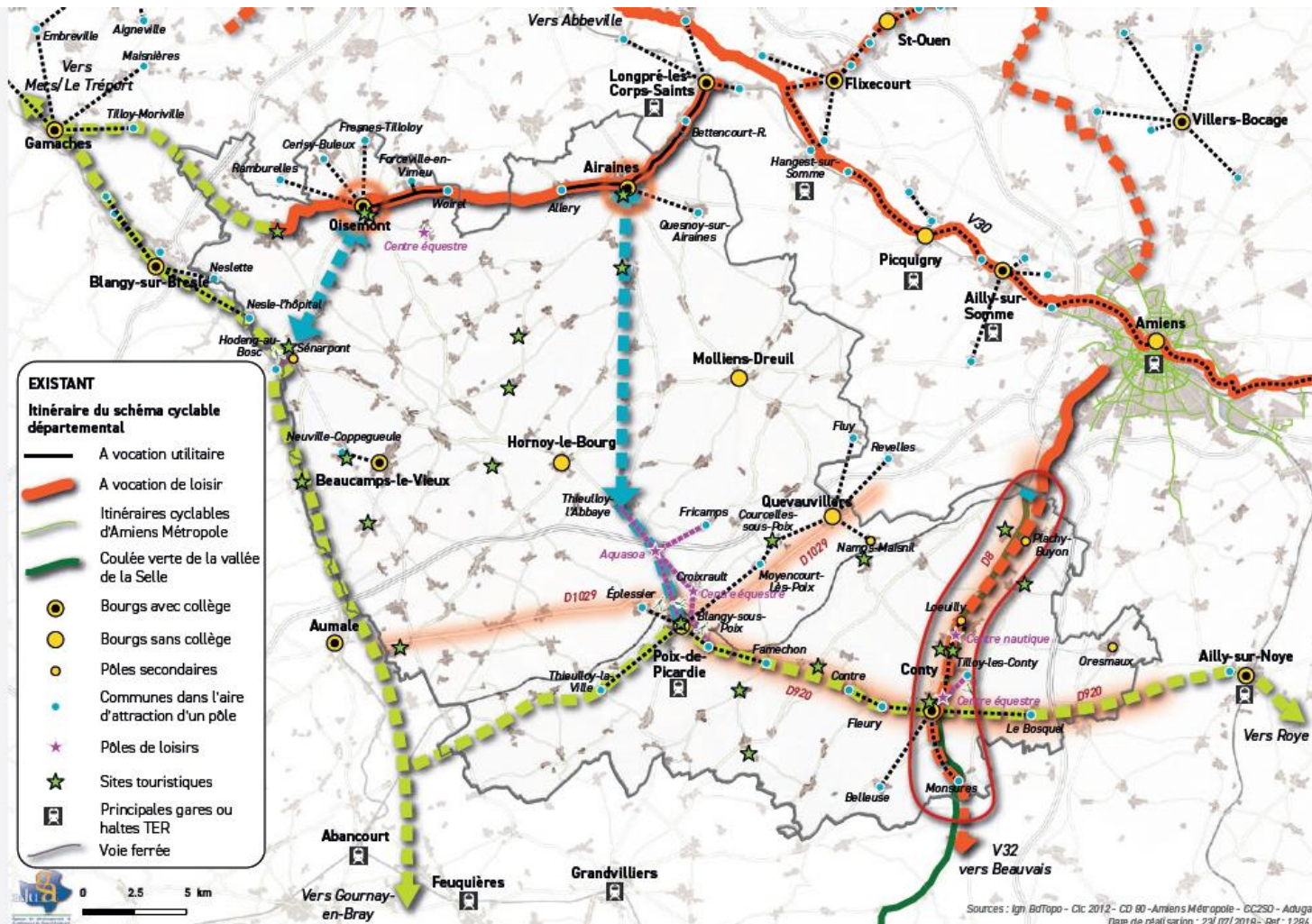
-  du schéma cyclable départemental
-  du schéma cyclable régional
-  de la CC250
-  itinéraire piéton entre villages et bourgs à sécuriser

## Favoriser les déplacements à pied et à vélo

-  dans les bourgs de la CC250
-  dans les villages de la CC250
-  réduire le trafic de poids-lourds

## Ancrer les modes doux dans le paysage et les pratiques

-  Jalonner les itinéraires doux
-  Déployer des dispositifs de stationnement



## Synthèse des enjeux



Sur la base des traits de caractère du Contynois présentés dans le diagnostic du territoire et complétés par l'Etat Initial de l'Environnement qui met en avant ses atouts environnementaux, les enjeux suivants ont été identifiés avec les communes :

1. **« UN TERRITOIRE RURAL DANS L'IMAGE, PÉRIURBAIN DANS LE FONCTIONNEMENT »**
  - La préservation de l'identité rurale locale, de « l'esprit village »
  - Le développement des échanges de manières maîtrisés
  
2. **« UNE CAMPAGNE URBAINE GLOBALEMENT MOINS ATTRACTIVE (ACCESSIBLE) QUE PAR LE PASSÉ »**
  - Le développement des moyens de communication, numérique notamment
  - Le développement de l'économie et des services, notamment des services de proximité (pour assurer le maintien de la population)
  - La diversification de l'offre de logements et de foncier
  - L'enrichissement du lien social
  
3. **« DES IDENTITÉS FORTES ET MULTIPLES, EXPRESSIONS DU SOCLE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE »**
  - La valorisation des spécificités locales, leur mise en réseau
  - La gestion des eaux pluviales
  - L'entretien des équipements publics existants et le développement de l'offre sur le territoire
  
4. **« DEUX AXES ET DES SYSTÈMES PLURICOMMUNAUX OUVERTS SUR L'EXTÉRIEUR »**
  - Les coopérations / collaborations entre les communes
  - La convivialité et la proximité
  - Le positionnement de Conty par rapport aux axes
  - La sécurisation des axes
  
5. **« DES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX INDÉNIABLES » (voir l'Etat initial de l'environnement)**
  - La préservation (qualité), l'exploitation (pêche) et la gestion de l'eau (risque), en tant que ressource et richesse naturelle pour le territoire
  - Le rôle de l'agriculture dans la gestion et la préservation de l'environnement
  - La découverte du territoire à travers la mixité et la diversité espaces et paysages qui le composent
  - La préservation du caractère rural du territoire
  - Le développement du tourisme avec l'entretien des chemins et sentiers de randonnées (pour les promeneurs, pêcheurs, chasseurs, cavaliers, etc.)
  
6. **« UN PATRIMOINE MONUMENTAL ET DOMESTIQUE DIVERSIFIÉ ET MÉCONNU »**
  - Un recensement hiérarchisé du patrimoine
  - L'organisation de l'offre touristique (modernisation, thématisation, communication)
  - Le développement et la valorisation de l'infrastructure touristique

### 7. « UN ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS À CIEL OUVERT »

- L'ouverture et la communication vers l'extérieur
- La santé et la qualité du cadre de vie
- Un développement touristique générateur de retombées économiques
- Le développement d'un tourisme de nature de qualité
- La maîtrise des flux touristiques
- La préservation et la gestion des espaces naturels
- La modernisation des pratiques en réponse à l'évolution des attentes

### 8. « UNE AMBITION ÉCONOMIQUE QUI CHERCHE SES LEVIERS »

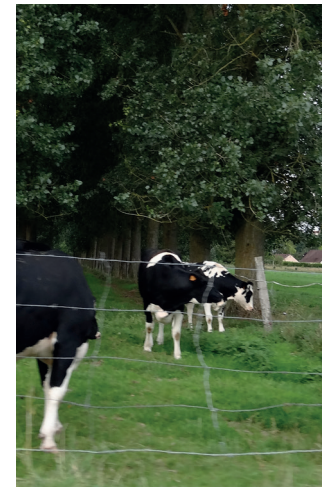
- La conduite d'une réflexion globale à une échelle plus large
- Se donner les moyens d'un développement économique ambitieux
- Le développement des outils de communication et leur utilisation
- Le développement d'une agriculture basée sur les circuits courts, de l'artisanat et des petits commerces, des services à la personne.
- Le développement de l'accueil des touristes (hôtels, chambres d'hôtes) pour le déploiement des activités de pêche et liées au cheval.

### 9. « UNE MOBILITÉ CONTRAINTÉ »

- Un système de transport adapté aux besoins
- Le développement d'une mobilité solidaire
- Une nouvelle conception du transport au quotidien

### 10. « DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS À FORT POTENTIEL SOCIAL, CULTUREL ET/OU ÉCONOMIQUE »

- La présence de lieux de détente et de rencontre qui participe au bien vivre ensemble.
- La valorisation du tissu associatif dense et varié, indispensable au maintien du lien social
- Le maintien du commerce de proximité et de l'artisanat local
- Le niveau de l'offre d'équipements publics, gage d'attractivité du territoire et des communes



Rédaction, conception et réalisation:  
Quartier Libre, Zeppelin, Gama  
environnement, Lannoy Architecture'S, Ozas

Illustrations & cartographies  
Quartier Libre, Zeppelin, Gama environnement,  
Lannoy Architecture'S

Crédits photos  
Quartier Libre, Zeppelin, CC du Contynois,  
sauf mention contraire

